

GRAMMAIRE NORMALE

DES EXAMENS

ou

SOLUTIONS RAISONNÉES DE TOUTES LES QUESTIONS

sur LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

pour les classes de Examen de la Sorbonne, de l'Hôtel-de-Ville de Paris
et de toutes les académies de France, pour l'obtention des
diplômes et brevets de capacité, et pour l'admission
dans les administrations publiques ;

Resumant l'opinion de l'Académie et des différents Grammairiens
sur les principes et les difficultés de la langue française ;

A L'USAGE DES ASPIRANTS ET ASPIRANTES

et peuvent servir aux études secondaires,

PAR MM.

D. LÉVI-ALVARES,

H.-L.-D. BIVAIL,

Chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de plusieurs Sociétés savantes, professeur de littérature et d'histoire. — Membre de plusieurs académies et sociétés savantes, ancien directeur du Lycée polytechnique.

DICTIONNAIRE GRAMMATICAL,

sur la grammaire normale et les grammes universitaires.

M. D. LÉVI-ALVARES,

Se vend séparément.

PARIS

BORDANI — PROZ — LA SAINTE ÉDITEURS

RUE DES SAINTS-PÈRES, 7

1848

PC211

L48

1849

C.1

P. SADLER.

NOUVEAU DICTIONNAIRE

PORTATIF

ANGLAIS-FRANÇAIS

ET

FRANÇAIS-ANGLAIS

PAR HENRI MENFERMANT

Outre un très-grand nombre de mots qui ne se trouvent pas dans les autres Dictionnaires,

- 1° Les termes de *Marine*, de *Sciences* et d'*Arts* ;
- 2° Des *Vocabulaires spéciaux de Rail-ways*, de *Machines à vapeur*, de *Mécanique*, etc., entièrement inédits ;
- 3° Une liste des principaux noms *patronymiques* ;
- 4° Un *Vocabulaire géographique*, etc., etc. ;

à l'usage des **Collèges** et des **Maisons d'Éducation**.

PAR HENRI MENFERMANT

Auteur de la *Grammaire pratique* de la langue anglaise, des *Exercices Anglais*, des *Cours de Thèmes*, du *Cours de Versions anglaises*, de *l'Art de la Correspondance* anglaise et française, du *Manuel de Phrases* françaises et anglaises, du *Manuel classique* de *Conversations* françaises et anglaises, du *Cours gradué* de la langue anglaise, du *Poetical Preceptor*, or *treatise on English Poetry*, etc.

Un très-fort volume in-12 de 1320 pages.

PRIX : 6 FRANCS, BROCHÉ.

ET 7 FRANCS, RELIURE ANGLAISE, EN TOILE.

PARIS

LIBRAIRIE FRANÇAISE ET ANGLAISE DE J.-H. TRUCHY,
BOULEVARD DES ITALIENS, 26.

Imprimerie de HENNUYER, rue Lemoine, 30. Batignolles.

LIBRAIRIE D'ÉDUCATION DE BORRANI ET DROZ,
RUE DES SAINTS-PÈRES, 7.

COURS D'HISTOIRE

RACONTÉE

AUX ENFANTS ET À LA JEUNESSE,
PAR M. LAMÉ FLEURY ;

AUGMENTÉ DE SYNCHRONISMES ET DE TABLES ANALYTIQUES
POUVANT SERVIR DE QUESTIONNAIRES ;

ET ADOPTÉ POUR LA MÉTHODE ÉLÉMENTAIRE DE M. LÉVI.

PREMIÈRE PARTIE.

L'Histoire sainte, 8^e édit. 1 v. b. 2 fr.
Ouvrage autorisé par le conseil de l'Instruction publique.

L'Histoire du nouveau testament, 1 vol. in-18, br. 2 fr.

La Mythologie, 4^e édit., 1 vol. in-18, avec figures, br. 5 fr.

L'Histoire ancienne, 8^e édit. 1 vol. in-18, br. 2 fr.

L'Histoire grecque, 7^e édit. 1 vol. in-18, br. 2 fr.

L'Histoire romaine, première partie, la République, 7^e édit. 1 vol. in-18, br. 2 fr.

L'Histoire romaine, 2^e partie, l'Empire, 7^e éd. 1 vol. in-18, br. 2 fr.

Ouvrage autorisé par le Conseil de l'Instruction publique.

Carte géographique et chronologique de l'ancien monde, pour l'intelligence des Histoires racontées aux Enfants, 2^e édit. rectifiée, color. 2 fr.

DEUXIÈME PARTIE.

L'Histoire du moyen-âge, 4^e édit. 2 vol. in-18, br. 4 fr.

OUVRAGES DE M. LE PROFESSEUR A. DE VILLENEUVE.

Cours élémentaire de littérature, où sont expliquées et confirmées par des exemples les règles qu'il faut observer dans l'art d'écrire ; accompagné d'un *Tableau synoptique* permettant d'en saisir d'un coup-d'œil le plan et l'ensemble ; à l'usage des maisons d'éducation ; 1 vol. in-18, br. 2 fr.

Plusieurs traités de littérature ont été mis entre les mains de la jeunesse, pour la former à l'art d'écrire ; mais, jusqu'à ce jour, aucun n'a été approprié à ses besoins. Les uns, quoiqu'élémentaires, ne sont ni assez gradués ni assez méthodiques dans l'explication des règles ; les autres, quoique le fruit de l'expérience et du talent, sont, pour les développements et l'application, trop au-dessus des jeunes intelligences, qui ne sauraient goûter ce qu'elles ne peuvent pas comprendre. Les deux ouvrages que nous annonçons remédient à ce double inconvénient : l'auteur y expose avec ordre, clarté et précision, les règles générales et particulières qu'il faut observer dans toute production de l'esprit ; les préceptes littéraires y sont distingués des préceptes oratoires, ils sont expliqués séparément et se complètent les uns par les autres. Dans le choix de ses exemples, M. A. de Villeneuve a préféré les anciens, parce qu'ils lui ont paru solides et plus vrais, et par conséquent plus capables de former et de développer le goût des jeunes gens. En un mot, ces deux ouvrages sont le fruit de vingt-cinq années d'expérience ; et ce n'est qu'après avoir vu les heureux fruits qu'ont retirés de ses leçons les élèves confiés à ses soins, que l'auteur s'est décidé à les publier.

L'Histoire moderne, 2^e édit. 2 vol. in-18, br. 4 fr.

Ouvrage autorisé par le Conseil de l'Instruction publique.

L'Histoire de France, 8^e édit. 2 vol. in-18, br. 4 fr.

L'Histoire d'Angleterre, 2^e édit. 2 v. in-18, br. 4 fr.

L'Histoire d'Amérique, 2^e édition. 1 vol. in-18 br. 2 fr.

Ouvrage autorisé par le Conseil de l'Instruction publique.

L'Histoire des mœurs et des coutumes des Français, 1 fort vol. in-18, br. 2 fr. 50 c.

Biographie élémentaire des personnages historiques et littéraires, à l'usage des maisons d'éducation des deux sexes. 1 seul vol gr. in-18 de 600 pages à 2 col., br. 5 fr.

Précis de l'histoire civile et politique des Français, 1 v in-8, br. 3 f.

La Géométrie enseignée aux enfants, par le même ; 5^e édit. augmentée de plusieurs leçons sur les surfaces et la mesure des solides, avec des fig. imp. dans le texte, in-18, br. 1 fr.

Précis de rhétorique, ou Explications des règles à observer dans l'art oratoire ; accompagnés d'un *Tableau synoptique* permettant d'en saisir d'un coup-d'œil le plan et l'ensemble. *Ouvrage servant de complément au cours élémentaire de Littérature*, 1 vol. in-18, br. 2 fr.

OUVRAGES DE M. LEVI.

HISTOIRE.

Non veaux éléments d'Histoire générale, rédigés sur un plan méthodique et entièrement neut; ouvrage propre à faciliter l'enseignement et l'étude des principaux événements depuis la Création jusqu'à nos jours. Deux vol. réunis, 25^e édition. 4 fr. 50 c.

Esquisses historiques, ou Cours méthodiques d'histoire, composé sur un plan nouveau. Un vol. in-18. 2 fr. 50 c.

Manuel historique des peuples anciens et modernes, à l'usage de l'enseignement primaire élémentaire, et de l'enseignement supérieur et secondaire. Un vol. in-18. 4 fr.

Tableau synoptique de l'échelle des peuples d'une grande dimension, très utile pour les leçons d'histoire d'après le Manuel historique. 1 fr. 50 c.

Recueil de tableaux historiques, grammaticaux, géographiques, mythologiques; dix-sept tableaux réunis. (Chaque tableau 40 c.) 2 fr.

Abrégé méthodique d'histoire de France, rédigé d'après les leçons et la méthode de M. Lévi, par Mlle Combaud; deuxième édition, revue et considérablement augmentée par M. Lévi. 4 fr. 50 c.

Histoire Classique des Rois de France, nouv. édit. illustrée des hauts en pied des principales reines. 3 fr.

Enigmes historiques, ou l'Édit Musée Classique; 1 fr. 50 c.

Histoire universelle, ou Explication des Enigmes historiques. 3 fr. 50 c.

Chroniqueurs français, Ville-Harcourt, Joinville, Froissard, Christine de Pisan. Un vol. 2 fr. 50 c.

Généalogies de France, 1 fr.

Chronologies européennes. 75 c.

LITTÉRATURE.

Esquisses littéraires, ou Précis méthodique des littératures européennes et orientales, 2^e édition. 4 fr. 50 c.

Littérature française. 1 fr. 50 c.

Leçons primaires de littérature et de morale. 1 in-12, 2 fr. 50 c.

Nouvelle Mimosyne classique, 1 v. in-18. 2 fr. 50 c.

LANGUE FRANÇAISE.

Le Nomenclateur orthographi-

que, ou les Premiers exercices d'orthographe. 2 fr.

Les éléments du langage, neuvième édition, revue, corrigée et augmentée. Un vol. in-18. 2 fr.

Questionnaire grammatical, littéraire et philosophique. 1 fr. 50 c.

Dictionnaire étymologique, 2 fr. 50 c.

PHYSIQUE,

HISTOIRE NATURELLE.

Les Pourquoi et les parce que, ou la Physique popularisée. 2 fr. 50 c.

Cosmographie racontée à l'enfance. 75 c.

Grands tableaux d'histoire naturelle (5 tableaux, 6 grandes feuilles), chacun 3 fr. 45 fr.

Abrégé méthodique des sciences exactes et naturelles, par M. Lévi (Alvares), et Aimé Vacher de Baléme. 2 fr. 50 c.

GÉOGRAPHIE.

Nouvel atlas complet de géog. 9 fr.

Études géographiques pour servir de développement aux géographies élémentaires. 3 fr. 50 c.

La géographie racontée à la jeunesse. Un vol. in-18. 3 fr. 50 c.

Tableau géographique de la France, resant partie des *Études géog. apha.* Une grande feuille. 75 c.

Tour du monde, ou Premières études géographiques, par voyages. 1 fr. 50 c.

OUVRAGES DIVERS.

Notions générales sur les Sciences et les Arts, pour servir de complément aux Études secondaires et supérieures des jeunes personnes. 3 fr. 50 c.

Anacharsis de Barthelemy, en un volume. 2 fr. 50 c.

Les poètes italiens (Dante, Pétrarque, l'Artiste et le Tasse). 2 fr. 50 c.

Questionnaire sur toutes les parties des études élémentaires. 1 fr.

Pleisir et Travail, Journal mensuel d'éducation, par an. 10 fr.

La Mère institutrice, collection de dix années, le volume. 10 fr.

Bulletin spécial de l'institutrice, Journal mensuel, par an. 6 fr.

Collection de 3 ans. 18 fr.

6666135



1080097341

GRAMMAIRE NORMALE

DES

EXAMENS.

44-5

UNIVERSIDAD DE NUEVO LEÓN

FONDO DE BIBLIOTECAS



OUVRAGES CLASSIQUES SUR LA LANGUE FRANÇAISE,

PAR M. LÉVI-ALVARES.

Esquisses littéraires, ou Précis des littératures européennes et orientales, avec tableaux, notices biographiques. 4^e édit. 3 fr. 30.

Précis de littérature française, précédé d'un coup-d'œil sur l'histoire de la littérature universelle. 1 fr.

Nomenclateur orthographique, ou Premières leçons d'orthographe absolue et relative, classées méthodiquement. 2 fr.

Omnibus du langage, ou Correction des locutions vicieuses, avec des tableaux de prononciation. 2 fr.

Dictionnaire étymologique des mots usuels de la langue française tirés du grec. 2 fr. 50.

Tableaux de grammaire. Chaque 40 c.

Bulletin spécial de l'Institutrice, guide instructif pour les maîtresses et les élèves dans toutes les parties de l'enseignement. Par an, 6 fr.

PRINCIPAUX OUVRAGES DE M. RIVAIL.

EXAMENS D'ARITHMÉTIQUE.

Solutions raisonnées des questions et problèmes d'arithmétique et de géométrie usuelle, proposés dans les examens de l'Hôtel-de-Ville de Paris et de la Sorbonne, pour l'obtention des brevets et diplômes de capacité. 1 fr. 50 c.

Traité d'arithmétique; Cours complet théorique et pratique, comprenant près de 5,000 exercices et problèmes gradués, un traité complet des poids et mesures, et divers documents entièrement inédits. Le seul qui contienne la méthode adoptée dans le commerce et la banque pour le calcul des intérêts. 4^e édition. 2 fr. 25 c.

Catéchisme grammatical de la langue française, à l'usage des études primaires; ouvrage mis à la portée de toutes les intelligences et renfermant un questionnaire sur un nouveau plan, in-12. 80 c.

Cours de Calcul de tête, ou Introduction à l'étude de l'arithmétique, d'après la méthode de PESTALOZZI; à l'usage des mères de famille et des instituteurs pour l'enseignement des jeunes enfants, 2^e édition. Un vol. in-12. 2 fr.

Télémaque allemand, contenant les trois premiers livres, avec une traduction littéraire sur un nouveau plan, des notes sur les racines des mots, et un précis de grammaire. Un volume in-12. 3 fr.

Plan proposé pour l'amélioration de l'éducation publique, présenté à la Chambre des députés en 1828, et renvoyé à M. le ministre de l'instruction publique, sur le rapport de la Commission. Broch. in-8°. 1 fr.

Mémoire sur cette question: *Quel est le système d'études le plus en harmonie avec les besoins de l'époque?* couronné par l'Académie des sciences d'Arras.

Mémoire sur l'instruction publique, présenté en 1852 à MM. les membres de la Commission chargée de réviser la législation universitaire.

Grammaire française classique. (Ouvrage épuisé).

Programme des Cours usuels de *Physique*, de *Chimie*, d'*Astronomie* et de *physiologie* professés par M. Rivail au Lycée Polymatique.

GRAMMAIRE NORMALE

DES EXAMENS

OU

SOLUTIONS RAISONNÉES DE TOUTES LES QUESTIONS

SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

proposées dans les Examens de la Sorbonne, de l'Hôtel-de-Ville de Paris et de toutes les académies de France, pour l'obtention des diplômes et brevets de capacité, et pour l'admission dans les administrations publiques;

Résumant l'opinion de l'Académie et des différents Grammairiens sur les principes et les difficultés de la langue française;

A L'USAGE DES ASPIRANTS ET ASPIRANTES, et pouvant servir aux études secondaires,

PAR MM.

D. LÉVI-ALVARES,

H.-L.-D. RIVAIL,

Chevalier de la Légion d'Honneur, membre de plusieurs Sociétés savantes, professeur de littérature et d'histoire.

Membre de plusieurs académies et sociétés savantes, ancien directeur du Lycée polymatique.

UN QUESTIONNAIRE GRAMMATICAL,

Rédigé d'après la grammaire normale et les programmes universitaires.

Par M. D. LÉVI-ALVARES,

Se vend séparément. ®

PARIS

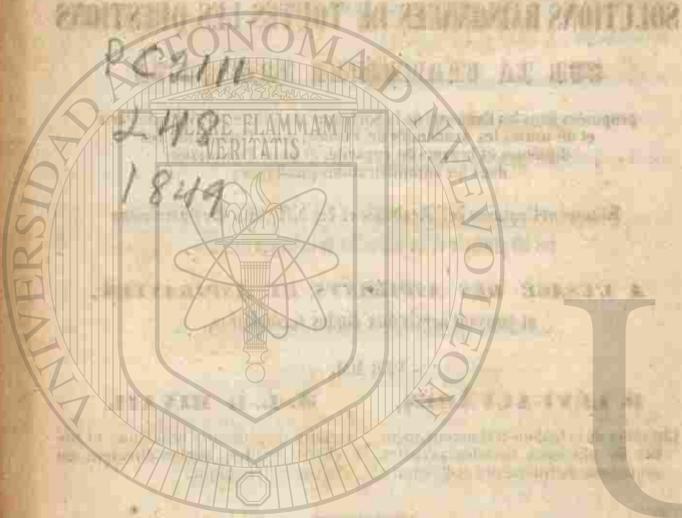
BORRANI ET DROZ, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 7.

1849

14467

GRAMMAIRE NORMALE
DES EXAMENS
44-3



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE MÉXICO
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

QUELQUES MOTS

SUR

LA PUBLICATION DE CETTE GRAMMAIRE NORMALE.

Le titre même de cet ouvrage en fait connaître le but et l'utilité. Ayant recueilli pendant plusieurs années toutes les questions de grammaire proposées dans les examens de la Sorbonne, de l'Hôtel-de-Ville de Paris et des autres académies de France, nous avons voulu donner aux candidats, de l'un et de l'autre sexe, le moyen facile de les résoudre, en leur épargnant des recherches longues et minutieuses dans les traités spéciaux, trop volumineux et presque toujours d'un prix trop élevé.

Dans l'attente d'un programme officiel de grammaire, qui fera partie des facultés que l'on exige pour le diplôme du baccalauréat, nous avons été au-delà du cercle tracé jusqu'ici à MM. les examinateurs : nous avons présenté un ensemble complet, et nous croyons avoir prévu toutes les difficultés de théorie et de pratique.

Nous avons fait plus encore : la plupart des grammaires élémentaires ne sont rédigées que sous un seul point de vue, et d'après une seule doctrine ; nous comprenons qu'il en doive être ainsi quand on s'adresse à de jeunes intelligences ; mais nous parlons à des élèves qui ont déjà vaincu les premières difficultés, et, dès lors, un plan plus étendu et moins exclusif nous était prescrit, pour mettre les candidats, par la connaissance des divers systèmes, en état de satisfaire à toutes les exigences d'un examen consciencieux. L'étude des différentes théories, dénominations et

classifications, a d'ailleurs l'avantage de développer l'esprit en montrant toutes les faces sous lesquelles un sujet peut être considéré.

Peu de sciences offrent, comme la grammaire, une aussi grande variété de principes controversés; pour aider les élèves à fixer leurs idées, nous avons donné, autant que possible, les motifs sur lesquels sont fondées les principales opinions, en indiquant celles qui nous paraissent les plus rationnelles, ou qui sont le plus généralement adoptées, et en faisant connaître les décisions de l'Académie toutes les fois que cela nous a paru nécessaire; nous ajouterons enfin que, si des autorités également recommandables sont divisées, si l'usage lui-même est partagé, n'ayant pas la prétention de régenter les écrivains, ni de nous poser entre eux comme arbitres en dernier ressort, nous avons donné notre avis, mais seulement comme un avis personnel, et non comme une loi sans appel.

Cette manière d'envisager la question laisse à chaque professeur une liberté pleine et entière dans l'adoption de telle ou telle doctrine, et à l'élève la faculté de se décider en connaissance de cause. Sans donc adopter pour notre compte tous les principes que nous avons résumés dans cet ouvrage, il suffisait qu'ils émanassent d'une source respectable, et qu'ils eussent cours, en quelque sorte, pour qu'ils fussent y trouver place; autrement notre but n'aurait point été atteint, et l'enseignement, tel que nous le concevons, serait resté incomplet.

Dans l'intérêt de la science grammaticale nous sollicitons une critique franche et motivée, et nous recevons avec reconnaissance toutes les observations qu'on voudra bien nous adresser.

GRAMMAIRE NORMALE DES EXAMENS.

PREMIÈRE PARTIE,

LEXICOLOGIE.

CHAPITRE PREMIER.

ÉLÉMENTS DU LANGAGE.

§ I. — Différentes sortes de langages.

1. — *Le langage* est la manière d'exprimer ses idées. *L'idée* est la représentation d'une chose dans l'esprit. Le rapport de deux idées se nomme *pensée*. Le résultat de ce rapport se nomme *jugement*. L'énonciation du jugement se nomme *proposition*.
Il y a trois sortes de langages : le langage mimique ou d'action, le langage parlé et le langage écrit.
2. — *Le langage mimique* ou *d'action* consiste à exprimer ses idées au moyen des gestes, des signes, de l'expression de la figure, etc.
Le langage parlé est la manière d'exprimer ses idées au moyen de la parole, et *le langage écrit* consiste à les exprimer au moyen de l'écriture. La grammaire particulière ne s'occupe que de ces deux dernières sortes de langages.
3. — *Une langue* est la manière propre à une nation d'exprimer ses idées par la parole et par l'écriture.
4. — Il y a cette différence entre le *langage* et la *langue*, que le mot *langage* se dit de tout moyen quelconque employé pour exprimer ses idées, tandis que *langue* ne se dit que de la manière de s'exprimer par la parole ou par l'écriture, propre à tel ou tel peuple, comme *la langue française*, *la langue anglaise*, etc.
5. — On classe ordinairement les langues en : langues mortes ou anciennes, langues vivantes ou modernes, langues mères et langues dérivées.

classifications, a d'ailleurs l'avantage de développer l'esprit en montrant toutes les faces sous lesquelles un sujet peut être considéré.

Peu de sciences offrent, comme la grammaire, une aussi grande variété de principes controversés; pour aider les élèves à fixer leurs idées, nous avons donné, autant que possible, les motifs sur lesquels sont fondées les principales opinions, en indiquant celles qui nous paraissent les plus rationnelles, ou qui sont le plus généralement adoptées, et en faisant connaître les décisions de l'Académie toutes les fois que cela nous a paru nécessaire; nous ajouterons enfin que, si des autorités également recommandables sont divisées, si l'usage lui-même est partagé, n'ayant pas la prétention de régenter les écrivains, ni de nous poser entre eux comme arbitres en dernier ressort, nous avons donné notre avis, mais seulement comme un avis personnel, et non comme une loi sans appel.

Cette manière d'envisager la question laisse à chaque professeur une liberté pleine et entière dans l'adoption de telle ou telle doctrine, et à l'élève la faculté de se décider en connaissance de cause. Sans donc adopter pour notre compte tous les principes que nous avons résumés dans cet ouvrage, il suffisait qu'ils émanassent d'une source respectable, et qu'ils eussent cours, en quelque sorte, pour qu'ils fussent y trouver place; autrement notre but n'aurait point été atteint, et l'enseignement, tel que nous le concevons, serait resté incomplet.

Dans l'intérêt de la science grammaticale nous sollicitons une critique franche et motivée, et nous recevons avec reconnaissance toutes les observations qu'on voudra bien nous adresser.

GRAMMAIRE NORMALE DES EXAMENS.

PREMIÈRE PARTIE,

LEXICOLOGIE.

CHAPITRE PREMIER.

ÉLÉMENTS DU LANGAGE.

§ I. — Différentes sortes de langages.

1. — *Le langage* est la manière d'exprimer ses idées. *L'idée* est la représentation d'une chose dans l'esprit. Le rapport de deux idées se nomme *pensée*. Le résultat de ce rapport se nomme *jugement*. L'énonciation du jugement se nomme *proposition*.
Il y a trois sortes de langages : le langage mimique ou d'action, le langage parlé et le langage écrit.
2. — *Le langage mimique* ou *d'action* consiste à exprimer ses idées au moyen des gestes, des signes, de l'expression de la figure, etc.
Le langage parlé est la manière d'exprimer ses idées au moyen de la parole, et *le langage écrit* consiste à les exprimer au moyen de l'écriture. La grammaire particulière ne s'occupe que de ces deux dernières sortes de langages.
3. — *Une langue* est la manière propre à une nation d'exprimer ses idées par la parole et par l'écriture.
4. — Il y a cette différence entre le *langage* et la *langue*, que le mot *langage* se dit de tout moyen quelconque employé pour exprimer ses idées, tandis que *langue* ne se dit que de la manière de s'exprimer par la parole ou par l'écriture, propre à tel ou tel peuple, comme *la langue française*, *la langue anglaise*, etc.
5. — On classe ordinairement les langues en : langues mortes ou anciennes, langues vivantes ou modernes, langues mères et langues dérivées.

6. — Les langues mortes ou anciennes sont celles qu'on ne parle plus, comme le latin, le grec ancien, l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, le celtique, le sanscrit, l'arabe littéraire.

Les langues vivantes ou modernes sont celles que l'on parle de nos jours, comme le français, l'allemand, l'espagnol, etc.

7. — Les langues mères sont celles qui ont donné naissance à d'autres langues appelées, pour cette raison, langues dérivées. Ainsi le latin est une langue mère d'où sont dérivés le français, l'italien et l'espagnol.

8. — Il ne faut pas confondre les mots langue, idiome et dialecte; le mot langue renferme l'idée la plus générale; l'idiome se dit principalement des tournures de phrases et des locutions particulières à une langue; le dialecte s'entend des modifications qu'éprouve une langue suivant les contrées où elle est parlée. Ainsi l'on dit : le dialecte gascon, le dialecte provençal, qui sont des modifications de la langue française.

9. — On dit qu'une langue est riche quand elle renferme assez d'expressions pour rendre les différentes modifications de la pensée; elle est pauvre quand le manque de termes spéciaux nécessite de fréquentes circonlocutions pour rendre les idées. Une langue parfaite serait celle où l'expression serait constamment identique à la pensée.

§ II. — Des mots.

10. — Un mot est le signe écrit ou parlé représentatif d'une idée. Considéré matériellement, le mot est un tout syllabique. Une réunion de plusieurs mots formant un sens complet s'appelle phrase. Une suite de phrases se rattachant à un même sujet forme un discours.

11. — Un mot peut être radical ou dérivé, simple ou composé. Les mots radicaux ou primitifs sont ceux qui servent à en former d'autres. Les mots dérivés sont ceux qui sont formés des mots radicaux. Ainsi table est un mot radical qui a formé tableau, tablette, tablier, attabler; de plume on a formé plumeau, plumage, plumassier, plumer; de femme on a fait femelle, féminin, efféminé; de chaume (paille) on a fait chaumière, parce que les chaumières sont ordinairement couvertes en chaume.

12. — On appelle famille de mots la réunion de tous les mots formés d'un même radical. Pour que des mots soient de la même famille, il faut qu'ils aient un rapport de sens et un rapport de forme. Ainsi lettre, maître, littéraire, littérature, littéral, sont de la famille de lettre; épistolaire, épistolographe, sont de la famille d'épître; mais épître et lettre, quoique ayant un rapport de sens,

ne sont pas de la même famille, parce qu'ils n'ont pas de rapport de forme, et que l'un n'est pas dérivé de l'autre. Livre (poids) et livre (volume) ne sont pas non plus de la même famille, quoique ayant un rapport de forme, parce qu'ils n'ont aucun rapport de sens.

13. — On appelle étymologie l'origine des mots. Ainsi l'étymologie de lettre est le mot latin littera; celle d'épître vient du latin epistola; celle de père, paternel, paternité du latin pater.

14. — Un mot est simple quand il n'est formé que d'un seul mot; il est composé quand il est formé de plusieurs mots réunis, comme arc-en-ciel, gendarme, bonjour, aujourd'hui.

15. — On distingue encore dans les mots : les synonymes, les homonymes, les homographes, les homophones, les paronymes et les onomatopées.

Les synonymes sont des mots qui ont à peu près le même sens, comme courage, intrépidité.

Il n'existe pas en français de véritables synonymes, parce qu'entre les mots qui ont le plus de rapport pour le sens, il existe toujours une nuance. (Du grec *sun* avec, ensemble, et de *onoma* ou *onuma* nom).

16. — Les homonymes sont les mots qui se prononcent de même et s'écrivent différemment; comme pin (arbre) et pain (à manger). (Du grec *homos* semblable, et *onoma* nom).

17. — Les homographes sont les mots qui se prononcent et s'écrivent de même, mais qui ont un sens différent; comme livre (ouvrage) et lièvre (poids). (Du grec *homos* semblable, et *grapho* j'écris).

18. — Les homophones sont les mots qui se prononcent de même; ainsi les homonymes et les homographes sont homophones. (Du grec *homos* semblable, et *phoné* son ou voix).

19. — Les paronymes sont les mots qui ont entre eux quelque rapport pour le sens ou seulement pour la forme, sans être pour cela ni homonymes, ni synonymes; tels sont : *émouvoir* et *émouvoir*; *abstraire*, *distraindre*. (Du grec *para* proche et de *onoma* nom).

20. — Les onomatopées sont des mots dont le son est imitatif de la chose qu'ils signifient; tels sont : *troutrac*, tonnerre, *hurler*; *siffler*, *croasser*, *murmurer*. (Du grec *onomatopœia*, formé de *onoma* nom et de *poieô*, je fais, je forme).

§ III. — Du langage parlé.

21. — Les mots parlés sont composés de sons. Les sons sont par conséquent les éléments des mots parlés.

22. — Le son est l'air vocal rendu distinct.

23. — On divise les sons en sons purs ou voix, et en sons modifiés ou articulations.

24. — Il y a, en français, treize sons purs, qui sont : *a, é, é, e, i, o, u, eu, ou, an, in, on, un.*

25. — Les quatre sons, *an, in, on, un,* sont appelés sons nasals, parce qu'on les prononce un peu du nez.

26. — Il y a dix-neuf sons modifiés ou articulations qui sont : *b, c (dur), d, f, g (dur), h (aspirée), j, l, m, n, p, r, s, t, v, z, ch, gn, ill.*

27. — Le nombre des sons n'est pas le même dans toutes les langues; ainsi, par exemple, les sons nasals sont particuliers à la langue française; le son *u* n'existe pas en Italien; le *th* des Anglais, le *ch* des Allemands et le *j* des Espagnols, n'ont point d'équivalents en français.

§ IV. — Du langage écrit.

28. — Les mots écrits sont composés de lettres. Les lettres sont par conséquent les éléments des mots écrits.

29. — Les lettres sont des signes écrits qui servent à représenter les sons d'une langue.

30. — On appelle *alphabet* la collection des lettres d'une langue. Le mot *alphabet* vient du nom des deux premières lettres de l'alphabet grec, appelées *Alpha* et *Bêta*.

31. — L'alphabet français se compose de vingt-cinq lettres qui sont : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, x, y, z.*

32. — On distingue deux espèces de lettres : les voyelles et les consonnes.

33. — Les voyelles sont les lettres qui se prononcent seules, et sans le secours d'aucune autre lettre. Il y en a six qui sont : *a, e, i, o, u, y.*

34. — Les consonnes sont les lettres qui ne peuvent se prononcer sans le secours des voyelles. Il y en a dix-neuf qui sont : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.*

35. — Le mot *consonne* est formé de la préposition latine *cum* avec, et du verbe *sonner*; il signifie, par conséquent, *qui sonne avec*, parce qu'elles ne peuvent sonner qu'avec une voyelle.

§ V. — Rapports du langage parlé et du langage écrit.

36. — Nous devrions avoir trente-deux lettres en français, puisque nous avons trente-deux sons. Nous n'en avons que vingt-cinq, parce que nous n'avons pas de signes particuliers pour tous les sons; les uns sont représentés par plusieurs lettres, comme *eu, ou, an, in,*

on, un, ch, gn, ill; d'autres sont distingués par un accent, comme *é, ê.*

37. — L'alphabet le plus complet serait celui qui renfermerait autant de signes simples qu'il serait nécessaire pour représenter toutes les inflexions de la voix humaine, c'est-à-dire tous les sons et toutes les articulations que l'on trouve dans les langues des différents peuples.

L'alphabet des Grecs et celui des Russes sont les plus complets; celui des Latins, et celui des Français qui en est dérivé, sont très imparfaits, soit à cause du manque de signes pour plusieurs sons, soit parce qu'ils renferment des lettres inutiles qui forment double emploi. On a calculé qu'il faudrait vingt-et-un signes seulement pour représenter toutes les nuances de son des voyelles.

38. — Il y a cette différence entre les sons et les lettres, que les sons appartiennent au langage parlé, et les lettres au langage écrit; d'où il suit que lorsqu'on prononce, par exemple, *a*, c'est un son qui sort de la bouche et non une lettre. Les sons purs du langage parlé correspondent aux voyelles du langage écrit, et les articulations aux consonnes. Dans le mot *chapeau*, par exemple, il y a deux sons purs : *a, eau*, et quatre voyelles : *a, e, a, u*. Il y a deux articulations : *ch, p*, et trois consonnes : *c, h, p*.

§ VI. — Classification des consonnes.

39. — On divise les consonnes d'après la disposition ou le mouvement de l'organe qui sert plus particulièrement à les articuler; on les classe donc en *labiales, dentales, palatales, gutturales, sifflantes, liquides, mouillées* et *identiques*.

40. — Les *labiales* sont les consonnes qui se prononcent particulièrement au moyen des lèvres; ce sont : *b, p, f, v, m.*

41. — Les *dentales* sont celles qui se prononcent en appuyant la langue contre les dents; ce sont : *d, t.*

42. — Les *palatales* se prononcent en appuyant la langue contre le palais; ce sont : *r, l, n.*

43. — Les *gutturales* se prononcent particulièrement du gosier; ce sont : *c (dur), g (dur), h (aspirée), k, q.*

44. — Les *sifflantes* sont les consonnes qui se prononcent par une sorte de sifflement; ce sont : *s, z, j, ch.*

45. — Les *liquides* sont celles qui, jointes à une autre consonne, sont très coulantes, et peuvent former, avec cette autre consonne, une sorte d'articulation double; ce sont : *l, r, p, t, c (dur)*, comme dans *cl, pl, cr, pr, tr.*

46. — Les articulations *mouillées* sont celles qui font entendre le son d'un *i* en les prononçant; ce sont : *ill, gn*, qu'on appelle *l* et *n* mouillées.

47. — Les *identiques* sont les consonnes qui ont à peu près le

même son, et ne diffèrent que parce que l'une s'articule par une inflexion plus dure que l'autre; ce sont : *b* et *p*, *d* et *t*, *f* et *v*, *g* (dur) et *q*, *s* et *z*, *ch* et *j*.

Remarque. Il y a des peuples qui ont de la peine à faire cette distinction; ce sont surtout les Allemands qui prononcent souvent *che feux* tire au lieu de *je veux dire*. Les Espagnols confondent le *b* et le *v* quoique ce ne soient pas deux identiques; c'est pour quoi ils disent souvent *j'ai vu* pour *j'ai bu* et réciproquement.

§ VII. — Des syllabes.

48. — On appelle *syllabe* une ou plusieurs lettres qui se prononcent ensemble par une seule émission de voix.

Les sons purs peuvent, à eux seuls, former des syllabes; les articulations ne peuvent en former qu'étant jointes aux sons purs.

49. — On appelle *monosyllabes* les mots qui n'ont qu'une syllabe; *dissyllabes* ceux qui en ont deux; *trissyllabes* ceux qui en ont trois; *polysyllabes* ceux qui en ont plusieurs, quel qu'en soit le nombre.

50. — Les mots *monosyllabe*, *dissyllabe*, etc., sont formés de deux mots grecs; *monos* seul, *dis* deux fois, *treis* trois, *polus* plusieurs, et de *sullabé* syllabe.

Remarque. Tous les mots qui commencent par la particule *poly*, renferment une idée de pluralité, comme *polygone* (plusieurs angles); *polygamie* (plusieurs femmes); tous ceux qui commencent par *mono* renferment l'idée d'une chose unique comme *monotone* (un seul ton); *monologue* (un seul discours); *monocorde* (une seule corde).

51. — Quand un mot renferme une double consonne, la division des syllabes se trouve entre les deux consonnes, comme dans : *pois-son*, *tris-syl-la-be*.

§ VIII. — Des Diphthongues.

52. — Une *diphthongue* est une réunion de deux sons qui se prononcent distinctement, quoique d'une seule émission de voix, et ne forment qu'une seule syllabe. (Du grec *dis* deux fois, et *phthogga* son) Les principales diphthongues sont : *ia*, *ie*, *io*, *iu*, *ui*, *ai*, *ieu*, *oui*, *oi*, *oin*, etc.

53. — Dans la diphthongue du mot *BIEN*, on entend distinctement les sons *i-eu*; dans celle de *BIEN*, *i-en*; dans celle de *FOIS*, *ou-in*; dans celle de *LOI*, *o-a*; dans *oui*, *ou-i*.

Ain ne forme pas une diphthongue parce qu'il n'y a pas deux sons distincts.

Dans *action* il n'y a pas de diphthongue parce que les deux sons appartiennent à deux syllabes différentes, et ne sont pas, par

conséquent, prononcés par une seule émission de voix : *ac-ti-on*.

54. — L'essence de la *diphthongue* consiste en deux points : 1° qu'il n'y ait pas sensiblement deux mouvements successifs dans les organes de la parole; 2° que l'oreille entende distinctement le son de deux voyelles par une seule émission de voix.

Remarque. La distinction des diphthongues propres est souvent assez difficile, et exige une certaine justesse d'oreille; surtout dans les mots qui n'ont entre eux que peu de différence, comme *bien* et *lien* (bien, li-en).

§ IX. — Des signes orthographiques (1).

55. — On appelle *signes orthographiques* certains signes indépendants des lettres, qui servent à distinguer les inflexions de la voix ou la division des mots et des phrases.

56. — Les signes orthographiques sont : les accents, le tréma, l'apostrophe, la cédille, le trait d'union, le tiret, la parenthèse, les guillemets, les points de suspension, les signes de ponctuation. On peut y ajouter les lettres euphoniques (2) et les signes prosodiques.

57. — Les *accents* sont des signes que l'on met sur certaines voyelles, soit pour en faire connaître la prononciation, soit pour distinguer le sens de deux mots qui s'écrivent de même. Les accents sont : l'accent aigu (´), l'accent grave (`) et l'accent circonflexe (ˆ).

58. — Le *tréma* est un signe formé de deux points que l'on met sur certaines voyelles pour les faire prononcer séparément de celle qui précède, comme dans *Saïï*.

59. — L'*apostrophe* est un signe qui marque l'élosion d'un *e*, d'un *a* ou d'un *i* pour éviter la rencontre de deux voyelles.

Remarque. Le mot *s'il* est le seul où l'*i* soit remplacé par une apostrophe.

60. — La *cédille* est un signe que l'on place sous le *c* pour en adoucir la prononciation avant *a*, *o*, *u*; comme dans *leçon*, *façade*, *reçu*.

61. — Le *trait d'union* est un signe formé d'un petit trait qui sert à unir certains mots, comme dans *arc-en-ciel*.

62. — Le *tiret* est un signe qui sert, dans un dialogue, à indiquer le changement d'interlocuteur pour éviter de répéter les mots *dit-il*, *répondit-il*. Exemple :

(1) Pour l'emploi des signes orthographiques, voyez le chapitre spécial dans la deuxième partie.

(2) Si l'on ne met pas les lettres euphoniques au rang des signes orthographiques, nous ne voyons pas où l'on pourrait logiquement les placer.

*Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né?
Reprit l'agneau; je tette encor ma mère.*

— *Si ce n'est toi, c'est donc ton frère?
— Je n'en ai point. — C'est donc quelqu'un des tiens.*

63. — La *parenthèse* () est un signe qui sert à renfermer certains mots ou certaines parties de phrases, que l'on peut retrancher sans nuire au sens, mais qui servent à l'éclaircir.

64. — Les *guillemets* (») sont des signes qui servent à distinguer du reste du discours un passage que l'on cite. On les met quelquefois au commencement de chaque ligne, d'autres fois seulement au commencement et à la fin de la citation.

65. — Les *points de suspension* sont plusieurs points placés à la suite d'un discours pour montrer qu'il n'est pas achevé. Exemple : *Qu'il lui rende... à ces mots ce héros expiré*, etc. (Racine).

66. — Les *signes de ponctuation* sont des signes qui servent à marquer la distinction du sens dans les phrases et les repos dans la lecture. Ce sont : la virgule (,), le point (.), le point et virgule (;), les deux points (:), le point d'interrogation (?), et le point d'exclamation (!).

67. — Les *lettres euphoniques* sont des lettres employées dans certains cas pour rendre la prononciation plus douce et plus coulante, et le plus souvent pour éviter les *hiatus*, c'est-à-dire le désagréable produit par deux voyelles, comme le *t* dans *va-t-il*, le *l* dans *si l'on vient*, le *e* dans *mangeons, pigeon*.

68. — Les *signes prosodiques* sont des signes qui servent à marquer les syllabes longues et les brèves. On n'en fait point usage dans l'orthographe usuelle. Ce sont : - pour les longues, et ° pour les brèves. Exemple :

Dōis-jē oubliē Hēctōr privé de fūnērāillēs.

CHAPITRE II.

DE LA GRAMMAIRE.

Définitions générales.

69. — La *Grammaire* est l'art de parler et d'écrire correctement. (Académie).

Autres définitions. La Grammaire est une science qui nous enseigne à exprimer nos pensées au moyen de la parole ou de l'écriture, conformément au meilleur usage; c'est la science des rapports des mots et de leur construction. — La Grammaire est la science du langage écrit et parlé. — La Grammaire est l'étude d'une

langue sous le rapport de la nature, de l'orthographe et de la construction des mots. — La Grammaire est l'art d'exprimer ses pensées par la parole et l'écriture, conformément à l'usage reçu et aux règles établies.

70. — Chez les anciens, le mot *grammaire* avait un sens plus étendu; elle comprenait la *grammaire proprement dite*, la *logique*, la *rhétorique* et la *poésie*.

71. — Le mot *grammaire* vient du latin *grammatica*, dérivé du grec *grammatiké*. Ce dernier mot vient de *gramma* (lettre), dont la racine est *graphô*, j'écris.

72. — *Parler*, c'est exprimer des pensées et des sentiments au moyen de la parole. *Ecrire*, c'est les exprimer au moyen de l'écriture.

73. — Parler et écrire correctement, c'est parler et écrire conformément aux usages reçus et aux règles de la grammaire.

74. — La grammaire est-elle un art ou une science? — La grammaire est un art si on la considère comme la pratique des principes d'une langue; c'est une science, quand on l'envisage sous le point de vue philosophique, c'est-à-dire lorsque les principes sont l'objet de considérations générales d'un ordre élevé.

75. — On distingue deux sortes de grammaires : la *grammaire générale* et la *grammaire particulière*.

76. — La *Grammaire générale* est celle qui traite des principes communs à toutes les langues. Ainsi, par exemple, la distinction des genres, des nombres, des principales espèces de mots, des principaux temps appartient à la grammaire générale, parce que, dans toutes les langues, on fait ces distinctions.

77. — La *Grammaire particulière* est celle qui traite des principes particuliers d'une langue. Ainsi, la manière de marquer le pluriel en français est un principe de grammaire particulière, parce que cette manière n'est pas la même dans toutes les langues.

78. — Pour parler et pour écrire correctement une langue, il faut en connaître les principes fondamentaux et les différentes acceptions des mots et des phrases.

79. — On divise ordinairement la grammaire en trois parties : La *lexicologie*, la *lexicographie* ou *orthographe* (1), et la *syntaxe* ou *orthologie*. Quelques grammairiens y ajoutent deux autres parties : la *prononciation* ou *orthophonie* et la *ponctuation*; mais ces deux parties peuvent rentrer dans l'orthographe, attendu que la prononciation dépend en général de la manière d'écrire les mots, et que l'emploi des signes de ponctuation fait partie de l'emploi des signes orthographiques.

(1) Il serait peut-être mieux de dire *orthographie*, comme on dit *cosmographie*, *géographie*; mais le mot *orthographie* a une autre acception en français; il se dit du profil ou de la coupe perpendiculaire d'une fortification, ou bien d'un dessin représentant, sans perspective, la façade d'un bâtiment.

80. — LA LEXICOLOGIE est la partie de la grammaire qui traite de la nature des mots, de leurs éléments, de leurs fonctions dans le discours et de leur classification.

81. — Le mot *lexicologie* est formé de deux mots grecs : *lexicon* mot, et *logos* discours ; il signifie, par conséquent, *discours ou dissertation sur les mots*.

82. — LA LEXICOGRAPHIE ou *orthographe*, est la partie de la grammaire qui traite de la manière d'écrire les mots.

83. — *Lexicographie* vient du grec *lexicon* mot, et de *graphô* j'écris ; c'est-à-dire manière d'écrire les mots.

Orthographe vient du grec *orthos* correct, et de *graphô* j'écris ; c'est-à-dire l'art d'écrire correctement.

84. — LA SYNTAXE ou *orthologie* est la partie de la grammaire qui traite de l'emploi et de l'arrangement des mots, et de la construction des phrases.

85. — *Syntaxe* vient du grec *suntaxis*, construction ; de *syn* ou *sun* avec, et de *tassô* j'arrange.

Orthologie vient aussi du grec *orthos* correct, et de *logos* discours ; c'est-à-dire discours correct ou conforme aux principes.

86. — Quelques grammairiens classent ainsi les différentes matières de la grammaire :

1^{re} PARTIE, la lecture, comprenant la connaissance des lettres, des signes et de la prononciation ;

2^e PARTIE, la classification des mots ;

3^e PARTIE, l'orthographe des mots.

4^e PARTIE, la concordance et l'emploi des mots.

87. — Les principes de la grammaire ne sont point de convention ; c'est-à-dire que la langue n'a point été faite d'après la grammaire, mais la grammaire d'après la langue. Les principes ont été établis d'après l'usage le plus répandu et d'après les ouvrages des meilleurs écrivains.

CHAPITRE III.

DES PARTIES DU DISCOURS.

88. — On appelle *parties du discours* les différentes espèces de mots qui existent dans la langue ; autrement dit : les différentes classes dans lesquelles on peut ranger tous les mots d'une langue.

89. — On compte ordinairement dix parties du discours qui sont : les noms ou *substantifs*, les articles, les adjectifs, les pronoms,

les verbes, les participes, les adverbes, les prépositions, les conjonctions et les interjections.

La plupart des grammairiens modernes faisant rentrer les articles dans la classe des adjectifs, et les participes dans celles des verbes et des adjectifs, les réduisent à huit qu'ils rangent dans l'ordre suivant : les *substantifs*, les *pronoms*, les *adjectifs*, les *verbes*, les *adverbes*, les *prépositions*, les *conjonctions* et les *interjections* (1).

90. — On appelle *mots variables* ceux dont la terminaison peut varier, comme *chanter*, *je chante*, *je chantais*, et *invariables* ceux qui ne changent jamais, comme *pour*, *avec*, *et*.

91. — Selon l'ancienne classification il y a six espèces de mots variables, qui sont : les *substantifs*, les *articles*, les *adjectifs*, les *pronoms*, les *verbes* et les *participes* ; et il y a quatre espèces de mots invariables : les *adverbes*, les *prépositions*, les *conjonctions* et les *interjections*. Selon la nouvelle classification, il n'y a que quatre espèces de mots variables : les *substantifs*, les *adjectifs*, les *pronoms* et les *verbes*.

CHAPITRE IV.

DES NOMS OU SUBSTANTIFS.

92. — Le *substantif* ou *nom* représente un être ou un objet quelconque, soit qu'il existe dans la nature, comme *ciel*, *arbre*, *enfant*, soit qu'il n'ait d'existence que dans notre imagination, comme *espérance*, *perfection*, *bonheur*.

Autres définitions. Les *substantifs* sont des mots qui servent à nommer des personnes ou des choses.

Le *substantif* est le nom donné à une *substance*, à un être quelconque, animé ou inanimé, corporel ou incorporel.

Le *substantif* désigne un être réel ou imaginaire.

Le *substantif* est un mot qui sert à désigner un être animé ou inanimé, réel ou abstrait.

(1) On pourrait encore abrégér le nombre des parties du discours. Le *pronom* tient la place du nom et en a la même signification ; l'*adverbe* n'est qu'une préposition avec un *substantif* (*sagement*, c'est-à-dire *avec sagesse*) ; l'*interjection* n'est tantôt qu'une répétition énergique, tantôt c'est une proposition elliptique. Il ne resterait donc que cinq parties du discours : les *noms*, les *adjectifs*, les *verbes*, les *prépositions* et les *conjonctions*. Quelques grammairiens n'admettent même que trois espèces de mots : les signes de substance, les signes de modification, les signes de rapport. D'autres vont encore plus loin, ils ne distinguent que des substances et des modifications. D'autres enfin ne voient dans les mots que des modifications.

93. — Le mot *substantif* vient de *substance*, parce qu'il désigne des êtres ou des substances.

94. — Il y a deux espèces de substantifs : le substantif ou nom propre, et le substantif ou nom commun.

95. — Le substantif ou nom propre est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose.

Autres définitions. Le substantif ou nom propre est celui qui sert à désigner un être en particulier, comme *Paris, Jean, la France.*

Le substantif propre ne convient qu'à un individu d'une classe, ou à un être unique et seul de son espèce, comme *Turenne, Paris, le Soleil, la Lune*; il est individuel; son étendue est aussi restreinte que possible.

96. — Les substantifs communs sont ceux qui conviennent à tous les individus ou à tous les objets de la même espèce.

Autre. Le substantif commun convient à chaque individu d'une classe, à toutes les choses de même nature. Il est générique ou spécifique; son étendue est plus ou moins restreinte.

97. — Il y a cette différence entre le nom propre et le nom commun, que l'un est le nom d'un individu et l'autre le nom d'une espèce.

98. — Certains substantifs propres peuvent quelquefois devenir substantifs communs quand ils sont employés pour désigner, non un individu en particulier, mais tous ceux qui lui ressemblent. Exemple : *Les Corneilles et les Boileaux sont rares*; on veut parler de tous les individus qui ressemblent à *Corneille* et à *Boileau*.

99. — Parmi les substantifs communs on distingue : les noms collectifs, divisés en collectifs généraux et collectifs partitifs, les substantifs composés, les substantifs accidentels, les substantifs abstraits, les substantifs physiques ou concrets. Quelques grammairiens y ajoutent les *substantifs indéfinis*.

100. — Les *substantifs collectifs* sont ceux qui, quoique au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs individus, comme *foule, armée, troupe, multitude, quantité, la plupart.*

Les collectifs généraux représentent une collection entière, comme *LA FOULE des humains est vouée au malheur.* Les collectifs partitifs représentent une collection partielle, comme *UNE FOULE de pauvres reçoivent des secours.*

101. — Le même mot peut être collectif général ou partitif selon le sens. On reconnaît qu'il est collectif général ou partitif selon qu'il embrasse la totalité ou une partie des individus exprimés par le substantif suivant. Exemple : *l'armée des Russes, une armée de Russes*; dans le premier cas *armée* est collectif général, et dans le second collectif partitif.

102. — Les *substantifs composés* sont ceux qui sont formés de

plusieurs mots équivalant à un seul, comme *arc-en-ciel, passe-partout.*

103. — Les *substantifs accidentels* sont les mots qui, n'étant point substantifs de leur nature, sont accidentellement employés comme substantifs; tels sont : *le rouge, l'utile, le boire.*

104. — Les *substantifs physiques* ou *concrets* sont ceux qui expriment des êtres réels qui peuvent tomber sous les sens, comme *cheval, maison.*

105. — Les *substantifs abstraits* sont ceux qui expriment des êtres qui n'existent que dans notre esprit, comme *la vertu.* Les substantifs abstraits sont très nombreux, parce qu'il y a beaucoup d'êtres qui n'existent point matériellement. Pour comprendre la nature du substantif abstrait on peut dire que c'est une qualité personnifiée. Ainsi *la vertu, la bonté, la méchanceté, etc.*, sont des personnifications des qualités *vertueux, bon, méchant.*

106. — Les *substantifs indéfinis* sont les mots généralement appelés *pronoms indéfinis*, tels que *on, quiconque, chacun, etc.*

CHAPITRE V.

DES NOMBRES ET DES GENRES.

107. — On distingue trois propriétés dans les substantifs : 1^o l'étendue, qui fait connaître s'il est propre ou commun; 2^o le nombre; 3^o le genre.

108. — Le nombre, en grammaire, est la propriété qu'ont les substantifs de représenter l'unité ou la pluralité.

109. — Il y a, en français, deux nombres : le *singulier* quand on parle d'un seul être, et le *pluriel* quand on parle de plusieurs êtres.

110. — Les mots qui annoncent le singulier sont : *le, la, du, au, un, une, ce, celle, mon, ma, ton, ta, son, sa, notre, votre, leur.* Ceux qui annoncent le pluriel sont : *les, des, aux, ces, mes, tes, ses, nos, vos, leurs.*

111. — Il y a des substantifs qui ne s'emploient pas au pluriel, comme *la faim, la patience*, et d'autres qui ne s'emploient pas au singulier, comme *les entrailles, les funérailles.*

112. — Il existe dans certaines langues, comme en grec et en

sanscrit, un troisième nombre appelé *duel*; il est employé quand le substantif ou le pronom désigne deux objets. Dans ces langues, pour qu'il y ait pluralité, il faut plus de deux objets.

113. — Le genre est la propriété qu'ont les substantifs de représenter la distinction des sexes.

Autre. Le genre est une propriété qu'a le substantif de désigner le sexe réel ou conventionnel des êtres.

114. — Il y a, en français, deux genres: le masculin et le féminin. Le masculin est le genre des êtres mâles, et le féminin est celui des êtres femelles. Quant aux êtres inanimés, comme ils ne sont ni mâles ni femelles, ils sont masculins ou féminins selon le genre que l'usage leur a assigné.

115. — On reconnaît qu'un substantif est masculin ou féminin selon qu'il peut être précédé de *le* ou *la*, *un* ou *une*.

116. — Dans beaucoup de langues il existe un troisième genre appelé *neutre*. Le mot *neutre* veut dire qui n'est ni l'un ni l'autre. C'est celui qu'il serait le plus rationnel de donner aux êtres inanimés, ainsi que cela a lieu dans la langue anglaise.

CHAPITRE VI.

DES ARTICLES (1).

117. — Les articles sont des mots que l'on place avant (2) les substantifs pour en déterminer la signification, et qui servent en même temps pour la plupart à en faire connaître le genre et le nombre.

Autres définitions. L'article est celle des parties du discours qui précède ordinairement les substantifs (Académie).

L'article est un mot dont la fonction est de précéder les substantifs communs (3) pour annoncer qu'ils sont employés dans un sens déterminé.

(1) Voyez n° 118 pour la nouvelle classification des articles.

(2) Nous croyons qu'il est plus correct de dire dans ce cas, et dans les cas analogues, *avant* le substantif au lieu de *devant* le substantif, attendu que *devant* est l'opposé de *derrière*, et *avant* l'opposé de *après*; or, en parlant du mot qui suit le substantif, on dit qu'il est placé *après* en non *derrière*.

(3) Beaucoup de noms propres prennent l'article, tels que les noms de contrées, de rivières, de montagnes, de peuples, etc. Mais il est à remarquer que dans ce cas il y a toujours un nom commun sous-entendu; ainsi *la Seine* est pour *la rivière appelée Seine*.

118. — La plupart des grammairiens modernes rangent les articles parmi les adjectifs, et ne font qu'une même classe de tous les mots qui modifient les substantifs.

119. — Déterminer c'est préciser l'objet dont on parle, et l'employer dans une acception plus restreinte. Exemple: dans *prendre place*, le mot *place* est pris dans un sens général et indéterminé; dans *prendre la place*, *une place*, *sa place*, *cette place*, etc., il est pris dans un sens restreint et déterminé.

120. — Un substantif est pris dans un sens déterminé quand il désigne une espèce, un genre ou un individu, comme *les chevaux*, *les chevaux arabes*, *un cheval*. Il est pris dans un sens indéterminé quand il ne désigne ni un genre, ni une espèce, ni un individu, comme dans *monter à cheval*.

121. — Les mots qui peuvent déterminer les substantifs sont les articles et les adjectifs.

122. — Les articles se placent avant les substantifs et avant tous les mots pris substantivement; d'où il résulte qu'on reconnaît mécaniquement qu'un mot est substantif quand il est précédé ou peut être précédé d'un article.

L'article pris isolément n'exprimant rien par lui-même, ne peut jamais être employé seul.

123. — On distingue quatre espèces d'articles: 1° les articles simples définis; 2° les articles composés ou contractés; 3° les articles partitifs; 4° les articles indéfinis (1).

124. — Les articles simples définis sont: le pour le masculin singulier, la pour le féminin singulier, et les pour le pluriel des deux genres.

125. — Avant une voyelle ou une *h* muette les articles *le* et *la* perdent la voyelle finale que l'on remplace par une apostrophe, comme dans *l'arbre*, *l'étoile*, *l'homme*, *l'histoire* qui sont mis pour *le arbre*, *la étoile*, *le homme*, *la histoire*. Ce retranchement s'appelle *élision*. *Elider* veut dire *retrancher*.

126. — Les articles contractés sont ceux qui sont formés des prépositions *à* et *de* et des articles *le*, *les*, réunis en un seul mot. Ce

(1) Si l'on admet une classe particulière pour les articles, ce qui du reste est conforme à l'usage adopté dans toutes les langues qui ont cette espèce de mots, il serait rationnel d'y comprendre la plupart des adjectifs déterminatifs. En effet, comme les articles, ils annoncent et déterminent le substantif, et le précèdent toujours; ils sont de plus soumis à toutes les règles de syntaxe qui régissent l'emploi, la répétition et la suppression de ces mots. Il ne faut en excepter que les nombres ordinaires et quelques adjectifs indéfinis qui sont de véritables adjectifs qualificatifs. On aurait alors sept espèces d'articles: les articles définis, les articles indéfinis, les articles contractés, les articles partitifs, les articles démonstratifs, les articles possessifs et les articles numériques. On ne comprendrait ainsi dans la classe des adjectifs que les mots qui marquent la qualité ou la manière d'être des substantifs; c'est-à-dire les adjectifs qualificatifs.

sont : *du pour de le, des pour de les, au pour à le, aux pour à les.*

Contracté veut dire *resserré, joint à.*

427. — La contraction n'a lieu qu'avec les articles *le, les* avant les substantifs masculins singuliers commençant par une consonne ou une *h* aspirée, et avant tous les substantifs pluriels sans exception. Elle n'a jamais lieu avant les substantifs féminins singuliers, ni avant une voyelle ou une *h* muette.

428. — D'après ce qui précède on voit que l'article simple défini est sujet à deux changements : l'élosion et la contraction.

429. — Les articles *partitifs* sont des articles composés qui servent à exprimer une portion de la chose dont on parle ; ce sont : *du, de la, des*, comme dans : *je mange du pain, de la soupe, des poires.*

430. — Les articles *indéfinis* sont : *un, une, des.*

431. — Le mot *un* n'est pas toujours article indéfini ; il est adjectif numéral quand il sert à compter et à marquer positivement la quantité de *une unité*, comme dans *cela coûte un sou*. Il est article indéfini quand il ne sert pas à compter, et dans ce cas il a pour pluriel *des*, comme dans *une pomme est un fruit*, qui fait au pluriel : *des pommes sont des fruits.*

432. — Le mot *des* n'est pas toujours une contraction de *de les*. *Des* est une contraction de *de les* quand il est le pluriel de *du* ou de *la*, comme dans *la force des lions* qui fait au singulier *la force du lion*. Quand il est le pluriel de *un* c'est un article indéfini et non une contraction, comme dans *des pommes sont des fruits*, dont le singulier est *une pomme est un fruit* et non *de la pomme est du fruit* (1).

CHAPITRE VII.

DES ADJECTIFS.

§ I. — Nature des adjectifs.

433. — Les adjectifs sont des mots qui expriment les qualités des substantifs, les différentes manières d'être sous lesquelles nous les considérons.

(1) Nous croyons très important d'habituer les élèves à faire ces diverses distinctions. Si elles ne sont pas marquées en français par une forme particulière, elles n'en existent pas moins quant au sens, et sont, dans beaucoup de langues,

Autres définitions. Les adjectifs sont des mots qui modifient les substantifs en les qualifiant ou en les déterminant.

Les adjectifs sont les mots que l'on ajoute aux substantifs pour les qualifier et les modifier (Académie)

434. — Le mot *adjectif* vient du latin *adjectivus*, fait de la préposition *ad* à, vers, et de *jungere* joindre. Il signifie *qui est joint à.*

435. — On entend par *modifier*, faire éprouver un changement partiel dans la manière d'être d'une chose. Quand on dit *maison*, l'idée est générale ; dans *belle maison*, l'idée principale est toujours la même, mais elle n'est plus générale ; elle a été modifiée par le mot *belle*.

436. — *Modifier* et *changer* sont deux choses différentes ; dans le changement l'objet a été remplacé par un autre ; dans la modification il subsiste toujours ; le changement n'est que partiel.

437. — On reconnaît mécaniquement qu'un mot est adjectif, quand on peut y ajouter les mots *personne* ou *chose*, attendu que tout mot qui est adjectif peut être joint à un substantif pour le modifier ou le déterminer.

438. — L'adjectif n'a par lui-même ni genre ni nombre ; mais il prend le genre et le nombre du substantif auquel il se rapporte pour mieux marquer son rapport avec ce substantif.

439. — On distingue deux espèces principales d'adjectifs : les adjectifs qualificatifs et les adjectifs déterminatifs.

§ II. — Adjectifs qualificatifs.

440. — Les adjectifs qualificatifs sont ceux qui modifient le substantif en y ajoutant l'idée d'une qualité bonne ou mauvaise, comme dans *bon pain, mauvais vin, petite fille*.

Parmi les adjectifs qualificatifs on distingue les adjectifs qualificatifs proprement dits, et les adjectifs verbaux ou participes adjectifs. Quelques grammairiens y ajoutent les adjectifs composés.

441. — On appelle adjectifs verbaux ou participes adjectifs, les adjectifs qualificatifs qui dérivent d'un verbe, comme dans *des enfants caressants, ces enfants sont aimés* ; *caressant* vient du verbe *caresser*, *aimés* vient du verbe *aimer*. Ils sont aussi appelés parti-

caractérisées par des mots différents que les élèves sont exposés à confondre en traduisant, faute d'avoir été habitués à saisir ces nuances en français. En anglais, par exemple, les différentes acceptions du mot *un* sont parfaitement marquées par les mots *one, a* ou *an* que l'on ne peut confondre sans faire une faute grossière ; celles du mot *des* le sont par les mots *of the, from the, some* et *any*.

sont : *du pour de le, des pour de les, au pour à le, aux pour à les.*

Contracté veut dire *resserré, joint à.*

427. — La contraction n'a lieu qu'avec les articles *le, les* avant les substantifs masculins singuliers commençant par une consonne ou une *h* aspirée, et avant tous les substantifs pluriels sans exception. Elle n'a jamais lieu avant les substantifs féminins singuliers, ni avant une voyelle ou une *h* muette.

428. — D'après ce qui précède on voit que l'article simple défini est sujet à deux changements : l'élosion et la contraction.

429. — Les articles *partitifs* sont des articles composés qui servent à exprimer une portion de la chose dont on parle ; ce sont : *du, de la, des*, comme dans : *je mange du pain, de la soupe, des poires.*

430. — Les articles *indéfinis* sont : *un, une, des.*

431. — Le mot *un* n'est pas toujours article indéfini ; il est adjectif numéral quand il sert à compter et à marquer positivement la quantité de *une unité*, comme dans *cela coûte un sou*. Il est article indéfini quand il ne sert pas à compter, et dans ce cas il a pour pluriel *des*, comme dans *une pomme est un fruit*, qui fait au pluriel : *des pommes sont des fruits.*

432. — Le mot *des* n'est pas toujours une contraction de *de les*. *Des* est une contraction de *de les* quand il est le pluriel de *du* ou de *la*, comme dans *la force des lions* qui fait au singulier *la force du lion*. Quand il est le pluriel de *un* c'est un article indéfini et non une contraction, comme dans *des pommes sont des fruits*, dont le singulier est *une pomme est un fruit* et non *de la pomme est du fruit* (1).

CHAPITRE VII.

DES ADJECTIFS.

§ I. — Nature des adjectifs.

433. — Les adjectifs sont des mots qui expriment les qualités des substantifs, les différentes manières d'être sous lesquelles nous les considérons.

(1) Nous croyons très important d'habituer les élèves à faire ces diverses distinctions. Si elles ne sont pas marquées en français par une forme particulière, elles n'en existent pas moins quant au sens, et sont, dans beaucoup de langues,

Autres définitions. Les adjectifs sont des mots qui modifient les substantifs en les qualifiant ou en les déterminant.

Les adjectifs sont les mots que l'on ajoute aux substantifs pour les qualifier et les modifier (Académie)

434. — Le mot *adjectif* vient du latin *adjectivus*, fait de la préposition *ad* à, vers, et de *jungere* joindre. Il signifie *qui est joint à.*

435. — On entend par *modifier*, faire éprouver un changement partiel dans la manière d'être d'une chose. Quand on dit *maison*, l'idée est générale ; dans *belle maison*, l'idée principale est toujours la même, mais elle n'est plus générale ; elle a été modifiée par le mot *belle*.

436. — *Modifier* et *changer* sont deux choses différentes ; dans le changement l'objet a été remplacé par un autre ; dans la modification il subsiste toujours ; le changement n'est que partiel.

437. — On reconnaît mécaniquement qu'un mot est adjectif, quand on peut y ajouter les mots *personne* ou *chose*, attendu que tout mot qui est adjectif peut être joint à un substantif pour le modifier ou le déterminer.

438. — L'adjectif n'a par lui-même ni genre ni nombre ; mais il prend le genre et le nombre du substantif auquel il se rapporte pour mieux marquer son rapport avec ce substantif.

439. — On distingue deux espèces principales d'adjectifs : les adjectifs qualificatifs et les adjectifs déterminatifs.

§ II. — Adjectifs qualificatifs.

440. — Les adjectifs qualificatifs sont ceux qui modifient le substantif en y ajoutant l'idée d'une qualité bonne ou mauvaise, comme dans *bon pain, mauvais vin, petite fille*.

Parmi les adjectifs qualificatifs on distingue les adjectifs qualificatifs proprement dits, et les adjectifs verbaux ou participes adjectifs. Quelques grammairiens y ajoutent les adjectifs composés.

441. — On appelle adjectifs verbaux ou participes adjectifs, les adjectifs qualificatifs qui dérivent d'un verbe, comme dans *des enfants caressants, ces enfants sont aimés* ; *caressant* vient du verbe *caresser*, *aimés* vient du verbe *aimer*. Ils sont aussi appelés parti-

caractérisées par des mots différents que les élèves sont exposés à confondre en traduisant, faute d'avoir été habitués à saisir ces nuances en français. En anglais, par exemple, les différentes acceptions du mot *un* sont parfaitement marquées par les mots *one, a* ou *an* que l'on ne peut confondre sans faire une faute grossière ; celles du mot *des* le sont par les mots *of the, from the, some* et *any*.

cipes adjectifs, parce que ce sont des participes qui sont employés adjectivement.

142. Les adjectifs composés sont des adjectifs formés de deux mots, comme *vert-foncé*, *rouge-cerise*, *aigre-doux*.

143. — Les adjectifs sont quelquefois employés comme substantifs, comme dans *les menteurs*, *les malheureux*, *un pauvre*, *le rouge*, *le noir*. Dans ce cas, il y a toujours un substantif sous-entendu: *les méchants*, c'est-à-dire *les hommes méchants*; *le rouge*, c'est-à-dire *la couleur rouge*.

144. — Les substantifs peuvent aussi quelquefois remplir les fonctions d'adjectifs, lorsqu'ils expriment des qualités ou des manières d'être d'un autre substantif; dans ce cas ils ne sont précédés d'aucun article, ni d'aucun adjectif déterminatif. Exemples: David était *beige* et il devint *roi*. Il faut être *homme*. Il est plus *poète* que je ne le croyais.

§ III. — Adjectifs déterminatifs.

145. — La fonction des adjectifs déterminatifs est de déterminer la signification du substantif à l'aide d'une idée qu'ils y ajoutent. Ils se placent toujours avant le substantif.

146. — On compte ordinairement quatre espèces d'adjectifs déterminatifs: les adjectifs numériques, les adjectifs démonstratifs, les adjectifs possessifs et les adjectifs indéfinis. Quelques grammairiens y ajoutent les articles et suppriment la classe des adjectifs indéfinis qu'ils font rentrer dans celles des adjectifs numériques et des adjectifs qualificatifs (n^{os} 118, 149, 160).

147. — On appelle aussi *déterminatifs contractés*, les articles contractés *du*, *dès*, *au*, *aux*.

§ IV. — Adjectifs numériques.

148. — Les adjectifs numériques sont ceux qui déterminent le substantif en y ajoutant une idée de nombre.

149. — Il y a deux espèces d'adjectifs numériques: les nombres cardinaux et les nombres ordinaux. Quelques grammairiens y ajoutent les adjectifs numériques indéterminés qui comprennent les articles et la plupart des adjectifs indéfinis (Voy. n^o 160).

150. — Les nombres cardinaux sont ceux qui marquent une certaine quantité d'unités, comme *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc.

151. — Les nombres ordinaux sont ceux qui marquent l'ordre et le rang, comme *premier*, *second*, etc.

152. — Il est à remarquer que le mot *un* peut être adjectif numéral cardinal ou article indéfini, selon le sens. Dans ce dernier cas on pourrait aussi l'appeler adjectif numéral indéfini. (Voy. n^{os} 131, 132 et la note).

§ V. — Adjectifs démonstratifs.

153. — Les adjectifs démonstratifs sont ceux qui déterminent les substantifs en y ajoutant une idée de démonstration ou d'indication. Ce sont: *ce*, *cet*, pour le masculin singulier, *cette* pour le féminin singulier, et *ces* pour le pluriel des deux genres.

154. — On emploie *ce* quand le substantif suivant commence par une consonne, et *cet* quand il commence par une voyelle ou une *h* muette. Exemple: *ce livre*, *cet arbre*, *cet homme*.

155. — Autrefois on plaçait les adjectifs démonstratifs parmi les pronoms démonstratifs.

§ VI. — Adjectifs possessifs.

156. — Les adjectifs possessifs sont ceux qui déterminent les substantifs en y ajoutant une idée de possession. Ce sont:

Pour le masculin singulier, *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*;

Pour le féminin singulier, *ma*, *ta*, *sa*, *notre*, *votre*, *leur*;

Pour le pluriel des deux genres, *mes*, *tes*, *ses*, *nos*, *vos*, *leurs*.

157. — *Mon*, *ton*, *son* indiquent qu'il n'y a qu'un seul possesseur et un seul objet possédé, comme dans *mon livre*; *mes*, *tes*, *ses* qu'il y a un seul possesseur et plusieurs objets possédés, comme dans *mes livres*; *notre*, *votre*, *leur* qu'il y a plusieurs possesseurs et un seul objet possédé, comme dans *notre maison*; et *nos*, *vos*, *leurs* qu'il y a plusieurs possesseurs et plusieurs objets possédés, comme dans *nos maisons*.

158. — Autrefois on plaçait les adjectifs possessifs parmi les pronoms possessifs.

§ VII. — Adjectifs indéfinis.

159. — Les adjectifs indéfinis sont ceux qui déterminent les substantifs en y ajoutant pour la plupart une idée de généralité. Ce sont: *chaque*, *nul*, *aucun*, *tout*, *plusieurs*, *maint*, *quelque*, *certain*, *même*, *tel*, *quel*, *quelconque*.

160. — Quelques grammairiens suppriment la classe des adjectifs indéfinis; ils placent les mots *même*, *tel* *quel*, *quelconque* parmi les adjectifs qualificatifs, et *chaque*, *nul*, *aucun*, *tout*, *plusieurs*, *maint*, *quelque*, *certain* parmi les adjectifs numériques indéterminés, parce qu'ils expriment une idée vague de nombre.

161. — Le caractère des adjectifs indéfinis est d'être toujours placés avant le substantif, comme tous les adjectifs déterminatifs. C'est pourquoi il serait plus rationnel de placer les mots *même* et *quelconque* parmi les adjectifs qualificatifs, attendu que *même* peut être mis avant ou après le substantif et que *quelconque* le suit toujours.

162. — Les mots *nul, tel, certain* peuvent être adjectifs indéfinis ou qualificatifs, selon le sens (1).

163. — Les mots *tout, quelque, même* peuvent être adjectifs ou adverbes, selon le sens. *Tout* peut aussi être substantif.

164. — *Chaque* ne s'emploie qu'avec un substantif singulier, et *plusieurs* qu'avec un substantif pluriel.

§ VIII. — Degrés de qualification (2).

165. — Il y a trois degrés de qualification : le positif, le comparatif et le superlatif.

166. — Le positif est la qualité exprimée purement et simplement, sans comparaison, comme dans *mon frère est grand*.

167. — Le comparatif est la qualité exprimée avec comparaison, comme dans *mon frère est plus grand que ma sœur*.

168. — Il y a trois sortes de comparatifs : le comparatif de supériorité, le comparatif d'égalité et le comparatif d'infériorité.

169. — Le comparatif de supériorité se forme en mettant plus avant le positif, comme dans *plus grand*; le comparatif d'égalité, en mettant aussi avant le positif, comme dans *aussi grand*, et le comparatif d'infériorité, en mettant moins avant le positif, comme dans *moins grand*.

170. — Le superlatif est la qualité exprimée au plus haut ou à un très-haut degré.

171. — Il y a deux sortes de superlatifs : le superlatif relatif et le superlatif absolu.

172. — Le superlatif relatif exprime la qualité au plus haut ou au moins haut degré avec comparaison.

173. — Il y a deux sortes de superlatifs relatifs : le superlatif relatif de supériorité et le superlatif relatif d'infériorité.

Le superlatif relatif de supériorité se forme en mettant avant le positif *le plus, la plus, les plus, mon plus, ton plus, etc.*, comme dans *le plus savant; mon plus fidèle ami*. Je compare cet ami à tous mes amis, et je dis qu'il les surpasse tous en fidélité.

Le superlatif relatif d'infériorité se forme en mettant avant le

(1) Pour ces distinctions et les suivantes, voyez à la fin de la lexicologie le chap. de l'analyse grammaticale.

(2) Cette partie est aussi appelée *degrés de signification* et *degrés de comparaison*. Nous ne comprenons pas pourquoi quelques grammairiens la suppriment dans leurs grammaires; c'est peut-être par le même motif qu'on n'admet pas de déclinaison en français, c'est-à-dire parce que nous n'avons pas, comme en latin, des désinences particulières pour chaque degré; mais si ces degrés n'existent pas quant à la forme, ils n'en existent pas moins quant au sens, et l'élève qui n'est point habitué à en faire la distinction éprouve une grande difficulté dans l'étude des langues étrangères. Nous ferons la même observation à l'égard des déclinaisons et des verbes passifs.

positif *le moins, la moins, les moins, mon moins, etc.*, comme dans *le moins savant; mon moins bon habit*.

174. — Il n'y a pas de superlatif relatif d'égalité, parce que, s'il y avait égalité, il ne pourrait y avoir supériorité ni en plus ni en moins, et alors ce ne serait pas un superlatif.

175. — Le superlatif absolu exprime la qualité à un très-haut degré, mais sans comparaison. Il se forme en mettant avant le positif les adverbes *très, fort, extrêmement, infiniment*.

Très vient du latin *tres* trois; *très-grand* signifie trois fois grand. *Fort* est une abréviation de *fortement*.

176. — Le *plus* marque quelquefois un superlatif absolu quand il n'y a pas comparaison et quand la qualité est considérée en elle-même et non relativement à plusieurs individus, comme dans *lors même qu'elle est le plus malade; lorsqu'ils sont le plus sages; quand elle est le plus en colère*. Dans ce cas le *plus* est invariable.

177. — TABLEAU DES DEGRÉS DE QUALIFICATION RÉGULIERS.

POSITIF		riche.
COMPARATIF	{ de supériorité	plus riche.
	{ d'égalité	aussi riche.
	{ d'infériorité	moins riche.
SUPERLATIF RELATIF	{ de supériorité	le plus riche.
	{ d'infériorité	le moins riche.
SUPERLATIF ABSOLU		très riche.

178. — DEGRÉS DE QUALIFICATION IRRÉGULIERS.

POSITIF	bon,	mauvais,	petit.
COMP.	{ de sup. meilleur,	pire	moindre
	{ d'égal. aussi bon,	ou plus mauvais,	ou plus petit.
	{ d'inf. moins bon,	aussi mauvais,	aussi petit.
SUPERL.	{ de sup. le meilleur,	le pire,	le moindre,
	{ d'inf. le moins bon,	ou le plus mauvais,	ou le plus petit.
SUP. ABSOLU.	très bon,	très mauvais,	très petit.

179. — Il y a trois adjectifs qui font leurs degrés de qualification irrégulièrement; ce sont : *bon, mauvais, petit*. Ils ne sont irréguliers qu'au comparatif de supériorité et au superlatif relatif de supériorité.

180. — Les mots *meilleur, pire* et *moindre* sont quelquefois considérés comme des adjectifs exprimant par eux-mêmes un comparatif.

181. — On ne peut pas dire *plus meilleur*, parce que le comparatif de supériorité se forme en mettant plus avant le positif, et

comme meilleur est déjà un comparatif, il en résulte que plus meilleur signifierait plus plus bon. C'est par la même raison qu'on ne peut pas dire plus pire, le plus pire.

182. — Il ne faut pas confondre pire et moindre avec pis et moins qui sont des adverbes.

CHAPITRE VIII.

DES PRONOMS.

§ I. — Des pronoms en général.

183. — Les pronoms sont des mots que l'on met à la place des substantifs pour en éviter la répétition ou pour en rappeler l'idée.

184. — Le mot pronom est formé de la préposition latine pro pour, et signifie pour le nom.

185. — On compte ordinairement six espèces de pronoms : les pronoms personnels, les pronoms démonstratifs, les pronoms possessifs, les pronoms relatifs ou conjonctifs, les pronoms interrogatifs et les pronoms indéfinis. Quelques grammairiens suppriment les pronoms interrogatifs; d'autres suppriment également les pronoms indéfinis.

§ II. — Des personnes.

186. — On entend par personne, en grammaire, le rôle que chaque personne ou chaque chose joue dans le discours.

187. On distingue en grammaire trois personnes : la première est celle qui parle, la deuxième celle à qui l'on parle, et la troisième celle de qui l'on parle.

§ III. — Des pronoms personnels.

188. — Les pronoms personnels sont ainsi appelés parce qu'ils semblent désigner les trois personnes plus particulièrement que les autres pronoms.

189. — Les pronoms personnels sont :

Pour la 1^{re} personne : je, me, moi; pluriel nous.

Pour la 2^e personne : tu, te, toi; pluriel vous.

Pour la 3^e personne du singulier : il, elle, lui, le, la, soi.

Pour la 3^e personne du pluriel : ils, elles, leur, les, eux.

Pour la 3^e personne des deux nombres : se, en, y.

190. — Les pronoms personnels de la troisième personne ne sont pas absolument indispensables; on peut les remplacer par le nom de la personne ou de la chose dont on parle; mais ceux de la première et de la deuxième personne, je, tu, nous, vous, ne peuvent être remplacés et sont indispensables. D'où l'on peut dire que les pronoms servent en général à désigner l'une des trois personnes; mais qu'ils ne remplacent véritablement le substantif qu'à la troisième personne.

191. — Les mots le, la, les, sont tantôt articles et tantôt pronoms. Ils sont articles quand ils déterminent un substantif, comme dans le livre, la plume; ils sont pronoms quand ils sont compléments d'un verbe, comme dans je le vois, je la vois.

192. — Le mot leur peut être adjectif possessif et pronom personnel. Il est adjectif possessif quand il détermine un substantif, comme dans leur ami, leurs amis; il est pronom personnel quand il est complément d'un verbe, comme dans je leur écris; dans ce cas c'est le pluriel de lui.

193. — Le mot en peut être pronom personnel et préposition. Quand il est pronom personnel il signifie de cela. Exemple : avez-vous de l'argent? Oui, j'en ai; c'est-à-dire, j'ai de cela, de l'argent.

194. — Le mot y peut être pronom personnel et adverbe. Quand il est pronom personnel il signifie à cela. Exemple : répondez-vous à ma lettre? Oui, j'y répondrai; c'est-à-dire, je répondrai à cela, à la lettre.

195. — Les pronoms personnels il, ils, le, sont les seuls qui aient une forme particulière pour le féminin.

196. — Quand les pronoms personnels je, me, te, le, la, se, sont suivis d'une voyelle ou d'une h muette, on remplace la voyelle finale par une apostrophe, comme dans j'aime, il m'aime, etc.

197. — On appelle pronoms composés les pronoms formés d'un pronom personnel et de l'adjectif même; ce sont : Moi-même, toi-même, soi-même, lui-même, elle-même, nous-mêmes, vous-mêmes, eux-mêmes, elles-mêmes.

198. — Les pronoms personnels me, te, se, nous, vous, sont aussi appelés pronoms réfléchis quand ils expriment un retour de l'action sur la personne qui la fait, comme dans je me parle, tu te trompes, il se fâche, nous nous promenons, vous vous battez.

§ IV. — Pronoms démonstratifs.

199. — Les pronoms démonstratifs sont ceux qui rappellent le substantif, en y ajoutant une idée de démonstration ou d'indication. Ils sont tous de la 3^e personne. Ce sont :

Ce, celui, celle, ceux, celles;

Ceci, celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci;

Cela, celui-là, celle-là, ceux-là, celles-là.

200. — Le mot *ce* peut être adjectif ou pronom démonstratif. Quand il est adjectif, il détermine toujours un substantif, comme dans *ce livre*; quand il est pronom, il est toujours avant un verbe ou un autre pronom, et peut être remplacé par *cela*, comme dans *c'est vrai, ce doit être, ce que je dis*.

201. — L'adjectif *ce*, avant une voyelle ou une *h* muette, prend un *t* final, comme dans *cet arbre*; dans le pronom *ce* on remplace l'*e* par une apostrophe, comme dans *c'est vrai*.

202. — *Ceci, celui-ci, etc.*, se rapportent aux choses les plus proches, et *cela, celui-là, etc.* aux choses les plus éloignées. Exemple: *Jean est paresseux et Louis est laborieux; CELUI-CI est estimé et CELUI-LA est méprisé.*

§ V. — Pronoms possessifs.

203. — Les pronoms possessifs sont ceux qui rappellent le substantif en y ajoutant une idée de possession. Ce sont :

Le mien,	la mienne,	les miens,	les miennes;
Le tien,	la tienne,	les tiens,	les tiennes;
Le sien,	la sienne,	les siens,	les siennes;
Le nôtre,	la nôtre,	les nôtres,	les nôtres;
Le vôtre,	la vôtre,	les vôtres,	les vôtres;
Le leur,	la leur,	les leurs,	les leurs.

204. — Par rapport à la personne qui possède les pronoms possessifs sont de la 1^{re}, de la 2^e ou de la 3^e personne; mais par rapport au verbe ils sont toujours de la 3^e personne.

205. — *Notre, votre, leur*, peuvent être adjectifs ou pronoms possessifs. Quand ils sont adjectifs ils déterminent toujours un substantif; quand ils sont pronoms ils sont toujours précédés des articles *le, la, les*, et remplacent un substantif. Dans ce cas *nôtre* et *vôtre* prennent un accent circonflexe.

§ VI. — Pronoms relatifs ou conjonctifs.

206. — Les pronoms relatifs ou conjonctifs sont ceux qui rappellent l'idée d'un nom ou d'un pronom qui les précède immédiatement.

On les appelle relatifs à cause de la relation intime qu'ils ont avec le nom ou le pronom dont ils rappellent l'idée.

Ces pronoms sont : *qui, que, quoi, dont, où, lequel, laquelle, lesquelles, duquel, auquel, etc.*

207. — On appelle antécédent du pronom relatif le substantif ou le pronom qui le précède immédiatement et dont il rappelle l'idée. Dans *l'homme qui parle, l'homme* est l'antécédent du relatif *qui*.

208. — Les pronoms *qui, que, quoi, dont, où*, ne changent pas

de forme selon le genre et le nombre; mais ils n'en sont pas moins masculins ou féminins, singuliers ou pluriels, selon le genre et le nombre de leur antécédent (1).

209. — Le mot *que* peut être pronom relatif, pronom interrogatif, adverbe ou conjonction, selon le sens.

On reconnaît qu'il est pronom relatif quand on peut y substituer *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*; *le livre que je lis*, c'est-à-dire *le livre lequel je lis*.

210. — Le mot *où* peut être pronom relatif ou adverbe.

On reconnaît qu'il est pronom relatif quand on peut y substituer *dans lequel, dans laquelle, etc.* *La maison où je demeure*, c'est-à-dire *la maison dans laquelle je demeure*.

§ VII. — Pronoms interrogatifs.

211. — Les pronoms interrogatifs sont ceux qui servent à interroger. Ce sont les mêmes que les pronoms relatifs : *qui, que, quoi, lequel, etc.*, excepté *dont*. C'est pourquoi la plupart des grammairiens n'en font pas une classe distincte.

212. — On distingue les pronoms interrogatifs des pronoms relatifs, en ce qu'ils n'ont pas d'antécédent et qu'on peut les remplacer par *quelle personne* ou *quelle chose*. Exemples: *Qui êtes-vous?* c'est-à-dire *quelle personne êtes-vous?* *Que faites-vous?* c'est-à-dire *quelle chose faites-vous?*

Remarque. Il nous semble que *où* pourrait aussi être pronom interrogatif dans cette phrase et dans les analogues : *où allez-vous?* Il est évidemment mis dans ce cas pour *dans quel lieu?*

§ VIII. — Pronoms indéfinis.

213. — Les pronoms indéfinis sont ceux qui rappellent l'idée des personnes ou des choses d'une manière vague et indéterminée. Ce sont : *on, quiconque, quelqu'un, chacun, autrui, l'un l'autre, l'un et l'autre, qui que ce soit, personne, il, le, aucun, nul, plusieurs, tel, certain*.

214. — Les pronoms indéfinis sont toujours de la troisième personne du singulier, excepté *l'un l'autre, l'un et l'autre, tel, certain*.

(1) S'ils ne s'accordent pas quant à la forme, ils s'accordent toujours pour le sens et ont cela de commun avec beaucoup d'autres mots. En habituant les élèves à énoncer dans l'analyse le genre et le nombre de ces pronoms, quoique la forme en soit invariable, au lieu de dire, comme on le fait souvent : *pronom des deux genres et des deux nombres*, ils comprendront mieux leur relation avec l'antécédent, et sauront mieux établir cet accord en traduisant les langues où, comme en latin et en allemand, par exemple, la forme est variable.

qui peuvent être employés au pluriel, et *plusieurs* qui est toujours au pluriel.

215. — Quelques grammairiens n'admettent pas de pronoms indéfinis; ils considèrent ces mots comme des substantifs indéterminés, excepté *il, le*, qu'ils regardent comme étant toujours pronoms personnels, et *aucun, nul, plusieurs, tel, certain*, comme étant toujours adjectifs.

216. — Le mot *on* est une altération du mot *homme*, dont on a fait successivement *hom, om* et *on*.

217. — Le mot *personne* peut être substantif ou pronom indéfini. Quand il est substantif, il est féminin et peut être précédé d'un article. Quand il est pronom, il est masculin et n'a point d'article. Exemples: *La personne est venue; personne n'est venu.*

218. — Le mot *il* est pronom indéfini quand il est sujet d'un verbe impersonnel, comme dans *il faut, il pleut*.

219. — Le mot *le* est pronom indéfini quand il remplace un membre de phrase et qu'il signifie *cela*. Exemple: *Croyez-vous qu'il pleuvra demain? Je le crois; c'est-à-dire je crois cela, qu'il pleuvra demain.*

220. — Le véritable genre des pronoms indéfinis *il* et *le* est le genre neutre; c'est pourquoi, dans toutes les langues qui ont trois genres, ils se rendent par un pronom neutre.

221. — Les mots *aucun, nul, plusieurs, tel, certain* sont adjectifs quand ils déterminent un substantif, comme dans *aucun homme, nulle puissance*, etc. Ils sont pronoms indéfinis quand ils ne sont joints à aucun nom et qu'ils remplacent vaguement un ou plusieurs individus, comme dans *aucun ne sortira; nul n'est excepté; plusieurs pensent ainsi; tel rit vendredi qui pleurera dimanche; il y en a certains qui le croient.*

222. — Il ne faut pas confondre *chaque* et *chacun*. *Chaque* est un adjectif indéfini qui doit être joint à un substantif, comme dans *chaque homme*; *chacun* est un pronom indéfini qui ne peut être joint à un substantif, comme dans *Ces livres coûtent cinq francs chacun*. Ce serait une faute de dire: *Ces livres coûtent cinq francs chaque*.

CHAPITRE IX.

DES VERBES.

§ I. — Des verbes en général.

223. — Les verbes sont des mots qui expriment l'action ou l'état. *Autres définis.* — Le verbe est un mot qui exprime l'affirmation.

Les verbes sont des mots qui expriment l'existence ou l'action. Le verbe est le mot qui, dans la proposition, exprime le rapport de l'attribut au sujet.

Le verbe est un mot de l'intelligence active dont la fonction est d'affirmer un jugement avec les circonstances de personne, de temps et de nombre.

Le verbe est un mot qui signifie l'affirmation, avec désignation de personne, de temps et de nombre.

Le verbe est une partie d'oraison qui exprime soit une action faite ou reçue par le sujet, soit simplement l'état ou la qualité du sujet, et qui se conjugue par personnes, par nombres, par temps et par modes. (Académie).

224. — Le mot *verbe* vient du latin *verbum* qui veut dire *mot, parole*.

225. — Le verbe est sujet à quatre modifications: le nombre, la personne, le mode et le temps.

On ajoute une cinquième modification qu'on nomme *voix*, qui donne au verbe l'idée accessoire d'*activité* et de *passivité*. On dit alors qu'un verbe est à la *voix active* ou *passive*. (voyez nos 321 et suivants).

226. — Le *nombre* est la forme que prend le verbe pour indiquer son rapport avec l'unité ou la pluralité, comme dans *je chante, nous chantons*.

La *personne* d'un verbe est la forme qu'il prend pour indiquer son rapport avec la personne du sujet.

227. — On reconnaît mécaniquement qu'un mot est un verbe quand on peut le faire précéder des pronoms *je, tu, il*.

§ II. — Des modes.

228. — Le *mode* est la forme que prend le verbe pour indiquer de quelle manière est présentée l'affirmation.

Autre. Les modes sont les divers points de vue sous lesquels on considère les verbes, et les différentes manières d'en présenter l'existence ou l'action.

229. — Le mot *mode* vient du latin *modus* qui signifie *manière*; parce que chaque mode présente l'action d'une manière différente.

Le mode est donc la manière de présenter l'existence ou de la considérer sous un certain point de vue.

Il y a au premier aspect *deux modes*, deux points de vue généraux sous lesquels on peut considérer l'existence: le *mode défini* ou personnel et le *mode indéfini* ou impersonnel.

Le *mode défini* est ou affirmatif, ou conditionnel, ou impératif, ou subjonctif; dans ce dernier cas il est subordonné.

qui peuvent être employés au pluriel, et *plusieurs* qui est toujours au pluriel.

215. — Quelques grammairiens n'admettent pas de pronoms indéfinis; ils considèrent ces mots comme des substantifs indéterminés, excepté *il, le*, qu'ils regardent comme étant toujours pronoms personnels, et *aucun, nul, plusieurs, tel, certain*, comme étant toujours adjectifs.

216. — Le mot *on* est une altération du mot *homme*, dont on a fait successivement *hom, om* et *on*.

217. — Le mot *personne* peut être substantif ou pronom indéfini. Quand il est substantif, il est féminin et peut être précédé d'un article. Quand il est pronom, il est masculin et n'a point d'article. Exemples: *La personne est venue; personne n'est venu.*

218. — Le mot *il* est pronom indéfini quand il est sujet d'un verbe impersonnel, comme dans *il faut, il pleut*.

219. — Le mot *le* est pronom indéfini quand il remplace un membre de phrase et qu'il signifie *cela*. Exemple: *Croyez-vous qu'il pleuvra demain? Je le crois; c'est-à-dire je crois cela, qu'il pleuvra demain.*

220. — Le véritable genre des pronoms indéfinis *il* et *le* est le genre neutre; c'est pourquoi, dans toutes les langues qui ont trois genres, ils se rendent par un pronom neutre.

221. — Les mots *aucun, nul, plusieurs, tel, certain* sont adjectifs quand ils déterminent un substantif, comme dans *aucun homme, nulle puissance*, etc. Ils sont pronoms indéfinis quand ils ne sont joints à aucun nom et qu'ils remplacent vaguement un ou plusieurs individus, comme dans *aucun ne sortira; nul n'est excepté; plusieurs pensent ainsi; tel rit vendredi qui pleurera dimanche; il y en a certains qui le croient.*

222. — Il ne faut pas confondre *chaque* et *chacun*. *Chaque* est un adjectif indéfini qui doit être joint à un substantif, comme dans *chaque homme*; *chacun* est un pronom indéfini qui ne peut être joint à un substantif, comme dans *Ces livres coûtent cinq francs chacun*. Ce serait une faute de dire: *Ces livres coûtent cinq francs chaque*.

CHAPITRE IX.

DES VERBES.

§ I. — Des verbes en général.

223. — Les verbes sont des mots qui expriment l'action ou l'état. *Autres définis*. — Le verbe est un mot qui exprime l'affirmation.

Les verbes sont des mots qui expriment l'existence ou l'action. Le verbe est le mot qui, dans la proposition, exprime le rapport de l'attribut au sujet.

Le verbe est un mot de l'intelligence active dont la fonction est d'affirmer un jugement avec les circonstances de personne, de temps et de nombre.

Le verbe est un mot qui signifie l'affirmation, avec désignation de personne, de temps et de nombre.

Le verbe est une partie d'oraison qui exprime soit une action faite ou reçue par le sujet, soit simplement l'état ou la qualité du sujet, et qui se conjugue par personnes, par nombres, par temps et par modes. (Académie).

224. — Le mot *verbe* vient du latin *verbum* qui veut dire *mot, parole*.

225. — Le verbe est sujet à quatre modifications: le nombre, la personne, le mode et le temps.

On ajoute une cinquième modification qu'on nomme *voix*, qui donne au verbe l'idée accessoire d'*activité* et de *passivité*. On dit alors qu'un verbe est à la *voix active* ou *passive*. (voyez nos 321 et suivants).

226. — Le *nombre* est la forme que prend le verbe pour indiquer son rapport avec l'unité ou la pluralité, comme dans *je chante, nous chantons*.

La *personne* d'un verbe est la forme qu'il prend pour indiquer son rapport avec la personne du sujet.

227. — On reconnaît mécaniquement qu'un mot est un verbe quand on peut le faire précéder des pronoms *je, tu, il*.

§ II. — Des modes.

228. — Le *mode* est la forme que prend le verbe pour indiquer de quelle manière est présentée l'affirmation.

Autre. Les modes sont les divers points de vue sous lesquels on considère les verbes, et les différentes manières d'en présenter l'existence ou l'action.

229. — Le mot *mode* vient du latin *modus* qui signifie *manière*; parce que chaque mode présente l'action d'une manière différente.

Le mode est donc la manière de présenter l'existence ou de la considérer sous un certain point de vue.

Il y a au premier aspect *deux modes*, deux points de vue généraux sous lesquels on peut considérer l'existence: le *mode défini* ou personnel et le *mode indéfini* ou impersonnel.

Le *mode défini* est ou affirmatif, ou conditionnel, ou impératif, ou subjonctif; dans ce dernier cas il est subordonné.

Le mode indéfini est indéterminé ou infinitif.

Les deux formes verbales qu'on appelle ordinairement *participes* rentrent dans le mode indéfini, puisqu'elles appartiennent à tous les temps et à toutes les personnes.

230. — On admet généralement cinq modes : l'infinitif, l'indicatif ou affirmatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif.

231. — L'*infinitif* est le mode qui présente l'action d'une manière vague, sans désignation de nombre ni de personne, comme lire, chanter.

232. — L'*indicatif* est le mode par lequel on affirme qu'une chose est, a été ou qu'elle sera, comme dans je chante, j'ai chanté, je chanterai.

(Autre). L'*indicatif* est le mode qui présente l'affirmation d'une manière positive et absolue.

Indicatif vient du latin *indicare*, indiquer, faire connaître ; parce qu'il indique l'action comme positive.

Il vaudrait mieux dire *affirmatif* ou *positif*.

233. — Le *conditionnel*, appelé aussi *suppositif*, est le mode qui exprime qu'une chose serait ou aurait été moyennant une condition, comme dans je chanterais si je n'étais pas enrhumé.

234. — L'*impératif* est le mode qui exprime une prière ou un commandement, comme dans chante, sortez d'ici, exaucez-nous.

Le mot *impératif* vient du latin *imperare* commander. Ce mot ne convient pas dans tous les cas, puisque, quand il y a prière, il n'y a pas commandement.

Quelques grammairiens l'appellent *optatif*, du latin *optare*, désirer ; c'est le mode du désir, de la volonté de celui qui parle.

235. — Le *subjonctif* est le mode qui présente l'action comme douteuse, subordonnée et dépendante d'un autre verbe déjà énoncé, comme dans il faut que je parle; je veux que tu viennes; je crains qu'il n'arrive.

Le mot *subjonctif* vient du latin *subjungere*, joindre dessous, subordonner.

236. — On entend par *modes personnels*, les modes qui ont des personnes. Il y a par conséquent quatre modes personnels : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif* et le *subjonctif*, et un mode impersonnel qui est l'*infinitif*.

Remarque. Le mode *interrogatif* n'est pas reçu par la plupart des grammairiens ; il n'en existe pas moins cependant, car *es-tu content?* présente un point de vue différent que *tu es content*.

Le mode *conditionnel* nous paraît faire partie de l'affirmatif ou du *subjonctif* sous des formes différentes : *Il jouerait* s'il avait de l'argent; *croyez-vous* qu'il jouât s'il avait de l'argent?

§ III. — Des temps.

237. — Le *temps* est la forme que prend le verbe pour marquer à quelle partie de la durée répond l'affirmation exprimée par le verbe. Le mot *temps* vient du latin *tempus* formé du grec *temno* qui signifie je divise.

238. — Il y a trois temps principaux dans la durée : le *présent* quand l'action a lieu au moment où l'on parle, le *passé* quand elle a eu lieu et le *futur* quand elle aura lieu dans un temps à venir.

239. — Quoiqu'il n'y ait que trois temps principaux dans la durée, on en compte un plus grand nombre dans les verbes, parce que, comme il y a plusieurs modes ou plusieurs manières d'envisager l'action, il y a aussi plusieurs sortes de présents, de passés et de futurs ; et en outre parce que le passé et le futur admettent plusieurs degrés d'antériorité ou de postériorité. On compte ordinairement en tout vingt-deux temps dans les verbes.

240. — Il y a cette différence entre un mode et un temps, que le mode exprime la manière de considérer l'action, et que le temps exprime le moment où l'action a lieu.

241. — Il y a dans chaque temps trois personnes pour le singulier et trois pour le pluriel, excepté à l'impératif, à l'infinitif, et dans tous les temps des verbes unipersonnels.

242. — On distingue deux espèces de temps : les temps simples et les temps composés.

Les *temps simples* sont ceux qui sont formés d'un seul mot et sans le secours d'un autre verbe, comme je chante.

Les *temps composés* sont ceux dans la formation desquels il entre un des temps du verbe être ou du verbe avoir, que l'on appelle pour cette raison *verbes auxiliaires*, comme dans j'ai chanté, je suis parti.

243. — LE MODE INFINITIF renferme cinq temps : le *présent*, comme chanter; le *passé*, comme avoir chanté; le *futur*, comme devoir chanter; le *participe présent*, comme chantant, et le *participe passé*, comme chanté. On supprime souvent le futur.

244. — LE MODE INDICATIF renferme huit temps : le *présent*, l'imparfait ou passé simultané, le *passé*, parfait ou prétérit défini, le *passé*, parfait ou prétérit indéfini, le *passé*, parfait ou prétérit antérieur, le plus-que-parfait ou plus-que-passé, le futur simple et le futur passé ou antérieur.

245. — Le *présent de l'indicatif* exprime une action faite au moment où l'on parle, comme dans je lis.

246. — L'*imparfait* exprime une action passée qui se faisait en même temps qu'une autre chose avait lieu, comme dans je lisais quand vous êtes entré.

On l'appelle aussi *passé simultané*, parce qu'il exprime une action passée qui se faisait simultanément avec une autre.

247. — Le *passé défini* exprime une action passée faite dans un temps déterminé et entièrement écoulé, comme dans *je répondis à votre lettre la semaine dernière*.

On l'appelle aussi *parfait* ou *prétérit défini*. *Parfait* vient du latin *perfectus*, achevé, et *prétérit* du latin *præteritus*, passé.

248. — Le *passé indéfini* exprime une action faite dans un temps non déterminé ou dans une période non écoulée, comme dans *j'ai fini mon travail; j'ai reçu un cadeau cette année*.

249. — Le *passé antérieur* exprime une action qui a eu lieu avant une autre dans un temps passé. Exemple : *je partis quand j'eus fini mon ouvrage*.

250. — Le *plus-que-parfait* ou *plus-que-passé* exprime une action qui était achevée quand une autre a eu lieu. Exemple : *j'avais chanté quand vous êtes entré, c'est-à-dire j'avais fini de chanter*.

251. — Le *futur simple* exprime une action à venir. Exemple : *je chanterai demain*.

252. — Le *futur passé* ou *antérieur* exprime une action qui sera achevée quand une autre aura lieu ou simplement dans un temps à venir déterminé. Exemple : *j'aurai fini quand vous viendrez; j'aurai fini demain*.

253. — LE MODE CONDITIONNEL renferme trois temps : le présent, le passé et le second passé.

254. — Le *présent du conditionnel* exprime une action qui aurait lieu dans le moment où l'on parle moyennant une condition. Exemple : *je chanterais si je n'étais pas enrhumé*.

255. — Le *passé du conditionnel* exprime une action qui aurait eu lieu dans un temps passé moyennant une condition. Exemple : *j'aurais chanté hier si je n'avais pas été enrhumé*.

256. — Le *second passé du conditionnel* a le même sens que le premier passé; mais il s'emploie plus particulièrement pour exprimer que la chose dont on parle eût été terminée, tandis que le premier passé indique plutôt qu'on s'en serait occupé. Exemple : *j'eusse fait mon devoir si je n'étais pas sorti, c'est-à-dire mon devoir aurait été fini*.

257. — LE MODE IMPÉRATIF a, en réalité, deux temps : le présent *parle*, le passé *aie parlé*. Cependant les grammairiens ne donnent généralement que le présent dans la conjugaison des verbes. Ce mode n'a point de première personne au singulier, parce qu'en se commandant à soi-même, c'est comme si l'on parlait à quelqu'un, et par conséquent ce serait à la deuxième personne.

258. — Quelques grammairiens suppriment également les troisièmes personnes de l'impératif, parce que, disent-ils, elles sont analogues, pour la forme et pour le sens, aux troisièmes personnes

du présent du subjonctif. Dans cette phrase : *QU'IL FASSE son devoir et il sera maintenu*, quelques-uns voient un commandement analogue à celui-ci : *FAIS ton devoir et tu seras maintenu*; d'autres disent qu'il y a ellipse du verbe qui régit le subjonctif, et que la phrase est mise pour : *il faut qu'il fasse son devoir*.

259. — LE MODE SUBJONCTIF a quatre temps : le présent, l'imparfait, le passé et le plus-que-parfait (1).

§ IV. — Du sujet et du régime.

260. — Le *sujet* ou *nominatif* est la personne ou la chose qui fait l'action ou qui est dans l'état exprimé par le verbe.

(Autre.) Le sujet est l'objet de l'affirmation marquée par le verbe; c'est le mot qui représente la personne ou la chose qui fait l'action du verbe.

261. — Le sujet ne fait pas toujours une action; si le verbe marque l'état, le sujet est le mot qui est dans l'état exprimé par le verbe, comme dans *je suis malade*.

262. — Le sujet est quelquefois sous-entendu, comme dans *il boit et mange bien*; c'est comme s'il y avait *il boit et il mange bien*.

263. — La place naturelle du sujet est avant le verbe; mais il est quelquefois placé après par inversion, comme dans *vient-il ? La cage où sont les oiseaux*.

264. — On reconnaît le sujet d'un verbe en faisant la question : *qui est-ce qui ?* le mot qui y répond est le sujet.

Exemple : *Dieu est éternel*. Qui est-ce qui est éternel ? rép. *Dieu*. *Dieu* est le sujet du verbe.

265. — Le *régime* ou *complément* d'un verbe est la personne ou la chose qui reçoit l'action exprimée par le verbe.

(Autres définitions). Le régime ou complément d'un verbe est le mot qui dépend de ce verbe et qui en complète le sens.

Le régime est le mot qui complète, qui achève d'exprimer l'idée commencée par un autre mot.

266. — Les verbes ont deux espèces de régimes ou compléments : le régime direct et le régime indirect. On peut en ajouter un troisième qui est le *complément adverbial*.

267. — Le *régime direct* est la personne ou la chose qui reçoit directement l'action exprimée par le verbe.

(Autre.) Le *régime* ou *complément direct* est le mot qui complète directement l'action exprimée par le verbe sans le secours d'aucune préposition.

268. — On reconnaît le régime direct en faisant la question *qui ?*

(1) Pour l'emploi des temps du subjonctif et des autres modes, voyez le chapitre spécial dans la syntaxe.

pour les personnes et *quoi?* pour les choses. Exemple : *il chante une chanson ; il chante quoi?* Réponse. *Une chanson.*

269. — Le régime indirect est la personne ou la chose qui reçoit indirectement l'action exprimée par le verbe.

(Autre). Le régime ou complément indirect est le mot qui complète le verbe à l'aide d'une préposition

270. — On reconnaît le régime indirect en faisant une des questions : *à qui? de qui? avec qui? à quoi? de quoi? avec quoi?* etc. Le mot qui y répond est le régime indirect. Exemple : *j'écris une lettre à mon père ; j'écris à qui?* Réponse : *A mon père.*

271. — Le substantif employé dans un sens partitif peut être régime direct malgré la préposition *de*. Exemple : *je bois de l'eau et du vin ; de l'eau et du vin* sont régime direct, parce qu'ils répondent à la question *quoi? je bois quoi?* Réponse : *De l'eau et du vin.*

272. — La place naturelle du régime direct est après le verbe, et celle du régime indirect est après le régime direct ; mais ils se trouvent souvent placés dans un autre ordre ou avant le verbe par inversion. Exemples : *je vous parle ; le pain que je mange.*

273. — Les mots qui peuvent servir de sujets et de régimes sont : les substantifs, les pronoms, un verbe à l'infinitif, et quelquefois un membre de phrase.

274. — Tous les pronoms ne peuvent pas être indifféremment sujets ou régimes ; il y en a qui sont toujours sujets, d'autres toujours régimes, et d'autres tantôt sujets et tantôt régimes.

275. — Les pronoms qui sont toujours sujets sont : *je, tu, il, ils, qui, on.*

Ceux qui sont toujours régimes sont : *me, moi, te, toi, se, soi, eux, le, la, les, lui, leur, en, y, que.*

Ceux qui sont tantôt sujets tantôt régimes sont : *nous, vous, elle, elles, ce, ceci, cela, et tous les autres pronoms.*

276. — Les pronoms *le, la, les, que* sont toujours régimes directs ; *moi, toi, soi, lui, leur, eux, en, y, quoi, dont, où* sont toujours régimes indirects ; *me, te, se, nous, vous* sont tantôt régimes directs, tantôt régimes indirects.

§ V. — Des conjugaisons.

277. — *Conjuguer un verbe* c'est le dire dans tous les modes et dans tous les temps.

278. — On appelle *conjugaisons* les différents modèles d'après lesquels se conjuguent tous les verbes. Il y a en français quatre conjugaisons, c'est-à-dire quatre modèles auxquels se rapportent tous les verbes.

On reconnaît la conjugaison des verbes par la terminaison du

présent de l'infinitif. La première conjugaison a l'infinitif terminé en *er*, la deuxième en *ir*, la troisième *oir*, la quatrième en *re*.

279. — La raison pour laquelle on a placé dans la première conjugaison les verbes en *er*, dans la deuxième ceux en *ir*, etc., vient de ce que, dans la classification des lettres, *e* est avant *i*, *i* avant *o* et *o* avant *r*.

280. — On appelle *verbes réguliers* ceux qui se conjuguent exactement d'après le modèle de la conjugaison à laquelle ils appartiennent.

Les verbes *irréguliers* ou *anomaux* sont ceux qui ne se conjuguent pas exactement d'après le modèle de leur conjugaison (1).

Les verbes *défectifs* sont ceux auxquels il manque certains temps ou certaines personnes.

281. — Le temps et le mode sur lesquels on se base pour savoir si un verbe est régulier ou irrégulier, c'est le présent de l'infinitif, parce que ce temps est le point de départ pour la formation de tous les autres (2).

§ VI. — Des racines et des finales.

282. — On distingue deux parties dans l'orthographe d'un verbe : le radical ou la racine, et la terminaison ou la finale.

La *racine* est la partie invariable d'un verbe et celle qui en renferme l'idée principale.

La *finale*, appelée aussi *désinence*, est la partie du verbe qui est la fin du mot et qui varie pour marquer le rapport du verbe avec le nombre, la personne et le temps, comme dans *chanter, je chante, nous chantons, je chantais, je chanterai, etc.*

283. — On donne le nom de *radical générateur* ou de *radical absolu*, à la racine que l'on obtient en retranchant la finale de l'infinitif, parce que cette racine sert à former les autres. Les racines des infinitifs *chanter, finir, recevoir, rendre* sont *chant, fin, recev, rend*, et les finales sont *er, ir, oir, re*.

(1) Dans la plupart des grammaires on met au nombre des verbes réguliers les verbes en *eler, eter, cer, ger, yer*, etc.; seulement on dit qu'ils donnent lieu à des observations. Il vaudrait autant dire que ce sont des verbes réguliers qui ne sont pas parfaitement réguliers ; nous croyons plus logique et moins embarrassant pour les élèves de n'appeler *réguliers* que les verbes qui se conjuguent d'après les modèles sans le moindre changement ; et qu'un verbe est irrégulier du moment qu'il s'écarte de ce modèle, ne fût-ce que par un accent ou une cédille. Cela nous paraît d'autant plus fondé que les grammairiens mettent en général au nombre des verbes irréguliers le verbe *hair*, qui ne s'écarte du modèle que par le tréma dans quelques personnes, et le verbe *bénir*, qui ne varie qu'au participe passé.

(2) Voyez dans le chap. suivant le modèle des diverses conjugaisons, et le vocabulaire complet des verbes irréguliers. 2.

284. — Les finales du présent de l'indicatif sont, pour la première conjugaison : *e, es, e, ons, ez, ent*; pour la deuxième : *is, is, it, ons, ez, ent*; pour la troisième : *ois, ois, oit, ons, ez, ent*; pour la quatrième : *s, s, t, ons, ez, ent*.

On ne met pas de *t* à la troisième personne du singulier dans les verbes dont la racine de cette personne est terminée par *d, t, ou c*. On écrit : *il rend, il met, il ment, il vainc*.

Nota. Pour les finales des autres temps, voyez les modèles des conjugaisons.

285. — Les temps dont les finales sont les mêmes pour tous les verbes sont : l'imparfait de l'indicatif, le futur simple, le présent du conditionnel et le présent du subjonctif.

286. — La première personne du singulier est généralement terminée par une *s*, excepté au présent de l'indicatif et au passé défini de la première conjugaison, au futur, au présent et à l'imparfait du subjonctif. Dans quelques verbes irréguliers, comme *pouvoir, vouloir, valoir*, elle est terminée par un *x* au présent de l'indicatif.

287. — La deuxième personne du singulier est toujours terminée par un *s*, excepté à l'imperatif de la première conjugaison. Dans quelques verbes irréguliers elle est terminée par une *x* au présent de l'indicatif.

288. — La troisième personne du singulier est généralement terminée par un *t*, excepté au présent de l'indicatif de la première conjugaison, et de quelques verbes irréguliers de la deuxième et de la quatrième conjugaison, au passé défini de la première conjugaison, au futur simple, et au présent du subjonctif.

À l'imparfait du subjonctif elle prend toujours un accent circonflexe sur la dernière voyelle : qu'il *chantât*, qu'il *reçût*.

289. — La première personne du pluriel est terminée par *ons*, excepté au passé défini de la première conjugaison. Elle est toujours terminée par une *s*.

290. — La deuxième personne du pluriel est terminée par *ez*, excepté quand la syllabe est muette, comme au passé défini de tous les verbes, et au présent de l'indicatif de quelques verbes irréguliers, où elle est terminée par *tes* : vous *dites*, vous *faites*.

291. — La troisième personne du pluriel est toujours terminée par *ent* ou *ont*.

292. — La première et la deuxième personne du pluriel du passé défini prennent toujours un accent circonflexe sur la première voyelle de la finale : nous *chantâmes*, vous *reçûtes*.

§ VII. — Formation des temps.

293. — Parmi les temps on distingue : les temps primitifs et les temps dérivés.

Les *temps primitifs* sont ceux qui servent à former les autres temps au moyen du même radical et de quelques légers changements dans la finale.

Les *temps dérivés* sont ceux qui sont formés des temps primitifs.

294. — Il y a cinq temps primitifs qui sont : le présent de l'infinif, le participe présent, le participe passé, le présent de l'indicatif et le passé défini.

295. — Le *présent de l'infinif* forme le futur et le présent du conditionnel en ajoutant *ai, ais* pour la première et la deuxième conjugaison, et en changeant les finales *oir* et *re* en *rai, rais* pour la troisième et la quatrième. Exemple : *chanter*, je chanter *ai*, je chanter *ais*; *finir*, je finir *ai*, je finir *ais*; *recevoir*, je recev *rai*, je recev *rais*; *rendre*, je rend *rai*, je rend *rais*.

296. — Le *participe présent* forme les trois personnes plurielles du présent de l'indicatif, l'imparfait de l'indicatif et le présent du subjonctif, en changeant la finale *ant* en *ons, ez, ent*; *ais, ais, ait, ions, iez, aient*; *e, es, e, ions, iez, ent*. Exemple : *Finiss* ANT, nous finiss *ons*, vous finiss *ez*, ils finiss *ent*; je finiss *ais*; que je finiss *e*.

Les verbes réguliers de la troisième conjugaison ne suivent cette règle que pour l'imparfait de l'indicatif, et les deux premières personnes du pluriel du présent de l'indicatif et du subjonctif. Ex. : *recevoir* ANT, nous recev *ons*, vous recev *ez*, ils reçoiv *ent*; je recev *ais*; que je reçoiv *e*, que tu reçoiv *es*, qu'il reçoiv *e*, que nous recev *ions* que vous recev *iez*, qu'ils reçoiv *ent*.

297. — Le *participe passé* forme tous les temps composés en l'ajoutant aux temps du verbe auxiliaire.

298. — Le *présent de l'indicatif* forme la deuxième personne du singulier et les deux premières personnes du pluriel de l'imperatif, en retranchant les pronoms.

Dans les verbes de la première conjugaison on supprime l'*s* finale de la deuxième personne du singulier de l'imperatif; on ne la conserve que par euphonie quand le mot suivant commence par une voyelle. Exemple : *cherche, cherches-en*; *va, vas-y*.

Lorsque l'on admet des troisièmes personnes à l'imperatif, elles sont toujours semblables aux troisièmes personnes du présent du subjonctif.

299. — Le *passé défini* forme l'imparfait du subjonctif en changeant *ai* en *asse, asses, at, assions, assez, assent*, pour la première conjugaison, et en ajoutant *se, ses, t, sions, siez, sent* pour les trois autres. Exemple : je chant *ai*, que je chant *asse*; je finis, que je finis *se*; je reçus, que je reçus *se*; je rendis, que je rendis *se*.

Remarque. Il résulte de cette règle que l'imparfait du subjonctif a *ss* à toutes les personnes, excepté à la troisième du singulier,

et que, par conséquent, on doit écrire que je *vinisse*, que je *tinsse*, quoique l's ne soit pas entre deux voyelles.

300. — Quelques grammairiens modernes expliquent la formation des temps par un autre système qui exclut la distinction des temps primitifs et des temps dérivés. Ils admettent, pour chaque conjugaison, un certain nombre de radicaux qui forment tous les temps par l'addition des finales. D'après ce système les radicaux sont :

Pour la première conjugaison *chant*, *chant*, *chante*.

Pour la deuxième, *fin*, *fini*, *finiss*.

Pour la troisième, *recev*, *reçois*, *reçois*, *reçu*, *reç*.

Pour la quatrième *rend*, *rendi* (Voyez la grammaire de M. Girard).

Un autre système consiste à n'admettre pour chaque verbe qu'un seul radical générateur, que l'on obtient en retranchant de l'infinitif les finales *er*, *ir*, *oir*, *re*. On considère alors comme finales tout ce qui est ajouté à ce radical pour former les différents temps (1).

§ VIII. — Des formes des verbes.

301. — On appelle *forme affirmative* ou *positive* celle que prend le verbe quand on dit que l'action a lieu, comme dans *je reçois*.

La *forme négative* est celle que prend le verbe quand on dit que l'action n'a pas lieu, comme dans *je ne reçois pas*.

La *forme interrogative* est celle que prend le verbe quand on demande si l'action a lieu, comme dans *reçois-je?*

La *forme mixte* est celle que prend le verbe quand la forme négative et la forme interrogative sont réunies, comme dans *ne reçois-je pas?*

302. — Le nom de *forme affirmative* n'est pas très-exact, attendu qu'on peut dire que lorsqu'on *nie* il y a également une affirmation; on affirme que la chose n'est pas. Le nom de *forme positive* rend mieux la pensée.

303. — Les verbes à la forme interrogative et à la forme mixte ne peuvent se conjuguer qu'à l'indicatif et au conditionnel.

304. — La négation est exprimée en français par deux mots : *ne*

(1) Le système des temps primitifs a l'avantage d'expliquer l'absence de certains temps dans la plupart des verbes défectifs. Quand un verbe manque de quelques temps primitifs, il manque toujours des temps dérivés correspondants.

Dans le modèle que nous donnons ci-après des conjugaisons régulières, nous avons suivi le double système des temps primitifs et du radical générateur unique. Ce radical est distingué par un caractère spécial, les finales sont en italiques, et les finales des temps dérivés sont séparées du reste du mot.

et *pas* ou un autre mot ayant un sens négatif, comme *point*, *rien*, *jamais*, *personne*, *aucun*, *nul*, *guère*, *plus*.

Le premier mot de la négation *ne* est toujours exprimé; le second *pas* est quelquefois sous-entendu, comme dans : *je ne sais*, *je ne puis*.

305. — Dans la forme interrogative de la première conjugaison, l'e final de la première personne du singulier du présent de l'indicatif prend un accent aigu par euphonie. On dit *chanté-je?* au lieu de *chante-je?* Il en est de même dans les autres verbes et dans les autres temps quand la première personne est terminée par un e muet, comme dans *couvé-je?* *eussé-je chanté?* Dans les verbes de la deuxième et de la quatrième conjugaison, lorsque la forme interrogative présente une consonnance désagréable ou une équivoque, on se sert de *est-ce que*; ainsi l'on dit : *Est-ce que je cours?* *Est-ce que je rends?* *Est-ce que je vends?* au lieu de : *Cours-je?* *Rends-je?* *Vends-je?*

§ IX. — Différentes espèces de verbes.

306. — On compte ordinairement deux espèces de verbes : le *verbe simple*, appelé aussi *verbe substantif* ou *abstrait*, et les *verbes composés*, appelés aussi *verbes adjectifs*, *concrets* ou *attributifs*.

307. — La plupart des grammairiens modernes n'admettent qu'un seul mot qui soit véritablement verbe, c'est le verbe *être*, parce que c'est le seul qui exprime l'affirmation; les autres mots appelés *verbes*, n'étant des verbes que parce qu'ils renferment en eux mentalement l'idée du verbe *être*, comme *rendre* qui peut se tourner par *être rendant*.

308. — Le VERBE SIMPLE, SUBSTANTIF OU ABSTRAIT, est celui qui ne renferme en lui-même l'idée d'aucun autre verbe; il exprime l'existence ou l'état, comme dans *Je suis vivant*, *je suis malade*. Il n'y a qu'un seul verbe simple qui est le verbe *être*. On l'appelle aussi *verbe substantif* parce qu'il subsiste, c'est-à-dire parce qu'il a un sens par lui-même. Cette qualification n'a aucun rapport avec la classe des mots appelés *substantifs*; c'est pour cette raison que quelques grammairiens l'appellent de préférence *verbe simple* ou *abstrait*.

309. — LES VERBES COMPOSÉS, ADJECTIFS, CONCRETS OU ATTRIBUTIFS, comprennent tous les verbes autres que le verbe *être*. On les appelle ainsi parce qu'ils renferment en eux mentalement l'idée du verbe *être* et d'un adjectif ou attribut.

310. — On distingue cinq espèces de verbes attributifs : les *verbes actifs* ou *transitifs*, les *verbes neutres* ou *intransitifs*, les

verbes passifs, les verbes pronominaux, réfléchis ou réciproques, les verbes impersonnels ou unipersonnels. Ces cinq espèces pourraient se réduire à deux : les verbes actifs et les verbes neutres, attendu que tous les verbes attributifs sont actifs ou neutres.

311. — On appelle VERBES AUXILIAIRES ceux qui servent à conjuguer les autres verbes dans les temps composés. Il y en a deux : le verbe *avoir* et le verbe *être*.

Auxiliaire vient du latin *auxilium*, aide, secours, assistance. Quelques grammairiens condamnent la distinction des verbes auxiliaires.

312. — Le verbe *être* est tantôt auxiliaire et tantôt verbe substantif, selon le sens. Il est auxiliaire quand il sert à conjuguer un autre verbe, comme dans *Je suis parti*. Il est verbe substantif quand il est employé seul et qu'il sert à marquer l'existence ou l'état, comme dans *Dieu est éternel*. Dans ce cas il a un sens par lui-même, tandis que quand il est auxiliaire il n'a de sens qu'autant qu'il est joint au verbe principal.

313. — Les VERBES ACTIFS OU TRANSITIFS sont ceux qui peuvent avoir un régime direct. On les appelle *actifs* parce qu'ils expriment une action, et *transitifs* parce qu'ils transmettent l'action.

314. — On reconnaît mécaniquement qu'un verbe est actif quand on peut mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*. *Chanter* est un verbe actif, parce qu'on peut dire *chanter quelque chose*.

Avoir peut être actif quand il a un complément direct, comme dans *j'ai une maison*, et auxiliaire quand il sert à conjuguer un autre verbe, comme dans *j'ai chanté*.

315. — Les VERBES NEUTRES OU INTRANSITIFS sont ceux qui ne peuvent avoir de régime direct. On les appelle *intransitifs* parce qu'ils ne peuvent transmettre directement l'action. Le mot *neutre*, qui veut dire *ni l'un ni l'autre*, n'exprime pas complètement la pensée dans ce cas ; le mot *intransitif* est plus exact.

316. — On reconnaît mécaniquement qu'un verbe est neutre quand on ne peut pas mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*. *Aller* est un verbe neutre, parce qu'on ne peut pas dire : *aller quelqu'un*, *aller quelque chose*.

317. — Le même verbe est quelquefois neutre ou actif selon le sens ; ainsi *pardonner* est actif en parlant des choses, et neutre en parlant des personnes ; on dit : *pardonner une faute*, et *pardonner à quelqu'un*.

318. — Les verbes actifs sont aussi appelés *verbes d'action* et les verbes neutres *verbes d'état*. Ces noms ne sont pas parfaitement exacts, parce qu'il y a des verbes neutres qui expriment évidemment une action, comme *aller*, *partir*, *marcher*. On peut donc dire qu'il y a des verbes d'action qui sont neutres et d'autres qui

sont actifs, et que ces verbes n'ont un régime direct que lorsqu'ils sont actifs.

319. — Certains verbes neutres deviennent *actifs* quand ils sont précédés du verbe *faire* ; comme *faire aller*, *faire partir*, *faire dormir*.

320. — Tous les verbes actifs se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*. La plupart des verbes neutres prennent l'auxiliaire *être*, comme *je suis allé*, *je suis parti* ; mais il en est qui se conjuguent avec *avoir*, comme *j'ai dormi*.

321. — Les VERBES PASSIFS sont ceux dont l'action est soufferte par le sujet, comme dans *Je suis battu*. Le mot *passif* vient du latin *passivus*, qui souffre. Ils sont formés de tous les temps du verbe *être* auquel on joint le participe passé du verbe actif.

322. — En général les verbes actifs peuvent être conjugués passivement, et dans ce cas ils marquent une action reçue par le sujet ; les verbes neutres ne le peuvent pas ; d'où il résulte : 1^o que le régime direct des verbes actifs devient le sujet du verbe passif qui en est formé, comme dans : *Le fils honore son père* ; *Le père est honoré par le fils* ; 2^o que tout verbe passif peut se tourner par l'actif en donnant pour régime au verbe actif le sujet du verbe passif, comme dans : *LA SOURIS a été mangée par le chat* ; *le chat a mangé LA SOURIS* ; 3^o Que les verbes passifs offrent aussi un moyen de reconnaître si un verbe est actif ou neutre, puisque, quand il est neutre, on ne peut pas le tourner par le passif.

323. — Dans les verbes passifs le participe passé devient adjectif verbal et s'accorde comme les autres adjectifs. Exemple : *Il est aimé* ; *elle est aimée*.

324. — Le verbe *être*, dans les verbes passifs, n'est point un auxiliaire servant à conjuguer le verbe principal ; c'est le verbe substantif ; en effet, dans *il est aimé*, *est* marque l'état, comme dans *il est malade*. Dans ces deux cas, le participe et l'adjectif sont deux attributs et remplissent les mêmes fonctions.

325. — Les verbes passifs ne peuvent avoir qu'un régime indirect marqué par les prépositions *de* et *par*. Exemple : *Il est aimé de mon père* ; *il est battu par son maître* (1).

326. — Les verbes passifs n'étant autre chose que le verbe *être* joint à un participe passé, il en résulte que nous n'avons pas en français de véritables verbes passifs ; nous avons seulement une forme passive comme nous avons une forme active.

En latin, au contraire, il y a de véritables conjugaisons passives marquées par des finales spéciales ; ainsi le verbe *aimer* fait

(1) Voyez la syntaxe des verbes passifs pour l'emploi de ces prépositions.

à l'actif *AMARE aimer, AMO j'aime*, et au passif *AMARI être aimé, AMOR je suis aimé*, etc.

327. — LES VERBES RÉFLÉCHIS OU PRONOMINAUX sont ceux qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, comme *je me flâte*. On les appelle *réfléchis* parce que l'action faite par le sujet retourne ou se réfléchit sur lui-même.

328. — La qualification de *verbes pronominaux* n'est pas exacte, attendu qu'elle n'indique nullement l'emploi simultané de deux pronoms; tous les verbes sont nécessairement pronominaux, puisqu'ils se conjuguent tous avec des pronoms. Pour être logique, il faudrait les appeler *verbes bi-pronominaux*.

329. — Les verbes réfléchis s'appellent aussi *verbes réciproques* quand l'action réagit à la fois sur le sujet et sur d'autres personnes; quand il y a, en un mot, réciprocité, comme dans ces personnes se nuisent entre elles.

Il n'y a point, à proprement parler, de *verbes réciproques*, puisque cette distinction tient uniquement au sens de certains verbes, et qu'il ne peut y avoir réciprocité qu'au pluriel; et en outre parce que tout verbe réciproque est nécessairement réfléchi au singulier.

330. — Des deux pronoms des verbes réfléchis le premier est toujours sujet; le second est régime direct ou indirect, selon que le verbe est actif ou neutre. Exemple: *tu te loues*, c'est-à-dire *tu loues toi*; *tu te nuis*, c'est-à-dire *tu nuis à toi*. Le premier pronom est sujet, parce qu'il représente la personne qui fait l'action; le second est régime, parce qu'il représente la personne qui la reçoit.

331. — Les verbes réfléchis se conjuguent tous avec l'auxiliaire *être*; mais il est à remarquer que dans ces verbes le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*; ainsi *je me suis promené* est mis pour *j'ai promené moi*.

332. — On distingue deux espèces de verbes réfléchis: les verbes essentiellement et les verbes accidentellement réfléchis.

Les *verbes essentiellement réfléchis* sont ceux qui ne peuvent se conjuguer qu'avec deux pronoms, comme *je me repens*; on ne peut pas dire *je repens*.

Les *verbes accidentellement réfléchis* sont ceux qui peuvent se conjuguer avec un seul ou avec deux pronoms, selon le sens, comme *je me plais*; on peut dire *je plais*.

333. — Les verbes réfléchis ne le sont quelquefois que par la forme et non par le sens, comme dans *ce livre s'est bien vendu*; attendu que *le livre* ne peut faire l'action de se vendre lui-même. Dans ce cas on peut dire que le verbe a la forme réfléchie, mais qu'il a le sens passif; c'est comme s'il y avait: *ce livre a été bien vendu*. Ce sont des verbes réfléchis employés *figurément*.

334. — LES VERBES UNIPERSONNELS OU IMPERSONNELS sont ceux qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier, comme *il faut, il pleut*. On les appelle *unipersonnels* parce qu'ils n'ont qu'une seule personne, et *impersonnels* parce qu'ils n'ont pour sujet aucune personne déterminée.

335. — Les verbes impersonnels ont toujours pour sujet le pronom *il*, qui, dans ce cas, est un pronom indéfini mis pour *cela*.

336. — Il y a des verbes qui sont essentiellement et d'autres qui sont accidentellement impersonnels. *Falloir, pleuvoir, neiger* sont essentiellement impersonnels, parce qu'on ne peut les conjuguer qu'à la troisième personne. Les verbes *être, avoir, faire, sembler, paraître, etc.*, sont impersonnels quand ils ont pour sujet le pronom indéfini *il*, comme dans *il est vrai, il y a, il fait chaud, il semble qu'il pleut, il paraît qu'on se dispute*.

Quelques grammairiens nomment ces verbes: *verbes de la troisième personne*.

CHAPITRE X.

CONJUGAISON DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE VERBES.

337. — § I. — CONJUGAISON DU VERBE ACTIF ET AUXILIAIRE AVOIR.

MODE INFINITIF.

Présent avoir, — *passé avoir eu*, — *participe présent ayant*, — *participe passé eu*, ayant eu.

MODE INDICATIF.

Présent. J'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont.
Imparfait. J'avais, tu avais, il avait, nous avions, vous aviez, ils avaient.
Passé défini. J'eus, tu eus, il eut, nous eûmes, vous eûtes, ils eurent.
Passé indéfini. J'ai eu, tu as eu, il a eu, nous avons eu, vous avez eu, ils ont eu.
Passé antérieur. J'eus eu, tu eus eu, il eut eu, nous eûmes eu, vous eûtes eu, ils eurent eu.
Plus-que-parfait. J'avais eu, tu avais eu, il avait eu, nous avions eu, vous aviez eu, ils avaient eu.
Futur simple. J'aurai, tu auras, il aura, nous aurons, vous aurez, ils auront.
Futur passé. J'aurai eu, tu auras eu, il aura eu, nous aurons eu, vous aurez eu, ils auront eu.

à l'actif AMARE *aimer*, AMO *j'aime*, et au passif AMARI *être aimé*, AMOR *je suis aimé*, etc.

327. — LES VERBES RÉFLÉCHIS OU PRONOMINAUX sont ceux qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, comme *je me flâte*. On les appelle *réfléchis* parce que l'action faite par le sujet retourne ou se réfléchit sur lui-même.

328. — La qualification de *verbes pronominaux* n'est pas exacte, attendu qu'elle n'indique nullement l'emploi simultané de deux pronoms; tous les verbes sont nécessairement pronominaux, puisqu'ils se conjuguent tous avec des pronoms. Pour être logique, il faudrait les appeler *verbes bi-pronominaux*.

329. — Les verbes réfléchis s'appellent aussi *verbes réciproques* quand l'action réagit à la fois sur le sujet et sur d'autres personnes; quand il y a, en un mot, réciprocité, comme dans ces personnes se nuisent entre elles.

Il n'y a point, à proprement parler, de *verbes réciproques*, puisque cette distinction tient uniquement au sens de certains verbes, et qu'il ne peut y avoir réciprocité qu'au pluriel; et en outre parce que tout verbe réciproque est nécessairement réfléchi au singulier.

330. — Des deux pronoms des verbes réfléchis le premier est toujours sujet; le second est régime direct ou indirect, selon que le verbe est actif ou neutre. Exemple: *tu te loues*, c'est-à-dire *tu loues toi*; *tu te nuis*, c'est-à-dire *tu nuis à toi*. Le premier pronom est sujet, parce qu'il représente la personne qui fait l'action; le second est régime, parce qu'il représente la personne qui la reçoit.

331. — Les verbes réfléchis se conjuguent tous avec l'auxiliaire *être*; mais il est à remarquer que dans ces verbes le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*; ainsi *je me suis promené* est mis pour *j'ai promené moi*.

332. — On distingue deux espèces de verbes réfléchis: les verbes essentiellement et les verbes accidentellement réfléchis.

Les *verbes essentiellement réfléchis* sont ceux qui ne peuvent se conjuguer qu'avec deux pronoms, comme *je me repens*; on ne peut pas dire *je repens*.

Les *verbes accidentellement réfléchis* sont ceux qui peuvent se conjuguer avec un seul ou avec deux pronoms, selon le sens, comme *je me plains*; on peut dire *je plains*.

333. — Les verbes réfléchis ne le sont quelquefois que par la forme et non par le sens, comme dans *ce livre s'est bien vendu*; attendu que *le livre* ne peut faire l'action de se vendre lui-même. Dans ce cas on peut dire que le verbe a la forme réfléchie, mais qu'il a le sens passif; c'est comme s'il y avait: *ce livre a été bien vendu*. Ce sont des verbes réfléchis employés *figurément*.

334. — LES VERBES UNIPERSONNELS OU IMPERSONNELS sont ceux qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier, comme *il faut*, *il pleut*. On les appelle *unipersonnels* parce qu'ils n'ont qu'une seule personne, et *impersonnels* parce qu'ils n'ont pour sujet aucune personne déterminée.

335. — Les verbes impersonnels ont toujours pour sujet le pronom *il*, qui, dans ce cas, est un pronom indéfini mis pour *cela*.

336. — Il y a des verbes qui sont essentiellement et d'autres qui sont accidentellement impersonnels. *Falloir*, *pleuvoir*, *neiger* sont essentiellement impersonnels, parce qu'on ne peut les conjuguer qu'à la troisième personne. Les verbes *être*, *avoir*, *faire*, *sembler*, *paraître*, etc., sont impersonnels quand ils ont pour sujet le pronom indéfini *il*, comme dans *il est vrai*, *il y a*, *il fait chaud*, *il semble qu'il pleut*, *il paraît qu'on se dispute*.

Quelques grammairiens nomment ces verbes: *verbes de la troisième personne*.

CHAPITRE X.

CONJUGAISON DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE VERBES.

337. — § I. — CONJUGAISON DU VERBE ACTIF ET AUXILIAIRE AVOIR.

MODE INFINITIF.

Présent avoir, — *passé avoir eu*, — *participe présent ayant*, — *participe passé eu*, ayant eu.

MODE INDICATIF.

Présent. J'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont.
Imparfait. J'avais, tu avais, il avait, nous avions, vous aviez, ils avaient.
Passé défini. J'eus, tu eus, il eut, nous eûmes, vous eûtes, ils eurent.
Passé indéfini. J'ai eu, tu as eu, il a eu, nous avons eu, vous avez eu, ils ont eu.
Passé antérieur. J'eus eu, tu eus eu, il eut eu, nous eûmes eu, vous eûtes eu, ils eurent eu.
Plus-que-parfait. J'avais eu, tu avais eu, il avait eu, nous avions eu, vous aviez eu, ils avaient eu.
Futur simple. J'aurai, tu auras, il aura, nous aurons, vous aurez, ils auront.
Futur passé. J'aurai eu, tu auras eu, il aura eu, nous aurons eu, vous aurez eu, ils auront eu.

MODE CONDITIONNEL.

Présent. J'aurais, tu aurais, il aurait, nous aurions, vous auriez, ils auraient.

Passé. J'aurais eu, tu aurais eu, il aurait eu, nous aurions eu, vous auriez eu, ils auraient eu.

Deuxième passé. J'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.

MODE IMPÉRATIF.

Présent. — Aie, — ayons, ayez. —

MODE SUBJONCTIF.

Présent ou futur. Que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient.

Imparfait. Que j'eusse, que tu eusses, qu'il eût, que nous eussions, que vous eussiez, qu'ils eussent.

Passé. Que j'aie eu, que tu aies eu, qu'il ait eu, que nous ayons eu, que vous ayez eu, qu'ils aient eu.

Plus-que-parfait. Que j'eusse eu, que tu eusses eu, qu'il eût eu, que nous eussions eu, que vous eussiez eu, qu'ils eussent eu.

338. — § II. — CONJUGAISON DU VERBE SUBSTANTIF ET AUXILIAIRE ÊTRE.

MODE INFINITIF.

Présent être. — *passé avoir été.* — *participe présent étant.* — *participe passé été.* ayant été.

MODE INDICATIF.

Présent. Je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont.
Imparfait. J'étais, tu étais, il était, nous étions, vous étiez, ils étaient.

Passé défini. Je fus, tu fus, il fut, nous fûmes, vous fûtes, ils furent.

Passé indéfini. J'ai été, tu as été, il a été, nous avons été, vous avez été, ils ont été.

Passé antérieur. J'eus été, tu eus été, il eût été, nous eûmes été, vous eûtes été, ils eurent été.

Plus-que-parfait. J'avais été, tu avais été, il avait été, nous avions été, vous aviez été, ils avaient été.

Futur simple. Je serai, tu seras, il sera, nous serons, vous serez, ils seront.

Futur passé. J'aurai été, tu auras été, il aura été, nous aurons été, vous aurez été, ils auront été.

MODE CONDITIONNEL.

Présent. Je serais, tu serais, il serait, nous serions, vous seriez, ils seraient.

Passé. J'aurais été, tu aurais été, il aurait été, nous aurions été, vous auriez été, ils auraient été.

Deuxième passé. J'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.

MODE IMPÉRATIF.

Présent. — Sois, — soyons, soyez. —

MODE SUBJONCTIF.

Présent ou futur. Que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.

Imparfait. Que je fusse, que tu fusses, qu'il fût, que nous fussions, que vous fussiez, qu'ils fussent.

Passé. Que j'aie été, que tu aies été, qu'il ait été, que nous ayons été, que vous ayez été, qu'ils aient été.

Plus-que-parfait. Que j'eusse été, que tu eusses été, qu'il eût été, que nous eussions été, que vous eussiez été, qu'ils eussent été.

339. — § III. — MODÈLE DES QUATRE CONJUGAISONS RÉGULIÈRES.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

1^{re} Conjugaison. 2^e Conjugaison. 3^e Conjugaison. 4^e Conjugaison.
Chant *er.* Fin *ir.* Recev *oir.* Rend *re.*

PASSÉ.

Avoir chanté. Avoir fini. Avoir reçu. Avoir rendu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Chantant. Finissant. Recevant. Rendant.

PARTICIPE PASSÉ.

Chanté. Fini. Reçu. Rendu.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je chant <i>e,</i>	Je fin <i>is,</i>	Je rec <i>ois,</i>	Je rend <i>s,</i>
Tu chant <i>es,</i>	Tu fin <i>is,</i>	Tu rec <i>ois,</i>	Tu rend <i>s,</i>
Il chant <i>e,</i>	Il fin <i>it,</i>	Il rec <i>oit,</i>	Il rend <i>,</i>
N. chant <i>ons,</i>	N. fin <i>iss ons,</i>	N. rec <i>ev ons,</i>	N. rend <i>ons,</i>
V. chant <i>ez,</i>	V. fin <i>iss ez,</i>	V. rec <i>ev ez,</i>	V. rend <i>ez,</i>
Ils chant <i>ent.</i>	Ils fin <i>iss ent.</i>	Ils rec <i>ev ent.</i>	Ils rend <i>ent.</i>

IMPARFAIT.

Je chant <i>ais,</i>	Je fin <i>iss ais,</i>	Je rec <i>ev ais,</i>	Je rend <i>ais,</i>
Tu chant <i>ais,</i>	Tu fin <i>iss ais,</i>	Tu rec <i>ev ais,</i>	Tu rend <i>ais,</i>
Il chant <i>ait,</i>	Il fin <i>iss ait,</i>	Il rec <i>ev ait,</i>	Il rend <i>ait,</i>
N. chant <i>ions,</i>	N. fin <i>iss ions,</i>	N. rec <i>ev ions,</i>	N. rend <i>ions,</i>
V. chant <i>iez,</i>	V. fin <i>iss iez,</i>	V. rec <i>ev iez,</i>	V. rend <i>iez,</i>
chant <i>aient.</i>	Ils fin <i>iss aient.</i>	Ils rec <i>ev aient.</i>	Ils rend <i>aient.</i>

1^{re} Conjugaison. 2^e Conjugaison. 3^e Conjugaison. 4^e Conjugaison.

Je chant <i>ai</i> ,	Je fin <i>is</i> ,	Je rec <i>us</i> ,	Je rend <i>is</i> ,
Tu chant <i>as</i> ,	Tu fin <i>is</i> ,	Tu rec <i>us</i> ,	Tu rend <i>is</i> ,
Il chant <i>a</i> ,	Il fin <i>it</i> ,	Il rec <i>ut</i> ,	Il rend <i>it</i> ,
N. chant <i>âmes</i> ,	N. fin <i>imes</i> ,	N. rec <i>ûmes</i> ,	N. rend <i>îmes</i> ,
V. chant <i>âtes</i> ,	V. fin <i>îtes</i> ,	V. rec <i>ûtes</i> ,	V. rend <i>îtes</i> ,
Ils chant <i>èrent</i> .	Ils fin <i>irent</i> .	Ils rec <i>urent</i> .	Ils rend <i>irent</i> .

PASSÉ DÉFINI.

J' ai chanté,	J' ai fini,	J' ai reçu,	J' ai rendu,
Tu as <i>id.</i>	Tu as <i>id.</i>	Tu as <i>id.</i>	Tu as <i>id.</i>
Il a <i>id.</i>	Il a <i>id.</i>	Il a <i>id.</i>	Il a <i>id.</i>
N. avons <i>id.</i>	N. avons <i>id.</i>	N. avons <i>id.</i>	N. avons <i>id.</i>
V. avez <i>id.</i>	V. avez <i>id.</i>	V. avez <i>id.</i>	V. avez <i>id.</i>
Ils ont <i>id.</i>	Ils ont <i>id.</i>	Ils ont <i>id.</i>	Ils ont <i>id.</i>

PASSÉ INDÉFINI.

J' eus chanté,	J' eus fini,	J' eus reçu,	J' eus rendu,
Tu eus <i>id.</i>	Tu eus <i>id.</i>	Tu eus <i>id.</i>	Tu eus <i>id.</i>
Il eut <i>id.</i>	Il eut <i>id.</i>	Il eut <i>id.</i>	Il eut <i>id.</i>
N. eûmes <i>id.</i>	N. eûmes <i>id.</i>	N. eûmes <i>id.</i>	N. eûmes <i>id.</i>
V. eûtes <i>id.</i>	V. eûtes <i>id.</i>	V. eûtes <i>id.</i>	V. eûtes <i>id.</i>
Ils eurent <i>id.</i>	Ils eurent <i>id.</i>	Ils eurent <i>id.</i>	Ils eurent <i>id.</i>

PASSÉ ANTERIEUR.

J'ai eu chanté, etc.	J'ai eu fini, etc.	J'ai eu reçu, etc.	J'ai eu rendu, etc.
----------------------	--------------------	--------------------	---------------------

2^e PASSÉ ANTERIEUR (peu usité).

J' avais chanté,	J' avais fini,	J' avais reçu,	J' avais rendu,
Tu avais <i>id.</i>	Tu avais <i>id.</i>	Tu avais <i>id.</i>	Tu avais <i>id.</i>
Il avait <i>id.</i>	Il avait <i>id.</i>	Il avait <i>id.</i>	Il avait <i>id.</i>
N. avions <i>id.</i>	N. avions <i>id.</i>	N. avions <i>id.</i>	N. avions <i>id.</i>
V. aviez <i>id.</i>	V. aviez <i>id.</i>	V. aviez <i>id.</i>	V. aviez <i>id.</i>
Ils avaient <i>id.</i>	Ils avaient <i>id.</i>	Ils avaient <i>id.</i>	Ils avaient <i>id.</i>

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je chanter <i>ais</i> ,	Je finir <i>ais</i> ,	Je recev <i>rais</i> ,	Je rend <i>rais</i> ,
Tu chanter <i>as</i> ,	Tu finir <i>as</i> ,	Tu recev <i>rais</i> ,	Tu rend <i>rais</i> ,
Il chanter <i>a</i> ,	Il finir <i>a</i> ,	Il recev <i>rait</i> ,	Il rend <i>rait</i> ,
N. chanter <i>ions</i> ,	N. finir <i>ions</i> ,	N. recev <i>rions</i> ,	N. rend <i>rions</i> ,
V. chanter <i>iez</i> ,	V. finir <i>iez</i> ,	V. recev <i>riez</i> ,	V. rend <i>riez</i> ,
Ils chanter <i>aient</i> .	Ils finir <i>aient</i> .	Ils recev <i>raient</i> .	Ils rend <i>raient</i> .

FUTUR.

J' aurai chanté,	J' aurai fini,	J' aurai reçu,	J' aurai rendu,
Tu auras <i>id.</i>	Tu auras <i>id.</i>	Tu auras <i>id.</i>	Tu auras <i>id.</i>
Il aura <i>id.</i>	Il aura <i>id.</i>	Il aura <i>id.</i>	Il aura <i>id.</i>
N. aurons <i>id.</i>	N. aurons <i>id.</i>	N. aurons <i>id.</i>	N. aurons <i>id.</i>
V. aurez <i>id.</i>	V. aurez <i>id.</i>	V. aurez <i>id.</i>	V. aurez <i>id.</i>
Ils auront <i>id.</i>	Ils auront <i>id.</i>	Ils auront <i>id.</i>	Ils auront <i>id.</i>

FUTUR PASSÉ.

Je chanter <i>ais</i> ,	Je finir <i>ais</i> ,	Je recev <i>rais</i> ,	Je rend <i>rais</i> ,
Tu chanter <i>ais</i> ,	Tu finir <i>ais</i> ,	Tu recev <i>rais</i> ,	Tu rend <i>rais</i> ,
Il chanter <i>ait</i> ,	Il finir <i>ait</i> ,	Il recev <i>rait</i> ,	Il rend <i>rait</i> ,
N. chanter <i>ions</i> ,	N. finir <i>ions</i> ,	N. recev <i>rions</i> ,	N. rend <i>rions</i> ,
V. chanter <i>iez</i> ,	V. finir <i>iez</i> ,	V. recev <i>riez</i> ,	V. rend <i>riez</i> ,
Ils chanter <i>aient</i> .	Ils finir <i>aient</i> .	Ils recev <i>raient</i> .	Ils rend <i>raient</i> .

MODE CONDITIONNEL.

Je chanter <i>ais</i> ,	Je finir <i>ais</i> ,	Je recev <i>rais</i> ,	Je rend <i>rais</i> ,
Tu chanter <i>ais</i> ,	Tu finir <i>ais</i> ,	Tu recev <i>rais</i> ,	Tu rend <i>rais</i> ,
Il chanter <i>ait</i> ,	Il finir <i>ait</i> ,	Il recev <i>rait</i> ,	Il rend <i>rait</i> ,
N. chanter <i>ions</i> ,	N. finir <i>ions</i> ,	N. recev <i>rions</i> ,	N. rend <i>rions</i> ,
V. chanter <i>iez</i> ,	V. finir <i>iez</i> ,	V. recev <i>riez</i> ,	V. rend <i>riez</i> ,
Ils chanter <i>aient</i> .	Ils finir <i>aient</i> .	Ils recev <i>raient</i> .	Ils rend <i>raient</i> .

PRÉSENT.

Je chanter <i>ais</i> ,	Je finir <i>ais</i> ,	Je recev <i>rais</i> ,	Je rend <i>rais</i> ,
Tu chanter <i>as</i> ,	Tu finir <i>as</i> ,	Tu recev <i>rais</i> ,	Tu rend <i>rais</i> ,
Il chanter <i>a</i> ,	Il finir <i>a</i> ,	Il recev <i>rait</i> ,	Il rend <i>rait</i> ,
N. chanter <i>ions</i> ,	N. finir <i>ions</i> ,	N. recev <i>rions</i> ,	N. rend <i>rions</i> ,
V. chanter <i>iez</i> ,	V. finir <i>iez</i> ,	V. recev <i>riez</i> ,	V. rend <i>riez</i> ,
Ils chanter <i>aient</i> .	Ils finir <i>aient</i> .	Ils recev <i>raient</i> .	Ils rend <i>raient</i> .

1^{re} Conjugaison. 2^e Conjugaison. 3^e Conjugaison. 4^e Conjugaison.

J' aurais chanté,	J' aurais fini,	J' aurais reçu,	J' aurais rendu,
Tu aurais <i>id.</i>	Tu aurais <i>id.</i>	Tu aurais <i>id.</i>	Tu aurais <i>id.</i>
Il aurait <i>id.</i>	Il aurait <i>id.</i>	Il aurait <i>id.</i>	Il aurait <i>id.</i>
N. aurions <i>id.</i>	N. aurions <i>id.</i>	N. aurions <i>id.</i>	N. aurions <i>id.</i>
V. auriez <i>id.</i>	V. auriez <i>id.</i>	V. auriez <i>id.</i>	V. auriez <i>id.</i>
Ils auraient <i>id.</i>	Ils auraient <i>id.</i>	Ils auraient <i>id.</i>	Ils auraient <i>id.</i>

PASSÉ.

J' eusse chanté,	J' eusse fini,	J' eusse reçu,	J' eusse rendu,
Tu eusses <i>id.</i>	Tu eusses <i>id.</i>	Tu eusses <i>id.</i>	Tu eusses <i>id.</i>
Il eût <i>id.</i>	Il eût <i>id.</i>	Il eût <i>id.</i>	Il eût <i>id.</i>
N. eussions <i>id.</i>	N. eussions <i>id.</i>	N. eussions <i>id.</i>	N. eussions <i>id.</i>
V. eussiez <i>id.</i>	V. eussiez <i>id.</i>	V. eussiez <i>id.</i>	V. eussiez <i>id.</i>
Ils eussent <i>id.</i>	Ils eussent <i>id.</i>	Ils eussent <i>id.</i>	Ils eussent <i>id.</i>

2^e PASSÉ.

J' eusse chanté,	J' eusse fini,	J' eusse reçu,	J' eusse rendu,
Tu eusses <i>id.</i>	Tu eusses <i>id.</i>	Tu eusses <i>id.</i>	Tu eusses <i>id.</i>
Il eût <i>id.</i>	Il eût <i>id.</i>	Il eût <i>id.</i>	Il eût <i>id.</i>
N. eussions <i>id.</i>	N. eussions <i>id.</i>	N. eussions <i>id.</i>	N. eussions <i>id.</i>
V. eussiez <i>id.</i>	V. eussiez <i>id.</i>	V. eussiez <i>id.</i>	V. eussiez <i>id.</i>
Ils eussent <i>id.</i>	Ils eussent <i>id.</i>	Ils eussent <i>id.</i>	Ils eussent <i>id.</i>

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

Chant <i>e</i> ,	Fin <i>is</i> ,	Reç <i>ois</i> ,	Rend <i>s</i> ,
Chant <i>ons</i> ,	Finis <i>ons</i> ,	Recev <i>ons</i> ,	Rend <i>ons</i> ,
Chant <i>ez</i> ,	Finis <i>ez</i> ,	Recev <i>ez</i> ,	Rend <i>ez</i> ,

Point de 1^{re} personne au singulier, ni de 3^e personne aux deux nombres.

PASSÉ.

Aie chanté,	Aie fini,	Aie reçu,	Aie rendu,
Ayons chanté,	Ayons fini,	Ayons reçu,	Ayons rendu,
Ayez chanté.	Ayez fini.	Ayez reçu.	Ayez rendu.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je chant <i>e</i> ,	Que je finis <i>e</i> ,	Que je recois <i>e</i> ,	Que je rend <i>e</i> ,
Que tu chant <i>es</i> ,	Que tu finis <i>es</i> ,	Que tu recois <i>es</i> ,	Que tu rend <i>es</i> ,
Qu'il chant <i>e</i> ,	Qu'il finis <i>e</i> ,	Qu'il recois <i>e</i> ,	Qu'il rend <i>e</i> ,
Que n. chant <i>ions</i> ,	Que n. finis <i>ions</i> ,	Que n. recois <i>ions</i> ,	Que n. rend <i>ions</i> ,
Que v. chant <i>iez</i> ,	Que v. finis <i>iez</i> ,	Que v. recois <i>iez</i> ,	Que v. rend <i>iez</i> ,
Qu'ils chant <i>ent</i> ,	Qu'ils finis <i>ent</i> ,	Qu'ils recois <i>ent</i> ,	Qu'ils rend <i>ent</i> ,

IMPARFAIT.

Que je chant <i>asse</i> ,	Que je finis <i>se</i> ,	Que je recois <i>se</i> ,	Que je rendis <i>se</i> ,
Que tu chant <i>asses</i> ,	Que tu finis <i>ses</i> ,	Que tu recois <i>ses</i> ,	Que tu rendis <i>ses</i> ,
Qu'il chant <i>ât</i> ,	Qu'il finis <i>t</i> ,	Qu'il recois <i>t</i> ,	Qu'il rendis <i>t</i> ,
Que n. chant <i>assions</i> ,	Que n. finis <i>ions</i> ,	Que n. recois <i>ions</i> ,	Que n. rendis <i>ions</i> ,
Que v. chant <i>assiez</i> ,	Que v. finis <i>iez</i> ,	Que v. recois <i>iez</i> ,	Que v. rendis <i>iez</i> ,
Qu'ils chant <i>assent</i> ,	Qu'ils finis <i>sent</i> ,	Qu'ils recois <i>sent</i> ,	Qu'ils rendis <i>sent</i> ,

PASSÉ.

Que j' aie chanté,	Que j' aie fini,	Que j' aie reçu,	Que j' aie rendu,
Que tu aies <i>id.</i>			
Qu'il ait <i>id.</i>	Qu'il ait <i>id.</i>	Qu'il ait <i>id.</i>	Qu'il ait <i>id.</i>
Que n. ayons <i>id.</i>			
Que v. ayez <i>id.</i>			
Qu'ils aient <i>id.</i>	Qu'ils aient <i>id.</i>	Qu'ils aient <i>id.</i>	Qu'ils aient <i>id.</i>

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j' eusse chanté,	Que j' eusse fini,	Que j' eusse reçu,	Que j' eusse rendu,
Que tu eusses <i>id.</i>			
Qu'il eût <i>id.</i>	Qu'il eût <i>id.</i>	Qu'il eût <i>id.</i>	Qu'il eût <i>id.</i>
Que n. eussions <i>id.</i>			
Que v. eussiez <i>id.</i>			
Qu'ils eussent <i>id.</i>	Qu'ils eussent <i>id.</i>	Qu'ils eussent <i>id.</i>	Qu'ils eussent <i>id.</i>

340. — § IV. — CONJUGAISON D'UN VERBE A LA FORME
NEGATIVE.

INFINITIF.

Présent ne pas chanter, — *passé* n'avoir pas chanté, — *participe passé* ne chantant pas.

INDICATIF.

Présent. Je ne chante pas, tu ne chantes pas, il ne chante pas, nous ne chantons pas, vous ne chantez pas, ils ne chantent pas.

Imparfait. Je ne chantais pas, tu ne chantais pas, etc.

Passé défini. Je ne chantai pas, tu ne chantas pas, etc.

Passé indéfini. Je n'ai pas chanté, tu n'as pas chanté, etc.

Passé antérieur. Je n'eus pas chanté, tu n'eus pas chanté, etc.

Plus-que-parfait. Je n'avais pas chanté, tu n'avais pas chanté, etc.

Futur. Je ne chanterai pas, tu ne chanteras pas, etc.

Futur passé. Je n'aurai pas chanté, tu n'auras pas chanté, etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Je ne chanterais pas, tu ne chanterais pas, etc.

Passé. Je n'aurais pas chanté, tu n'aurais pas chanté, etc.

Deuxième passé. Je n'eusse pas chanté, tu n'eusses pas chanté, etc.

IMPÉRATIF.

Présent. Ne chante pas, ne chantons pas, ne chantez pas.

SUBJONCTIF.

Présent. Que je ne chante pas, que tu ne chantes pas, etc.

Imparfait. Que je ne chantasse pas, que tu ne chantasses pas, etc.

Passé. Que je n'aie pas chanté, que tu n'aies pas chanté, etc.

Plus-que-parfait. Que je n'eusse pas chanté, que tu n'eusses pas chanté, etc.

341. — § V. — CONJUGAISON D'UN VERBE A LA FORME
INTERROGATIVE.

INDICATIF.

Présent. Chanté-je ? chantes-tu ? chante-t-il ? chantons-nous ? chantez-vous ? chantent-ils ?

Imparfait. Chantais-je ? chantais-tu ? chantait-il ? etc.

Passé défini. Chantai-je ? chantas-tu ? chanta-t-il ? etc.

Passé indéfini. Ai-je chanté ? as-tu chanté ? a-t-il chanté ? avons-nous chanté ? avez-vous chanté ? ont-ils chanté ?

Passé antérieur. Eus-je chanté ? (Peu usité.)

Plus-que-parfait. Avais-je chanté ? avais-tu chanté ?

Futur. Chanterai-je ? chanteras-tu ? chantera-t-il ?

Futur passé. Aurai-je chanté ? auras-tu chanté ? etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Chanterai-je ? chanterais-tu ? chanterait-il ? etc.

Passé. Aurais-je chanté ? aurais-tu chanté ? etc.

Deuxième passé. Eussé-je chanté ? eusses-tu chanté ? eût-il chanté ? etc.

342. — § VI. — CONJUGAISON D'UN VERBE A LA FORME
MIXTE.

INDICATIF.

Présent. Ne chanté-je pas ? ne chantes-tu pas ? ne chante-t-il pas ? ne chantons-nous pas ? ne chantez-vous pas ? ne chantent-ils pas ?

Imparfait. Ne chantais-je pas ? ne chantais-tu pas ? etc.

Passé défini. Ne chantai-je pas ? ne chantas-tu pas ? ne chanta-t-il pas ? etc.

Passé indéfini. N'ai-je pas chanté ? n'as-tu pas chanté ? n'a-t-il pas chanté ? n'avons-nous pas chanté ? etc.

Passé antérieur. N'eus-je pas chanté ? (Peu usité.)

Plus-que-parfait. N'avais-je pas chanté ? n'avais-tu pas chanté ? etc.

Futur. Ne chanterai-je pas ? ne chanteras-tu pas ? ne chantera-t-il pas ? etc.

Futur passé. N'aurai-je pas chanté ? n'auras-tu pas chanté ? etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Ne chanterais-je pas ? ne chanterais-tu pas ? etc.

Passé. N'aurais-je pas chanté ? n'aurais-tu pas chanté ? etc.

Deuxième passé. N'eussé-je pas chanté ? n'eusses-tu pas chanté ? etc.

343. — § VII. — CONJUGAISON D'UN VERBE NEUTRE AVEC
L'AUXILIAIRE ÊTRE.

INFINITIF.

Présent. Partir.

Passé. Etre parti ou partie.

Participe présent. Partant.

Participe passé. parti, partie.

INDICATIF.

Présent. Je pars, tu pars, etc.

Imparfait. Je partais, tu partais, etc.
Passé défini. Je partis, tu partis, etc.
Passé indéfini. Je suis parti ou partie, tu es parti ou partie, il est parti ou elle est partie, nous sommes partis ou parties, vous êtes partis ou parties, ils sont partis ou elles sont parties.
Passé antérieur. Je fus parti ou partie, tu fus parti ou partie, etc.

Plus-que-parfait. J'étais parti ou partie, etc.

Futur. Je partirai, tu partiras.

Futur passé. Je serai parti ou partie, etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Je partirais, tu partirais, etc.

Passé. Je serais parti ou partie, etc.

Deuxième passé. Je fusse parti ou partie, tu fusses parti ou partie, etc.

IMPÉRATIF.

Présent. — Pars, — partons, partez. —

SUBJONCTIF.

Présent. Que je parte, que tu partes, etc.

Imparfait. Que je partisse, que tu partisses, qu'il partît, etc.

Passé. Que je sois parti ou partie, que tu sois parti ou partie, etc.

Plus-que-parfait. Que je fusse parti ou partie, etc.

344. — § VIII. — CONJUGAISON D'UN VERBE A LA VOIX

PASSIVE.

INFINITIF.

Présent. Etre aimé ou aimée.

Passé. Avoir été aimé ou aimée.

Participe présent. Etant aimé ou aimée.

Participe passé. Ayant été aimé ou aimée.

INDICATIF.

Présent. Je suis aimé ou aimée, tu es aimé ou aimée, il est aimé ou elle est aimée, nous sommes aimés ou aimées, vous êtes aimés ou aimées, ils sont aimés ou elles sont aimées.

Imparfait. J'étais aimé ou aimée, tu étais aimé ou aimée, etc.

Passé défini. Je fus aimé ou aimée, tu fus aimé ou aimée, etc.

Passé indéfini. J'ai été aimé ou aimée, etc.

Plus-que-parfait. J'avais été aimé ou aimée, etc.

Futur. Je serai aimé ou aimée, etc.

Futur antérieur. J'aurais été aimé ou aimée, etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Je serais aimé ou aimée, etc.

Passé. J'aurais été aimé ou aimée, etc.

Second passé. J'eusse été aimé ou aimée, etc.

IMPÉRATIF.

Présent. Sois aimé ou aimée, soyons aimés ou aimées, soyez aimés ou aimées.

SUBJONCTIF.

Présent. Que je sois aimé ou aimée, etc.

Imparfait. Que je fusse aimé ou aimée, etc.

Passé. Que j'aie été aimé ou aimée, etc.

Plus-que-parfait. Que j'eusse été aimé ou aimée, etc.

345. — § IX. CONJUGAISON D'UN VERBE RÉFLÉCHI.

INFINITIF.

Présent. Se fâcher.

Passé. S'être fâché ou fâchée.

Participe présent. Se fâchant.

Participe passé. S'étant fâché ou fâchée.

INDICATIF.

Présent. Je me fâche, tu te fâches, il se fâche, nous nous fâchons, vous vous fâchez, ils se fâchent.

Imparfait. Je me fâchais, tu te fâchais, etc.

Passé défini. Je me fâchai, tu te fâchas, etc.

Passé indéfini. Je me suis fâché ou fâchée, tu t'es fâché ou fâchée, il s'est fâché ou elle s'est fâchée, nous nous sommes fâchés ou fâchées, vous vous êtes fâchés ou fâchées, ils se sont fâchés ou elles se sont fâchées.

Passé antérieur. Je me fus fâché ou fâchée, etc.

Plus-que-parfait. Je m'étais fâché ou fâchée, etc.

Futur. Je me fâcherai, tu te fâcheras, etc.

Futur passé. Je me serai fâché ou fâchée, etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Je me fâcherais, tu te fâcherais, etc.

Passé. Je me serais fâché ou fâchée, etc.

Second passé. Je me fusse fâché ou fâchée, etc.

IMPÉRATIF.

Présent. — Fâche-toi, — fâchons-nous, fâchez-vous. —

SUBJONCTIF.

Présent. Que je me fâche, que tu te fâches, etc.

Imparfait. Que je me fâchasse, etc.

Passé. Que je me sois fâché ou fâchée, etc.

Plus-que-parfait. Que je me fusse fâché ou fâchée, etc.

346. — § X. CONJUGAISON D'UN VERBE UNIPERSONNEL.

INFINITIF.		<i>Plus-que-parfait</i> Il avait tonné.	
<i>Présent</i>	Tonner.	<i>Futur</i> Il tonnera.	
<i>Passé</i>	Avoir tonné.	<i>Futur passé</i> Il aura tonné.	
<i>Partic. présent</i>	Tonnant.	CONDITIONNEL.	
<i>Participe passé</i>	Tonné.	<i>Présent</i> Il tonnerait.	
		<i>Passé</i> Il aurait tonné.	
		<i>Second passé</i> Il eût tonné.	
INDICATIF.			
<i>Présent</i>	Il tonne.	SUBJONCTIF.	
<i>Imparfait</i>	Il tonnait.	<i>Présent</i>	Qu'il tonne.
<i>Passé défini</i>	Il tonna.	<i>Imparfait.</i>	Qu'il tonnât.
<i>Passé indéfini</i>	Il a tonné.	<i>Passé</i>	Qu'il ait tonné.
<i>Passé antérieur</i>	Il eut tonné.	<i>Plus-que-parfait.</i>	Qu'il eût tonné.

Par extension, poétiquement et figurément, ce verbe est intransitif : *l'airain tonne; ce prédicateur tonne contre le vice.*

CHAPITRE XI.

VOCABULAIRE DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES A DIFFICULTÉS (1).

Première Conjugaison (2).

347. — ALLER, *allant, allé, je vais, j'allai* (avec être).
Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. — J'allais.
— Je suis allé ou allée. — J'irai, tu iras. — J'irais, tu irais. — Va, allons, allez. — Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, que nous allons, que vous alliez, qu'ils aillent.

(1) Les cinq temps primitifs sont toujours rangés dans l'ordre suivant : *Présent de l'infinitif, participe présent, participe passé, présent de l'indicatif, passé défini.* (Voyez la note du n. 280.)

(2) Ce qui distingue surtout l'orthographe des verbes de la première conjugaison, c'est l'absence de l's à la première personne du présent de l'affirmatif et du présent du subjonctif. Cela vient de ce qu'on écrivait autrefois cette première personne sans s dans tous les verbes. On écrivait je *vai*, je *noi*, je *vien*, je *vend*. On permit d'abord aux poètes d'ajouter une s pour éviter l'hiatus dans le cours du vers; cet usage passa peu à peu à la prose, et depuis il est devenu obligatoire. Les verbes de la première conjugaison, et certains verbes de la deuxième, ont conservé l'ancienne orthographe. (Cette note aurait dû être placée au n. 285.)

Remarque. La deuxième personne du singulier de l'impératif qui ne doit pas avoir une s finale, en prend une par euphonie avant une voyelle. On écrit : *Va te coucher; vas en chercher* (Voyez s'en aller).

348. — ANNONCER, *annonçant, annoncé, j'annonce, j'annonçai.*
Dans les verbes en *cer*, le c prend une cédille avant a, o, u, afin de conserver la prononciation douce.

349. — BAYER, *bayant*, (part. p. nul), *je baye, je bayai*
Ce verbe n'est guère usité que dans l'expression familière *bayer aux Corneilles* (comme *payer*; voyez *essuyer*).

350. — BÉER; vieux mot qui n'est plus usité qu'au participe présent et comme adjectif verbal : *béant, béante.*

351. — CHANGER, *changeant, changé, je change, je changeai.*
Dans les verbes en *ger*, le g est suivi d'un e euphonique avant un a ou un o, afin de conserver la prononciation douce. Cet e, qui est purement euphonique, n'appartient ni à la racine ni à la finale du verbe.

352. — S'EN ALLER (comme *aller*).
Dans les temps composés l'auxiliaire se place entre *en* et le participe; on dit : *Je m'en suis allé* et non *je me suis en allé*. Avec la conjonction *donc* à l'impératif il faut dire : *Allez-vous-en donc* et non *allez donc vous-en*.

A la deuxième personne du singulier de l'impératif on doit écrire *va-t'en* et non *va-t-en*, parce que le t n'est point euphonique comme dans *va-t-il? Chante-t-il?* c'est le pronom *te*, attendu que le verbe *s'en aller* est réfléchi; *va-t'en* est une élision de *va-te-en*.

353. — ENVOYER, *envoyant, envoyé, j'envoie, j'envoyai.*
Futur, j'enverrai. — Conditionnel présent, j'enverrais.

Les autres temps comme *essuyer*.
354. — EPELER, *épelant, épelé, j'épelle, j'épelai.*
J'épelle, tu épelles, il épelle, nous épelons, vous épelez, ils épellent; ou j'épèle, tu épèles, il épèle, nous épelons, vous épelez ils épèlent. — J'épellerai ou j'épèlerai. — J'épellerais ou j'épèlerais. — Que j'épelle ou que j'épèle (Voyez *jeter*).

Dans les verbes en *eler* et en *eter*, on double l'l et le t avant une syllabe muette, excepté dans *geler, déceler, harceler, peler, bourreler*, et *acheter*, qui prennent un accent grave sur l'avant dernier e et ne doublent pas la consonne; on écrit *je gèle* et non *je gelle* (1).

(1) L'euphonie veut que, lorsque la dernière syllabe est muette, l'e de l'avant-dernière syllabe soit ouvert, ce qui peut se marquer de deux manières, soit en doublant la consonne, comme dans *je jette, j'épelle*, soit en mettant un accent grave sans doubler la consonne, comme dans *je jète, j'épèle*.

Pour éviter des exceptions inutiles quelques grammairiens sont d'avis d'a-

346. — § X. CONJUGAISON D'UN VERBE UNIPERSONNEL.

INFINITIF.		<i>Plus-que-parfait</i> Il avait tonné.	
<i>Présent</i>	Tonner.	<i>Futur</i> Il tonnera.	
<i>Passé</i>	Avoir tonné.	<i>Futur passé</i> Il aura tonné.	
<i>Partic. présent</i>	Tonnant.	CONDITIONNEL.	
<i>Participe passé</i>	Tonné.	<i>Présent</i> Il tonnerait.	
		<i>Passé</i> Il aurait tonné.	
		<i>Second passé</i> Il eût tonné.	
INDICATIF.			
<i>Présent</i>	Il tonne.	SUBJONCTIF.	
<i>Imparfait</i>	Il tonnait.	<i>Présent</i>	Qu'il tonne.
<i>Passé défini</i>	Il tonna.	<i>Imparfait</i>	Qu'il tonnât.
<i>Passé indéfini</i>	Il a tonné.	<i>Passé</i>	Qu'il ait tonné.
<i>Passé antérieur</i>	Il eut tonné.	<i>Plus-que-parfait</i>	Qu'il eût tonné.

Par extension, poétiquement et figurément, ce verbe est intransitif : *l'airain tonne; ce prédicateur tonne contre le vice.*

CHAPITRE XI.

VOCABULAIRE DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES A DIFFICULTÉS (1).

Première Conjugaison (2).

347. — ALLER, *allant, allé, je vais, j'allai* (avec être).
Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. — J'allais.
— Je suis allé ou allée. — J'irai, tu iras. — J'irais, tu irais. — Va,
allons, allez. — Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, que nous al-
lions, que vous alliez, qu'ils aillent.

(1) Les cinq temps primitifs sont toujours rangés dans l'ordre suivant : *Présent de l'infinitif, participe présent, participe passé, présent de l'indicatif, passé défini.* (Voyez la note du n. 280.)

(2) Ce qui distingue surtout l'orthographe des verbes de la première conjugaison, c'est l'absence de *s* à la première personne du présent de l'affirmatif et du présent du subjonctif. Cela vient de ce qu'on écrivait autrefois cette première personne sans *s* dans tous les verbes. On écrivait *je vai, je noi, je vien, je vend.* On permit d'abord aux poètes d'ajouter une *s* pour éviter l'hiatus dans le cours du vers; cet usage passa peu à peu à la prose, et depuis il est devenu obligatoire. Les verbes de la première conjugaison, et certains verbes de la deuxième, ont conservé l'ancienne orthographe. (Cette note aurait dû être placée au n. 285.)

Remarque. La deuxième personne du singulier de l'impératif qui ne doit pas avoir une *s* finale, en prend une par euphonie avant une voyelle. On écrit : *Va te coucher; vas en chercher* (Voyez *s'en aller*).

348. — ANNONCER, *annonçant, annoncé, j'annonce, j'annonçai.*
Dans les verbes en *cer*, le *c* prend une cédille avant *a, o, u*, afin de conserver la prononciation douce.

349. — BAYER, *bayant*, (part. p. nul), *je baye, je bayai*
Ce verbe n'est guère usité que dans l'expression familière *bayer aux Corneilles* (comme *payer*; voyez *essuyer*).

350. — BÉER; vieux mot qui n'est plus usité qu'au participe présent et comme adjectif verbal : *béant, béante.*

351. — CHANGER, *changeant, changé, je change, je changeai.*

Dans les verbes en *ger*, le *g* est suivi d'un *e* euphonique avant un *a* ou un *o*, afin de conserver la prononciation douce. Cet *e*, qui est purement euphonique, n'appartient ni à la racine ni à la finale du verbe.

352. — S'EN ALLER (comme *aller*).

Dans les temps composés l'auxiliaire se place entre *en* et le participe; on dit : *Je m'en suis allé* et non *je me suis en allé*. Avec la conjonction *donc* à l'impératif il faut dire : *Allez-vous-en donc* et non *allez donc vous-en*.

À la deuxième personne du singulier de l'impératif on doit écrire *va-t'en* et non *va-t-en*, parce que le *t* n'est point euphonique comme dans *va-t-il? Chante-t-il?* c'est le pronom *te*, attendu que le verbe *s'en aller* est réfléchi; *va-t'en* est une élision de *va-te-en*.

353. — ENVOYER, *envoyant, envoyé, j'envoie, j'envoyai.*

Futur, j'enverrai. — Conditionnel présent, j'enverrais.

Les autres temps comme *essuyer*.

354. — EPELER, *épelant, épelé, j'épelle, j'épelai.*

J'épelle, tu épelles, il épelle, nous épelons, vous épelez, ils épellent; ou j'épèle, tu épèles, il épèle, nous épelons, vous épelez, ils épèlent. — J'épellerai ou j'épèlerai. — J'épellerais ou j'épèlerais. — Que j'épelle ou que j'épèle (Voyez *jeter*).

Dans les verbes en *eler* et en *eter*, on double l'*l* et le *t* avant une syllabe muette, excepté dans *geler, déceler, harceler, peler, bourreler*, et *acheter*, qui prennent un accent grave sur l'avant dernier *e* et ne doublent pas la consonne; on écrit *je gèle* et non *je gelle* (1).

(1) L'euphonie veut que, lorsque la dernière syllabe est muette, l'*e* de l'avant-dernière syllabe soit ouvert, ce qui peut se marquer de deux manières, soit en doublant la consonne, comme dans *je jette, j'épelle*, soit en mettant un accent grave sans doubler la consonne, comme dans *je jète, j'épèle*.

Pour éviter des exceptions inutiles quelques grammairiens sont d'avis d'a-

355. — **ESSUYER**, *essuyant, essuyé, j'essuie, j'essuyai.*
J'essuie, tu essuies, il essuie, nous essuyons, vous essuyez, ils essuient. — J'essuyais, nous essuyions. — J'essuierai. — J'essuierais. — Que j'essuie, que tu essuies, qu'il essuie, que nous essuyions, que vous essuyiez, qu'ils essuient.

Dans les verbes en *yer*, l'*y* se change en *i* avant un *e* muet.

Le verbe *rayer* conserve l'*y* au futur et au conditionnel quoique avant un *e* muet : *je rayerai, je rayerais*; parce qu'on prononce *je ra-ye-rai* et non *je rai-rai*.

Le verbe *payer* conserve l'*y* ou prend un *i* avant un *e* muet. L'Académie écrit : *je paye, tu payes, il paye ou il paie, ils payent ou ils paient; je payerai, je paierai ou je paierai*.

Les verbes en *yer* prennent un *i* après l'*y* aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *nous essuyions, vous essuyiez*. Cet *i* n'est point une irrégularité; il appartient à la finale et l'*y* à la racine du verbe.

La règle de l'orthographe des verbes en *yer* s'applique également aux verbes qui, sans être terminés par *yer*, ont le participe présent terminé en *yant*, comme *voyant, fuyant, ayant*. L'*y* se change en *i* avant un *e* muet dans les temps formés du participe présent : *nous voyons, vous voyez, ils voient; que je voie, que nous voyions, etc.*

356. — **JETER**, *jetant, jeté, je jette, je jetai.*

Je jette, tu jettes, il jette, nous jetons, vous jetez, ils jettent; ou je jète, tu jètes, etc. (Voyez *épeler*).

357. — **LEVER**, *levant, levé, je lève, je levai.*

Je lève, tu lèves, il lève, nous levons, vous levez, ils lèvent. — Je lèverai, etc.

Lorsque, dans les verbes de la première conjugaison, la dernière syllabe est précédée d'un *e* muet, comme dans *lever*, l'euphonie veut que cet *e* ait le son de l'*è* ouvert toutes les fois que la syllabe suivante est muette; dans ce cas cet *e* prend toujours l'accent grave, comme dans *je lève, je lèverai*; mais quand la dernière syllabe n'est pas muette, l'*e* cesse d'avoir le son ouvert et de prendre l'accent grave, comme dans *nous levons, nous levions*. Les verbes en *eler* et *eter* peuvent doubler l'*l* ou le *t* au lieu de prendre l'accent grave (Voyez *épeler, jeter*).

adopter l'une ou l'autre orthographe pour tous les verbes de cette espèce. L'emploi de l'accent étant plus simple et plus régulier commence à être adopté, d'autant mieux qu'il y a beaucoup d'autres verbes dans le même cas et dans lesquels on n'a jamais songé à doubler la consonne; tels sont : *crever, je crève; élever, j'éleve; mener, je mène; peser, je pèse; semer, je sème; se promener, je me promène, etc.*

Pour les verbes en *eler* et *eter* l'Académie adopte le doublement de la consonne excepté dans *geler, déceler, harceler, peler, bourreler, acheter*.

358. — **RÉPÉTER**, *répétant, répété, je répète, je répétai.*
Je répète, tu répètes, il répète, nous répétons, vous répétez, ils répètent. — Je répéterai.

Dans les verbes de la première conjugaison dont la dernière syllabe est précédée d'un *é* fermé, cet *é* devient ouvert et prend un accent grave quand la syllabe suivante est muette (Voyez *lever*).

Il faut en excepter les verbes en *éger* et *éer*, comme *protéger, alléger, créer, suppléer*, qui conservent toujours l'accent aigu. On écrit et l'on prononce : *Je protège, je protégerai, je crée, je créerai*.

Seconde Conjugaison.

359. — **ACQUÉRIR**, *acquérant, acquis, j'acquiers, j'acquis.*
J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. — J'acquerais. — J'acquerrai. — J'acquerrais. — Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquiérons, que vous acquériez, qu'ils acquièrent.

Conjugez de même : *conquérir, reconquérir, requérir, s'enquérir*.

360. — **ASSAILLIR**, *assaillant, assailli, j'assaille, j'assillai.*
Futur, j'assillirai; — conditionnel présent, j'assillirais. Les autres temps comme *saillir* irrégulier (voyez ce verbe).

361. — **AVENIR**, *avenant, venu, il avient, il avint* (impers.).

Il se conjugue comme *venir*.

Remarque. Quoique ce verbe dérive du latin *advenire*, on n'écrit plus *advenir*, *il advint, il adviendra*. L'Académie dit : *quelques-uns disent ADVENIR*.

362. — **BÉNIR**, *bénissant, bénit, bénite; ou béni, bénie; je bénis; je bénis.*

Ce verbe est entièrement régulier et se conjugue comme *finir*, excepté au participe passé où il a deux formes *béni* et *bénit*.

Béni s'emploie comme adjectif verbal et se dit des choses sur lesquelles le prêtre a donné sa bénédiction avec les cérémonies de l'église : *du pain béni, de l'eau bénite*.

Béni s'emploie : 1^o comme adjectif verbal en parlant des personnes auxquelles Dieu a accordé sa bénédiction, et toutes les fois qu'il ne s'agit pas de la consécration d'une chose par les cérémonies ordinaires. *Un peuple béni de Dieu. Vous êtes bénie entre toutes les femmes. Des enfants bénis par leur père.*

2^o Dans la conjugaison des temps composés du verbe *bénir*. *Il a béni le pain; il a béni l'eau; l'eau qu'on a bénie est bénite.*

363. — **BOUILLIR**, *bouillant, bouilli, je bous, je bouillis.* Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. — Je bouillais. — Je bouillirai. — Que je bouille. — Que je bouillisse.

Remarque. On comprend qu'il ne faut pas dire : *nous bouillis-*

sons, vous bouillissez, ils bouillissent; je bouillissais, etc., parce qu'au participe présent il fait *bouillant* et non *bouillissant*.

364. — COURIR, *courant, couru, je cours, je courus,*

Futur, je courrai. — Conditionnel présent, je courrais. — Subjonctif présent, que je coure, que tu coures, qu'il coure.

Conjuguez de même: *accourir, concourir, discourir, encourir, parcourir, recourir, secourir.*

Remarque. Les deux *r* du futur et du conditionnel ne sont point une irrégularité. Si le verbe était régulier il ferait *je courirai*; l'irrégularité est dans la suppression de l'*i*.

Autrefois l'infinitif de ce verbe était *courre* du latin *currere*; c'est peut-être pour cette raison qu'on met deux *r* au futur. Ex.: Les périls que j'ai à courre dans ce voyage ne m'étonnent point.

De ces jeunes guerriers la flotte vagabonde,

Allait courre fortune aux orages du monde.

Aujourd'hui *courre* ne s'emploie qu'en terme de chasse (Voyez ce mot n° 424).

365. — CUEILLIR, *cueillant, cueilli, je cueille, je cueillis,*

Je cueille, tu cueilles, il cueille. — Je cueillerai. — Je cueillerais.

Conjuguez de même: *accueillir, recueillir.*

Remarque. Le verbe *cueillir* fait au futur *cueillera* et non *cueillirai*, parce qu'autrefois on disait *cueiller* et que l'ancien futur s'est conservé. Les gens de la campagne disent encore: *Je vais cueiller des cerises, des pois, etc.*

366. — DORMIR, *dormant, dormi, je dors, je dormis,*

Conjuguez de même: *s'endormir, se rendormir.*

367. — FAILLIR, *faillant, failli, je fauc, je faillis,*

Je fauc, tu fauc, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent. —

Je faillais. — Je faudrai. — Je foudrais.

Ce verbe n'est plus usité qu'à l'infinitif, au pluriel du présent de l'indicatif, au passé défini, au passé indéfini et au plus-que-parfait. On dit encore quelquefois *le cœur me faut*, c'est-à-dire me manque. *Au bout de l'aune faut le drap*, c'est-à-dire toutes choses ont leur fin. Au futur on dit aujourd'hui *je faillirai*.

Conjuguez de même *défaillir*.

368. — FÉRIR (frapper; du latin *ferire*). Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et dans cette expression: *sans coup férir*.

369. — FLEURIR (produire des fleurs), *flourissant, fleuri, je fleuris, je fleuris,*

Ce verbe est régulier dans le sens propre, c'est-à-dire quand il signifie *produire des fleurs*. On dit: nous fleurissons, vous fleurissez, ils fleurissent. Je fleurissais. Que je fleurisse.

FLEURIR (prosperer), *flourissant, fleuri, je fleuris, je fleuris.*

Au figuré, c'est-à-dire dans le sens de *prosperer*, ce verbe fait

au participe présent *flourissant*, et conserve cette forme dans les temps dérivés de ce participe.

Nous flourissons, vous flourissez, ils flourissent. Je flourissais. Que je flourisse. *Les arts flourissaient à Athènes. Un commerce flourissant. Une ville flourissante.* Dans aucun cas il ne fait à l'infinitif *flourir*.

Conjuguez de même *refleurir*, régulier ou irrégulier selon le sens.

Le radical *flor* (fleur) a formé le verbe de la première conjugaison *déflorer*, qu'on emploie au figuré pour signifier ôter à un sujet ce qu'il a de neuf et de piquant.

370. — FUIR, *fuyant, fui* (invariable), *je fuis, je fuis.*

Imparfait, je fuyais, nous fuyions. — Passé, je fuis, nous fumes.

— Subjonctif présent, que je fuie, que tu fuies, qu'il fuie, que nous fuyions, que vous fuyiez, qu'ils fuient. — Imparfait, que je fusse, que tu fusses. Peu usité au passé et à l'imparfait du subjonctif.

Conjuguez de même: *s'enfuir*. Dites: *enfuie-toi*.

371. — GÉSIR, *gisant*, (part. p. nul), *il git*, (pas. déf. nul).

Ce verbe n'est usité qu'aux temps et aux personnes suivantes: Il git, ils gisent; il gisait, ils gisaient; gisant. On l'emploie principalement dans l'expression *ci-git* que l'on met dans les épitaphes.

372. — HAÏR, *haïssant, haï, je hais, je hais.*

La seule irrégularité de ce verbe consiste en ce qu'il ne prend pas le tréma aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif. On écrit et l'on prononce: *je hais, tu hais, il hait*.

Aux deux premières personnes plurielles du passé défini le tréma remplace l'accent circonflexe: *nous haïmes, vous haïtes*.

373. — ISSIR. Ce verbe n'est usité qu'au participe passé où il fait *issu, issue*. Il signifie *provenir, sortir*, et s'emploie principalement dans ces expressions: *Prince issu de sang royal; cousin issu de germain*.

374. — MENTIR, *mentant, menti, je mens, je mentis.*

Conjuguez de même: *démentir*.

375. — MOURIR, *mourant, mort* (avec être), *je meurs, je mourus.*

Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent. — Je mourrai. — Je mourrais. — Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent (Voyez *courir*).

376. — OFFRIR, *offrant, offert, j'offre, j'offris.*

Futur: j'offrirai et non j'offrerai (Voyez *ouvrir*).

377. — OUIR, *oyant, oui, j'ois, j'ouis.*

J'ois, tu ois, il oit, nous oyons, vous oyez, ils oient. — J'oyais. — J'oirai. — J'oirais. — Que j'ois ou que j'oye.

Ce verbe n'est plus guère usité qu'à l'infinitif et aux temps composés: *ouïr la messe; j'ai ouï dire*.

378. — OUVRIR, *ouvrant, ouvert, j'ouvre, j'ouvris.*

J'ouvre, tu ouvres, il ouvre. — J'ouvrirai.

Conjugez de même : couvrir, découvrir, entr'ouvrir, recouvrir, rouvrir, souffrir, offrir, mésoffrir.

Remarque. Ces verbes ont au présent de l'indicatif les mêmes finales que les verbes de la première conjugaison. A la forme interrogative ils font, comme à la première conjugaison, *ouvré-je ? couvré-je ?* etc. (Voyez la note 2, page 50).

Au futur et au conditionnel ils sont réguliers.

379. — PARTIR, *partant, parti* (avec être), *je pars, je partis.*

Conjugez de même : *repartir*, partir de nouveau.

Départir et repartir sont réguliers. On dit : je *départis*, nous *départissons*, je *départissais* ; je *répartis*, etc.

380. — QUÉRIR. Ce verbe n'est plus usité qu'au présent de l'infinitif et précédé des verbes *aller, venir, envoyer*. On dit : *aller quérir, envoyer quérir*. Il vient du latin *querere*, chercher. C'est la racine du verbe *acquérir* et de ses dérivés.

381. — REPENTIR (se), *se repentant, repenti, je me repens, je me repentis.*

382. — SAILLIR, *saillant, sailli, il saille, il saillit.* (Avancer en dehors, déborder).

Il *saillera*. — Il *saillerait*.

Ce verbe n'est usité qu'aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel.

Conjugez de même, mais à toutes les personnes : *tressaillir, assaillir*. — *Assaillir* est régulier au futur et au conditionnel ; on dit : *j'assaillirai, j'assaillirais*, et non *j'assaillera, j'assaillerais*.

383. — SAILLIR (jaillir, sortir avec force en parlant des liquides). Dans ce sens ce verbe est régulier et se conjugue comme *finir*.

384. — SENTIR, *sentant, senti, je sens, je sentis.*

Conjugez de même : *consentir, pressentir, ressentir*.

385. — SERVIR, *servant, servi, je sers, je servis.*

Conjugez de même : *desservir, resservir*.

Asservir est régulier et se conjugue comme *finir*. On dit : *j'asservis, nous asservissons, j'asservissais*, etc.

386. — SORTIR, *sortant, sorti, je sors, je sortis.*

Conjugez de même : *ressortir* (sortir de nouveau).

Ressortir dans le sens d'être d'une juridiction, est régulier. On dit : ces villes *ressortissent de la Cour royale de Paris*.

387. TENIR, *tenant, tenu, je tiens, je tins.*

Je *tiens*, tu *tiens*, il *tient*, nous *tenons*, vous *tenez*, ils *tiennent*.

— Je *tenais*. — Je *tiendrai*. — Je *tiendrais*. — Que je *tienne*, que nous *tenions*.

Remarque. L'n du radical se double avant une syllabe muette.

Conjugez de même : *appartenir, s'abstenir, contenir, détenir, entretenir, maintenir, obtenir, retenir, soutenir*.

388. — VENIR, *venant, venu, je viens, je vins.*

Ce verbe se conjugue en tout comme *tenir*, si ce n'est qu'il

prend l'auxiliaire *être*. Les dérivés de *venir* se conjuguent avec *être* ou *avoir* selon qu'ils sont neutres ou actifs.

Conjugez de même : *circonvenir, convenir, devenir, parvenir, prévenir, provenir, revenir, redevenir, se souvenir, se ressouvenir, subvenir, survenir*.

389. — VÊTIR, *vêtant, vêtu, je vêts, je vêtis.*

Remarque. Le participe présent faisant *vêtant* et non *vêtissant*, on doit dire : nous *vêtons*, vous *vêtez*, ils *vêtent* ; je *vétais* ; que je *vête*, et non nous *vêtissons*, etc.

Conjugez de même *revêtir*.

Troisième Conjugaison.

Remarque. On peut regarder tous les verbes de la troisième conjugaison comme irréguliers, attendu que ceux qui se conjuguent comme le modèle ne sont qu'au nombre de cinq. Ce sont : *recevoir, apercevoir, concevoir, décevoir et percevoir*.

390. — APPAROIR. Verbe neutre, terme de palais, signifiant *paraître, résulter*. Il n'est plus usité qu'à la troisième personne du présent de l'indicatif où il fait *il appert*. Ex. : *Ainsi qu'il appert de tel acte*.

391. — ASSEOIR, *asseyant, assis, j'assieds, j'assis.*

J'assieds, tu *assieds*, il *assied*, nous *asseyons*, vous *asseyez*, ils *asseyent* ou *asseyent*. — On dit aussi : *j'assois*, tu *assois*, il *assoit*, nous *asseyons*, vous *asseyez*, ils *assoient*. — *J'asseyais* ou *j'asseyois*. — *J'assiérai*, ou *j'assoirai*. — *J'assiérais*, ou *j'assoirais*. — *Assieds*, *asseyons*, *asseyez* ; ou *assois*, *asseyons*, *asseyez*. — Que *j'asseye* ou que *j'assoie* (Académie).

La seconde manière ne s'emploie que dans le style élevé.

Conjugez de même *rasseoir*.

392. — AVOIR (Voyez sa conjugaison page 44).

RAVOIR ne s'emploie qu'au présent de l'infinitif.

393. — CHOULOIR ; vieux mot qui n'est plus usité quo dans cette expression : *Il ne m'en chaut, c'est-à-dire peu m'importe*.

394. — CHOIR (tomber). Il n'est plus usité qu'à l'infinitif. Se *laisser choir*. *Il reçut un coup qui le fit choir*.

395. — COMPAROIR (comparaître). Terme de palais, il n'est plus usité qu'à l'infinitif et dans cette expression : *citer à comparoïr*.

396. — SE CONDOULOIR (prendre part à la douleur de quelqu'un). Vieux mot qui n'est plus usité qu'à l'infinitif. Le mot *condoléance* dérive de ce verbe.

397. — DÉCHOIR, *déchéant ou déchoyant, déchu, je déchois, je déchus.*

Je *déchois*, tu *déchois*, il *déchoit*, nous *déchoyons*, vous *déchoyez*, ils *déchoient*. — Je *déchoyais*. — Je *décherrai*. — Je *décherrais*. — Que je *déchoie* (Académie). Il se conjugue avec *être*.

398. — **ECHOIR**, *échéant, échu, j'échois, j'échus*.
J'échois, tu échois, il échoit ou il échet, nous échéons, vous échéez, ils échéent. — J'échéais. — J'écherrai. — Que j'échéé (Académie). On dit mieux *échoit* qu'*échet*.

Ce verbe se conjugue avec *être* et n'est guère usité qu'aux troisièmes personnes.

399. — **DEVOIR**, *devant, dû, je dois, je dus*.

Je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent. — Je devais. — Je devrai. — Je devrais. — Que je doive, que tu doives, qu'il doive, que nous devions, que vous deviez, qu'ils doivent.

Conjuguez de même *redevoir*.

400. — **FALLOIR**, *fallant* (peu usité), *fallu, il faut, il fallut*.

Il fallait. — Il faudra. — Il faudrait. — Qu'il faille. (Impers.)

401. — **MOUVOIR**, *mouvant, mu, je meus, je mus*.

Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. — Je mouvais. — Je mouvrai. — Je mouvrais. — Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent.

Conjuguez de même : *émouvoir, démovoir, promouvoir*.

Se démovoir (se désister d'une prétention), vieux mot qui n'est plus usité qu'à l'infinitif et en terme de jurisprudence.

Promouvoir, ce verbe n'est plus usité qu'à l'infinitif, aux temps composés et au passif.

402. — **PLEUVOIR**, *pleuvant, plu, il pleut, il plut*. (Impers.)

403. — **POURVOIR**, *pourvoyant, pourvu, je pourvois, je pourvus*.
Je pourvoirai. — Je pourvoirais. Les autres temps comme *voir*, excepté le passé défini et l'imparfait du subjonctif (Voir *essuyer*).

404. — **POUVOIR**, *pouvant, pu* (invariable), *je peux* ou *je puis, je pus*.

Je peux ou je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. — Je pourrai. — Je pourrais. — Que je puisse, que tu puisses, qu'il puisse, que nous puissions, que vous puissiez, qu'ils puissent. — Que je puisse.

Remarque. Ce verbe n'a pas d'impératif. Dans les expressions : *Puissé-je, puisses-tu, puisse-t-il, puissions-nous*, etc., le verbe *pouvoir* n'est point à l'impératif; il est au présent du subjonctif malgré la forme interrogative. Ces phrases : *Vos efforts puissent-ils vous réussir ! Puissions-nous arriver à temps !* sont mises pour : *Je désire que vos efforts puissent vous faire réussir. Je désire que nous puissions arriver à temps.*

405. — **PRÉVALOIR**, *prévalant, prévalu, je prévaux, je prévalus*.
Subjonctif présent. Que je prévale et non que je prévaille.

Les autres temps comme *valoir*.

406. — **PRÉVOIR**, *prévoyant, prévu, je prévois, je prévis*.

Futur. Je prévoirai. — *Conditionnel présent*. Je prévoirais.

Les autres temps comme *voir*.

407. — **SE RAMENTROUVOIR** (se souvenir), vieux mot qui est même rarement employé à l'infinitif.

408. — **SAVOIR**, *sachant, su, je sais, je sus*.

Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent. — Je savais. — Je saurai. — Je saurais. — Sache, sachons, sachez, — Que je sache. — Que je susse.

409. — **SEOIR** (être assis, être situé), verbe neutre. Ce verbe n'est plus usité qu'aux participes : *séant, sis, sise*. La cour royale séant au Palais. Une maison sise à Paris.

SEOIR (être convenable), *seyant, il sied*.

Ce verbe n'est plus usité qu'aux troisièmes personnes des temps suivants : il sied, ils sièent. — Il séyait, ils séyaient. — Il siéra, ils siéront. — Il siérait, ils siéraient. Qu'il siée, qu'ils sièent.

410. — **SOULOIR** (avoir coutume, du latin *solere*), vieux mot qui n'est plus usité. On disait autrefois : *il soulait dire, il soulait faire, pour il avait coutume de dire, etc.*

411. — **SURSEOIR**, *sursoyant, sursis, je sursois, je sursis*. — Je sursois, tu sursois, il sursoit, nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient. — Je sursoirais. — Je sursoirai. — Je sursoirais, que je sursoie. — Que je sursisse. (Académie).

Ce verbe signifie *remettre à un autre temps*, en parlant des affaires. Il ne s'emploie qu'aux temps ci-dessus et à quelques temps composés. Il est neutre et actif; on dit : *sursoir une affaire et sursoir à l'exécution d'un jugement*.

Le participe passé *sursis* est souvent pris substantivement. On dit : *accorder un sursis*.

412. — **VALOIR**, *valant, valu, je vauz, je valus*.

Je vauz, tu vauz, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent. — Je valais. — Je vaudrai. — Je vaudrais. (Impératif, nul). — Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent.

Conjuguez de même : *équivaloir, revaloir* (Voyez *prévaloir*).

413. — **VOIR**, *voyant, vu, je vois, je vis*.

Conjuguez de même : *entrevoir, revoir* (Voyez *prévoir, essuyer*).

414. — **VOULOIR**, *voulant, voulu, je veux, je voulus*.

Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. — Je voudrai. — Je voudrais. — *Impératif*, *veux, voulons, voulez* ou *veuillez*. — Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.

Remarque. L'impératif *veuillez* s'emploie par civilité dans le sens de *ayez la complaisance*. *Veux, voulez*, signifient *aie, ayez la volonté*.

Quatrième Conjugaison.

415. — **ABSoudre**, *absolvant, absous, j'absous* (passé défini nul).
J'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez,
ils absolvent. — J'absolvais. — J'absoudrai. — Que j'absolve.

Conjuguez de même : *dissoudre*.

Remarque. 1^o Le participe passé fait au féminin *absoute, dissoute*, quoiqu'il soit terminé par une *s* au masculin.

2^o Il ne faut pas confondre le participe *dissous, dissoute*, avec l'adjectif *dissolu* qui n'a pas le même sens (Voyez résoudre).

416. — **BATTRE**, *battant, battu, je bats, je battis*.

Conjuguez de même : *abattre, combattre, se débattre, s'ébattre, rabattre*.

417. — **BOIRE**, *buvant, bu, je bois, je bus*.

Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent.
— Je buvais. — Je boirai. — Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.

418. — **BRAIRE**, *brayant, il brait*.

Ce verbe ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes des temps suivants : il brait, ils braient. — Il brayait, ils brayaient.

— Il braira, ils brairont. — Il brairait, ils brairaient.

419. — **BRUIRE**, *broyant, il bruit*.

Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du présent et de l'imparfait de l'indicatif.

Il bruit, ils bruient ou ils bruissent. — Il bruissait, ils bruyaient.

420. — **COUDRE**, *cousant, cousu, je couds, je cousis*.

Conjuguez de même : *découdre, recoudre*.

421. — **COURRE**. Terme de chasse qui signifie *courir*. Il ne s'emploie qu'à l'infinitif. On dit : Courre le cerf. — Laisser courre les chiens. — Voulez-vous courre votre cheval contre le mien? (Ac.) c'est à-dire : Voulez-vous le laisser courir? — Chasse à courre.

Il s'emploie aussi substantivement : *c'est un beau courre*; c'est à dire un pays commode pour la chasse à courre.

422. — **CROIRE**, *croyant, cru, je crois, je crus* (Voyez essayer).

Remarque. L'expression *t'usasses-tu cru?* est correcte. C'est la deuxième personne du singulier du second passé du conditionnel, à la forme interrogative. On doit l'éviter à cause de la consonnance triviale.

ACCROIRE. Ce verbe n'est plus usité qu'à l'infinitif et dans cette expression : *faire accroire*.

MÉCROIRE. Il n'est plus usité qu'à l'infinitif et dans cette phrase proverbiale : *il est dangereux de croire et de mécroire*.

423. — **CROÎTRE**, *croissant, crû, je crois, je crus*.

Je crois, tu crois, il croit, nous croissons, vous croissez, ils croissent. — Je croissais. — Je croîtrai. — Je croitrais. — Que je croisse. — Que je crûsse.

Remarque. L'accent circonflexe du verbe *croître* se met toutes les fois que l'*i* est suivi d'un *t*, et dans toutes les personnes que l'on pourrait confondre avec le verbe *croire* (Académie).

Conjuguez de même : *accroître, décroître*.

Ces deux verbes ne conservent l'accent que lorsque l'*i* est suivi d'un *t*.

424. — **CIRCONCIRE**, *circonciçant, circonciçis, je circonciçis, je circonciçis*.

425. — **CLORE**, *closant, clos, je clos, (Passé défini nul)*.

Je clos, tu clos, il clôt. — Je clorai. — Je clorais.

Ce verbe n'est usité qu'aux troisièmes personnes du singulier du présent de l'indicatif, au futur, au conditionnel et aux temps composés (Académie).

L'usage semble pourtant en autoriser l'emploi dans quelques autres temps.

Conjuguez de même : *enclore* (Voyez éclore).

426. — **CONCLURE**, *concluant, conclu, je conclus, je conclus*.

Conjuguez de même : *exclure*.

427. — **CONDUIRE**, *conduisant, conduit, je conduis, je conduisis*.

Conjuguez de même : *éconduire, enduire, induire, construire, reconstruire, instruire, produire, reproduire*.

428. — **CONFIRE**, *confisant, confit, je confis, je confis*.

429. — **CONNAÎTRE**, *connaissant, connu, je connais, je connus*.

Je connais, tu connais, il connaît. — Je connaîtrai.

Remarque. L'*i* radical conserve l'accent circonflexe quand il est suivi d'un *t*.

Conjuguez de même : *méconnaître, reconnaître, paraître, apparaître, comparaitre, disparaître, réparaître*.

430. — **DIRE**, *disant, dit, je dis, je dis*.

Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent. — *Impératif*; dis, disons, dites. — Que je dise. — Que je disse.

Conjuguez de même : *redire*.

Les autres composés de *dire* : *contredire, se dédire, interdire, médire, prédire*, font à la deuxième personne du pluriel du présent de l'indicatif et de l'impératif : *contredisez, dédisez, etc.*, au lieu de *contredites, dédites* (Voyez maudire).

Selon l'Académie, on doit dire *contredisez* à l'indicatif, et *contredites* à l'impératif. Cette différence, qui n'est fondée sur aucun motif, n'est pas admise par la plupart des grammairiens.

431. — **ECLORE**, *éclasant, écloç, il éclôt, (Passé défini nul)*.

Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes de quelques temps : — il éclôt, ils éclosent. — Il est éclos. — Il éclôra. — Il éclôrait. — Qu'il éclosse (Voyez Clore).

Remarque. — L'Académie met un accent circonflexe où il est indiqué ; la plupart des grammairiens n'en mettent pas.

432. — **ÉCRIRE**, *écrivait, écrit, j'écris, j'écrivis.*

Conjugez de même : circonscrire, décrire, inscrire, prescrire, proscrire, récrire, souscrire, transcrire.

433. — **ÊTRE** (Voyez sa conjugaison, page 42.) (1).

434. — **FAIRE**, *faisant ou fesant, fait, je fais, je fis.*

Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font. — Je faisais. — Je ferai. — Je ferais. — Que je fasse.

Remarque. — Quelques personnes écrivent : *fesant, nous fesons, je fesais, bienfesant.* L'Académie écrit *faisant, etc.*

Conjugez de même : contrefaire, défaire, parfaire, refaire, satisfaire, surfaire (Voyez *forfaire*).

Remarque. L'orthographe de *fesant, je fesais, bienfesant*, prescrite par Voltaire, est autorisée par l'ancienne forme du verbe qui est *fére* et non *faire*, et qui a été conservée dans le futur et dans le conditionnel, *je ferai, je ferais*. Cette ancienne forme est constatée par les manuscrits, et se retrouve aussi dans le passé défini, *je féis*, dont on a fait plus tard, par contraction, *je fis*.

435. — **FORFAIRE**. Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et aux temps composés. *Il a forfait à l'honneur.*

436. — **FRIRE**. Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif accompagné du verbe *faire* et au participe passé. *Je fais frire ; je faisais frire ; des pommes de terre frites.*

437. — **GEINDRE** (gémir à la manière des boulangers qui pétrissent. Se plaindre d'une voix languissante). Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif, au présent et à l'imparfait de l'indicatif. — Je geins, tu geins, il geint ; nous geignons, vous geignez, ils geignent.

438. — **LIRE**, *lisant, lu, je lis, je lus.*

Conjugez de même : élire, réélire, relire.

439. — **LUIRE**, *luisant, lui* (invariable), *je luis*, (Passé déf. nul).

Conjugez de même *reluire*.

440. — **MALFAIRE** (faire de méchantes actions. Il n'est usité qu'à l'infinitif. — *Il ne se plait qu'à malfaire.*

(1) Être est un des verbes les plus bizarres de notre langue ; il a été formé de deux éléments latins *sum, fexiste, et stare, se tenir debout*. De *sum* vient le présent de l'affirmatif *je suis*. De *stare* s'est formé l'infinitif *ester, estre* puis *être*. Comme ce verbe avait double racine, il avait aussi double signification : *exister et se tenir debout*. On disait : *La femme ne peut ester sans l'autorité de son mari, c'est-à-dire comparaitre*. — *Lvis s: leva en ESTANT, c'est-à-dire en se tenant debout.*

L'imparfait *j'étais* dérive de *stare*. Le futur *faisait autrefois j'esterai*, puis *j'esserai*, et enfin, par contraction, *je serai*. Le passé défini est tout latin : de *fui* on a fait *je fu*, puis *je fus*. Le participe passé *esté*, puis *été*, vient de l'italien *stato*. On a dit autrefois *je suis été* à la manière des Italiens (*sono stato*). Le peuple a conservé cette vieille locution.

Remarque. Il ne faut pas confondre *malfaire* avec *mal faire* écrit en deux mots. Dans ce dernier cas c'est le verbe *faire* et l'adverbe *mal*. On dit : *Je fais mal ; je faisais mal.*

441. — **MAUDIRE**, *maudissant, maudit, je maudis, je maudis.*

Ce verbe se conjugue comme *dire*, excepté au participe présent et aux temps qui en sont dérivés. Nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent. — Je maudissais. — Que je maudisse.

442. — **MÉFAIRE** (faire le mal). Il est peu usité et ne s'emploie qu'à l'infinitif. — *Il ne faut ni méfaire ni médire*. On en a fait le substantif *méfait*.

443. — **METTRE**, *mettant, mis, je mets, je mis.*

Conjugez de même : admettre, commettre, compromettre, démettre, émettre, entremettre, omettre, permettre, promettre, remettre, soumettre, transmettre.

444. — **MOUDRE**, *Je mouds, je moulus, moulant, moulu.*

Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent. — Je moulais. — Que je moule.

Conjugez de même : *remoudre, émoudre.*

445. — **NAÎTRE**, *naissant, né, je nais, je naquis.*

Je nais, tu nais, il naît. — Je naîtraî. — Je naîtrais.

L'i radical ne conserve l'accent circonflexe que lorsqu'il est suivi d'un *t*.

Conjugez de même : *renaitre.*

446. — **NUIRE**, *nuisant, nui* (invar.), *je nuis, je nuisis.*

447. — **OINDRE**, *oignant, oint, j'oins, j'oignis.*

Voyez *peindre*. Le participe passé est quelquefois pris substantivement : *J.-C. est appelé Point du Seigneur.*

448. — **PAÎTRE**, *paissant, pu* (invariable), *je pais*, (passé déf. nul).

Les temps composés ne s'emploient qu'en terme de fauconnerie : *Un faucon qui a pu.*

L'i du radical ne prend un accent circonflexe que lorsqu'il est suivi d'un *t*.

Repaitre se conjugue comme *paître*, excepté qu'il a un passé défini : *je repus*, et des temps composés. *Vos chevaux n'ont point repu aujourd'hui*. Le verbe pronominal *se repaitre* est plus usité.

449. — **PEINDRE**, *peignant, peint, je peins, je peignis.*

Je peins, tu peins, il peint, nous peignons, vous peignez, ils peignent. — Je peignais. — Je peindrai. — Que je peigne, que nous peignons.

Conjugez de même tous les verbes en *indre* : *dépeindre, repeindre, atteindre, aveindre, ceindre, enceindre, contraindre, craindre, enfreindre, épreindre, éteindre, feindre* (1), *joindre, ad-*

(1) *Feindre* se disait autrefois dans le sens de *hésiter, craindre, ne pas prendre de résolution* ; de là, l'expression populaire, *seignant*, qui n'est point une

joindre, conjoindre, déjoindre, disjoindre, enjoindre, rejoindre, plaindre, complaindre, restreindre, teindre, déteindre, reteindre. Voyez : *geindre, oindre, poindre*.

450. — PLAIRE, *plaisant, plu, je plais, je plus*.

Ce verbe prend un accent circonflexe à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : *il plaît*.

Conjuguez de même : *complaire, déplaire*.

451. — POINDRE. Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier du futur. — *Le jour ne fait que poindre. Dès que le jour poindra*.

452. — PRENDRE, *prenant, pris, je prends, je pris*.

Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent. — Que je prenne, que nous prenions.

L'n du radical se double avant une syllabe muette, parce que, dans ce cas, l'e qui précède l'n a le son de l'e ouvert, comme dans les verbes en *eler, eter*, etc.

Conjuguez de même : apprendre, comprendre, désapprendre, entreprendre, se méprendre, réapprendre, reprendre, surprendre.

453. — RÉSoudre, *résolvant, résous* (pas de féminin) ou *résolu, je résous, je résolu*.

Ce verbe se conjugue comme *absoudre*, sauf qu'il a le passé défini et l'imparfait du subjonctif.

Le participe *résous* ne s'emploie qu'en parlant des choses qui se changent en d'autres choses : *du brouillard résous en pluie*. Au lieu de : *Eau résoute en vapeur*, on dit : *réduite en vapeur*. Dans les autres cas on emploie le participe *résolu* : *Il a résolu de voyager. Nous avons résolu ce problème*.

454. — RIRE, *riant, ri* (invariable), *je ris, je ris*.

Conjuguez de même : *sourire*.

455. — ROMPRE, *rompant, rompu, je romps, je rompis*.

Je romps, tu romps, il rompt. — Je romprai.

Conjuguez de même : *corrompre*.

456. — SUFFIRE, *suffisant, suffi* (invariable), *je suffis, je suffis*.

457. — SUIVRE, *suivant, suivi, je suis, je suivis*.

Conjuguez de même : *s'en suivre* (impersonnel), *poursuivre*.

458. — TAIRE, *taisant, tu, je tais, je tus*.

459. — TISSER, synonyme de *tisser*; il n'est plus usité qu'au participe *tissu*.

460. — TRAIRE, *trayant, trait, je trais, (passé défini nul)*.

corruption de *sainéant*. Un *sainéant* ne fait rien; un *seignant* fait quelque chose, mais il le fait mal et sans ardeur. Cette dernière expression ne se dit plus.

Conjuguez de même : *abstraire, attirer, distraire, extraire, re-extraire, retraire, soustraire*.

Abstraire est peu usité; on dit plus ordinairement *faire abstraction*.

Attirer, attirer par quelque chose qui a de l'attrait. Il n'est plus usité.

Retraire, terme de couture, fait au participe passé *retrait* et non *rentré* : *Il a retrait la couture*.

461. — VAINCRE, *Vainquant, vaincu, je vaincs, je vainquis*.

Je vaincs, tu vaincs, il vaic, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. — Je vainquais. — Je vaincrai. — Je vaincrais. — Que je vainque.

Le c du radical se change en qu avant une voyelle, excepté au participe passé. (Voyez n° 284).

Conjuguez de même : *convaincre*.

462. — VIVRE, *vivant, vécu* (invariable), *je vis, je vécus*.

Conjuguez de même : *survivre, revivre*.

CHAPITRE XII.

DES PARTICIPES.

463. — Les participes sont des mots qui tiennent ou qui participent de la nature du verbe et de celle de l'adjectif; c'est pour cette raison que quelques grammairiens n'en font point une partie du discours distincte.

Ils tiennent de la nature du verbe en ce qu'ils en dérivent et qu'ils en ont la signification et le régime, comme dans *aimant Dieu, aimé de Dieu*. Ils tiennent de la nature de l'adjectif, parce que, dans certains cas, ils qualifient le mot auquel ils se rapportent, comme dans *un homme aimant, une femme aimante; cet enfant est aimé, cette fille est aimée*.

464. — Il y a deux sortes de participes : le participe présent qui est toujours terminé par *ant* comme *chantant*, et le participe passé qui a des terminaisons variées, comme *aimé, fini, reçu, pris, ouvert, mort*.

465. — Le participe présent ajoute au mot qu'il qualifie l'idée

d'une action faite par ce mot, comme dans *un chien aboyant*, c'est-à-dire, *qui aboie*.

Le participe passé ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action reçue par ce mot, comme dans *un voleur puni*, c'est-à-dire, *qui est puni*.

466. — Les participes remplissent quelquefois les fonctions d'adjectifs; on les appelle alors *adjectifs verbaux*, ou *participes-adjectifs*. Dans ce cas ils sont toujours accompagnés du verbe *être* exprimé ou sous-entendu. Exemple : *Ces enfants caressants*, ou *qui sont caressants*; *des livres déchirés* ou *qui sont déchirés*.

467. — Les participes de tous les verbes actifs, et ceux de la plupart des verbes neutres peuvent être adjectifs verbaux. Ceux des verbes impersonnels, des verbes *être* et *avoir*, ne le sont jamais.

468. — On distingue qu'un mot est participe présent ou adjectif verbal en ce que le participe présent a ou peut avoir un régime, et qu'il peut être remplacé par un autre temps du verbe, comme dans *Un enfant caressant sa mère*, c'est-à-dire *qui caresse sa mère*, ou qui fait l'action de caresser. Il exprime une action instantanée. Il est adjectif verbal quand il exprime une qualité et qu'il est accompagné ou peut être accompagné du verbe *être*, comme dans *Des enfants caressants*. Dans ce cas il exprime une action continue.

469. — Le mot *gérondif* est un terme de grammaire latine employé pour désigner certaines acceptions du participe présent. En français nous n'avons pas de *gérondif*; mais on désigne quelque fois par ce mot le participe présent précédé de la préposition *en* exprimée ou sous-entendue, comme dans *En allant*; *il allait courant* (1).

(1) Nous croyons que notre grammaire doit se passer de cette modification infinitive, quoique quelques grammairiens aient voulu la conserver; cependant nous allons essayer de déterminer la différence qu'elle présente avec le participe présent et l'adjectif verbal en *ant*.

Le *gérondif* français pourrait être défini : Un mot terminé en *ant* ayant un régime comme le verbe attributif dont il est formé, et se rapportant à celui avec lequel il est construit. Exemple :

Bienfaiteur de ce peuple ardent à l'outrager,
En le rendant heureux tu sauras l'en venger.

Tout souverain qu'il est, instruit à se connaître,
Qu'il sache qu'il est homme *en voyant* qu'il est maître.

Rendant et *voyant* peuvent être considérés comme des *gérondifs* : 1° parce qu'ils sont terminés en *ant*; 2° parce qu'ils ont le même complément que l'attributif dont ils sont formés; 3° parce qu'ils se rapportent chacun à leur verbe attributif respectif : *rendant* à *tu sauras*, *voyant* à *que tu saches*.

Le *participe présent* a, comme le *gérondif*, sa terminaison en *ant* invariable et le régime du verbe attributif, mais ce qui en constitue la différence, c'est qu'il se rapporte toujours à un substantif. Exemple :

CHAPITRE XIII.

DES ADVERBES.

470. — Les *adverbes* sont des mots invariables qui servent à modifier les verbes, les adjectifs ou les autres adverbes, comme dans *parler LENTEMENT*, *AUSI riche*, *PLUS tard*.

Autres définitions : L'*adverbe* est un sur-modificatif ou un sur-attribut complet. L'*adverbe* sert à modifier l'attribut du sujet.

471. — Le mot *adverbe* est formé de la préposition latine *ad* vers, auprès, et du mot *verbe*. Il est ainsi nommé parce qu'il accompagne le plus souvent les verbes.

472. — La fonction des adverbes est analogue à celle des adjectifs, en ce qu'ils expriment également des modifications; avec cette différence que les adjectifs ne modifient que les substantifs, et que les adverbes modifient les verbes, les adjectifs et les adverbes.

On dit qu'ils modifient les verbes parce qu'ils expriment de quelle manière est faite l'action exprimée par le verbe.

473. — On distingue ordinairement huit espèces d'adverbes, savoir :

LES ADVERBES DE MANIÈRE, comme *sagement*, *lentement*, etc.

LES ADVERBES DE TEMPS, comme *aujourd'hui*, *toujours*, *jamais*, etc.

LES ADVERBES DE LIEU, comme *ici*, *là*, *où*, *loin*, *auprès*, etc.

LES ADVERBES DE QUANTITÉ, comme *beaucoup*, *peu*, *trop*, *assez*, *bien*, etc.

LES ADVERBES D'ORDRE, comme *premierement*, *d'abord*, *ensuite*, etc.

LES ADVERBES DE COMPARAISON, comme *aussi*, *autant*, *moins*, *plus*, *très*, etc.

LES ADVERBES D'AFFIRMATION, comme *oui*, *assurément*, etc.

LES ADVERBES DE NÉGATION, comme *non*, *ne*, *pas*, *point*, etc.

Dans sa bouche, à ce mot, sent sa langue glacée,
Et lasse de parler, *succombant* sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Succombant est un participe présent, parce qu'il se rapporte au substantif *môlesse* et qu'il a le régime de *succomber*.

L'*adjectif verbal* en *ant*, diffère du *gérondif* et du *participe présent*, en ce qu'il varie dans ses inflexions et qu'il n'a aucun régime nécessaire. Exemple :

Ecoutez une mère éplorée et *tremblante*.

d'une action faite par ce mot, comme dans *un chien aboyant*, c'est-à-dire, *qui aboie*.

Le participe passé ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action reçue par ce mot, comme dans *un voleur puni*, c'est-à-dire, *qui est puni*.

466. — Les participes remplissent quelquefois les fonctions d'adjectifs; on les appelle alors *adjectifs verbaux*, ou *participes-adjectifs*. Dans ce cas ils sont toujours accompagnés du verbe *être* exprimé ou sous-entendu. Exemple : *Ces enfants caressants*, ou *qui sont caressants*; *des livres déchirés* ou *qui sont déchirés*.

467. — Les participes de tous les verbes actifs, et ceux de la plupart des verbes neutres peuvent être adjectifs verbaux. Ceux des verbes impersonnels, des verbes *être* et *avoir*, ne le sont jamais.

468. — On distingue qu'un mot est participe présent ou adjectif verbal en ce que le participe présent a ou peut avoir un régime, et qu'il peut être remplacé par un autre temps du verbe, comme dans *Un enfant caressant sa mère*, c'est-à-dire *qui caresse sa mère*, ou qui fait l'action de caresser. Il exprime une action instantanée. Il est adjectif verbal quand il exprime une qualité et qu'il est accompagné ou peut être accompagné du verbe *être*, comme dans *Des enfants caressants*. Dans ce cas il exprime une action continue.

469. — Le mot *gérondif* est un terme de grammaire latine employé pour désigner certaines acceptions du participe présent. En français nous n'avons pas de *gérondif*; mais on désigne quelque fois par ce mot le participe présent précédé de la préposition *en* exprimée ou sous-entendue, comme dans *En allant*; *il allait courant* (1).

(1) Nous croyons que notre grammaire doit se passer de cette modification infinitive, quoique quelques grammairiens aient voulu la conserver; cependant nous allons essayer de déterminer la différence qu'elle présente avec le participe présent et l'adjectif verbal en *ant*.

Le *gérondif* français pourrait être défini : Un mot terminé en *ant* ayant un régime comme le verbe attributif dont il est formé, et se rapportant à celui avec lequel il est construit. Exemple :

Bienfaiteur de ce peuple ardent à l'outrager,
En le rendant heureux tu sauras l'en venger.

Tout souverain qu'il est, instruit à se connaître,
Qu'il sache qu'il est homme *en voyant* qu'il est maître.

Rendant et *voyant* peuvent être considérés comme des *gérondifs* : 1^o parce qu'ils sont terminés en *ant*; 2^o parce qu'ils ont le même complément que l'attributif dont ils sont formés; 3^o parce qu'ils se rapportent chacun à leur verbe attributif respectif : *rendant* à *tu sauras*, *voyant* à *que tu saches*.

Le *participe présent* a, comme le *gérondif*, sa terminaison en *ant* invariable et le régime du verbe attributif, mais ce qui en constitue la différence, c'est qu'il se rapporte toujours à un substantif. Exemple :

CHAPITRE XIII.

DES ADVERBES.

470. — Les *adverbes* sont des mots invariables qui servent à modifier les verbes, les adjectifs ou les autres adverbes, comme dans *parler LENTEMENT*, *AUSI riche*, *PLUS tard*.

Autres définitions : L'*adverbe* est un sur-modificatif ou un sur-attribut complet. L'*adverbe* sert à modifier l'attribut du sujet.

471. — Le mot *adverbe* est formé de la préposition latine *ad* vers, auprès, et du mot *verbe*. Il est ainsi nommé parce qu'il accompagne le plus souvent les verbes.

472. — La fonction des adverbes est analogue à celle des adjectifs, en ce qu'ils expriment également des modifications; avec cette différence que les adjectifs ne modifient que les substantifs, et que les adverbes modifient les verbes, les adjectifs et les adverbes.

On dit qu'ils modifient les verbes parce qu'ils expriment de quelle manière est faite l'action exprimée par le verbe.

473. — On distingue ordinairement huit espèces d'adverbes, savoir :

LES ADVERBES DE MANIÈRE, comme *sagement*, *lentement*, etc.

LES ADVERBES DE TEMPS, comme *aujourd'hui*, *toujours*, *jamais*, etc.

LES ADVERBES DE LIEU, comme *ici*, *là*, *où*, *loin*, *auprès*, etc.

LES ADVERBES DE QUANTITÉ, comme *beaucoup*, *peu*, *trop*, *assez*, *bien*, etc.

LES ADVERBES D'ORDRE, comme *premierement*, *d'abord*, *ensuite*, etc.

LES ADVERBES DE COMPARAISON, comme *aussi*, *autant*, *moins*, *plus*, *très*, etc.

LES ADVERBES D'AFFIRMATION, comme *oui*, *assurément*, etc.

LES ADVERBES DE NÉGATION, comme *non*, *ne*, *pas*, *point*, etc.

La Mollesse oppressée,
Dans sa bouche, à ce mot, sent sa langue glacée,
Et lasse de parler, *succombant* sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Succombant est un participe présent, parce qu'il se rapporte au substantif *mollesse* et qu'il a le régime de *succomber*.

L'*adjectif verbal* en *ant*, diffère du *gérondif* et du *participe présent*, en ce qu'il varie dans ses inflexions et qu'il n'a aucun régime nécessaire. Exemple :

Ecoutez une mère éplorée et *tremblante*.

On divise aussi les adverbes en trois classes ; les adverbes simples, les locutions adverbiales et les adverbes accidentels.

474. — Les *adverbes simples* sont ceux qui ne sont formés que d'un seul mot, comme *beaucoup, peu*.

475. — Les *locutions adverbiales* sont des adverbes composés de plusieurs mots ayant ensemble un sens adverbial, comme *tout de suite, sens dessus dessous*.

476. Les *adverbes accidentels* sont des mots qui ne sont employés qu'accidentellement comme adverbes, tels sont certains adjectifs, comme dans *chanter juste, sentir bon*. Dans ce cas les adjectifs deviennent invariables comme les autres adverbes.

477. — Certains adverbes sont quelquefois employés substantivement, comme *peu, trop, moins, plus* ; dans ce cas ils sont précédés d'un article et sont toujours au singulier.

Exemples : *Un peu de vin ; le trop est souvent nuisible ; le moins est quelquefois préférable au plus*.

477 bis. Les adverbes terminés par *ment* ont cela de particulier qu'ils sont formés d'un adjectif par le changement de la finale. Dans les adjectifs terminés par un *e* muet, on ajoute *ment*. Exemples : *Sage, sagement ; brave, bravement*.

Dans ceux qui sont terminés par *ant* ou *ent*, on change *nt* en *ment*. Exemples : *prudent, prudemment ; ardent, ardemment*.

478. — Les mots *oui* et *non*, quoique rangés ordinairement dans la classe des adverbes, ne sont pas de véritables adverbes, attendu qu'ils ne peuvent modifier les verbes. Ce sont des mots qui renferment en eux-mêmes une proposition, et qui forment ainsi des propositions dites *implicites*. Dans cette phrase : *Voulez-vous manger ? Oui ; oui est mis pour cela est oui* (entendu) ; *je veux manger*.

479. — Selon quelques grammairiens, le mot *ne* n'est pas toujours adverbe de négation. Dans cette phrase, *je crains qu'il ne vienne*, *ne* est un mot particulier à la langue française, qui n'a d'analogie dans aucune langue, et dont l'analyse ne peut rendre compte. Dans ce cas ils l'appellent *particule explétive*.

480. — On reconnaît que *ne* est adverbe de négation :

1^o Toutes les fois que le second mot de la négation est exprimé comme dans *je ne veux pas* ;

2^o Quand le second mot de la négation étant sous-entendu peut être rétabli, comme dans *il ne dit mot, c'est-à-dire, il ne dit pas un mot*.

Il est particule explétive quand le second mot de la négation n'étant pas exprimé ne peut l'être sans changer le sens, comme dans *je crains qu'il ne vienne, et je crains qu'il ne vienne pas* (1).

Selon d'autres grammairiens, *ne* est toujours adverbe de négation.

(1) Lorsque les élèves ne sont pas habitués à faire de distinction dans le sens

tion, parce que, disent-ils, il y a négation dans la pensée : *Je crains qu'il ne vienne* signifie *je ne désire pas qu'il vienne*.

481. — L'expression adverbiale à l'*envi* ne prend pas d'*e* muet final, tandis que le substantif *envie* en prend un. Cette suppression n'est fondée sur aucun principe grammatical, mais sur l'usage seulement.

L'adverbe étant l'équivalent d'une préposition et de son complément, pourrait être souvent supprimé. — Avec sagesse, *sage-ment*.

Degrés de signification des adverbes.

482. — Certains adverbes sont susceptibles de différents degrés de signification comme les adjectifs ; ce sont : les adverbes de manière, les adjectifs employés adverbiallement et les adverbes *bien, mal, peu, fort, loin, près, tôt, tard, vite, volontiers*.

Les degrés de signification des adverbes se forment de la même manière que pour les adjectifs (voyez nos 465 et suiv.).

483. — Il y a trois adverbes qui forment leurs degrés de signification irrégulièrement ; ce sont : *bien, mal, peu*, qui correspondent aux adjectifs *bon, mauvais, petit*. Ils les forment de la manière suivante :

POSITIF	bien,	mal,	peu.
	<i>de sup.</i> mieux,	<i>pis,</i>	<i>moins.</i>
COMP.	<i>d'égal.</i> aussi bien,	ou plus mal.	
	<i>d'inf.</i> moins bien,	aussi mal,	aussi peu.
		moins mal,	moins peu.
SUPERL.	<i>de sup.</i> le mieux.	le pis,	le moins.
RELAT.	<i>d'inf.</i> le moins bien,	ou le plus mal.	
SUP. ABSOLU	très bien, (1)	le moins mal,	le moins peu.
		très mal,	très peu.

484. — Il ne faut pas confondre *mieux, pis* et *moins*, qui sont les comparatifs des adverbes *bien, mal, peu* avec *meilleur, pire, moindre*, qui sont les comparatifs des adjectifs, *bon, mauvais, petit*.

du mot *ne*, ils sont portés à le traduire toujours dans les langues étrangères par la forme négative, ce qui est une cause de graves erreurs. Ainsi, par exemple, *je crains qu'il ne vienne*, se rend en anglais par l'affirmatif *I fear he will come* ; si l'on traduisait par la forme négative *I fear he will not come*, on aurait un sens tout contraire.

(1) On met généralement un trait d'union après l'adverbe *très* ; quelques grammairiens le suppriment comme n'étant pas plus nécessaire après ce mot que dans *fort grand, fort bien*.

LISTE DES ADVERBES.

Nota. Cette liste ne comprend pas la plupart des adverbes de manière formés des adjectifs, comme *sagement*, dont le nombre est indéterminé.

Les adverbes marqués d'un astérisque peuvent être aussi prépositions ou conjonctions selon le sens.

Ailleurs,	Dedans,	Là,	Premièrement,
*Ainsi,	Dehors,	Loin,	Secondement,
Autour,	Déjà,	Longtemps,	Présentement,
Alors,	*Delà,	Lors,	Presque,
*Après,	Demain,	Maintenant,	Puis,
*Arrière,	*Depuis,	Mal,	*Quand,
Assez,	Derrière,	Même,	Quasi,
Assurément,	Désormais,	Mieux,	*Que,
Aujourd'hui,	Dessous,	Moins,	Quelque,
Auparavant,	Dessus,	Naguère ou naguères,	Quelquefois,
*Auprès,	*Devant,	Ne,	Rien,
*Aussi,	Dorénavant,	Néanmoins,	Sciemment,
Aussitôt,	En,	Nenni,	Si,
Autant,	*Encore,	Non,	Sitôt,
Autrefois,	Enfin,	Notamment,	Soudain,
Autrement,	Ensemble,	Nullement,	Souvent,
*Avant,	Ensuite,	Nuitamment,	Surtout,
Beaucoup,	Environ,	Où,	Tant,
Bien,	Exprès,	Oui,	Tantôt,
Bientôt,	Fort,	Outre,	Tard,
Cà,	Gratis,	Parfois,	Tellement,
Céans,	Guère ou guères,	Parlout,	Tôt,
*Cependant,	Hier,	Pas,	Toujours,
Certainement,	Ici,	Peu,	Tout,
Certes,	Incessamment,	Pis,	Toutefois,
Ci,	Incognito,	Plus,	Très,
Combien,	Incontinent,	Plutôt,	Trop,
*Comme,	Instamment,	Point,	Vite,
Comment,	Jadis,	Pourtant,	Volontiers,
Davantage,	Jamais,	Près,	Y.
*Deçà,	Journellement,		

Principales locutions adverbiales.

A contre-cœur, à contre-sens, à couvert, à demi, à la bonne heure, à la fois, à peu près, à présent, à regret, à tort à travers, après-demain, au-dedans, au-dessus, avant-hier, coup sur coup, tout à coup, tant soit peu, tout à fait, tout à l'heure, sens dessus dessous, d'autant moins, franc de port, pour ainsi dire, etc.

CHAPITRE XIV.

DES PRÉPOSITIONS.

485. — Les prépositions sont des mots invariables qui servent à indiquer le rapport que les mots ont entre eux, comme dans *aller sur l'eau; je dînerai chez vous*.

486. — Les prépositions peuvent indiquer des rapports de différentes natures : un rapport de tendance, comme *à*; de direction, comme *vers*; de proximité, comme *proche*; de position, comme *sur*, *sous*, *vis-à-vis*, *à côté de*; de relation, comme *chez*; de possession, comme *de*, dans le livre de Jean; de sortie, comme *de*, dans je viens de la ville.

487. — La préposition réveille par elle-même une idée, et c'est pour cette raison qu'on ne peut la retrancher sans détruire le sens de la phrase.

488. — Le mot qui précède la préposition se nomme *antécédent*, le mot qui la suit et qui complète l'idée se nomme *conséquent*, régime, complément, ou terme du rapport.

Les prépositions ne sont pas toujours seules, elles forment quelquefois avec d'autres mots des *particules prépositives*, qui en diversifient le sens, et en indiquent les rapports, comme *ad-mettre*, mettre auprès de soi; *o-mettre*, mettre devant; *ap-porter*, *em-porter*, etc.; on les nomme alors *prépositions inséparables*.

489. — Le mot *préposition* est formé du mot latin *præ*, avant, et signifie *qui est placé avant*, qui est *préposé*, parce que la préposition est ordinairement posée avant le complément (1).

490. — On distingue les prépositions des adverbes et des conjonctions, en ce que toute préposition a ou peut avoir un complément.

(1) L'allemand a des prépositions mobiles qui peuvent être placées en tête du verbe qu'elles modifient, ou à la fin de ce verbe, ou même à la fin de la phrase entière. En d'autres langues, comme en hébreu, en turc, en basque, en finois, en japonais, les prépositions se mettent, sauf exception, après les mots complémentaires du rapport qu'elles expriment. — Ce sont ainsi des *postpositions*; ne serait-il pas mieux alors d'appeler les prépositions *exposants*? ce terme conviendrait pour toute langue et dans tous les cas.

491. — Le complément d'une préposition peut quelquefois être sous-entendu dans le langage familier ; comme dans : *Il s'en est allé avec* (Acad.) ; *il parle pour et contre ; sa vie durant*.

492. — La préposition manque aussi quelquefois d'antécédent. Cela arrive par ellipse ou par inversion :

Par ellipse : à *Louis XIV.* — Pour : ce monument a été élevé à *Louis XIV.* — *A été élevé* est l'antécédent.

Par inversion :

Exemple : *DANS ce jardin il y a des fruits ; c'est comme s'il y avait : il y a des fruits DANS ce jardin ; dans,* marque le rapport entre *il y a des fruits* et *ce jardin*.

493. — On peut diviser les prépositions, comme les adverbess, en trois classes : les prépositions simples, les prépositions composées ou locutions prépositives, et les prépositions accidentelles.

On les désigne aussi par la nature du rapport qu'elles indiquent. (Voyez n° 486.)

494. — Les prépositions simples sont celles qui ne sont formées que d'un seul mot, comme *à, de, vers, pour,* etc.

495. — Les locutions prépositives sont celles qui sont formées de plusieurs mots ayant ensemble le sens d'une préposition, comme *à l'abri de, à cause de.*

496. — Les prépositions accidentelles sont les mots qui ne sont employés qu'accidentellement comme prépositions, selon le sens, comme *en, proche, durant, excepté.*

497. — La préposition *à* prend toujours un accent grave pour la distinguer du verbe *avoir*. On reconnaît par le sens que *à* est préposition quand il marque le rapport et qu'il a un complément ; *a* est verbe quand il a un sujet.

498. — Le mot *en* peut être pronom, adverbe ou préposition. Il est pronom quand il rappelle un substantif et signifie *de cela* (voyez n° 493). Il est préposition quand il a un complément et ne remplace rien, comme dans *allez en ville.* (V. ci-après l'anal. gramm.)

499. — Les mots *voici, voilà,* ne sont pas de véritables prépositions. Ce sont, comme *oui* et *non,* des propositions implicites, mises pour *vois ici, vois là.*

La préposition *a* été appelée, par quelques grammairiens, *sur-modificatif* ou *sur-attribut incomplet.*

LISTE DES PRÉPOSITIONS.

Nota. Les mots marqués d'un astérisque appartiennent, suivant leur nature, à d'autres parties du discours.

A,	* Attendu,	Chez	De,
* Après,	* Aussitôt,	* Concernant,	* Deçà,
* Arrière,	* Avant,	Contre,	* Delà,
* Attenant,	Avec,	Dans,	* Depuis,

Dès,	Fors,	Par,	Selon,
* Dessous,	Hormis,	Parmi,	Sous,
* Dessus,	Hors,	* Passé,	* Suivant,
* Devant,	* Joignant,	* Pendant,	* Supposé,
Devers,	Jusque, ou	* Plein,	Sur,
* Durant,	Jusques,	Pour,	* Touchant,
* En,	Malgré,	Près,	Vers,
* Entre,	Moyennant,	* Proche,	Voici,
* Envers,	Nonobstant,	Sans,	Voilà,
* Excepté,	* Outre,	* Sauf,	* Vu.

Principales locutions prépositives.

A cause de, à côté de, à couvert de, afin de, à fleur de, à force de, à l'abri de, à la faveur de, à la suite de, à la mode de, à l'égard de, à l'exception de, à l'exclusion de, à l'insu de, à même, à même de, à moins de, à propos de, à raison de, attendant à, à travers le, à travers de, au dedans de, au dehors de, au delà de, aux dépens de, au-dessous de, au-dessus de, au-devant de, aux environs de, au lieu de, au prix de, au risque de, autour de, de deçà, de dessous, de dessus, du côté de, en arrière de, en comparaison de, en dedans de, en deçà de, en dehors de, en dépit de, en faveur de, en présence de, ensuite de, en vue de, faute de, hors de, jusqu'à ou, jusques à, le long de, loin de, lors de, non compris, par deçà, par delà de, par dedans, par dehors, par-dessous, par-dessus, par-devant, par devers, par suite, proche de, quant à, sauf à, si ce n'est, vis-à-vis, vis-à-vis de, y compris.

Nota. — Pour les traits d'union nous avons suivi l'Académie, qui ne paraît pas, du reste, avoir de marche bien arrêtée à cet égard.

CHAPITRE XV.

DES CONJONCTIONS.

500. — Les conjonctions sont des mots invariables qui servent à lier deux membres de phrase.

Exemples : *Le bœuf et le cheval sont des animaux domestiques. Il boit PARCE QU'il a soif.*

Autres définitions. La conjonction est une partie de l'oraison qui joint les membres d'un discours (Académie).

Les conjonctions sont des mots qui signifient la forme de nos pensées et non pas proprement les objets de nos pensées (Port-Royal).

La conjonction exprime un rapport de pensée à pensée; elle se place entre des membres de phrase.

Les conjonctions sont des mots qui désignent, entre les propositions, une liaison fondée sur les rapports qu'elles ont entre elles.

Les conjonctions sont des mots invariables qui servent à lier deux termes ou deux propositions semblables, en exprimant les différents points de vue sous lesquels notre esprit considère le rapport qui les unit.

501. — Le mot *conjonction* est formé de la préposition latine *cum* avec, et du substantif *unctio*, jonction; il signifie *qui est joint avec*.

502. — Les conjonctions ne servant qu'à lier deux membres de phrase, n'y ajoutent en général qu'une idée secondaire, et peuvent être retranchées sans détruire le sens; cependant l'habitude de s'en servir fait que leur suppression nuitrait souvent à la clarté. Il y en a même quelques-unes qui ajoutent une idée particulière, et qui, par cette raison, sont indispensables; telles sont, par exemple, *si*, qui renferme une idée de condition, et *ni* une idée de négation. *Je le ferai si je le puis; je n'en veux ni plus ni moins.*

503. — La conjonction servant à lier deux propositions, diffère de l'adverbe en ce qu'elle ne peut modifier ni un verbe, ni un adjectif, ni un adverbe, et elle diffère de la préposition en ce qu'elle n'exprime pas le rapport d'une chose avec une autre.

504. — Lorsqu'une phrase commence par une conjonction, il y a toujours inversion. Cette phrase: *Puisqu'il fait beau, allons nous promener*, est mise pour: *allons nous promener puisqu'il fait beau.*

505. — On divisait autrefois les conjonctions en dix classes d'après leur signification; mais la plupart des grammairiens modernes regardent ces classifications comme inutiles (1). Ces classes sont:

1^o LES COPULATIVES, qui marquent la liaison, comme *et, puis, ni, que.*

2^o LES ADVERSATIVES, qui marquent l'opposition, comme *mais, néanmoins, cependant, au contraire, pourtant, quoique.*

3^o LES AUGMENTATIVES, qui marquent l'addition d'une chose avec une autre, comme *aussi, encore, de plus, au surplus, d'ailleurs.*

(1) On pourrait compter autant d'espèces de conjonctions qu'il y a de différences dans les points de vue sous lesquels notre esprit observe un rapport entre un mot et un autre mot, entre une pensée et une autre pensée; ces différences ont autant de manières particulières de lier les propositions et les périodes,

4^o LES CONDITIONNELLES, qui marquent une condition, comme *si, sauf, pourvu que, à moins que.*

5^o LES DISJONCTIVES, qui marquent la séparation, comme *ou, ou bien, sinon, soit, tantôt.*

6^o LES CAUSATIVES, qui marquent la cause ou la raison d'une chose, comme *parce que, puisque, afin que, car, comme, attendu que.*

7^o LES EXPLICATIVES, qui marquent l'explication, comme *c'est-à-dire, savoir, surtout.*

8^o LES CONCLUSIVES, qui marquent la conséquence, comme *c'est pourquoi, donc, ainsi, par conséquent.*

9^o LES TRANSITIVES, qui marquent la transition, comme *du reste, du reste, après tout, or.*

10^o LES PÉRIODIQUES, qui marquent le temps, les circonstances ou l'ordre, comme *lorsque, avant que, après que, dès que, depuis que, aussitôt que, tandis que.*

506. — On peut aussi diviser les conjonctions en trois classes: les conjonctions simples, les conjonctions composées ou locutions conjonctives, et les conjonctions accidentelles.

507. — Les *conjonctions simples* sont celles qui sont formées d'un seul mot, comme *et, ni, ou, mais.*

508. — Les *locutions conjonctives* sont celles qui sont formées de plusieurs mots ayant ensemble le sens d'une conjonction, comme *parce que, attendu que.*

509. — Les *conjonctions accidentelles* sont des mots qui ne sont employés qu'accidentellement comme conjonctions; comme *cependant, toujours, encore, que.* (Voyez ces mots au chapitre XVII.)

Liste des conjonctions.

Nota. Les mots marqués d'un astérisque ne sont qu'accidentellement conjonctions.

*Ainsi,	Et,	Pourtant,	*Si,
*Aussi,	Lorsque,	Puis,	Sinon,
Car,	Mais,	Puisque,	*Soit,
*Cependant,	*Néanmoins,	*Quand	*Tantôt,
*Comme,	Ni,	*Que (1),	*Toujours.
Donc,	Or,	Quoique,	
*Encore,	Ou,	*Sauf,	
*Enfin,	*Pourquoi,	*Savoir,	

(1) La conjonction *que* est la conjonction par excellence, et se trouve comprise dans toutes les autres; car, en rétablissant la proposition renfermée dans la conjonction, elle se termine toujours par *que*, qui la lie avec la proposition suivante; c'est comme s'il y avait: *à cela j'ajoute que; je dis de plus que; d'où l'on peut dire que la conjonction que est la source et le type de toutes les autres.* Selon le grammairien Court de Gebelin, ce mot vient du primitif grec *qu ou qtu*

Principales locutions conjonctives.

A cause que, à condition que, ainsi que, afin que, à la vérité, alors que, à moins de, à moins que, après que, après tout, à propos, attendu que, au contraire, au reste, au surplus, aussitôt que, avant que, bien que, c'est-à-dire, c'est pourquoi, d'ailleurs, d'autant que, de crainte que, de même que, de peur que, de plus, depuis que, dès que, de sorte que, du moins, durant que, du reste, en cas que, encore que, en effet, et puis, jusqu'à ce que, maintenant que, moyennant que, ni plus ni moins que, non plus que, ou bien, outre que, parce que, par conséquent, pendant que, pour que, pourvu que, sans que, sans quoi, selon que, si bien que, si ce n'est que, si tant est que, sitôt que, supposé que, suivant que, tandis que, tant il y a que, tant que, une fois que, vu que.

CHAPITRE XVI.

DES INTERJECTIONS.

510. — Les *interjections* sont des mots invariables qui servent à marquer les affections vives et subites de l'âme, comme la joie, la douleur, la surprise, l'indignation, etc.

511. — Les interjections ne signifient rien hors de nous ; ce sont seulement des voix plus naturelles qu'artificielles qui marquent les mouvements de notre âme.

512. — L'interjection essentielle ne prend ni genre ni nombre ; mais quand elle s'annonce par un substantif, elle subit la loi des

ien, cordon. La conjonction *que* a quelque analogie avec la préposition dont l'invention est plus ancienne, avec cette différence qu'elle a toujours une proposition entière pour antécédent et pour conséquent, au lieu d'une partie de proposition.

Le mot *qui* et ses dérivés *lequel*, *lesquels*, etc., ne sont pas des éléments simples et primitifs du discours ; ils se composent de la conjonction *que* et de l'article ou adjectif déterminatif *le* ; qui est la contraction de *que le* ; il en est de même des pronoms *que* et *dont* qui sont l'un l'accusatif et l'autre le génitif de *qui*. Il suit de cette définition que *qui* et *que* sont des mots d'une nature mixte qui ont en même temps le caractère et les fonctions de la conjonction et de l'adjectif déterminatif, mais d'une manière incomplète,

substantifs et prend le nombre qu'indique la pensée. Ex. : *Grands dieux ! Grâce à Dieu !*

513. — Le mot *interjection* vient du latin *interjectio* formé de *inter* entre, parmi, et de *jacere* jeter ; c'est un mot qui est en quel que sorte jeté parmi les autres.

514. — On peut considérer les interjections comme des mots renfermant toute une proposition implicite ; ainsi *chut !* est mis pour *faites silence*.

515. — Il ne faut pas confondre les interjections *ah !* et *ha ! oh !* et *ho ! eh !* et *hé !* — *Ah !* marque la douleur et l'admiration : *Ah ! que vous me faites mal ! Ah ! que c'est beau !* — *Ha !* marque la surprise : *Ha ! vous voilà !*

Oh ! marque l'admiration, l'étonnement et l'indignation : *Oh ! que Dieu est grand ! Oh ! quel malheur ! Oh ! que c'est affreux ! Ho !* sert à appeler : *Ho ! venez ici.*

En ! marque la surprise ou l'admiration : *En bien ! que faites-vous là ?* — *Hé !* sert à appeler ; il marque aussi le regret, la douleur, la pitié, ou un avertissement : *Hé ! l'ami ! Hé ! qu'ai-je fait ? Hé ! que je vous plains ! Hé ! prenez garde.*

En général, le *h* précède toutes les fois que c'est un cri proféré sans réflexion.

516. — L'interjection *dame !* vient du latin *dominus* ; on trouve dans le vieux style *Dame Dieu*, pour *Dominus Deus* ; ainsi l'exclamation *ah ! dame !* signifie *ah ! Seigneur !*

LISTE DES INTERJECTIONS.

Nota. Les mots marqués d'un astérisque ne sont qu'accidentellement interjections.

Ah !	Crac !	Hem !	Or ça !
Aïe !	Dame !	Hein !	* Miséricorde !
* Allons !	Diantre !	Hé !	Paf !
* Allons donc !	* Dieu !	Hé bien !	* Paix !
* Arrière !	Eh !	Hé quoi !	* Parbleu !
* Bon !	Eh bien !	Hola !	* Peste !
Bah !	* Ferme !	Ho !	Pouah !
Bast !	* Gare !	O !	Pouf !
* Courage !	Fi !	Oh !	* Quoi !
* Cà !	Fi donc !	Ouais !	* Silence !
Chut !	Ha !	Ouf !	* Tout beau !
* Ciel !	Hélas !	Oui dà !	Zest !

CHAPITRE XVII.

DIFFICULTÉS DANS LA CLASSIFICATION DE CERTAINS MOTS.

517. — **AFIN DE**; cette expression, quoique rangée dans la plupart des grammaires et dans l'Académie parmi les locutions conjonctives, est regardée par la société grammaticale comme une locution prépositive. *Afin que* est une locution conjonctive. Le mot *afin* est une conjonction qui ne s'emploie que suivie de *de* ou de *que*.

518. — **AINSI**; adverbe ou conjonction. Il est adverbe dans le sens de *En cette manière, de cette façon*. Exemple: *Cela ne se passera pas ainsi; ainsi va le monde*. — Il est conjonction dans le sens de *par conséquent*. Ex.: *Ainsi je conclus que... Ainsi vous refusez*.

519. — **ARRIÈRE**; substantif, préposition ou adverbe. *Nous naviguons vent ARRIÈRE*: dans cette phrase il est substantif; c'est comme si l'on disait: *ayant le vent à l'arrière*; il forme avec *vent* une locution adverbiale. — Il est préposition quand il a un complément, comme dans: *Arrière les méchants*. Il est aussi préposition inséparable dans certains mots composés: *l'arrière-corps, mes arrière-neveux*.

520. — **AUSSI**; adverbe ou conjonction. Il est conjonction dans le sens de: *c'est pourquoi*. *Il n'aime personne, aussi n'est-il pas aimé*.

521. — **AUTRE**; adjectif, pronom ou substantif. Dans cette phrase: *Il défend d'aimer AUTRE que soi*, il peut être considéré comme pronom indéfini, substantif indéterminé, ou adjectif qualifiant le mot *personne* sous-entendu. Dans *il en aime UN AUTRE*, il est substantif.

522. — **AUTRUI**. Dans la plupart des grammaires, ce mot est placé parmi les pronoms indéfinis. L'Académie et quelques grammairiens le regardent comme substantif.

523. — **AVANT**; préposition ou adverbe. Il est préposition quand il a un complément exprimé ou sous-entendu. Ex.: *J'arrive*

avant vous. Passez avant, sous-entendu moi ou les autres personnes. — Il est adverbe de lieu dans l'acception suivante: *N'allez pas si avant; creuser bien avant dans la terre*. Dans ce cas il est ordinairement précédé des mots *si, bien, trop, plus, assez, fort*.

524. — **BEAU, BELLE**; dans cette acception: *Il a beau faire, il l'a échappé belle, beau et belle* sont des adverbes mis pour *bellement*.

525. — **BON**; dans cette locution: *A quoi BON le lui dire, bon* est évidemment adverbe; mais celle-ci: *A quoi bon les procès?* pourrait se traduire de deux manières: *A quoi est-il bon qu'il y ait des procès?* et *A quoi les procès sont-ils bons?* Dans le premier cas ce serait un adverbe, et dans le second un adjectif. Cependant il est plutôt considéré comme adverbe, attendu que, s'il s'agissait d'un substantif féminin, l'oreille se refuserait à le faire accorder. *A quoi bon les disputes?* On ne pourrait pas dire: *A quoi bonnes les disputes?*

526. — **BONJOUR**; substantif formant une proposition elliptique. *Bonjour, Monsieur* est mis pour: *Monsieur, je vous souhaite le bonjour*. Il en est de même de *Bonsoir*.

527. — **CEPENDANT**; adverbe dans le sens de *pendant ce temps*. Dans cette acception il n'est guère usité qu'en poésie. Exemple:

*Cependant sur le dos de la plaine liquide
S'élève à gros bouillons une montagne humide.* (Racine).

Il est conjonction dans le sens de *néanmoins, pourtant, toutefois*. Exemple: *Il pleut et cependant il fait du soleil*.

528. — **CERTAIN**; adjectif qualificatif dans le sens de *sûr, indubitable*; dans ce cas il est toujours après le substantif. *C'est un fait certain*. — Adjectif indéfini dans le sens de *quelque*; dans ce sens il est toujours avant le substantif. Exemple: *Certain renard gascon*.

529. — **COMME**; conjonction dans le sens de *de même que*: *Je l'aime COMME mon fils*. — Il est adverbe dans le sens de *combien, presque*: *COMME vous êtes grandi! Il est COMME mort*.

530. — **DONC**; conjonction. *Il respire, DONC il vit. Répondez donc*. On le regarde quelquefois comme adverbe dans ce dernier cas et dans les cas analogues. L'Académie ne fait pas de distinction. Si on le considère comme conjonction, on peut l'expliquer en tournant ainsi la phrase: *Il faut donc que vous répondiez*.

531. — **EN**; pronom personnel, dans le sens de *de cela*, selon la plupart des grammairiens; selon l'Académie, c'est un pronom relatif. Dans *il m'EN veut, je l'EN souhaite, c'EN est fait*, il est pronom; c'est comme si l'on disait: *il me veut du mal; je te souhaite de cela; c'est fait de cela*.

Selon quelques-uns il est adverbe dans le sens de *dela*, comme

dans *Je m'en vais; il en vient*. L'Académie ne fait pas cette distinction.

532. — ENCORE; adverbe dans le sens de *plus, de nouveau*; *J'en veux ENCORE; il vivra ENCORE vingt ans*. Il est conjonction dans le sens de *du moins*; *ENCORE s'il le voulait*. Selon l'Académie il est également adverbe dans ce sens. Il est interjection dans: *ENCORE! mais c'est à n'y pas tenir*.

533. — EXCEPTÉ; participe passé, adjectif verbal ou préposition. Il est préposition dans le sens de *hors, à la réserve de*. Dans ce cas il est toujours avant le substantif et invariable. *Ils ont tout tué, EXCEPTÉ les enfants*. (Voyez l'orthographe des participes.)

534. — LE PLUS; lorsque le *plus* marque un superlatif relatif, le est un article qui détermine le substantif et s'accorde. Dans cette phrase: *C'est LE plus grand paresseux*, c'est comme s'il y avait: *C'est le paresseux plus grand que les autres*. Lorsque le *plus* marque un superlatif absolu, comme dans *Lorsqu'elle est LE PLUS malade*, le ne peut s'analyser séparément; il forme, avec *plus*, une locution adverbiale. On pourrait cependant dire qu'il modifie le mot *degré* sous-entendu, et tourner ainsi la phrase: *Lorsqu'elle est malade au dernier degré*.

535. — LES; dans cette expression *sur les une heure*, l'emploi du déterminatif pluriel *les* ne peut être justifié par l'analyse; c'est un gallicisme autorisé par l'usage dans lequel le pluriel est employé par analogie, et par euphonie pour ne pas dire: *sur l'une heure*. Il serait plus correct de dire *vers une heure*.

536. — MAIS; conjonction ou adverbe. Dans cette phrase: *Il n'en peut MAIS*, il est adverbe.

La conjonction *mais* n'est pas toujours adversative. Dans cette phrase: *Cette maison n'est pas seulement belle, mais solide*, on pourrait l'appeler *extensive*.

Mais vient du latin *magis*, plus; c'est comme si l'on disait: *j'ajoute de plus*.

537. — MÊME; adjectif dans le sens de *semblable*, et quand il modifie un substantif, comme dans *les mêmes hommes*. — Il est adverbe dans le sens de *aussi, de plus, encore, sans excepter*. Exemple: *Les rois MÊME sont sujets à la mort*. (Voyez n° 459 et suiv.)

538. — MONTER; verbe neutre ou actif, selon le sens. Dans *Monter un escalier, une montagne*, il est actif et non pas neutre, comme le pensent quelques personnes qui regardent ces phrases comme elliptiques, mises pour *monter sur un escalier, etc*. S'il était neutre on ne ferait pas accorder le participe dans *La montagne que j'ai montée*. Dans *Monter le bois au grenier*, il est évidemment actif.

539. — NE (voyez n° 479). NON, OUI (voyez n° 478). VOICI, VOILA (voyez n° 499).

540. — PLEIN; adjectif ou préposition. Dans: *De l'eau PLEIN la carafe*, il est préposition de quantité.

541. — PLUS; adverbe de comparaison et adverbe de quantité. Dans cette phrase: *PLUS j'étudie PLUS j'aime l'étude*, il est adverbe de comparaison, et son conséquent est sous-entendu; c'est comme si l'on disait: *J'étudie plus que je n'étudiais; j'aime l'étude plus que je ne l'aimais*. (Société grammaticale.)

Dans ces phrases: *Valois ne régnait PLUS; je n'en veux PLUS, plus*, selon quelques grammairiens, est également adverbe de comparaison; selon d'autres il est adverbe de quantité ayant un sens négatif; il est mis pour *pas davantage*; c'est pourquoi il forme la seconde partie de la négation. Dans: *Je n'en veux pas plus que vous*, il est évidemment adverbe de comparaison.

542. — PLUSIEURS; adjectif indéfini ou adjectif numéral indéterminé, comme dans *Plusieurs hommes*. — Pronom indéfini ou substantif indéterminé, comme dans *Plusieurs pensent ainsi; J'en connais plusieurs*.

543. — POURQUOI; dans cette phrase: *Demandez-moi pourquoi il s'est mis en colère? Pourquoi* peut s'écrire en un seul ou en deux mots, selon le sens. Écrit en un seul mot ce n'est pas une conjonction, mais un adverbe modifiant le verbe *demandez*.

544. — QUAND; adverbe dans le sens de: *Quel temps, dans le temps que*. Exemple: *Vous viendrez quand vous voudrez; Depuis quand est-il arrivé?* — Conjonction dans le sens de *encore que, bien que, quoique, si*. Exemple: *Quand je le voudrais je ne le pourrais pas*. Il est encore conjonction dans cette phrase: *Je partirai quand même je serais malade; c'est-à-dire: Je partirai même quand je serais malade, ou si j'étais malade*.

Quand, combien, comment, pourquoi sont regardés par quelques grammairiens comme étant conjonctions de leur nature; parce que, disent ils, ces mots n'expriment pas seuls une circonstance de temps, de quantité, de manière ou de motif, et qu'ils ne modifient pas seuls un verbe, un adjectif ou un adverbe.

545. — QUE; pronom relatif, pronom interrogatif, adverbe ou conjonction.

1° Il est pronom relatif quand on peut le tourner par *lequel, laquelle* (voyez n° 209).

2° Il est pronom interrogatif quand on peut le tourner par *quelle personne ou quelle chose* (voyez n° 212).

3° Il est adverbe quand il signifie *seulement, combien*: *Je n'ai que deux sous, c'est-à-dire J'ai seulement deux sous*. *QUE Dieu est bon!*

4° Il est conjonction quand on ne peut le remplacer ni par *lequel*, ni par *quelle chose*, ni par *seulement* ou *combien*. Il est toujours conjonction après un comparatif: *Il est plus grand QUE vous;*

avant un subjonctif : *Il faut que je parte ; qu'il parle, tout se tait* (c'est-à-dire, il suffit qu'il parle) ; *QUE Dieu vous bénisse* (c'est-à-dire, je souhaite que Dieu vous bénisse) ; dans le sens de *lorsque* : *Le jour qu'il fit beau* (c'est-à-dire, le jour lorsqu'il fit beau). — Il est encore conjonction dans ces phrases et dans les analogues : *Il est si faible qu'il ne peut marcher ; Il est si petit que je ne le vois pas ; menteur que vous êtes ; Quelle que soit votre fortune ; Ce que voyant il s'en alla.*

546. — **QUELQUE** ; adjectif quand il modifie un substantif : *J'ai quelques livres.* — Il est adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe, et dans le sens de *environ* : *Quelque bon que vous soyez ; Il est quelque peu sourd ; Il y a quelque cent ans* (voyez n° 159 et suiv.).

547. — **QUI QUE CE SOIT**. Dans cette phrase : *Je désire qui que ce soit de le faire*, qui n'est point régime du verbe *désirer* ; il forme avec les mots suivants le pronom indéfini composé *qui que ce soit*, qui peut être sujet ou régime ; mais le mot *qui*, pris isolément, est toujours sujet. *Que est conjonction.*

548. — **RIEN**. Selon l'Académie et la plupart des grammairiens, ce mot est substantif dans tous les cas ; quelques personnes le considèrent comme remplissant les fonctions d'adverbe quand il forme la seconde partie de la négation, comme dans : *Je ne sais rien.*

549. — **SAVOIR**. *Il y a dix parties du discours, savoir : le substantif, etc.* Le mot *savoir*, dans ce cas, est conjonction selon quelques grammairiens. Selon d'autres, c'est toujours le verbe *savoir* formant la proposition elliptique : *c'est à savoir ou nous allons les faire savoir.*

550. — **SI** ; conjonction dans le sens de *au cas que, pourvu que* : *Je partirai si le temps est beau.* — Adverbe dans le sens de *tellement* : *Il court si vite.*

Dans le sens de *oui*, comme dans *Ne partez-vous pas ? Si ; Vous croyez que non et moi je crois que si*, c'est un adverbe formant une proposition implicite.

Si est encore adverbe dans le sens de néanmoins, cependant. *Il a beau s'en aller, si faudra-t-il qu'il revienne ; Je souffre plus que vous et si je ne me plains pas.* Il est peu usité dans cette acception.

551. — **SOIT** ; conjonction quand il exprime l'alternative : *Soit l'un soit l'autre.* Dans cette phrase : *Vous le voulez, soit, c'est le subjonctif du verbe être formant une proposition elliptique ; il est mis pour : Je veux bien qu'il en soit ainsi.*

552. — **TEL** ; adjectif qualificatif dans le sens de *semblable* ; dans ce cas il est toujours après le substantif : *Il est tel que je l'avais cru.* — Adjectif indéfini quand il est avant le substantif : *Tel*

matte tel valet — Pronom indéfini dans le sens de *celui qui*, et quand il sert à désigner une personne d'une manière indéterminée : *Tel croit prendre qui est pris.* — Substantif quand il est précédé d'un article : *C'est un tel.*

553. — **TEL QUEL** ; sorte d'adjectif composé présentant un sens elliptique : *Un lit tel quel, c'est-à-dire, un lit tel qu'il se trouve.*

554. — **TOUJOURS** ; adverbe ou conjonction. Il est conjonction dans le sens de *cependant, quoique cela*. Ex. : *Toujours est-il que cela n'est pas vrai.*

555. — **TOUT** ; adjectif indéfini quand il modifie un substantif : *Tous les hommes.* — Adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe, et dans le sens de *entièrement, tout-à-fait, quelque* : *Elle est tout étonnée.* — Substantif dans : *Le tout est plus grand que la partie.* — Pronom indéfini ou substantif indéterminé quand il sert à désigner une chose d'une manière vague : *Tout est fini.*

556. — **UNE FOIS** ; locution adverbiale dans le sens de *aussitôt* : *Une fois la chose faite.*

Une fois que ; locution conjonctive.

557. — **VU** ; préposition dans le sens de *attendu* : *Vu son âge on lui a fait grâce. Il est estimé vu ses talents.* Dans cette formule administrative : *Vu la loi de telle date, le mot vu est participe* ; c'est une phrase elliptique mise pour : *Après avoir vu la loi de telle date.*

CHAPITRE XVIII.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES PARTIES DU DISCOURS.

558. — Tous les mots sont nécessaires pour exprimer ses idées conformément au génie de la langue ; mais en faisant l'analyse de la pensée on trouve qu'il y a des mots dont les uns sont indispensables au discours, et d'autres dont on pourrait à la rigueur se passer.

559. — Le caractère essentiel des mots indispensables est d'exprimer une idée principale, et qui ne pourrait être rendue sans cela. Celui des mots dont on pourrait se passer est d'exprimer une idée accessoire, ou une idée que l'on pourrait rendre d'une autre manière ; ils servent à donner au discours plus de précision, de rapidité, d'énergie et de clarté.

560. — De tous les mots les plus essentiels sont les *substantifs*,

parce que toute idée doit nécessairement avoir pour objet primitif un substance ou un être quelconque, et que tous les autres mots se rapportent directement ou indirectement aux substantifs.

561. — Parmi les adjectifs les seuls qui soient indispensables sont les adjectifs déterminatifs; quant aux adjectifs qualificatifs ils pourraient être, en général, remplacés par un substantif : *être bon* c'est avoir de la bonté; *être long* c'est avoir de la longueur.

562. — Parmi les verbes le seul qui soit indispensable est le verbe substantif *être*; les verbes attributifs peuvent être remplacés mentalement par le verbe *être* et l'attribut.

563. — On pourrait se passer des articles, puisqu'il y a des langues, comme en latin, où il n'y en a pas. — Les pronoms pourraient être supprimés en répétant les substantifs, excepté les pronoms personnels *je, tu, nous, vous*. — Les participes exprimant l'idée d'une action ou d'une qualité, pourraient être remplacés par le verbe ou un substantif; par exemple: *en marchant* par *lorsqu'il marche*; *il est aimé* par *il reçoit de l'affection*. — Les conjonctions ne servant qu'à lier les phrases, pourraient être en général supprimées sans nuire au sens. — Les interjections pourraient être remplacées par des propositions; par exemple: *chut!* par *taisez-vous*; *hélas!* par *c'est bien malheureux*.

564. — On pourrait également se passer des adverbes, parce qu'ils peuvent être remplacés par un substantif précédé ou non d'une préposition ou modifié par un adjectif. *Parler lentement* c'est parler avec lenteur; *marcher vite* c'est marcher avec vitesse; *avoir beaucoup* c'est avoir une grande quantité; *écrire éloquemment*, c'est écrire d'une manière éloquente.

565. — Les prépositions marquant le rapport que les mots ont entre eux, sont indispensables en français, parce que la pensée serait incomplète si ce rapport n'était pas exprimé ou sous-entendu. Dans cette phrase: *Je vais chez mon père*, si l'on supprime la préposition le sens est détruit. Dans celle-ci: *Dieu nous pardonne*, elle est sous-entendue, mais elle existe dans la pensée; c'est comme s'il y avait: *Dieu pardonne à nous*.

566. — En analysant le rôle de chaque espèce de mot dans le discours, on voit que les mots les plus essentiels sont: Les substantifs, les adjectifs déterminatifs, les pronoms *JE, TU, NOUS, VOUS*, le verbe substantif *ÊTRE* et les prépositions; que les mots dont on pourrait se passer à la rigueur sont: les articles, la plupart des pronoms, les adjectifs qualificatifs, les verbes attributifs, les participes, les adverbes, les conjonctions et les interjections.

567. — La variabilité des mots a pour objet de marquer les rapports que les mots ont entre eux, et les modifications que peut éprouver l'idée qu'ils expriment.

568. — Les causes de la variabilité des mots sont: le genre et le

nombre pour les substantifs, les articles, les adjectifs, les pronoms et les participes; pour les verbes c'est le nombre, le temps et la personne.

569. — Les substantifs sont variables pour exprimer les modifications de genre et de nombre.

Les articles, les adjectifs, les pronoms, les verbes et les participes sont variables pour mieux établir leur relation avec les substantifs.

Les adverbes, les prépositions, les conjonctions et les interjections sont invariables, parce qu'ils n'ont pas de relation nécessaire et immédiate avec les substantifs, et qu'ils expriment des idées accessoires indépendantes du substantif.

CHAPITRE XIX.

DES CAS (1).

570. — Les cas, en français, sont les différents rôles que le substantif peut jouer dans le discours.

Autre définition. Les cas sont les différentes terminaisons des noms, des pronoms et des adjectifs, qui ajoutent à l'idée principale du mot l'idée accessoire d'un rapport déterminé.

571. — Le mot *cas* vient du latin *casus*, situation, rencontre. Les grammairiens l'emploient dans le sens de *chute* pour désigner les finales que prennent les noms dans les langues désinentielles, en raison du rôle que le nom joue dans le discours.

572. — Les cas servent non-seulement à marquer le genre et le nombre, mais encore à indiquer les rapports de dépendance ou de régime entre les membres d'une phrase, entre un sujet et un

(1) Nous ferons sur les cas la même remarque que nous avons faite sur les degrés de qualification et sur quelques autres distinctions lexicologiques. Si les cas n'existent pas en français pour la forme, ils n'en existent pas moins pour le sens, et l'on ne peut disconvenir que c'est pour l'étude des langues étrangères, qui en ont presque toutes, une grande difficulté lorsqu'on n'est pas habitué de bonne heure à faire cette distinction. C'est pour ne pas déroger à l'usage reçu que nous n'en avons pas parlé au chapitre des substantifs; mais nous croyons très-utile d'en faire l'objet d'un chapitre spécial et supplémentaire à la lexicologie; les élèves qui l'auront bien compris en retireront, sans aucun doute, un immense avantage dans l'étude des autres langues.

parce que toute idée doit nécessairement avoir pour objet primitif un substance ou un être quelconque, et que tous les autres mots se rapportent directement ou indirectement aux substantifs.

561. — Parmi les adjectifs les seuls qui soient indispensables sont les adjectifs déterminatifs; quant aux adjectifs qualificatifs ils pourraient être, en général, remplacés par un substantif : *être bon* c'est avoir de la bonté; *être long* c'est avoir de la longueur.

562. — Parmi les verbes le seul qui soit indispensable est le verbe substantif *être*; les verbes attributifs peuvent être remplacés mentalement par le verbe *être* et l'attribut.

563. — On pourrait se passer des articles, puisqu'il y a des langues, comme en latin, où il n'y en a pas. — Les pronoms pourraient être supprimés en répétant les substantifs, excepté les pronoms personnels *je, tu, nous, vous*. — Les participes exprimant l'idée d'une action ou d'une qualité, pourraient être remplacés par le verbe ou un substantif; par exemple: *en marchant* par *lorsqu'il marche*; *il est aimé* par *il reçoit de l'affection*. — Les conjonctions ne servant qu'à lier les phrases, pourraient être en général supprimées sans nuire au sens. — Les interjections pourraient être remplacées par des propositions; par exemple: *chut!* par *taisez-vous*; *hélas!* par *c'est bien malheureux*.

564. — On pourrait également se passer des adverbes, parce qu'ils peuvent être remplacés par un substantif précédé ou non d'une préposition ou modifié par un adjectif. *Parler lentement* c'est parler avec lenteur; *marcher vite* c'est marcher avec vitesse; *avoir beaucoup* c'est avoir une grande quantité; *écrire éloquemment*, c'est écrire d'une manière éloquente.

565. — Les prépositions marquant le rapport que les mots ont entre eux, sont indispensables en français, parce que la pensée serait incomplète si ce rapport n'était pas exprimé ou sous-entendu. Dans cette phrase: *Je vais chez mon père*, si l'on supprime la préposition le sens est détruit. Dans celle-ci: *Dieu nous pardonne*, elle est sous-entendue, mais elle existe dans la pensée; c'est comme s'il y avait: *Dieu pardonne à nous*.

566. — En analysant le rôle de chaque espèce de mot dans le discours, on voit que les mots les plus essentiels sont: Les substantifs, les adjectifs déterminatifs, les pronoms *JE, TU, NOUS, VOUS*, le verbe substantif *ÊTRE* et les prépositions; que les mots dont on pourrait se passer à la rigueur sont: les articles, la plupart des pronoms, les adjectifs qualificatifs, les verbes attributifs, les participes, les adverbes, les conjonctions et les interjections.

567. — La variabilité des mots a pour objet de marquer les rapports que les mots ont entre eux, et les modifications que peut éprouver l'idée qu'ils expriment.

568. — Les causes de la variabilité des mots sont: le genre et le

nombre pour les substantifs, les articles, les adjectifs, les pronoms et les participes; pour les verbes c'est le nombre, le temps et la personne.

569. — Les substantifs sont variables pour exprimer les modifications de genre et de nombre.

Les articles, les adjectifs, les pronoms, les verbes et les participes sont variables pour mieux établir leur relation avec les substantifs.

Les adverbes, les prépositions, les conjonctions et les interjections sont invariables, parce qu'ils n'ont pas de relation nécessaire et immédiate avec les substantifs, et qu'ils expriment des idées accessoires indépendantes du substantif.

CHAPITRE XIX.

DES CAS (1).

570. — Les cas, en français, sont les différents rôles que le substantif peut jouer dans le discours.

Autre définition. Les cas sont les différentes terminaisons des noms, des pronoms et des adjectifs, qui ajoutent à l'idée principale du mot l'idée accessoire d'un rapport déterminé.

571. — Le mot *cas* vient du latin *casus*, situation, rencontre. Les grammairiens l'emploient dans le sens de *chute* pour désigner les finales que prennent les noms dans les langues désinentielles, en raison du rôle que le nom joue dans le discours.

572. — Les cas servent non-seulement à marquer le genre et le nombre, mais encore à indiquer les rapports de dépendance ou de régime entre les membres d'une phrase, entre un sujet et un

(1) Nous ferons sur les cas la même remarque que nous avons faite sur les degrés de qualification et sur quelques autres distinctions lexicologiques. Si les cas n'existent pas en français pour la forme, ils n'en existent pas moins pour le sens, et l'on ne peut disconvenir que c'est pour l'étude des langues étrangères, qui en ont presque toutes, une grande difficulté lorsqu'on n'est pas habitué de bonne heure à faire cette distinction. C'est pour ne pas déroger à l'usage reçu que nous n'en avons pas parlé au chapitre des substantifs; mais nous croyons très-utile d'en faire l'objet d'un chapitre spécial et supplémentaire à la lexicologie; les élèves qui l'auront bien compris en retireront, sans aucun doute, un immense avantage dans l'étude des autres langues.

verbe, entre le verbe et son régime, entre une préposition et un nom.

573. — Les différents rapports qu'on aurait pu indiquer par ces variations sont infinis, il en résulte que le nombre des cas n'est pas le même dans toutes les langues; la langue latine en a six qui sont : le nominatif, le génitif, le datif, l'accusatif, le vocatif et l'ablatif.

574. — Le nominatif exprime le sujet de la phrase, comme dans LE CHIEN aboie, MON LIVRE est perdu, DIEU est grand. Il est marqué en français par les articles simples ou les adjectifs déterminatifs, et quelquefois par le substantif seul.

Nominatif vient du latin *nominare* nommer.

575. — Le génitif exprime un rapport de possession, comme dans le livre DE L'ENFANT, c'est-à-dire le livre qui appartient à l'enfant; de l'enfant est au génitif. Il est marqué en français par la préposition de, qui, dans ce cas, est toujours placée entre deux substantifs.

Génitif signifie qui engendre, qui produit, parce qu'en latin c'est dans le génitif qu'on trouve la désinence caractéristique des déclinaisons.

576. — Le datif exprime un rapport de tendance ou de direction vers quelque chose, comme dans Donner un livre A L'ENFANT; à l'enfant est au datif. Il est marqué en français par la préposition à.

Datif vient du latin *dare* donner, parce qu'il sert surtout à marquer le rapport d'attribution.

577. — L'accusatif désigne la personne ou la chose qui reçoit directement l'action exprimée par le verbe, comme dans Il donne UN LIVRE; un livre est à l'accusatif. Il est marqué en français comme le nominatif.

Accusatif vient du latin *accusare* accuser, parce que c'est lui qui déclare, qui accuse l'objet de l'action.

578. — Le vocatif exprime l'apostrophe et l'interpellation, comme dans O! MON FILS que tu es étourdi! SEIGNEUR! exaucez-nous; les mots mon fils et seigneur sont au vocatif. Il est marqué en français par l'interjection O! et quelquefois par le substantif seul.

Vocatif vient du latin *vocare* appeler, parce qu'il sert à appeler et à apostropher.

579. — L'ablatif exprime un rapport de sortie et d'éloignement, comme dans Je viens DE LA VILLE; de la ville est à l'ablatif. Il est marqué en français comme le génitif, par la préposition de; mais dans ce cas elle est entre un verbe et un substantif.

Ablatif vient du latin *ablatum* ôté, parce qu'il exprime un rapport de séparation, de désunion.

580. — On distingue qu'un mot est au nominatif ou à l'accusatif, en ce que, au nominatif, il répond à la question *qui est-ce qui?* et à l'accusatif il répond à la question *qui? ou quoi?*

581. — On distingue qu'un mot est au génitif ou à l'ablatif en ce que, au génitif, il marque un rapport de possession, et à l'ablatif un rapport d'éloignement.

582. — En français on ne fait point ordinairement la distinction des cas, parce que les substantifs ne changent pas de terminaison selon les cas. Cette distinction est nécessaire dans les langues où les cas sont marqués par des formes particulières.

583. — Les cas sont remplacés en français par les désignations de sujet pour le nominatif, de régime ou complément direct pour l'accusatif et de régime ou complément indirect pour le génitif, le datif et l'ablatif. D'où il suit que, lorsqu'on traduit du français dans une langue étrangère, on met au nominatif les mots qui sont sujets, à l'accusatif ceux qui sont régimes directs, au génitif, au datif ou à l'ablatif ceux qui sont régimes indirects, selon qu'ils expriment un rapport de possession, de tendance ou d'éloignement; à moins que d'autres cas ne soient exigés par le génie de la langue.

584. — La dénomination de régime convient mieux aux langues qui ont des cas, et celle de complément aux langues qui n'en ont pas. Le mot régime emporte toujours avec lui l'idée d'un changement dans la forme des mots, ce qui n'a pas lieu dans le complément. C'est pour cette raison qu'on dit en latin que tel verbe ou telle préposition régit tel ou tel cas, c'est-à-dire veut son régime à un cas déterminé.

585. — Les langues qui ont des cas ont un avantage précieux sur celles qui en sont privées. On y distingue le sujet et le régime par un caractère sensible; au lieu que dans les langues qui n'ont pas de cas, ils ne sont indiqués que par le sens de la phrase et par la place qu'ils occupent.

586. — Décliner, c'est dire un nom à tous les cas. On appelle déclinaisons les différents modèles d'après lesquels les substantifs peuvent se décliner. Si l'on admettait des déclinaisons en français il n'y en aurait qu'une seule.

DÉCLINAISON DU MOT SEIGNEUR, EN LATIN ET EN FRANÇAIS.

Singulier.		Pluriel.	
Nom.	Domin us, le Seigneur.	Domin i,	les Seigneurs.
Gén.	Domin i, du Seigneur.	Domin orum,	des Seigneurs.
Dat.	Domin o, au Seigneur.	Domin is,	aux Seigneurs.
Acc.	Domin um, le Seigneur.	Domin os,	les Seigneurs.
Voc.	Domin e, ô Seigneur.	Domin i,	ô Seigneurs.
Abl.	Domin o, du Seigneur.	Domin is,	des Seigneurs.

587. Les pronoms tenant la place des substantifs peuvent aussi avoir des cas.

DECLINAISON DES PRONOMS PERSONNELS JE, TU, IL, ELLE.

Singulier.				
Nom.	je,	tu,	il,	elle.
Gén.	de moi,	de toi,	de lui,	d'elle.
Dat.	me, à moi,	te, à toi,	lui, à lui,	lui, à elle,
Acc.	me ou moi,	te ou toi,	le,	la.
Abl.	de moi,	de toi,	de lui,	d'elle.
Pluriel.				
Nom.	nous,	vous,	ils,	elles.
Gén.	de nous,	de vous,	d'eux,	d'elles.
Dat.	à nous,	à vous,	leur, à eux,	leur, à elles.
Acc.	nous,	vous,	les,	les.
Abl.	de nous,	de vous,	d'eux,	d'elles.

OMISSIONS

AU VOCABULAIRE DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES A DIFFICULTÉS.

Nota. Les observations suivantes ayant été omises dans le chapitre des verbes, nous les rétablissons à la fin de cette première partie.

588. — ARGUER OU ARGÜER, *argüant, argüé, j'argüé, j'argüai.*
Le verbe *argüer* prend le tréma sur l'u quand cette lettre n'est pas suivie d'un e muet ou d'un i; quand il en est suivi c'est l'e ou l'i qui est surmonté du tréma. — *J'argüé, nous argüions, j'argüais.*
L'académie ne met de tréma dans aucun cas.

589. — AVOWER, *avouant, avoué, j'avoué, j'avouai.*

Imparfait. Nous avouions, vous avouiez. — *Subjonctif présent.* Que nous avouions, que vous avouiez.

Dans les verbes en *ouer* et *uer*, et dans les verbes en *ure* de la quatrième conjugaison, on met un tréma sur l'i de la finale des

deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif pour le détacher du radical.

Conjugez de même : jouer, louer, nouer, dénouer, saluer, tuer, etc.

Remarque. Les verbes en *guer* et en *quer*, comme *distinguer, manquer, remarquer* ne prennent pas le tréma, parce que *guer* et *quer* ne forment qu'une syllabe. On écrit *nous distinguions, nous remarquions.*

590. — EXCLURE, *excluant, exclu, j'exclus, j'exclus.*

Imparfait. Nous excluions, vous excluiez. — *Subjonctif présent.* Que nous excluions, que vous excluiez. (Voyez *avouer*, 589).

Conjugez de même : *conclure, reclure.*

Remarque. Tous les grammairiens n'admettent pas cette addition du tréma.

DEUXIÈME PARTIE.

LEXICOGRAPHIE OU ORTHOGRAPHE (1).

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ORTHOGRAPHE EN GÉNÉRAL.

§ I. — Différentes sortes d'orthographes.

591. — L'orthographe est la manière d'écrire correctement les mots. (Pour l'étymologie du mot *orthographe*, voyez n° 83).

592. — On distingue quatre sortes d'orthographes :

1° L'orthographe naturelle, ou régulière ;

(1) Pour établir plus d'uniformité dans la distribution des matières, nous avons réuni, dans cette seconde partie, tous les principes relatifs soit à l'orthographe des mots considérés isolément, soit à l'orthographe d'accord, réservant pour la syntaxe les règles de construction proprement dites et celles de l'emploi des mots. Nous aurions pu appeler cette seconde partie *syntaxe d'orthographe*, et la troisième *syntaxe de construction*, si nous n'avions craint de trop nous écarter des dénominations reçues.

587. Les pronoms tenant la place des substantifs peuvent aussi avoir des cas.

DECLINAISON DES PRONOMS PERSONNELS JE, TU, IL, ELLE.

<i>Singulier.</i>				
Nom.	je,	tu,	il,	elle.
Gén.	de moi,	de toi,	de lui,	d'elle.
Dat.	me, à moi,	te, à toi,	lui, à lui,	lui, à elle,
Acc.	me ou moi,	te ou toi,	le,	la.
Abl.	de moi,	de toi,	de lui,	d'elle.
<i>Pluriel.</i>				
Nom.	nous,	vous,	ils,	elles.
Gén.	de nous,	de vous,	d'eux,	d'elles.
Dat.	à nous,	à vous,	leur, à eux,	leur, à elles.
Acc.	nous,	vous,	les,	les.
Abl.	de nous,	de vous,	d'eux,	d'elles.

OMISSIONS

AU VOCABULAIRE DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES A DIFFICULTÉS.

Nota. Les observations suivantes ayant été omises dans le chapitre des verbes, nous les rétablissons à la fin de cette première partie.

588. — ARGUER OU ARGÜER, *argüant, argüé, j'argüé, j'argüai.*
Le verbe *argüer* prend le tréma sur l'u quand cette lettre n'est pas suivie d'un e muet ou d'un i; quand il en est suivi c'est l'e ou l'i qui est surmonté du tréma. — *J'argüé, nous argüions, j'argüais.*
L'académie ne met de tréma dans aucun cas.

589. — AVOUER, *avouant, avoué, j'avoué, j'avouai.*

Imparfait. Nous avouions, vous avouiez. — *Subjonctif présent.* Que nous avouions, que vous avouiez.

Dans les verbes en *ouer* et *uer*, et dans les verbes en *ure* de la quatrième conjugaison, on met un tréma sur l'i de la finale des

deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif pour le détacher du radical.

Conjugez de même : jouer, louer, nouer, dénouer, saluer, tuer, etc.

Remarque. Les verbes en *guer* et en *quer*, comme *distinguer, manquer, remarquer* ne prennent pas le tréma, parce que *guer* et *quer* ne forment qu'une syllabe. On écrit *nous distinguions, nous remarquions.*

590. — EXCLURE, *excluant, exclu, j'exclus, j'exclus.*

Imparfait. Nous excluions, vous excluiez. — *Subjonctif présent.* Que nous excluions, que vous excluiez. (Voyez *avouer*, 589).

Conjugez de même : *conclure, reclure.*

Remarque. Tous les grammairiens n'admettent pas cette addition du tréma.

DEUXIÈME PARTIE.

LEXICOGRAPHIE OU ORTHOGRAPHE (1).

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ORTHOGRAPHE EN GÉNÉRAL.

§ I. — Différentes sortes d'orthographes.

591. — L'orthographe est la manière d'écrire correctement les mots. (Pour l'étymologie du mot *orthographe*, voyez n° 83).

592. — On distingue quatre sortes d'orthographes :

1° L'orthographe naturelle, ou régulière ;

(1) Pour établir plus d'uniformité dans la distribution des matières, nous avons réuni, dans cette seconde partie, tous les principes relatifs soit à l'orthographe des mots considérés isolément, soit à l'orthographe d'accord, réservant pour la syntaxe les règles de construction proprement dites et celles de l'emploi des mots. Nous aurions pu appeler cette seconde partie *syntaxe d'orthographe*, et la troisième *syntaxe de construction*, si nous n'avions craint de trop nous écarter des dénominations reçues.

2° L'orthographe de convention, ou irrégulière;

3° L'orthographe d'usage, ou absolue;

4° L'orthographe grammaticale, ou relative.

593. — L'orthographe naturelle ou régulière est celle des mots qui s'écrivent comme ils se prononcent; c'est-à-dire avec les signes naturels de l'alphabet, comme *table, plume*.

594. — L'orthographe de convention ou irrégulière est celle des mots qui ne s'écrivent pas comme ils se prononcent, c'est-à-dire où les sons et les articulations sont représentés autrement que par les signes naturels de l'alphabet, comme *maison, tableau, orthographe, sentiment*, que l'on écrirait *mèzon, tablo, ortografe, santiman*, si l'orthographe en était régulière.

595. — Pour écrire correctement les mots dont l'orthographe est régulière, il suffit de connaître les signes de l'alphabet nécessaires pour représenter les 32 sons de la langue parlée (voyez ces signes, nos 24-26). Si l'orthographe de tous les mots était naturelle, elle ne présenterait aucune difficulté. Si elle n'est pas toujours naturelle en français, c'est parce que le même son et la même articulation peuvent être représentés de différentes manières; le son *o* peut être représenté par *o, ô, au, eau*; le son *an* par *an, am, en, em*; le son *in* par *in, im, ain, aim, ein, eim*; l'articulation *f* par *f, ff, ph*; l'articulation *k* par *k, c* (dur), *q, qu*; l'articulation *t* par *t, th, etc.*

La plupart des lettres peuvent en outre être muettes, comme le *c* dans *crie*, le *b* dans *plomb*, l'*s* dans *bras*, le *t* dans *plat*.

596. — L'orthographe d'usage ou absolue est celle qui est fondée sur l'usage, et qui est indépendante des règles de la grammaire, comme, par exemple, l'*s* du mot *dans*. On l'appelle quelquefois orthographe générale.

597. — L'orthographe grammaticale ou relative est celle qui dépend des règles de la grammaire, comme, par exemple, l'*s* du pluriel dans les tables. On l'appelle relative, parce qu'elle est fondée sur les relations ou les rapports des mots entre eux. On l'appelle aussi orthographe particulière.

§ II. — De l'accord en général.

598. — On appelle accord le rapport des mots entre eux, exprimé par le genre, le nombre et la personne.

599. — L'accord a pour objet de mieux établir les relations que les mots ont entre eux.

Le genre, le nombre et la personne sont par conséquent les trois principes de l'accord des mots en français. En latin il y en a un quatrième qui est le *cas*.

600. — Les mots susceptibles d'accord sont : les articles, les adjectifs, les pronoms, les verbes et les participes; ces mots se rap-

portent toujours à un substantif ou à un pronom représentant un substantif; d'où il résulte que c'est toujours un substantif qui, en réalité, détermine le genre, le nombre ou la personne.

Remarque. — Dans la formation de la pensée, les éléments logiques ou essentiels sont seuls combinés et mis en rapport entre eux; les mots qui les représentent doivent donc nécessairement exprimer ces rapports; ce sont : le sujet, c'est-à-dire le substantif ou le pronom; l'attribut, c'est-à-dire l'adjectif et le verbe combinés, et comme dépendance de l'un et de l'autre, l'article et le participe.

601. — Les mots non susceptibles d'accord sont les adverbes, les prépositions, les conjonctions et les interjections (Voyez n° 567 et suiv.)

CHAPITRE II.

FORMATION DU PLURIEL DANS LES SUBSTANTIFS.

602. — LE LIVRE, LES LIVRES. — La règle générale pour marquer le pluriel dans les substantifs est d'ajouter une *s* à la fin du mot.

603. — DES ENFANTS, DES PRÉSENTS. — Dans le pluriel des substantifs terminés par *ant* ou *ent*, on retranchait autrefois le *t* final au pluriel, excepté dans les mots d'une seule syllabe; aujourd'hui on le conserve toujours.

604. — LE BRAS, LES BRAS; LA VOIX, LES VOIX; LE NEZ, LES NEZ. — Les substantifs terminés au singulier par *s, x, z* ne prennent rien de plus pour le pluriel. Il n'y a que trois substantifs terminés au singulier par *z*; ce sont : le nez, le riz, et le rez (dans le rez-de-chaussée.)

605. — LE CHAPEAU, LES CHAPEAUX; LE CHEVEU, LES CHEVEUX. — Les substantifs terminés au singulier par *au* ou *eu* prennent au pluriel un *x* au lieu d'une *s*; excepté *landau* qui prend une *s*. On écrit : *Des landaus*.

606. — LE CAILLOU, LES CAILLOUX. — Il y a huit substantifs terminés par *ou* qui prennent au pluriel un *x*; ce sont : *cailloù, chou, bijou, hibou, pou, joujou, genou et verrou*; tous les autres en *ou* prennent une *s*.

607. — LE CHEVAL, LES CHEVAUX. — Les substantifs terminés au singulier par *al* changent au pluriel cette finale en *aux*, excep-

té douze qui suivent la règle générale et prennent simplement une s ; ce sont : *aval, bal, cal, cantal, carnaval, chacal, nopal, narval* ou *nerval, pal, pipal, regal, serval*.

608. — LE BAIL, LES BAUX. — Il y a sept substantifs en *ail* qui changent au pluriel cette finale en *aux* ; ce sont : *bail, corail, émail, soupirail, travail, vantail* (battant d'une porte) et *ventail* (partie inférieure d'un casque). Tous les autres en *ail* prennent simplement une s.

609. — LE TRAVAIL, LES TRAVAUX, LES TRAVAUX. — *Travail* a deux formes pour le pluriel : on dit *les travaux* en parlant des ouvrages, et *les travaux* :

1° Quand il signifie la machine qui sert à ferrer les chevaux vicieux ;

2° En parlant des comptes rendus par un employé à un ministre.

610. — L'AIL, LES AULX. — Le mot *ail* fait au pluriel *les aulx* ; mais il ne se dit plus à ce nombre ; on emploie de préférence le singulier ; ainsi l'on dit : *Il y a de l'ail dans la salade*, et non *Il y a des aulx*.

611. — LE BÉTAIL, LES BESTIAUX. — *Bétail* fait au pluriel *bestiaux*. Quelques grammairiens disent que *bétail* n'a pas de pluriel et que *bestiaux* n'a pas de singulier. Il semble cependant que, par le sens et par la forme, l'un est évidemment le pluriel de l'autre.

612. — LE CIEL, LES CIELS, LES CIEUX. — *Ciel* a deux formes pour le pluriel ; on dit *les ciels* au figuré, et dans le sens de *climat* : *Des ciels de lit, de carrière, de tableaux* ; *L'Italie est sous un des plus beaux ciels* ; et *les cioux* en parlant du séjour des bienheureux ou de l'espace infini dans lequel se meuvent les astres.

613. — L'ŒIL, LES ŒILS, LES YEUX. — Le mot *œil* a deux formes pour le pluriel ; on dit *les œils* en parlant des petites lucarnes appelées *œils de bœuf*, et *les yeux* en parlant des organes de la vue. Par comparaison on dit : *les yeux du pain, de la soupe, du fromage*. (Académie.) Selon la plupart des grammairiens on doit dire : *Les œils du pain*, etc.

614. — L'ÂIEUL, LES ÂIEULS, LES ÂIEUX. — *Âieul* a deux formes pour le pluriel ; on dit *les âieuls* en parlant de plusieurs grands-pères, et *les âieux* en parlant des ancêtres. Dans cette dernière acception on ne l'emploie pas ordinairement au singulier ; pour désigner un seul individu on dit : *Un de mes âieux*. Au féminin on dit : *Une âieule, des âieules*, en parlant d'une ou de plusieurs grand-mères.

615. — DES SOLO, DES PATER, DES AVE. — La plupart des mots étrangers qui n'ont pas changé de forme ne prennent pas la marque du pluriel. Il y avait autrefois un plus grand nombre de sub-

stantifs dans ce cas, mais l'usage en ayant fait passer plusieurs à l'état de mots français, ils prennent le signe du pluriel (1).

616. — LES PAUVRES, LES MALHEUREUX. — Les adjectifs employés substantivement forment leur pluriel suivant les mêmes règles que les substantifs.

617. — LES OUI, LES NON, LES SI, LES POURQUOI. — Les mots invariables de leur nature, comme les adverbes, les prépositions, employés substantivement, ne prennent pas la marque du pluriel. Cependant on écrit avec le pluriel : *les devants, les derrières*.

618. — LA FAIM, LA SOIF ; LES ENTRAILLES, LES BROUSSAILLES. — Il y a des substantifs qui ne s'emploient pas au pluriel, et d'autres qui ne s'emploient pas au singulier.

Les substantifs qui ne s'emploient pas au pluriel sont :

1° Les noms propres d'hommes, de villes, de fleuves, de contrées, à moins de distinctions particulières, telle que *les Amériques, les Russies, les Espagnes*, etc.

2° Les noms abstraits : la jeunesse, la conduite, la persévérance, etc., mais il y a de nombreuses exceptions ; on dit : *Les haines, les amitiés, les gloires, les générosités*.

3° Les noms de métaux, quand on désigne leur nature et leur classe : l'or, le fer, le platine, etc. ; mais plusieurs s'emploient au pluriel quand on les considère comme ayant subi un travail ; on dit : *Les fers sont à un prix élevé ; Être condamné aux fers ; Être logé sous les plombs ; Cette bague est de deux ors*.

4° Les noms d'aromates, quand on désigne seulement leur nature : *le baume, l'encens*, etc.

Les substantifs qui ne s'emploient pas au singulier sont : *accordailles, offres, alentours, ancêtres, annales, antennes, appas, armoires, arrérages, atours, besicles, bestiaux* (voy. n° 614), *broussailles, catacombes, confins, décombres, dépens, doléances, entraves, entrailles, épousailles, fiançailles, fonts* (baptismaux), *funé-*

(1) Les mots ci-après ne prennent pas la marque du pluriel : *des accessit, des agenda, des alibi, des alinea, des alléluia, des auto-da-fé, des ave, des bénédicité, des concerto, des concetti, des déficit, des duplicata, des errata* (au singulier un *errata* ou un *erratum*, Académie), *des impromptu, des in-folio, des in-quarto, des in-octavo, des libera, des maximum, des memento, des pater, des quatuor, des quintetti, des quiproquo, des sextuor, des solo, des te-deum*.

Les mots suivants prennent une s au pluriel : *des albums, des bravos, des débuts, des duos, des factums, des factotums, des imbroglis, des numéros, des opéras, des pensums, des pianos, des trios, des zéros*.

Nous pensons que plusieurs de ces mots restent invariables parce qu'ils forment des propositions elliptiques. *Des pater, des ave, des te Deum* sont des prières qui commencent par *pater, ave, te Deum* ; d'autres parce qu'ils ont déjà la forme du pluriel de la langue d'où ils dérivent, comme *des concetti, des errata, des duplicata*, etc.

Nota. — Les noms en italique sont ceux dont l'Académie donne le pluriel ; sur les autres elle ne s'explique pas.

railles, hordes, immondices, mânes, matériaux, mœurs, mouchettes, obsèques, pleurs, prémices, ténèbres, vèpres.

Remarque. — Le mot *font* dans *font* *baptismaux*, est une contraction de *fontaine*; il s'employait autrefois au singulier et au féminin. On le retrouve dans quelques noms de localités, comme *La Chaudesfont*, petite ville de la Suisse, ainsi nommée parce qu'il s'y trouvait une fontaine thermale.

CHAPITRE III.

GENRE DES SUBSTANTIFS.

§ 1. — Genre de certaines classes de substantifs.

619. — A, B, C, D, E, etc. — Les lettres de l'alphabet sont toutes du masculin, selon la nouvelle épellation, c'est-à-dire quand on les appelle : un *be*, un *se*, un *te*, un *me*, un *re*, un *se*, etc. Selon l'ancienne épellation, c'est-à-dire quand on les appelle un *bé*, une *esse*, une *ache*, une *ette*, une *emme*, etc., les lettres *f, h, l, m, n, r, s*, sont du féminin; toutes les autres sont du masculin (Académie).

620. — LE CHAMEAU MÂLE, LE CHAMEAU FEMELLE. LA SOURIS MÂLE, LA SOURIS FEMELLE. — Le nom de certains animaux, quoique masculin ou féminin, sert pour les deux sexes que l'on distingue en ajoutant les mots *mâle* et *semelle*. Tels sont :

1^o Au masculin : l'aigle, le castor, le chameau, le chat-huant, le crocodile, le cygne, le dromadaire, l'écrevisse, l'écureuil, l'éléphant, l'épervier, le héron, l'hippopotame, le lama, le léopard, le lynx, le moineau, le pigeon, le rat, le renne, le rossignol, le serpent, le zèbre, etc.

2^o Au féminin : l'aloette, l'anguille, l'autruche, la baleine, la colombe, la chauve-souris, la chouette, la cigogne, la fouine, l'hyène, la loutre, la marte ou martre, la panthère, la sangsue, la souris, la vigogne, la vipère, etc.

621. — L'ÂNE, L'ÂNESSE. — Les animaux qui ont un nom particulier pour le mâle et la femelle sont : l'âne, l'ânesse; le barbet, la barbette; le bétier, le mouton, la brebis; le bouc, la chèvre; le canard, la cane; le cerf, la biche; le chat, la chatte; le cheval, la cavale, la jument; le chevreuil, la chevrette; le chien, la chienne; le coq, la poule; le daim, la daine; le dindon, la dinde; le faisan, la faisane; le jars, l'oie; le lapin, la lapine; le lévrier, la levrette; le lièvre, la liasse; le lion, la lionne; le linot, la linotte; le loup, la louve; le mulet, la mule; l'ours, l'ourse; le paon, la paonne; le

perroquet, la perruche; le porc, la truie; le renard, la renarde; le sanglier, la laie; le singe, la guenon; le serin, la serine; le taureau, la génisse; le bœuf, la vache; le tigre, la tigresse.

622. — AUTEUR, PROFESSEUR, AMATEUR. — Les mots qui expriment des états ou des professions qui conviennent plus spécialement à des hommes, quoiqu'il y ait des femmes qui les exercent, n'ont pas de forme particulière pour le féminin; on dit : un homme ou une femme auteur; un homme ou une femme professeur. L'usage admet pourtant un féminin pour désigner la femme de certains dignitaires; on dit : la *Dogaressa*, la *Pairresse*, la *Présidente*, la *Maréchale*, pour la femme d'un doge, d'un pair, d'un président, d'un maréchal, etc. A l'égard du mot *amateur* quelques écrivains disent : une *femme amatrice*; l'Académie dit : une *femme amateur*.

623. — LA SENTINELLE, LA VÉDETTE, L'ESTAFETTE. — Ces mots sont féminins quoique désignant des états exercés par des hommes.

624. — LE BOIRE, LE VRAI, UN SI, UN MAIS. — Les infinitifs, les adjectifs et autres mots employés comme substantifs sont masculins.

625. — LE FRANÇAIS, L'ALLEMAND, LE PROVENÇAL. — Les noms de langues et d'idomes sont masculins.

626. — LE CERISIER, LE POMMIER, LE ROSIER. — Les noms d'arbres et d'arbustes sont masculins; excepté : l'*aubépine*, l'*ébéne*, l'*épine*, la *ronce*, la *vigne*, la *violine*, l'*yeuse*, la *bourdaine*.

627. — L'OR, L'ARGENT, LE PLATINE. — Les noms de tous les métaux sont masculins.

628. — UN MONT, UN MONTICULE; UNE PEAU, UNE PELLICULE. — Les diminutifs sont du même genre que les noms d'où ils dérivent.

629. — LA FRANCE, LA PRUSSE; LE MEXIQUE, LE BRÉSIL. — Les noms de contrées terminés par un *e* muet sont féminins, excepté ceux qui prennent l'article *le*. Ceux qui ne sont pas terminés par un *e* muet sont masculins.

630. — PARIS, LONDRES, ROME, LA HAYE. — Les noms de villes qui ne sont pas précédés de l'article *la* sont généralement masculins. Cependant ceux qui sont terminés par un *e* muet sont quelquefois employés au féminin; on dit : la *superbe Athènes*; la *magnifique Rome*; Rome était la rivale de Carthage. Du reste, le genre des noms de villes n'est pas déterminé d'une manière précise; il en est que l'usage autorise à employer tantôt au masculin, tantôt au féminin. On évitera l'incertitude en joignant au nom le mot *ville* : La *ville d'Orléans fameuse par les exploits de Jeanne d'Arc*.

631. — L'ATLAS, LE LIBAN. — Les noms de montagnes sont masculins; excepté : les *Alpes*, les *Dophrines*, les *Andes* ou *Cordilières*, les *Pyrénées*, les *Vosges*, les *Cévennes*.

§. II. *Substantifs de différents genres selon le sens.*

632. — AIDE. *Masc.* quand il signifie *adjoint à une autre personne*. — Un aide de camp. Un aide chirurgien.

Fém. dans le sens d'*assistance*. — Son aide m'a été très-avantageuse.

633. — AIGLE. *Masc.* lorsqu'il signifie l'*oiseau de ce nom*. — L'aigle est fort.

Fém. en termes d'*armoiries*. — Les aigles romaines.

634. — AMOUR. *Masc.* au singulier et en parlant des petits génies désignés sous ce nom. — L'amour filial. Un petit amour. Les amour rians et légers.

Fém. au pluriel lorsqu'il signifie *la passion*, et quelquefois au singulier dans la poésie. — Mes premières amours. De l'amour la plus tendre et la plus malheureuse. (Racine).

635. — ANGE. *Masc.*, être spirituel habitant le ciel. — Mon bon ange.

Fém. sorte de poisson de mer. — On a pêché une grosse ange.

636. — APRÈS-MIDI. *Masc.* lorsque l'on considère un seul des instants dont se compose la durée de l'après-midi. — J'irais vous voir cet après-midi.

Fém. lorsqu'on veut parler de la durée entière de cette partie de la journée. — Je passerai chez vous toute l'après-midi.

Remarques. 1^o Quelques grammairiens font ce mot féminin, et d'autres masculin dans tous les cas. L'Académie le fait féminin et ajoute : plusieurs le font masculin.

2^o Ces observations peuvent s'appliquer aux mots *après-dîner* et *après-souper*. L'Académie écrit *après-dinée*, *après-soupée* et les fait féminins. Elle ajoute : plusieurs écrivent *après-dîné* et *après-dîner*, *après-soupé* et *après-souper* et font ces mots masculins.

637. — AUNE OU AULNE. *Masc.* sorte d'arbuste. — Un taillis de grands aunes.

Fém. Mesure de longueur. — Une aune de drap.

638. — BARBE. *Masc.* Cheval de Barbarie. — Un beau barbe.

Fém. Poil du menton. — Une longue barbe.

639. — CAPRE. *Masc.* sorte de vaisseau corsaire. — Un capro algérien.

Fém. (avec un accent circulaire) fruit du câprier. — Des câpres fraîches.

640. — CARTOUCHE. *Masc.* Terme de peinture et de sculpture ; ornement que l'on met autour des chiffres, des armoiries ou des inscriptions. — Peindre des armoiries dans un cartouche.

Fém. La charge d'un fusil. — Déchirer la cartouche.

641. — CRAVATE. *Masc.* Sorte de cheval de Croatie. — Un excellent cravate.

Fém. Mouchoir de cou. — Une cravate blanche.

642. — CRÊPE. *Masc.* Sorte d'étoffe. — Porter un crêpe au bras.

Fém. Pâte frite en feuilles très minces. — De bonnes crêpes.

643. — DÉLICE. *Masc.* au singulier. — C'est un délice de se promener ici.

Fém. au pluriel. — Il fait toutes ses délices de la lecture.

644. — ECHO. *Masc.* Répétition du son. — Un écho très-fort.

Fém. Nom d'une nymphe. — La triste Echo.

645. — ENFANT. *Masc.* En parlant d'un garçon. — Charles est un bel enfant.

Fém. En parlant d'une fille. — Julie est une belle enfant.

646. — ENSEIGNE. *Masc.* Celui qui porte le drapeau. Grade dans la marine militaire, au-dessous de lieutenant de vaisseau. — L'enseigne du bataillon est mort. — Un enseigne de vaisseau.

Fém. Drapeau. Inscription sur une boutique. — Enseignes déployées. Une enseigne peinte sur le mur.

647. — ESPACE. *Masc.* Dans le sens d'*étendue*. — Un grand espace.

Fém. Terme d'imprimerie. — Ajouter une espace.

648. — EXEMPLE. *Masc.* dans tous les cas. — Un exemple dangereux. Un bel exemple d'écriture. (Acad.)

Remarque. Autrefois on faisait ce mot féminin en parlant des exemples d'écriture.

649. — Foudre. *Masc.* : 1^o En poésie et dans le style élevé. — 2^o Quand il sert à désigner un grand général ou un grand orateur.

— Un foudre de guerre. Un foudre d'éloquence. — 3^o Quand il signifie un des attributs de Jupiter. — Jupiter armé de ses foudres vengeurs. — 4^o Grand tonneau. — Le fameux tonneau de Heidelberg est un grand foudre.

Fém. En parlant du feu du ciel. — La foudre est tombée.

650. — FOURBE. *Masc.* Trompeur. — C'est un fourbe adroit.

Fém. Tromperie. — Une fourbe grossière.

651. — GARDE. *Masc.* Homme chargé de garder quelque chose. — Un garde forestier.

Fém. Troupe armée ; surveillance ; femme de garde. — La garde nationale. Monter la garde. La garde-malade.

652. — GENÈS. *Masc.* Quand il est placé avant l'adjectif. — Des gens malheureux.

Fém. Quand il est après l'adjectif. — De vieilles gens. (Voyez nos 756, 757.)

653. — GIVRE. *Masc.* Gelée blanche. — Il est tombé du givre.

Fém. Serpent en terme de blason. — Il a une givre dans ses armoiries.

654. — GREFFE. *Masc.* Secrétariat d'un tribunal. — Le greffe de la justice de paix.

Fém. Terme de jardinage. — Cette greffe n'a pas réussi.

655. — GUIDE. *Masc.* La personne qui conduit. — Un bon guide.

Fém. Courroies pour conduire les chevaux. — Des guides neuves.

656. — HÉLIOTROPE. *Masc.* Plante dont la fleur se tourne vers le soleil. — Un bel Héliotrope.

Fém. Sorte de pierre précieuse. — Une héliotrope jaspée.

657. — HYMNE. *Masc.* Chant héroïque en l'honneur de la divinité. — Un hymne guerrier.

Fém. En parlant des chants d'église. — Entonner une hymne touchante.

658. — INTERLIGNE. *Masc.* Espace qui sépare deux lignes. — Ecrire dans un interligne.

Fém. Terme d'imprimerie. — La longueur d'une interligne.

659. — IRIS. *Masc.* 1° L'arc-en-ciel; 2° membrane nuancée qui forme la prunelle de l'œil; 3° sorte de plante. — L'iris est produit par les rayons du soleil. L'œil noir est celui dont l'iris est noir. — L'iris odorant est la racine d'une plante.

Fém. Divinité païenne, messagère de Junon. — La jeune Iris.

660. — LAQUE. *Masc.* Vernis de la Chine. — Voilà du beau laque.

Fém. Sorte de gomme résineuse. — On se sert de la laque dans la peinture.

661. — LIVRE. *Masc.* Volume écrit ou imprimé. — Un livre amusant.

Fém. Mesure de poids. — La livre de Paris valait seize onces.

662. — LOUTRE. *Masc.* chapeau fait avec le poil de la loutre. — Vous avez un beau loutre.

Fém. Animal amphibie. — La loutre est du genre des martes.

663. — MANCHE. *Masc.* Partie d'un instrument ou d'un outil. — Un manche d'ivoire.

Fém. 1° Partie d'un vêtement. 2° Nom d'une mer. — Une manche d'habit. — La Manche est sujette aux tem, étes.

664. — MANŒUVRE. *Masc.* Ouvrier. — Un bon manœuvre.

Fém. Mouvements de troupes; opérations militaires; travail pour la direction d'un navire. — Faire une manœuvre habile.

665. — MÉMOIRE. *Masc.* 1° écrit pour développer une affaire ou une opinion; 2° compte de fournitures. — Présenter un mémoire aux juges. — Acquitter un mémoire.

666. — MERCI. *Masc.* Remercement. — Grand merci.

Fém. Miséricorde, discrétion. — Etre à la merci du vainqueur. — Crier merci.

667. — MODE. *Masc.* Manière d'être. — Le mode indicatif.

Fém. Usage. — La mode française.

668. — MÔLE. *Masc.* Jetée à l'entrée d'un port. — Les vagues se brisent contre le môle.

Fém. Masse de chair informe. — Jetez cette môle.

669. — MOULE. *Masc.* Forme creuse. — Le moule d'une statue.

Fém. Coquillage bivalve. — Des moules fraîches.

670. — MOUSSE. *Masc.* Jeune matelot. — Un mousse intrépide.

Fém. Plante cryptogame. — La mousse nuit aux arbres.

671. — ŒUVRE. *Masc.* 1° recherche de la pierre philosophale 2° collection des ouvrages d'un graveur ou d'un musicien; 3° il es quelquefois masculin au singulier dans le style élevé. — Tra vailler au grand œuvre. — J'ai acheté tout l'œuvre de Mozart — Un œuvre de génie.

Fém. Dans toutes les autres acceptions. — Les œuvres com plètes de Chateaubriand. — Faire de bonnes œuvres.

672. — OFFICE. *Masc.* Service, charge, fonctions. — Rendre un bon office. — Faire l'office de valet. — L'office divin.

Fém. Lieu où l'on garde le manger. — L'office est ouverte.

673. — ONCE. *Masc.* Espèce de petite panthère. — Les onces sont communs en Perse.

Fém. Mesure de poids. — Une once bien pesée.

674. — ORGE. *Masc.* Dans ces deux exemples: de l'orge perlé; de l'orge mondé.

Fém. Dans tous les autres cas. — Un champ de belles orges.

675. — ORGUE. *Masc.* Au singulier. — Un orgue de Barbarie.

Fém. Au pluriel. — De bonnes orgues. (Voy. n. 706.)

676. — PAILLASSE. *Masc.* Faiseur de farces en public. — Un plaisant pailleasse.

Fém. Matelas de paille. — Coucher sur une pailleasse.

677. — PÂQUE ou PÂQUES. *Masc.* Fête de l'église romaine. — Pâques est arrivé.

Fém. 1° Fête des juifs; dans ce cas il est toujours au singulier. 2° en parlant de la communion pascale, de la fête des Rameaux et de Quasimodo. Dans cette acception il est toujours au pluriel. — Les Juifs célèbrent la Pâque. — Faire de bonnes Pâques. — Pâques fleuries (les Rameaux). — Pâques closes (Quasimodo.)

678. — PARALLÈLE. *Masc.* 1° comparaison; 2° cercles paral lèles à l'équateur et marquant les degrés de latitude. — Faire le parallèle d'Alexandre et de Napoléon. — Nous arrivâmes sous le 30° parallèle.

Fém. Terme de géométrie. — Tracer une parallèle.

679. — PÉRIODE. *Masc.* 1° Espace de temps; 2° le plus haut

degré d'une chose. — Un long période. — Napoléon a atteint le dernier période de la gloire. — Le dernier période de la vie.

Fém. 1^o Terme d'astronomie; le cours des astres; 2^o phrase composée de plusieurs membres qui, réunis, forment un sens complet. — La période lunaire. — Une période de cinq membres.

680. — *PERSONNE. Masc.* Quand il est pronom. — Personne n'est plus savant que lui.

Fém. Quand il est substantif. — Une personne charmante.

681. — *PHYSIQUE. Masc.* Constitution naturelle du corps; qualités extérieures. — Le physique influe sur le moral. — Il a un beau physique.

Fém. Science naturelle. — Etudier la physique.

682. — *PIVOINE. Masc.* Petit oiseau. — Le chant du pivoine.

Fém. Sorte de plante. — Les fleurs de la pivoine sont d'un beau rouge.

683. — *PLATINE. Masc.* Métal. — Le platine est plus pesant que l'or.

Fém. Plaque de métal. — La platine du fusil.

684. — *POÈLE. Masc.* 1^o sorte de fourneau; 2^o drap mortuaire placé sur le cercueil; 3^o voile que l'on met sur la tête des mariés. — Un poêle de fonte. — Tenir les coins du poêle.

Fém. Ustensile de cuisine. — La poêle à frire.

685. — *PONTE. Masc.* Celui qui joue dans une maison de jeu. — Le ponte perd plus souvent qu'il ne gagne.

Fém. Action de pondre des œufs. — Le moment de la ponte.

686. — *POSTE. Masc.* 1^o Lieu où les troupes montent la garde; 2^o emploi, fonction. — Le poste de la garde nationale. — Occuper un poste honorable.

Fém. La poste aux lettres et la poste aux chevaux.

687. — *POURPRE. Masc.* 1^o Maladie; 2^o couleur rouge foncé. — Etre attaqué du pourpre. — Des tulipes d'un beau pourpre.

Fém. 1^o Teinture précieuse; 2^o dignité suprême. — Les Syriens tiraient la pourpre d'un coquillage. — Etre revêtu de la pourpre royale.

688. — *PRÉTEXTE. Masc.* Raison apparente. — Alléguer un prétexte plausible.

Fém. Robe blanche bordée de pourpre en usage chez les romains. — Les consuls romains portaient la prétexte.

689. — *QUELQUE CHOSE. Masc.* Lorsqu'il a le sens d'un substantif composé; dans ce cas il signifie: une chose quelconque. — Voilà quelque chose qui est singulier.

Fém. Lorsqu'il signifie quelle que soit la chose; dans ce cas il n'est plus substantif composé, et c'est véritablement le mot chose qui est féminin. — On ne le gronde pas quelque chose qu'il ait fait. (Voy. n. 704.)

690. — *RELACHE. Masc.* Repos, interruption. — Prendre du relâche.

Fém. Terme de marine; lieu propre à relâcher. — Il y a dans cette ile une bonne relâche.

691. — *REMISE. Masc.* Carrosse de louage. — Louer une remise.

Fém. 1^o Lieu où l'on met les voitures à couvert; 2^o taillis qui sert de retraite au gibier; 3^o diminution sur le prix d'une marchandise. — Placer la voiture sous la remise. — Nos prix sont nets et sans aucune remise.

692. — *SCOLIE. Masc.* Terme de géométrie; principe qui est la conséquence d'une proposition. — Premier scolie.

Fém. Notes et remarques pour servir à l'intelligence des auteurs classiques. — De savantes scolies.

693. — *SERPENTAIRE. Masc.* Constellation. — Le serpenteire est dans l'hémisphère boréal.

Fém. Plante. — La serpenteire est employée en médecine.

694. — *SOLDE. Masc.* Complément ou reste d'un compte. — Je vous enverrai le solde de votre compte.

Fém. La paie des troupes. — Payer la solde

695. — *SOMME. Masc.* Sommeil. — Faire un bon somme.

Fém. Certaine quantité d'argent. — Une forte somme.

696. — *SOURIS. Masc.* Action de sourire. — Il a le souris agréable.

Fém. Petit quadrupède rongeur. — Attraper une souris.

697. — *TOUR. Masc.* 1^o Circuit; 2^o action qui exige de l'adresse ou de la force; 3^o manière d'agir ou de parler; 4^o machine pour façonner en rond. — Faire le tour de la ville. — Un grand tour de force. — Jouer un mauvais tour. — Un tour de phrase. — Travailler au tour.

Fém. Bâtiment élevé rond ou carré. — La tour du château.

698. — *TRIOMPHE. Masc.* Honneur remporté par un vainqueur. — Un triomphe éclatant.

Fém. Sorte de jeu de cartes. — Jouer à la triomphe.

699. — *TROMPETTE. Masc.* Celui qui sonne de la trompette. — Le trompette est mort. — Un jeune trompette.

Fém. Instrument. — On dit: sonner et non jouer de la trompette.

700. — *VAGUE. Masc.* Quelque chose qui n'a rien de positif. — Le vague de l'air. — Le vague des pensées.

Fém. Masse d'eau agitée. — De grosses vagues.

701. — *VASE. Masc.* Ustensile. — Un vase de porcelaine.

Fém. Boue au fond de l'eau. — Enfoncé dans la vase.

702. — *VIGOGNE. Masc.* Chapeau fait de poil de vigogne. — J'ai acheté un vigogne.

Fém. Animal du Pérou. — La vigogne mâle.

703. — *VOILE. Masc.* Pièce d'étoffe pour couvrir quelque chose. — Un voile transparent.

Fém. — Pièce de toile qui sert à diriger les vaisseaux. — La voile latine est triangulaire.

§ III. — *Solution de quelques difficultés relatives au genre.*

704. — *Parmi ces vérités éternelles que je connais, une des plus certaines est celle-ci, qu'il y a QUELQUE CHOSE au monde qui existe d'ELLE-MÊME, par conséquent qui est ÉTERNELLE et immuable* (Bossuet). — Le mot *quelque chose* peut-il être féminin dans ce sens? (Voyez n° 689) *R.* Bossuet a fait ce mot féminin parce qu'il a voulu affirmer plus positivement l'existence de Dieu; mais il eût été plus correct de dire: *qui existe par soi-même; qui est éternel.* (Société grammaticale).

705. — *Madame est un de nos abonnés ou une de nos abonnées?* — Faut-il, dans ce cas, employer le masculin ou le féminin? — *R.* On peut dire des deux manières. On emploiera le masculin si l'on parle de tous les abonnés en général, sans distinction de sexe, et le féminin, s'il ne s'agit que de femmes. (Société gram.)

706. — *C'est un des plus beaux orgues ou une des plus belles orgues.* — Laquelle de ces deux expressions est préférable? — *R.* *Orgue* est masculin au singulier et féminin au pluriel; mais comme on ne pourrait pas dire *c'est un des plus belles orgues*, il vaut mieux employer le masculin: *c'est un des plus beaux orgues*; attendu que l'idée principale se porte sur un seul orgue. (Société grammaticale.) Il vaut encore mieux dire: *C'est le plus bel orgue que je connaisse.*

CHAPITRE IV.

FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS.

707. — *UN GRAND ARBRE, DE GRANDS ARBRES.* — La règle générale pour marquer le pluriel dans les adjectifs est d'ajouter une *s* à la fin du mot.

708. — *CHARMANT, CHARMANTS.* (Règle analogue à la règle N° 603).

709. — *UN CHAPEAU GRIS, DES CHAPEAUX GRIS; UN AIR GRACIEUX, DES AIRS GRACIEUX.* — Les adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x* ne prennent rien de plus pour le pluriel.

710. — *DES CHALES BLEUS, DES HOMMES FOUS.* — Les adjectifs

en *eu* et en *ou* prennent au pluriel une *s*, et non un *x*, comme les substantifs d'une terminaison semblable.

Remarque. Les seuls adjectifs en *ou* et *eu* sont *fou, mou, bleu* et *feu* (signifiant *défunct*.)

711. — *UN BEAU FRUIT, DE BEAUX FRUITS.* — Les adjectifs terminés au singulier par *au* prennent au pluriel un *x* au lieu d'une *s*.

712. — *BRUTAL, BRUTAUX.* — Les adjectifs en *al* changent au pluriel cette finale en *aux*; excepté huit qui suivent la règle générale, c'est-à-dire qui prennent simplement une *s*; ce sont: *fatal, final, glacial, labial, nasal, naval, pascal, théâtral.*

Remarque. Les adjectifs suivants en *al* ne sont pas usités au pluriel masculin; mais si quelques-uns de ces adjectifs devaient être employés au pluriel masculin, ils prendraient la finale *aux*; ce sont:

Adverbial, arbitral, astral, augural, austral, automnal, bénéficial, boréal, brumal, clérical, conjectural, coronal, cortical, diagonal, diamétral, doctoral, expérimental, immémorial, littéral, lustral, machinal, magistral, maniacal, marginal, matinal, mental, monacal, natal, papal, patronal, pénal, préceptoral, quadragesimal, sentimental, septennal, stomacal, thériacal, virginal.

713. — *TOUT LE JOUR, TOUTS LES JOURS.* — L'adjectif *tout* fait au pluriel *touts*. Quelques personnes, pour éviter une exception inutile, écrivent *touts* sans retrancher le *t*. L'Académie écrit *tous*.

CHAPITRE V.

FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS.

714. — *PETIT, PETITE.* — La règle générale pour former le féminin dans les adjectifs est d'ajouter un *e* muet à la fin du mot.

715. — *HOMME AIMABLE; FEMME AIMABLE.* — Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ne changent pas au féminin.

716. — *MALHEUREUX, MALHEUREUSE.* — Les adjectifs terminés au masculin par *eux* font leur féminin en *euse*.

717. — *CRAINTIF, CRAINTIVE.* — Les adjectifs terminés au masculin par *f* changent au féminin *f* en *ve*.

718. — *PREMIER, PREMIÈRE.* — Les adjectifs terminés au masculin par *er* prennent un *e* muet au féminin d'après la règle générale.

rale, et un accent grave sur l'avant-dernier e, parce que, dans le féminin, cet e devient ouvert et termine la syllabe.

719. — BON, BONNE; ANCIEN, ANCIENNE; CRUEL, CRUELLE; PAREIL, PAREILLE. — Les adjectifs terminés au masculin par *un, en, el, eil*, font leur féminin en doublant la consonne finale et en prenant un e muet.

720. — GRIS, GRISE. — Les adjectifs terminés par s font leur féminin d'après la règle générale, excepté cinq qui doublent en même temps la consonne finale; ce sont: *gros, gras, las, bas, exprès*, qui font *grosse, etc.*

721. — VIOLET, VIOLETTE. — Les adjectifs terminés par t font leur féminin en doublant le t final, excepté sept qui prennent simplement un e muet et un accent grave sur l'avant-dernier e; ce sont: *complet, concret, discret, inquiet, prêt, replet, secret*, qui font: *complète, discrète, etc.* Prêt fait au féminin prête en conservant l'accent circonflexe.

722. — BEAU JARDIN, BEL ARBRE, BELLE FLEUR. — Les adjectifs *beau, nouveau, vieux, fou et mou*, font aussi au masculin singulier *bel, nouvel, vieil, fol, mol*. La première forme s'emploie avant une consonne ou une h aspirée, et la seconde avant une voyelle ou une h muette. On dit cependant quelquefois un *vieux homme*. La seconde forme ne s'emploie jamais au pluriel. Ils font leur féminin sur la seconde forme en doublant la consonne finale.

723. — DANSEUR, DANSEUSE. — Les adjectifs en eur formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, comme de *dansant* on a fait *danseur*, font pour la plupart leur féminin en *euse*. Ceux qui ne sont pas formés d'un participe présent font en général leur féminin en *trice*, comme *calculateur, calculatrice*; excepté *majeur, mineur, meilleur* qui font *majeure, mineure, meilleure* (1).

Les mots en eur formés d'un participe présent qui ne font pas leur féminin en *euse* sont: *bailleur, bailleresse; demandeur, demanderesse; défendeur, défenderesse; devineur ou devin, devineresse; enchanteur, enchanteresse; pécheur, pécheresse* (qui commet des péchés); *vengeur, vengeresse; délateur, delatrice; exécuteur, exécutrice; inspecteur, inspectrice; inventeur, inventrice; persécuteur, persécutrice; procureur, procuratrice; gouverneur, gouvernante*.

724. — CHANTEUR, CHANTEUSE, CANTATRICE. — Les mots *chanteur, chasseur, vendeur et débiteur* ont deux formes pour le féminin; ils

(1) Tels sont encore: *acteur, actrice; accusateur, accusatrice; ambassadeur, ambassadrice; appréciateur, appréciatrice; auditeur, auditrice; bienfaiteur, bienfaitrice; conciliateur, conciliatrice; conducteur, conductrice; créateur, créatrice; dénonciateur, dénonciatrice; destructeur, destructrice; empereur, impératrice; moteur, motrice; protecteur, protectrice; spoliateur, spoliatrice*.

font *chanteuse et cantatrice; chasseur et chasseresse; vendeuse et venderesse; débileuse et débitrice* (1).

725. — EXTÉRIEUR, EXTÉRIEURE. — Les adjectifs en *érieur* font leur féminin d'après la règle générale.

726. — BLANC, BLANCHE. — Les adjectifs suivants font leur féminin irrégulièrement: *blanc, blanche; franc, franche; frais, fraîche; sec, sèche; public, publique; caduc, caduque; turc, turque; grec, grecque; long, longue; oblong, oblongue; bénin, bénigne; malin, maligne; nul, nulle; gentil, gentille; sot, sotté; vieillot, vieillotte; doux, douce; roux, rousse; jaloux, jalouse; faux, fausse; tiers, tierce; favori, favorite; coi, coite*; (ces deux derniers mots n'ont pas de t final au masculin).

727. — HÉBREU, HÉBRAÏQUE. — Hébreu fait *hébraïque* en parlant de la langue; ce mot n'a pas de féminin pour désigner les femmes; on dit dans ce cas: *Les femmes des Hébreux* ou *les femmes Israélites*.

728. — CHATAIN, FAT, DISPOS, CAPOT (terme de jeu). — Ces adjectifs n'ont pas de féminin. En parlant des femmes on dira: *Elle est châtain*, c'est-à-dire *Elle a des cheveux de couleur châtain*; *Elles sont capot*, c'est-à-dire *Elles sont demeurées capot*; *capot* est ici employé adverbiallement, c'est pourquoi il reste invariable. *Fat* et *dispos* ne se disent que des hommes.

CHAPITRE VI.

ACCORD DES ADJECTIFS.

§ I. — Règles générales sur l'accord des adjectifs.

729. — UN GRAND JARDIN, DE GRANDS JARDINS; UNE GRANDE MAISON, DE GRANDES MAISONS. — Les adjectifs s'accordent en genre et en nombre avec le substantif auquel ils se rapportent. Il en est de même des substantifs employés adjectivement.

(1) *Chanteuse* se dit d'une femme qui chante sans talent ou sans prétention, et *cantatrice* d'une artiste de talent: *Chanteuse de l'opéra; chanteuse des rues; chanteuse agréable; cantatrice célèbre*.

Chasseresse ne s'emploie qu'en poésie: *Diane chasseresse*. *Venderesse* se dit en terme de justice de la femme qui vend. *Débiteuse* se dit d'une femme qui débite des nouvelles, et *débitrice* de celle qui est redevable d'une somme. On dit *débitante* pour celle qui débite de la marchandise.

rale, et un accent grave sur l'avant-dernier e, parce que, dans le féminin, cet e devient ouvert et termine la syllabe.

719. — BON, BONNE; ANCIEN, ANCIENNE; CRUEL, CRUELLE; PAREIL, PAREILLE. — Les adjectifs terminés au masculin par *un, en, el, eil*, font leur féminin en doublant la consonne finale et en prenant un e muet.

720. — GRIS, GRISE. — Les adjectifs terminés par s font leur féminin d'après la règle générale, excepté cinq qui doublent en même temps la consonne finale; ce sont: *gros, gras, las, bas, exprès*, qui font *grosse, etc.*

721. — VIOLET, VIOLETTE. — Les adjectifs terminés par t font leur féminin en doublant le t final, excepté sept qui prennent simplement un e muet et un accent grave sur l'avant-dernier e; ce sont: *complet, concret, discret, inquiet, prêt, replet, secret*, qui font: *complète, discrète, etc.* Prêt fait au féminin prête en conservant l'accent circonflexe.

722. — BEAU JARDIN, BEL ARBRE, BELLE FLEUR. — Les adjectifs beau, nouveau, vieux, fou et mou, font aussi au masculin singulier bel, nouvel, vieil, fol, mol. La première forme s'emploie avant une consonne ou une h aspirée, et la seconde avant une voyelle ou une h muette. On dit cependant quelquefois un vieux homme. La seconde forme ne s'emploie jamais au pluriel. Ils font leur féminin sur la seconde forme en doublant la consonne finale.

723. — DANSEUR, DANSEUSE. — Les adjectifs en eur formés d'un participe présent par le changement de ant en eur, comme de dansant on a fait danseur, font pour la plupart leur féminin en euse. Ceux qui ne sont pas formés d'un participe présent font en général leur féminin en trice, comme calculateur, calculatrice; excepté majeur, mineur, meilleur qui font majeure, mineure, meilleur e (1).

Les mots en eur formés d'un participe présent qui ne font pas leur féminin en euse sont: bailleur, bailleresse; demandeur, demanderesse; défendeur, défenderesse; devineur ou devin, devineresse; enchanteur, enchanteresse; pécheur, pécheresse (qui commet des péchés); vengeur, vengeresse; délateur, delatrice; exécuteur, exécutrice; inspecteur, inspectrice; inventeur, inventrice; persécuteur, persécutrice; procureur, procuratrice; gouverneur, gouvernante.

724. — CHANTEUR, CHANTEUSE, CANTATRICE. — Les mots chanteur, chasseur, vendeur et débiteur ont deux formes pour le féminin; ils

(1) Tels sont encore: acteur, actrice; accusateur, accusatrice; ambassadeur, ambassadrice; appréciateur, appréciatrice; auditeur, auditrice; bienfaiteur, bienfaitrice; conciliateur, conciliatrice; conducteur, conductrice; créateur, créatrice; dénonciateur, dénonciatrice; destructeur, destructrice; empereur, impératrice; moteur, motrice; protecteur, protectrice; spoliateur, spoliatrice.

font chanteuse et cantatrice; chasseuse et chasseresse; vendeuse et venderesse; débileuse et débitrice (1).

725. — EXTÉRIEUR, EXTÉRIEURE. — Les adjectifs en érieur font leur féminin d'après la règle générale.

726. — BLANC, BLANCHE. — Les adjectifs suivants font leur féminin irrégulièrement: blanc, blanche; franc, franche; frais, fraîche; sec, sèche; public, publique; caduc, caduque; turc, turque; grec, grecque; long, longue; oblong, oblongue; bénin, bénigne; malin, maligne; nul, nulle; gentil, gentille; sot, sottise; vieillot, vieillotte; doux, douce; roux, rousse; jaloux, jalouse; faux, fausse; tiers, tierce; favori, favorite; coi, coite; (ces deux derniers mots n'ont pas de t final au masculin).

727. — HÉBREU, HÉBRAÏQUE. — Hébreu fait hébraïque en parlant de la langue; ce mot n'a pas de féminin pour désigner les femmes; on dit dans ce cas: Les femmes des Hébreux ou les femmes Israélites.

728. — CHATAIN, FAT, DISPOS, CAPOT (terme de jeu). — Ces adjectifs n'ont pas de féminin. En parlant des femmes on dira: Elle est châtaine, c'est-à-dire Elle a des cheveux de couleur châtaine; Elles sont capot, c'est-à-dire Elles sont demeurées capot; capot est ici employé adverbiallement, c'est pourquoi il reste invariable. Fat et dispos ne se disent que des hommes.

CHAPITRE VI.

ACCORD DES ADJECTIFS.

§ I. — Règles générales sur l'accord des adjectifs.

729. — UN GRAND JARDIN, DE GRANDS JARDINS; UNE GRANDE MAISON, DE GRANDES MAISONS. — Les adjectifs s'accordent en genre et en nombre avec le substantif auquel ils se rapportent. Il en est de même des substantifs employés adjectivement.

(1) Chanteuse se dit d'une femme qui chante sans talent ou sans prétention, et cantatrice d'une artiste de talent; Chanteuse de l'opéra; chanteuse des rues; chanteuse agréable; cantatrice célèbre.

Chasseresse ne s'emploie qu'en poésie: Diane chasseresse.
Venderesse se dit en terme de justice de la femme qui vend.
Débiteuse se dit d'une femme qui débite des nouvelles, et débitrice de celle qui est redevable d'une somme. On dit débitante pour celle qui débite de la marchandise.

L'adjectif s'accorde toujours par le sens si ce n'est par la forme ; s'il ne change pas de forme pour le féminin ou le pluriel, on ne lui en attribue pas moins le genre et le nombre du substantif auquel il se rapporte.

730. — LES ENFANTS CARESSANTS SONT AIMÉS. — Les adjectifs verbaux s'accordent en genre et en nombre comme les autres adjectifs.

731. — VOUS ÊTES MALADE OU MALADES. NOUS, SOUSSIGNÉ, PRÉFET DE... — L'adjectif qui se rapporte aux pronoms *vous* et *nous* se met au singulier ou au pluriel selon que le pronom représente une seule ou plusieurs personnes.

732. — LA LANGUE ET LA LITTÉRATURE FRANÇAISES. — Lorsqu'un adjectif se rapporte à plusieurs substantifs singuliers il se met au pluriel.

733. — MA MÈRE ET MON PÈRE SONT VIEUX. — Lorsqu'un adjectif se rapporte à plusieurs substantifs de différents genres il se met au masculin pluriel.

Remarques. 1^o Dans ce cas on doit avoir soin de mettre le substantif masculin le dernier pour éviter le rapprochement d'un nom féminin avec une finale masculine. Cette précaution n'est pas nécessaire si l'adjectif n'a pas de terminaison particulière pour le féminin, comme dans : *Un homme et une femme charitables*.

2^o Il est des cas où l'accord simultané choquant l'oreille, il est préférable de ne faire accorder l'adjectif qu'avec le dernier substantif, ou d'employer une autre tournure, comme dans cette phrase : *Il y eut un pillage et un incendie généraux*, il faut dire *général* ; ou mieux pour ne pas enfreindre la règle : *Tout fut livré au pillage et à l'incendie*.

734. — UN COURAGE OU UNE PRUDENCE ÉTONNANTE. — Lorsqu'un adjectif se rapporte à deux substantifs unis par la conjonction *ou*, il ne s'accorde qu'avec le dernier. La raison en est que la conjonction *ou* exclut l'un des deux substantifs, et qu'il ne s'agit que de l'un ou de l'autre, et non de tous les deux. Il s'accorde avec le dernier parce que c'est celui qui frappe le plus l'oreille.

735. — CÉSAR AVAIT UN COURAGE, UNE INTÉPRÉDITÉ EXTRAORDINAIRE. — Lorsqu'un adjectif se rapporte à plusieurs substantifs synonymes, ou exprimant seulement une gradation dans la pensée, il ne s'accorde qu'avec le dernier. Dans ce cas les substantifs ne doivent pas être liés par la conjonction *et*, et celui qui exprime l'idée la plus forte doit être placé le dernier, si la gradation est ascendante ; si la gradation est descendante, c'est l'idée la plus faible qu'on place à la fin. La raison de cette règle est que, dans la pensée, il n'y a pas addition de deux idées différentes ; c'est toujours la même idée exprimée une seconde fois avec plus d'énergie.

Si l'on disait : *César avait un courage et une intrépidité extraordinaires*, il y aurait un pléonasme inutile.

736. — LE LION, COMME LA PANTHÈRE, EST CARNASSIER. — Lorsque deux substantifs sont unis par les conjonctions *comme*, *de même que*, *ainsi que*, l'adjectif suivant ne s'accorde qu'avec le premier, le second n'étant placé que comme point de comparaison.

737. — CES FLEURS SENTENT BON. — Les adjectifs employés adverbiallement sont invariables comme les autres adverbes.

738. — CI-JOINT, CI-INCLUS, FRANC DE PORT. — Lorsque ces expressions sont employées comme locutions adverbiales, les adjectifs *joint*, *inclus* et *franc* restent invariables ; dans le cas contraire ils s'accordent ; ainsi l'on dira : *Je vous expédie ci-joint une balle de café ; la balle ci-jointe vous arrivera par le roulage. Vous trouverez ci-inclus une lettre pour votre frère ; la lettre ci-incluse est pour votre frère. Je vous écrirai franc de port ; les lettres franches de port sont seules reçues. On dira également : J'ai reçu une lettre franche ou franc de port selon que dans la pensée le mot *franc* modifie le substantif *lettre* ou le verbe *recevoir*.*

Le mot *franco* est toujours adverbe et invariable.

739. — MADEMOISELLE MARCHE DROIT OU DROITE. — Doit-on dire dans ce cas *droit* ou *droite* ? — R. On peut dire des deux manières selon le sens. Dans *mademoiselle marche droit*, le mot *droit* modifie le verbe *marcher* et signifie qu'elle marche droit devant elle. Dans *mademoiselle marche droite*, le mot *droite* modifie le substantif *mademoiselle* et signifie qu'elle a le corps droit. Ainsi une femme peut *marcher droit* et être courbée ; elle peut *marcher droite* et aller en zig-zag.

740. — A QUOI BON OU A QUOI BONS CES DISCOURS. — Dans cette phrase et dans les analogues *bon* est invariable, parce que l'expression *à quoi bon* est une locution adverbiale. (Voy. n. 523.)

741. — IL L'A ÉCHAPPÉ BELLE. Comment peut-on expliquer le féminin du mot *belle* dans cette locution ? — R. *Belle* est ici un adverbe employé à la forme féminine par gallicisme. On pourrait dire aussi que c'est par abréviation de l'adverbe *bellement*. (Voy. n. 524.)

742. — DES CHEMISES DE TOILE CLAIRE OU CLAIRES. — DES HABITS DE DRAP DÉCHIRÉ OU DÉCHIRÉS. — Quand un adjectif est précédé de deux substantifs unis par la préposition *de*, il s'accorde avec celui des deux substantifs auquel la qualité est attribuée par le sens. Dans la première phrase il faut dire *des chemises de toile claire*, parce que les chemises sont faites avec de la toile qui était claire. Dans la seconde phrase il faut dire *des habits de drap déchirés*, parce qu'on veut dire que ce sont les habits qui sont déchirés, et non qu'ils ont été faits avec du drap déchiré.

743. — CETTE FEMME A L'AIR MÉCHANT OU MÉCHANTE. — Dans

l'expression *avoir l'air* l'adjectif peut s'accorder selon le sens ou avec le mot *air* ou avec la personne dont on parle.

1^o Quand la qualité nous paraît seulement exister dans l'apparence, dans l'extérieur, dans l'air, en un mot, de la personne sans savoir si cette personne la possède en réalité, l'adjectif s'accorde avec le mot *air* et se met au masculin singulier. Ainsi l'on dira : *Cette femme a l'air méchant, et pourtant elle est bonne; elle a l'air content, et pourtant je crois qu'elle a du chagrin.*

2^o Quand la qualité nous paraît exister dans la personne même et non pas seulement dans son apparence, l'adjectif peut s'accorder avec la personne dont on parle et non avec le mot *air*. Ainsi l'on dira : *Cette femme a l'air bien contente de revoir ses enfants.*

Remarques. Parmi les adjectifs il en est qui, par leur nature, peuvent se rapporter tantôt à la personne même, tantôt à son air, selon l'idée de celui qui parle.

Il en est d'autres qui semblent se rapporter plus naturellement à l'air et qui s'accordent le plus ordinairement avec ce mot; tels sont : *bon, fier, gracieux, hautain, etc.*

Quelques-uns ne peuvent évidemment se rapporter qu'à la personne, et se mettent au féminin si l'on parle d'une femme; telles sont, en général, les qualités physiques, comme *boiteux, bossu, estropié, etc.*; parce que l'air ne peut être ni *boiteux*, ni *bossu*, tandis qu'il peut être *fier* et *hautain*.

Enfin quand il s'agit d'un être inanimé, l'adjectif s'accorde toujours avec le premier substantif et non avec le mot *air*, parce que la qualité est évidemment attribuée à l'objet même. On dira donc : *Cette viande a l'air cuite; Cette soupe a l'air bonne; ou mieux : Cette viande paraît cuite ou a l'air d'être cuite; Cette soupe paraît bonne ou a l'air d'être bonne.* Quelques grammairiens pensent qu'on doit employer de préférence cette dernière tournure, dans tous les cas où l'adjectif ne se rapporte pas au mot *air*.

§ II. — Accord particulier de certains adjectifs.

744. — **NU-PIEDS, PIEDS NUS.** — Quand l'adjectif *nu* placé avant le substantif est employé d'une manière absolue, il forme avec le substantif une locution adverbiale; c'est pourquoi il reste invariable, et se joint au substantif par un trait d'union; c'est comme s'il y avait *a nu, nûment*. Dans tous les autres cas, et lorsqu'il est placé après le substantif, *nu* est employé d'une manière relative et s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte. On dit : *Il a vendu la nue propriété de ses biens, c'est-à-dire la propriété nue de ses biens; La société des nus propriétaires; Il marche tête nue, pieds nus.*

745. — **UNE DEMI-HEURE; UNE HEURE ET DEMIE; TROIS HEURES ET DEMIE; TROIS JOURS ET DEMI.** — L'adjectif *demi* placé avant le

substantif forme avec ce substantif une sorte de locution adverbiale; c'est pourquoi il reste invariable et se joint au substantif par un trait d'union.

Placé après le substantif il s'accorde en genre, mais jamais en nombre, parce qu'il se rapporte toujours au substantif singulier sous-entendu. *Trois heures et demie*, c'est-à-dire *trois heures et (une heure) demie* ou la moitié d'une heure, et non la moitié de trois heures. *Trois jours et demi* c'est-à-dire *trois jours et (un jour) demi* ou la moitié d'un jour.

746. — **MIDI ET DEMI; MINUIT ET DEMI.** — *Demi* est invariable dans ces deux cas, parce que ce sont deux expressions elliptiques mises pour *midi et une demi-heure*, ou *demi-heure après midi*.

Remarque. La Société grammaticale pense que rigoureusement on devrait écrire : *midi et demie, minuit et demie*, en faisant accorder *demie* avec le mot *heure* sous-entendu.

747. — **QUATRE DEMIS FONT DEUX ENTIERS. CETTE PENDULE SONNE LES QUARTS ET LES DEMIES.** — *Demi* employé comme substantif est masculin en terme d'arithmétique et s'écrit *demi*; en parlant des heures il est féminin et s'écrit *demie*. (Académie, Société grammaticale).

Remarque. Quelques personnes pensent que le substantif *demie* est féminin dans tous les cas, et écrivent par conséquent : *quatre demies font deux entiers*.

748. — **DES HOMMES DEMI-IVRES; DES FEMMES DEMI-MORTES.** — L'adjectif *demi* suivi d'un autre adjectif auquel il est joint par un trait d'union est invariable, parce qu'il est pris dans un sens adverbial et qu'il modifie l'adjectif suivant.

749. — **ENTENDRE A DEMI. METTRE LE SOL A NU.** — Les expressions *à demi, à nu*, sont des locutions adverbiales dans lesquelles *demi* et *nu* sont invariables.

750. — **A MI-JAMBES; DES SEMI-TONS.** — *Mi* et *sémi* sont quelquefois employés pour *demi*; ces mots sont invariables et ne s'emploient jamais seuls; ils se placent toujours avant un substantif ou un adjectif auquel on les joint par un trait d'union (1).

751. — **LA FEUE REINE; FEU LA REINE.** — L'adjectif *feu* s'accorde quand il est placé immédiatement avant le substantif, mais quand il en est séparé par l'article ou un autre mot il est invariable.

Cette différence vient sans doute de ce que, dans le premier cas, il est employé d'une manière relative et vient de l'adjectif latin *defunctus*, *défunct*, *défunt* dont il a conservé les propriétés; *la feue reine*, c'est-à-dire *la reine défunte*.

(1) A mi-côte; la mi-août; la mi-mars; mi-parti; mi-partie; les opinions ont été mi-parties; cette robe est mi-partie de blanc et de rouge; des sémi-preuves; des fleurs sémi-doubles; sémi-périodique; sémi-circulaire; sémi-lunaire. (Acad.)

Dans le second cas il est employé d'une manière absolue et vient au verbe latin *fuit*, il fut, elle fut.

Remarque. *Feu* ne s'emploie pas ordinairement au pluriel, parce qu'il signifie *défunt dernièrement*, et ne s'applique guère qu'à une seule personne; cependant, dans des cas exceptionnels, on pourrait l'employer au pluriel. On a écrit: *les feus Dauphins et Dauphines*. Quelquefois même on trouve l'adjectif *feu* sans article, comme dans cette phrase: *On a exposé au musée de Versailles des têtes dessinées par la princesse royale FEU REINE de Wurtemberg*. Il est évident que cette dernière phrase est elliptique, et qu'elle est mise pour *qui était la feu reine de Wurtemberg*.

752. — CHAQUE HOMME A SES DÉFAUTS. — L'adjectif *chaque* excluant toute idée de pluralité ne se met jamais au pluriel et ne peut se rapporter qu'à un substantif singulier. On ne pourrait pas dire: *chaques funérailles*.

753. — CES LIVRES COUTENT CINQ FRANCS CHAQUE. — Cette phrase est incorrecte, parce que l'adjectif *chaque* ne peut s'employer sans être suivi d'un substantif. Sous ce rapport il ne faut pas le confondre avec le pronom *chacun* qui s'emploie seul. Dans l'exemple ci-dessus il faut dire: *Ces livres coûtent cinq francs chacun, ou chaque livre coûte cinq francs*.

Remarque. — On trouve cependant dans quelques bons auteurs le mot *chaque* employé d'une manière absolue; mais il y a alors ellipse du substantif.

Chacun, que quelques grammairiens regardent comme un substantif, est formé de *chaque* et *un*.

754. — PLUSIEURS HOMMES; PLUSIEURS FEMMES. — L'adjectif *plusieurs* réveillant toujours une idée de pluralité ne peut se rapporter qu'à un substantif pluriel. Il est invariable quant au genre.

755. — IL N'A AUCUN DÉFAUT, NUL VICE, NULLE VERTU. — Les adjectifs *aucun* et *nul* signifiant *pas un* excluent toute idée de pluralité, c'est pourquoi ils ne se mettent point au pluriel; non plus que le substantif auquel ils se rapportent, à moins que ce substantif n'ait point de singulier, ou n'ait un sens différent au pluriel et au singulier, comme dans: *Aucunes funérailles; Nulles broussailles; Ce domestique ne reçoit aucuns gages*.

D'après cette règle on écrira avec le pluriel: *Je n'ai aucuns fonds pour vous payer*, parce que, dans ce sens, *fonds* ne s'emploie qu'au pluriel; et avec le singulier: *Je n'ai aucun fonds de commerce*, parce que dans ce sens on peut dire *un fonds*.

On écrira également avec le singulier: *Aucun des hommes que j'ai vus*, parce que l'adjectif *au un* se rapporte à un substantif singulier sous-entendu; c'est comme si l'on disait: *Aucun homme parmi les hommes que j'ai vus*.

Remarque. — Le mot *aucun* par lui-même signifie *quelqu'un*; il vient du latin *aliquis unus*, en italien *alcuno*; c'est pour cela qu'il est toujours accompagné d'une négation. Autrefois on disait: *Aucuns me l'ont dit pour quelques-uns me l'ont dit*; cette expression s'est conservée dans les provinces.

756. — DE MALHEUREUSES GENS; DES GENS MALHEUREUX. — L'adjectif qui précède immédiatement le mot *gens* se met au féminin par raison d'euphonie; quand il est placé après il se met au masculin pluriel. Ex.: *Les vieilles gens doivent être respectés. Quelles gens avez-vous vus? Pourquoi voyez-vous de telles gens? Ceux de ces bonnes gens qui seront appelés les premiers*.

757. — TOUS LES GENS DE LETTRES, TOUTES LES BONNES GENS. — Les mots *tout*, *tel*, *quel* se rapportant à *gens* se mettent au masculin pluriel si le mot *gens* est précédé d'un autre déterminatif, ou d'un adjectif ayant la même terminaison pour les deux genres; mais ils se mettent au féminin par euphonie si cet adjectif a une forme particulière pour le féminin. *Tout* se met au masculin lors même que le mot *gens* n'est précédé d'aucun autre déterminatif ni d'aucun adjectif. Ex.: *Tous les honnêtes gens; Tous les braves gens; Tels sont ces gens, Quels sont ces gens? Quels aimables gens! Toutes les vieilles gens; De telles vertueuses gens; Quelles sottes gens que ceux que vous fréquentez; Ce sont tous gens de bien*.

Le mot *gens* a pour singulier la *gent*, du latin *gens, gentis*, race, famille, lignée, nation. Il ne s'emploie plus au singulier qu'en mauvaise part ou dans le style badin. *La gent trotte-menu, la gent souris* (Lafontaine), pour désigner les souris.

Remarque. — Il ne faut pas confondre le substantif *gent* avec l'adjectif *gent, gente*, contraction de *gentil, gentille*: *La gente Bachelette*.

758. — DES RUBANS PAILLE, ORANGE, PONCEAU, JONQUILLE, NACARAT. (1) — Les substantifs *paille, orange, ponceau, jonquille et nacarat*, quoique remplissant ici les fonctions d'adjectifs, ne s'accordent pas, parce qu'ils restent véritablement substantifs, et que le mot *couleur* est sous-entendu; c'est comme si l'on disait: *Des rubans couleur de paille*.

Les mots *rose, cramoisi, mordoré* (2) sont passés à l'état d'adjectifs et doivent s'accorder; on écrit: *Des rubans roses, etc.*

§ III. — Accord des adjectifs composés.

759. — UNE ÉTOFFE BLEU CLAIR. — Les adjectifs composés formés de deux adjectifs dont l'un qualifie l'autre, sont invariables. La raison en est que le premier adjectif remplit le rôle d'un

(1) Couleur rouge clair, entre la cerise et le rose; il vient de *nacre*, parce qu'il tire sur le rouge de la nacre de perle.

(2) Couleur brune mêlée de rouge, avec un reflet d'or.

substantif et qu'il est nécessairement du masculin singulier ; *Une étoffe bleu clair* signifie *une étoffe d'un bleu clair*. Par la même raison on écrira : *Des robes gros bleu ; de la soie vert foncé ; des rubans rouge cerise.*

760. — DES ORANGES AIGRES-DOUCES. — Lorsque dans les adjectifs composés le premier adjectif ne peut pas être considéré comme un substantif qualifié par le second, mais que les deux adjectifs expriment deux qualités qui existent simultanément, ils s'accordent tous les deux. Par la même raison on dira : *Des femmes ivres mortes ; des femmes sourdes-muettes.*

Remarque. — Quelques grammairiens regardent le mot *aigre* dans *aigre-doux* comme adverbe et le laissent invariable ; selon eux ce serait comme s'il y avait *aigrement doux*.

761. — DES ENFANTS NOUVEAU-NÉS. DES ENFANTS MORT-NÉS. DES FEMMES COURT-VÊTUES. Dans ces expressions le premier mot reste invariable, parce qu'il remplit les fonctions d'adverbe modifiant le second adjectif. D'après cette règle on écrit : *Une fille mort-née ; Une brebis mort-née ; Une tragédie mort-née ; Une fille nouveau-née ; Du beurre nouveau-battu ; Du vin nouveau-percé.* (Acad.)

Nouveau-né s'emploie aussi comme substantif, mais alors il est toujours masculin, parce que le mot *enfant* est sous-entendu. Si l'on parle positivement d'une fille on dira : *C'est une fille nouvellement née*, et non *c'est une nouvelle-née*, ni *c'est une nouveau-née*.

762. — DES FEMMES BEL ESPRIT, OU BEL ESPRITS, OU BEAUX ESPRITS. — Selon la Soc. gram. il faut dire *des femmes beaux esprits*. L'Acad. dit au singulier *une femme bel esprit* ; elle ne donne pas d'exemple du pluriel avec un féminin.

Ce mot s'emploie aussi comme substantif composé : *C'est un bel esprit ; Ce sont des beaux esprits ; Messieurs les beaux esprits.*

763. — CE SONT DES SOI-DISANT SAVANTS. UNE SOI-DISANT VEUVE. *Soi-disant* est une sorte d'adjectif composé qui reste invariable, parce que le mot *disant* est un participe présent et non un adjectif verbal. C'est comme si l'on disait : *Des hommes disant soi savants ; une femme disant soi veuve.* *Soi-disant* peut aussi s'employer en parlant des choses. On dit : *On nous servit du soi-disant Mâcon.* (Soc. gram.)

Dans aucun cas on ne doit écrire *soi-disant*.

§ IV. — Orthographe des adjectifs numériques.

764. — LE PREMIER HOMME, LA PREMIÈRE FEMME. — Les adjectifs numériques ordinaux s'accordent comme les adjectifs qualificatifs.

765. — UN, DEUX, TROIS, QUATRE HOMMES ; UNE, DEUX, TROIS, QUATRE FEMMES. — Les nombres cardinaux sont invariables, ex-

cepté *un* qui fait *une* au féminin, et vingt, cent, million, billion, etc., qui prennent la marque du pluriel.

766. — TROIS EN DE SUITE FONT CENT-ONZE. — *Un* pris substantivement fait aux pluriel *les uns* en parlant des personnes ; mais en parlant du chiffre il est invariable comme les autres nombres. (Acad.)

767. — LA PAGE VINGT ET UN OU VINGT ET UNE. — On peut dire l'un et l'autre ; dans le premier cas il y a ellipse ; c'est comme si l'on disait : *La page portant le N^o vingt et un.* Il en est de même dans les cas analogues.

768. — QUATRE MILLE HOMMES, MIL-HUIT CENT-TRENTE. — Le nombre *mille* ne prend jamais la marque du pluriel. On écrit par abréviation *mil* dans l'énoncé des années quand il est suivi d'un autre nombre ; dans tous les autres cas on écrit *mille*. Ainsi l'on écrit : *L'an mille avant Jésus-Christ ; l'an deux mille ; l'an mil-deux avant Jésus-Christ ; en mil-huit cent-quarante-huit.*

Remarque. — Quelques grammairiens veulent qu'on n'écrive *mil* que dans la date des années depuis Jésus-Christ. Cette abréviation n'étant fondée sur aucune raison grammaticale, il serait à désirer qu'on écrivit dans tous les cas *mille* pour éviter une exception inutile ; mais puisqu'elle est admise, nous pensons qu'il est préférable de la généraliser. L'Académie dit : Dans la date ordinaire des années, quand *mille* est suivi d'un ou de plusieurs autres nombres, on met ordinairement *mil*.

769. — DEUX MILLIONS, TROIS MILLIARDS. — Les mots *million*, *billion*, *milliard* et les autres noms des tranches remplissent les fonctions de substantifs, et se mettent toujours au pluriel quand ils sont multipliés par un autre nombre.

770. — DEUX CENTS ; DEUX CENT-CINQUANTE. QUATRE-VINGTS ; QUATRE-VINGT-QUATRE. — Les nombres *vingt* et *cent* prennent la marque du pluriel quand ils sont multipliés par un autre nombre ; excepté quand ils sont suivis d'un autre nombre ; dans ce cas ils restent invariables.

771. — UN QUINZE-VINGTS, DEUX QUINZE-VINGTS. — Lorsque le mot *quinze-vingts* est employé comme substantif pour désigner les individus reçus dans l'hospice des quinze-vingts (1), le mot

(1) Hospice fondé à Paris par Saint Louis en 1254 pour recevoir quinze-vingts ou trois cents gentilshommes auxquels les Sarrazins avaient fait crever les yeux. Le mot *quinze-vingts* vient d'un ancien usage de compter par vingtaines et qui subsiste encore dans certaines provinces où l'on dit *six-vingts* pour *cent-vingt*. Cet usage ne s'est conservé à Paris que dans le nombre *quatre-vingts*. Dans quelques localités on dit : *Septante*, *huitante*, *nonante*, au lieu de *soixante-dix*, *quatre-vingts*, *quatre-vingt-dix*, ce qui offre plus d'analogie avec la manière de nommer les autres dizaines.

Dans *six-vingts* le mot *vingt* prend une *s*, parce qu'on veut dire *six fois vingt* ; dans *cent-vingt* il s'écrit au singulier, parce qu'il n'y a qu'une fois vingt, et qu'on veut dire *cent plus vingt* et non *cent fois vingt*.

vingt prend une *s* lors même qu'il ne s'agit que d'une seule personne; parce que la décomposition amène le pluriel, comme dans *un mille-pieds, la mille-graines; un quinze-vingts* est mis pour *Un homme des Quinze-vingts*.

L'Académie et quelques grammairiens écrivent avec le singulier *un quinze-vingt*, et avec le pluriel *deux quinze-vingts*.

772. — UN CENT-SUISSES, DEUX CENT-SUISSES. — Lorsque le mot *cent-suisse* est employé pour désigner le régiment ainsi nommé, ou les individus qui en font partie, le mot *cent* ne prend pas la marque du pluriel. Ainsi : *deux cent-suisse*s sont deux militaires du régiment des *cent-suisse*s, tandis que *deux cents Suisse*s sont deux cents individus de la Suisse. Le mot *suisse*, dans ce cas, se met au pluriel lors même qu'on ne parle que d'un seul individu, parce que la décomposition amène le pluriel (Voy. ci-dessus 769). L'Académie et quelques grammairiens écrivent avec le singulier *un cent-suisse* et avec le pluriel *deux cent-suisse*s.

773. — PAGE QUATRE-VINGT; FOLIO DEUX CENT. — Lorsque les nombres *vingt* et *cent* sont employés pour les nombres ordinaux, ils ne se mettent pas au pluriel, parce qu'ils sont mis pour *vingtième* et *centième*.

Les cas les plus ordinaires où les nombres cardinaux sont employés pour les nombres ordinaux, c'est lorsqu'ils servent à indiquer : 1° L'ordre des rois : *Louis quatorze*, c'est-à-dire *Louis le quatorzième*; 2° Les dates : *le 10 du mois*, c'est-à-dire *le dixième jour du mois*; 3° Le numéro d'ordre des pages, des chapitres, des colonnes, et en général toutes les fois qu'ils expriment un rang et qu'on peut y substituer un nombre ordinal.

Dans l'indication des heures les nombres sont cardinaux, parce qu'on veut parler de la somme des heures écoulées. Si dans : *il est quatre heures*, par exemple, on ne voulait désigner que la quatrième heure, le mot *heure* se mettrait au singulier. Cependant quelques grammairiens les regardent comme ordinaux dans cette acception.

774. — DEUX MILLE-CINQ CENT-TRENTE-QUATRE. — On joint par un trait d'union les parties du nombre, entre lesquelles on pourrait mettre *plus*. Le nombre ci-dessus pourrait se rendre par : *deux mille, plus cinq cents, plus trente, plus quatre*.

Il faut en excepter *quatre-vingts* et *quinze-vingts* qui prennent le trait d'union, quoique ces nombres signifient : *quatre fois vingt, quinze fois vingt*.

§ V. — Orthographe du mot MÊME.

775. — LES MÊMES HOMMES. LES ROIS MÊME SONT SUJETS A LA MORT. — Lorsque le mot *même* est adjectif il s'accorde comme les autres adjectifs; lorsqu'il est adverbe il est invariable.

776. — On reconnaît que *même* est adjectif quand il modifie un

substantif ou un pronom, comme dans : *les mêmes hommes; ce sont eux-mêmes*. Il est adverbe quand il modifie un adjectif, un verbe ou un autre adverbe; dans ce cas il signifie : *aussi, de plus, encore, sans excepter*. *Les rois même sont sujets à la mort*, c'est-à-dire *Les rois aussi sont sujets à la mort*. *Aimez tout le monde, même vos ennemis*, c'est-à-dire *de plus vos ennemis*.

§ VI. — Orthographe du mot QUELQUE.

777. — J'AI QUELQUES LIVRES. QUELQUE AIMABLES QU'ILS SOIENT. Lorsque le mot *quelque* est adjectif il s'accorde comme les autres adjectifs; lorsqu'il est adverbe il reste invariable.

778. — On reconnaît que *quelque* est adjectif quand il modifie un substantif, comme dans : *j'ai quelques livres*. Il est adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe; dans ce cas il signifie : *tout, quoique, si, tellement*. *Quelque aimables qu'ils soient*, c'est-à-dire *tout aimables qu'ils soient*.

Remarque. L'application de cette règle présente quelque difficulté quand l'adjectif est suivi d'un substantif. Il faut alors faire la décomposition de la phrase pour connaître le véritable sens de *quelque*. Ex. : *Quelque grands peintres que soient MM. Ingres et Delarache, je leur préfère Michel-Ange et Raphaël*. Dans cette phrase *quelque* est adverbe et invariable, parce qu'on peut dire : *si grands peintres que soient, etc. Quelques parfaites notions que vous ayez de la grammaire, il y a des difficultés qui vous arrêtent*. Dans celle-ci *quelques* est adjectif et s'accorde, parce qu'on peut dire : *quelques notions parfaites, etc.*

779. — QUELLE QUE SOIT SA FORTUNE. — Lorsque *quel que* est placé avant un verbe il s'écrit en deux mots, dont le premier est adjectif et s'accorde, et le second est conjonction. Par cette raison on écrira : *Quel qu'il soit; quels qu'ils soient; quelle qu'elle soit; quelles qu'elles soient; quels que soient sa mémoire et son esprit; quel que soit sa mémoire ou son esprit*.

Dans ce cas il y a inversion du sujet de la proposition. *Quelle que soit votre opinion* est mis pour *votre opinion quelle qu'elle soit*.

Remarque. — C'est par homonymie que nous plaçons cette difficulté de *quel* avec celle de *quelque*, puisque ce n'est pas le même mot.

780. — IL EST MORT IL Y A QUELQUE CENT ANS. — Lorsque *quelque* est employé dans le sens de *à peu près, environ*, il est adverbe et par conséquent invariable. Cette phrase ne signifie pas que la personne est morte depuis plusieurs centaines d'années, mais depuis environ cent ans.

Remarque. — Il est difficile d'expliquer l'emploi de *quelque* dans ce cas; nous croyons qu'il y a ellipse du mot *temps*. *Il y a*

quelque cent ans serait mis pour il y a *quelque temps*, cent ans environ.

§ VII. — Orthographe du mot *TOUT*.

781. — *Tous les hommes ; toutes les femmes. Elle est tout étonnée.* — Lorsque *tout* est adjectif il s'accorde comme les autres adjectifs ; lorsqu'il est adverbe il est invariable.

782. — On reconnaît que *tout* est adjectif quand il modifie un substantif. Il est adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe ; dans ce cas il signifie *entièrement, tout-à-fait, quelque. Elle est tout étonnée, c'est-à-dire elle est entièrement étonnée. Tout aimable qu'elle est, c'est-à-dire quelque aimable qu'elle soit.*

783. — *Cette fleur est toute flétrie.* — L'adverbe *tout* s'accorde par euphonie quand il est suivi d'un adjectif féminin commençant par une consonne ou une *h* aspirée, afin d'éviter le contraste choquant de la consonnance masculine de *tout* avec un nom féminin. Quand le mot suivant commence par une voyelle, la liaison du *t* final de *tout* faisant disparaître la consonnance masculine, l'accord n'est pas nécessaire.

784. — *En toute autre circonstance.* — *Tout* n'est pas nécessairement adverbe toutes les fois qu'il est suivi d'un adjectif ; le sens indique s'il se rapporte à l'adjectif ou au nom. Dans cet exemple c'est comme s'il y avait : *En toute circonstance autre que celle-ci. Mes sœurs sont toutes jolies, c'est-à-dire toutes mes sœurs sont jolies, les unes et les autres.*

Il n'en est pas de même dans cette phrase : *La circonstance est tout autre aujourd'hui ; tout* est invariable, parce qu'il signifie *entièrement, tout-à-fait* : La circonstance est *tout-à-fait* autre aujourd'hui.

785. — *Tout Paris. Tout La Rochelle.* — *Tout* joint à un nom de ville se met au masculin, quoique le nom de la ville soit féminin, parce qu'il se rapporte au mot *peuple* sous-entendu. *Tout La Rochelle s'est porté à sa rencontre, c'est-à-dire tout le peuple de La Rochelle.*

Cependant si l'on voulait parler de la ville même, des bâtiments, le mot *tout* se mettrait au féminin si le nom de la ville est féminin ; ainsi l'on dira : *Toute La Rochelle a été submergée* ; mais, soit pour éviter la confusion, soit à cause de l'incertitude du genre de certaines villes, il est préférable d'ajouter le mot *ville* : *Toute la ville de La Rochelle a été submergée.*

Cette règle ne s'applique pas au mot *tout* joint aux noms de contrées ; on dit : *Toute l'Europe s'est ligée contre Napoléon ; toute l'Italie s'est soulevée.*

786. — *Nous sommes tous à notre ouvrage. Nous sommes*

tout à notre ouvrage. — Ces deux phrases n'ont point le même sens. Dans la première, *tous* est adjectif et s'accorde avec le pronom *nous* ; cela veut dire que tout le monde est à l'ouvrage. Dans la seconde, *tout*, signifiant *entièrement*, est adverbe ; c'est comme s'il y avait : *nous sommes entièrement à notre ouvrage, tout notre esprit y est porté.* Ainsi l'on pourrait être tous à l'ouvrage sans être tout à l'ouvrage, et *vice versa*.

787. — *Je suis toute à vous ou tout à vous.* — Une femme doit-elle écrire dans ce cas *tout* ou *toute* ? — *R. Je suis tout à vous* est une expression de politesse qui signifie : Je suis *entièrement* à vous ; je suis toute disposée à vous rendre service. *Je suis toute à vous* est une expression de tendresse qui veut dire : Je vous consacre ma vie, mon existence entière (Académie).

Remarque. Nous pensons que dans : *Je suis toute à vous*, il y a une idée de dépendance corporelle. Dans les premiers temps de la république romaine, une fille pouvait dire à son père : *Je suis toute à toi*, parce qu'il avait sur elle droit de vie et de mort. Hors ce cas, nous croyons préférable d'écrire *tout*, en considérant ce mot comme adverbe.

788. — *La forêt paraissait tout en feu ou toute en feu.* — On peut écrire des deux manières, selon le sens. Dans le premier cas, on veut dire que la forêt paraissait *entièrement* en feu, que l'incendie était considérable ; dans le second, que la totalité de la forêt paraissait en feu. Par la même raison on écrira : *C'est tout ou toute une bibliothèque à réparer ; c'est tout ou toute une maison à refaire.*

789. — *Des robes tout laine ou toute laine.* — Dans cette phrase et dans les analogues, *tout* est adverbe et invariable, parce qu'il signifie *entièrement* et qu'il modifie le verbe *faire* sous-entendu. Ainsi il faut dire : *Des robes tout laine ; des gilets tout soie.*

§ VIII. — Accord de *LE PLUS, LE MOINS*.

790. — *De toutes mes sœurs, Julie est la plus belle et la moins prétentieuse. Quand elle danse, c'est alors qu'elle est le plus gauche et le moins gracieuse.* — Quand le *plus* et le *moins* marquent un superlatif relatif, l'article prend le genre et le nombre du substantif ; quand ils expriment un superlatif absolu, ce sont des locutions adverbiales qui sont invariables.

791. — *Le plus et le moins* marquent un superlatif relatif quand il y a comparaison entre plusieurs personnes ou plusieurs choses ; ils marquent un superlatif absolu quand il n'y a pas de comparaison, et quand la qualité est considérée simplement comme ayant atteint le plus haut ou le plus faible degré dans le même individu.

792. — C'EST ELLE QUI PARLE LE PLUS CORRECTEMENT ET LE MOINS VITE. — *Le plus et le moins* modifiant un adverbe, sont toujours adverbés et invariables.

793. — C'EST ELLE QUI PARLE LE PLUS, QUI TRAVAILLE LE MOINS ET QUI DANSE LE MIEUX. — *Le plus, le moins, le mieux*, employés seuls, sans être suivis d'un adjectif, sont des locutions adverbiales invariables.

CHAPITRE VII.

DIFFICULTÉS DANS L'EMPLOI DU PLURIEL.

§ I. — Pluriel des noms propres.

794. — LES DEUX CORNEILLE ÉTAIENT POÈTES. — L'orthographe des noms propres est invariable, lors même qu'ils désignent plusieurs individus de la même famille ou simplement portant le même nom.

795. — LA FRANCE SE GLORIFIE DES TURENNE ET DES BAYARD. — Souvent on emploie en français l'article pluriel avant les noms propres d'hommes célèbres, quoiqu'on ne parle que d'un seul individu. Dans ce cas ces noms sont également invariables.

796. — TOUTS LES SIÈCLES N'ÉNEANTENT PAS DES RACINES. — Les noms propres sont quelquefois employés comme noms communs quand ils ne servent pas à nommer un individu en particulier, mais quand ils désignent tous ceux qui lui ressemblent; dans ce cas ils prennent la marque du pluriel. Dans l'exemple ci-dessus on veut parler de tous les poètes qui ressemblent à Racine.

797. — LES BOURBONS, LES ANTONINS, LES CÉSARS. — Les noms propres qui servent à désigner toute une famille ou toute une race prennent la marque du pluriel.

798. — LES DEUX AMÉRIQUES; LE ROI DE TOUTES LES ESPAGNES. — Les noms de contrées prennent la marque du pluriel quand ils sont employés à ce nombre.

§ II. — Pluriel des noms composés.

799. — UN GENDARME, DES GENDARMES; UN PORTEFEUILLE, DES PORTEFEUILLES. — Les substantifs composés qui sont passés à l'état de mots, c'est-à-dire dont les mots qui les composent ne sont plus séparés, forment leur pluriel comme celui des substantifs simples, excepté: *Monsieur, madame, mademoiselle, monseigneur,*

gentilhomme, qui font au pluriel: *messieurs, mesdames, mesdemoiselles, messeigneurs, gentilshommes.*

Remarque. — On écrit aujourd'hui en un seul mot: *baisemain, becfige, contrefaçon, contrevent, justaucorps, marchepied, porteballe, portechappe, portecrayon, portefaix, portefeuille, portemanteau, pourboire, tirelire, tournebroche.* (Acad.)

800. — UN CHEF-LIEU, DES CHEFS-LIEUX; UNE BASSE-TAILLE, DES BASSES-TAILLES. — Lorsqu'un substantif composé est formé de deux substantifs ou d'un adjectif et d'un substantif, les deux mots prennent la marque du pluriel; excepté: *hôtel-dieu, brèche-dent, terre-plein, blanc-seing, grand'mère, grand'messe, cheval-léger*, qui font au pluriel: *des hôtels-Dieu, des brèche-dents, des terre-pleins, des blanc-seings, des grand'mères, des grand'messes, des cheval-légers.*

On justifie ces exceptions par l'analyse du sens des mots ainsi qu'il suit: — *Des hôtels-Dieu* sont des *hôtels* ou maisons de Dieu. — *Des brèche-dents* sont des individus qui ont une brèche dans les dents. — *Des terre-pleins* sont des lieux *pleins* de terre. — *Des blanc-seings* sont des *seings* ou signatures en blanc. — Dans *des grand'mères, des grand'messes*, il y a élision de la finale de l'adjectif qui sans cela ferait *grandes*. — *Les cheval-légers* étaient autrefois un corps de cavalerie désigné sous ce nom. En parlant des individus appartenant à ce corps, on disait: *C'est un cheval-léger, ce sont des cheval-légers*. La suppression de l'*x* du mot *chevaux* est une bizarrerie qui n'est justifiée que par l'usage.

801. — UNE PIE-GRIÈCHE, DES PIES-GRIÈCHES. — Dans les substantifs composés formés d'un substantif et d'un autre mot sans signification propre, ce dernier mot remplit les fonctions d'adjectif et se met au pluriel s'il y a lieu. Tels sont encore: *Un loup-garou, des loups-garous; un loup-cervier, des loups-cerviers; de la gomme-gutte, des gommes-guttés*. Il faut en excepter le mot *vice* dans: *des Vice-Rois, des Vice-Consuls.* (Acad.)

802. — UN CIEL-DE-LIT, DES CIELS-DE-LIT. — Quand un substantif est formé de deux substantifs unis par une préposition, le premier prend seul la marque du pluriel, le second n'étant qu'un modificatif qui indique l'espèce du premier. Excepté: *Des coq-à-l'âne, des tête-à-tête, des pied-à-terre.*

Ces exceptions sont justifiées par l'analyse de la manière suivante: *Des coq-à-l'âne* sont des discours sans suite, où l'on passe pour ainsi dire du *coq* à l'*âne*, c'est-à-dire d'une chose à une autre qui n'a avec elle aucun rapport.

Des tête-à-tête sont des entretiens dans lesquels on est seul à seul, où l'on a, pour ainsi dire, la tête contre la tête.

Des pied-à-terre sont des logements où l'on ne vient qu'en passant, et où l'on ne fait, pour ainsi dire, que poser le pied à terre.

792. — C'EST ELLE QUI PARLE LE PLUS CORRECTEMENT ET LE MOINS VITE. — *Le plus et le moins* modifiant un adverbe, sont toujours adverbés et invariables.

793. — C'EST ELLE QUI PARLE LE PLUS, QUI TRAVAILLE LE MOINS ET QUI DANSE LE MIEUX. — *Le plus, le moins, le mieux*, employés seuls, sans être suivis d'un adjectif, sont des locutions adverbiales invariables.

CHAPITRE VII.

DIFFICULTÉS DANS L'EMPLOI DU PLURIEL.

§ I. — Pluriel des noms propres.

794. — LES DEUX CORNEILLE ÉTAIENT POÈTES. — L'orthographe des noms propres est invariable, lors même qu'ils désignent plusieurs individus de la même famille ou simplement portant le même nom.

795. — LA FRANCE SE GLORIFIE DES TURENNE ET DES BAYARD. — Souvent on emploie en français l'article pluriel avant les noms propres d'hommes célèbres, quoiqu'on ne parle que d'un seul individu. Dans ce cas ces noms sont également invariables.

796. — TOUTS LES SIÈCLES N'ÉNEANTENT PAS DES RACINES. — Les noms propres sont quelquefois employés comme noms communs quand ils ne servent pas à nommer un individu en particulier, mais quand ils désignent tous ceux qui lui ressemblent; dans ce cas ils prennent la marque du pluriel. Dans l'exemple ci-dessus on veut parler de tous les poètes qui ressemblent à Racine.

797. — LES BOURBONS, LES ANTONINS, LES CÉSARS. — Les noms propres qui servent à désigner toute une famille ou toute une race prennent la marque du pluriel.

798. — LES DEUX AMÉRIQUES; LE ROI DE TOUTES LES ESPAGNES. — Les noms de contrées prennent la marque du pluriel quand ils sont employés à ce nombre.

§ II. — Pluriel des noms composés.

799. — UN GENDARME, DES GENDARMES; UN PORTEFEUILLE, DES PORTEFEUILLES. — Les substantifs composés qui sont passés à l'état de mots, c'est-à-dire dont les mots qui les composent ne sont plus séparés, forment leur pluriel comme celui des substantifs simples, excepté: *Monsieur, madame, mademoiselle, monseigneur,*

gentilhomme, qui font au pluriel: *messieurs, mesdames, mesdemoiselles, messeigneurs, gentilshommes.*

Remarque. — On écrit aujourd'hui en un seul mot: *baisemain, becfige, contrefaçon, contrevent, justaucorps, marchepied, porteballe, portechappe, portecrayon, portefaix, portefeuille, portemanteau, pourboire, tirelire, tournebroche.* (Acad.)

800. — UN CHEF-LIEU, DES CHEFS-LIEUX; UNE BASSE-TAILLE, DES BASSES-TAILLES. — Lorsqu'un substantif composé est formé de deux substantifs ou d'un adjectif et d'un substantif, les deux mots prennent la marque du pluriel; excepté: *hôtel-dieu, brèche-dent, terre-plein, blanc-seing, grand'mère, grand'messe, cheval-léger*, qui font au pluriel: *des hôtels-Dieu, des brèche-dents, des terre-pleins, des blanc-seings, des grand'mères, des grand'messes, des cheval-légers.*

On justifie ces exceptions par l'analyse du sens des mots ainsi qu'il suit: — *Des hôtels-Dieu* sont des *hôtels* ou maisons de Dieu. — *Des brèche-dents* sont des individus qui ont une brèche dans les dents. — *Des terre-pleins* sont des lieux *pleins* de terre. — *Des blanc-seings* sont des *seings* ou signatures en blanc. — Dans *des grand'mères, des grand'messes*, il y a élision de la finale de l'adjectif qui sans cela ferait *grandes*. — *Les cheval-légers* étaient autrefois un corps de cavalerie désigné sous ce nom. En parlant des individus appartenant à ce corps, on disait: *C'est un cheval-léger, ce sont des cheval-légers*. La suppression de l'*x* du mot *chevaux* est une bizarrerie qui n'est justifiée que par l'usage.

801. — UNE PIE-GRIÈCHE, DES PIES-GRIÈCHES. — Dans les substantifs composés formés d'un substantif et d'un autre mot sans signification propre, ce dernier mot remplit les fonctions d'adjectif et se met au pluriel s'il y a lieu. Tels sont encore: *Un loup-garou, des loups-garous; un loup-cervier, des loups-cerviers; de la gomme-gutte, des gommes-guttés*. Il faut en excepter le mot *vice* dans: *des Vice-Rois, des Vice-Consuls.* (Acad.)

802. — UN CIEL-DE-LIT, DES CIELS-DE-LIT. — Quand un substantif est formé de deux substantifs unis par une préposition, le premier prend seul la marque du pluriel, le second n'étant qu'un modificatif qui indique l'espèce du premier. Excepté: *Des coq-à-l'âne, des tête-à-tête, des pied-à-terre.*

Ces exceptions sont justifiées par l'analyse de la manière suivante: *Des coq-à-l'âne* sont des discours sans suite, où l'on passe pour ainsi dire du *coq* à l'*âne*, c'est-à-dire d'une chose à une autre qui n'a avec elle aucun rapport.

Des tête-à-tête sont des entretiens dans lesquels on est seul à seul, où l'on a, pour ainsi dire, la tête contre la tête.

Des pied-à-terre sont des logements où l'on ne vient qu'en passant, et où l'on ne fait, pour ainsi dire, que poser le pied à terre.

803. — UN AVANT-COUREUR, DES AVANT-COUREURS. — Quand un nom composé est formé d'un substantif et d'un verbe ou d'un mot invariable, le substantif prend seul la marque du pluriel.

804. — UN PASSE-PARTOUT, DES PASSE-PARTOUT. — Quand un nom composé n'est formé que de verbes ou de mots naturellement invariables, aucune des parties ne prend la marque du pluriel.

805. — UN GOBE-MOUCHES, DES GOBE-MOUCHES; UN SERRE-TÊTE, DES SERRE-TÊTE. — Les substantifs qui entrent dans la formation des noms composés se mettent toujours au pluriel, s'ils réveillent dans tous les cas une idée de pluralité, et toujours au singulier s'ils réveillent dans tous les cas l'idée d'une seule chose.

Un gobe-mouches est un oiseau qui gobe les mouches et non une mouche. — Des serre-tête sont des bonnets pour serrer la tête et non les têtes (1).

§ III. Emploi du pluriel dans certains cas particuliers.

806. — LE PREMIER ET LE SECOND VOLUME SONT PERDUS. — Quand un substantif est accompagné de plusieurs adjectifs exprimant chacun une espèce différente, il se met au singulier, parce qu'il est sous-entendu après chaque adjectif, et que le substantif ne peut recevoir la loi de l'adjectif. La phrase ci-dessus est mise pour : le premier volume et le second volume. L'oreille serait même choquée si l'on disait : Le premier et le second journaux. Quant au verbe, il se met au pluriel, parce qu'il y a pluralité dans le sujet.

Par la même raison, on dira : L'une et l'autre affaire sont vues.

807. — NOUS AVONS DES CHAPEAUX SUR NOS TÊTES OU SUR NOTRE TÊTE. — Les substantifs déterminés par les adjectifs possessifs, *notre, votre, leur*, se mettent au pluriel quand ils présentent une idée collective en raison de la pluralité des personnes qui possèdent, quoique chaque individu ne possède qu'un seul des objets exprimés par le substantif. D'après cela, on mettra avec le pluriel :

Nous avons des chapeaux sur nos têtes. — Ces dames allèrent au bal avec leurs maris.

D'une égale horreur nos cœurs sont frappés. (Racine).
Ces festons dans vos mains et ces fleurs sur vos têtes. (Racine).

(1) Les grammairiens varient extrêmement sur l'application de cette règle. L'Académie elle-même n'a pas de marche fixe à cet égard : ainsi elle écrit avec le singulier : Un mille-feuille, un tire-botte, un cent-suisse, un quinze-vingt, (Voy. n° 771 et 772). et avec le pluriel un mille-fleurs, un gobe-mouches.

Il serait à désirer qu'on fit des mots simples de tous les substantifs composés qui n'ont que deux mots, comme on l'a fait déjà pour portefeuille, contrevent ; les autres composés de plusieurs mots, comme tête-à-tête, seraient considérés comme des propositions elliptiques. Au résumé la seule manière de bien orthographier les substantifs composés, c'est de leur faire subir la loi de décomposition.

Lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés

N'osent lever leurs fronts à la terre attachés. (Racine).

Malgré l'idée collective, on emploie le singulier si le substantif n'a pas de pluriel. Exemples : A NOTRE AGE on est prudent. Nous ne sommes jamais contents de NOTRE SORT. Messieurs, je bois à VOTRE SANTÉ.

Remarques. 1^o Cette règle n'est point absolue ; il est des cas où le sens exige le pluriel ou le singulier, selon l'idée de la personne qui parle. Ainsi l'on dira : Ces dames sortent du bal dans leur voiture ou dans leurs voitures, selon que ces dames n'ont qu'une seule voiture pour elles toutes, ou que chacune a la sienne.

2^o Cette règle ne s'applique qu'aux substantifs déterminés par *notre, votre, leur*. On dira donc avec le singulier : Les hommes portent la tête haute et non les têtes. Les soldats ont le corps droit et non les corps.

808. — VINGT ET UN CHEVAL OU VINGT ET UN CHEVAUX. — Dans les anciennes éditions, l'Académie écrivait avec le singulier : vingt et un an, vingt et un jour, et mettait au pluriel l'adjectif placé après le substantif : vingt et un accomplis. Dans la dernière édition, elle met le substantif au pluriel.

809. — IL EST TOMBÉ SUR LES ESCALIERS. — Le pluriel est incorrect dans ce cas, attendu que le mot escalier ne peut s'employer au pluriel qu'en parlant des divers escaliers d'une maison, et qu'on ne peut tomber sur plusieurs escaliers à la fois. Par la même raison, on dit : Il monte l'escalier et non les escaliers.

810. — IL M'A FAIT BEAUCOUP DE TORT. IL A EU BEAUCOUP DE TORTS ENVERS MOI. — Après un adjectif de quantité, le substantif se met au singulier si l'adjectif signifie une certaine quantité ; il se met au pluriel si l'adjectif signifie plusieurs, un certain nombre.

D'après cette règle on écrit : J'ai beaucoup de plaisir à vous voir. J'ai eu beaucoup de peines et d'ennuis dans ma vie. Nous avons peu d'amis. Il boit peu de vin. Il me faut plus de place qu'à vous, parce que je suis plus gros. J'ai loué plus de places que vous pour le concert.

811. — A TOUT MOMENT. — DIEU A FAIT TOUTES CHOSES DE RIEN. — Après le mot *tout*, signifiant chaque, le substantif se met au singulier ; il se met au pluriel si *tout* réveille évidemment une idée de pluralité. A tout moment, c'est-à-dire à chaque moment. Dieu a fait toutes choses, c'est-à-dire toutes les choses ou toutes sortes de choses.

812. — J'AI ÉPROUVÉ QUELQUE PEINE EN LE VOYANT. — J'AI EU QUELQUES CHAGRINS DANS MA VIE. — Après le mot *quelque*, signifiant un peu, le substantif se met au singulier ; il se met au pluriel si *quelque* signifie plusieurs.

843. — DE LA GELÉE DE POMME. — UNE ASSIETTE DE POMMES. — Quand deux substantifs sont joints par la préposition *de*, le second se met au singulier quand il sert à désigner l'espèce ou la nature du premier; il se met au pluriel quand il exprime évidemment la réunion de plusieurs objets que l'on peut compter. Cependant on met avec le pluriel: *gâteau d'amandes, conserve de roses, purée de lentilles*, peut-être parce qu'on ne peut pas dire d'une manière absolue dans ce sens: *de l'amande, de la rose, de la lentille*.

Remarque. L'Académie ne paraît pas avoir d'opinion bien arrêtée sur cette règle; car elle écrit à l'article *gelée*: *gelée de pomme, gelée de groseille*; à l'article *pomme*: *gelée de pommes, sucre de pommes, sirop de pommes*; à l'article *groseille*: *gelée de groseille, sirop de groseille*; à l'article *sirop*: *sirop de groseilles, de mûres, de grenades*; à l'article *huile*: *huile d'amandes douces*; à l'article *amande*: *huile d'amande douce*, etc.

L'application de cette règle pouvant laisser souvent de l'incertitude, nous donnons ici quelques exemples usuels tirés du Dictionnaire de l'Académie, avec l'emploi du pluriel ou du singulier tel qu'il y est indiqué.

Une machine à vapeur; un bain de vapeurs. Un dîner de garçons; une chambre de garçon; une pension de garçons; des jeux de garçon. Des jeux de main. Des arts d'agrément. Une boucle d'oreille; des boucles d'oreilles. De l'eau de rose; de l'essence de roses; un bouquet de roses. De l'huile d'olive; des noyaux d'olives; un baril d'olives. Des fruits à pépins et des fruits à noyau; de l'eau de noyau. Du lait d'amande; un gâteau d'amandes; de l'huile d'amandes douces; biscuits d'amandes amères. Un tas de blé; la halle aux blés; un champ de blé; un sac de blé; un picotin d'avoine; un sac de haricots; une purée de haricots; une purée de lentilles; des verres de couteur; une boîte de couleurs.

Un livre de science; un puits de science. Une tournée de pain; une corbeille de pains. De l'eau de poulet; du bouillon de poulet; une fricassée de poulets. Du bouillon d'herbes; un jus d'herbes. De la féculé de pomme de terre; un gâteau de pommes de terre. Un homme de plume; un paquet de plumes. Des hommes de robe; des garnitures de robe; une fourniture de robes. De l'huile de poisson; de la colle de poisson; une marchande de poisson. Des marchands de drap, de soierie, de mercerie, de farine, de charbon, de cuirs, de peaux. Un marchand de peaux de lapin. Un marchand de vin ou de vins; un marchand de vins fins; négociant en vins. Marchand de tabac; débit de tabac. Marchand de comestibles. Fabrique de toile; manufacture de toile à voile ou de toiles à voiles.

844. — PORTER BATEAU; RENDRE SERVICE. — Les substantifs employés dans un sens général, vague et indéterminé, qu'ils soient ou non complétés d'une préposition, ne se mettent pas au pluriel, à moins qu'ils ne s'emploient pas au singulier, ou qu'ils ne réveillent évidemment une idée de pluralité, comme dans: *chanter vêpres, tailler en pièces, couper en morceaux*.

Cette règle, comme la précédente, pouvant quelquefois laisser de l'incertitude, nous en donnons ici quelques applications usuelles.

Les peuples qui portent chapeau. L'attre monnaie. Je vous prends à témoin. Ils servent de médecins. Se promener en bateau, à cheval, en voiture. Avidité de gloire et de louanges. Vivre de poisson et de légumes. Un habit sans manches. Un couteau sans manche. Se mettre à genoux. Prendre en main les intérêts de

quelqu'un. Prendre une malle en mains. Voyager à pied. Sauter à pieds joints. Sortir en armes. En plein champ. À travers champs. En rien le met aux champs. Aller de ville en ville. L'homme tombe d'erreur en erreur. On lui proposa difficultés sur difficultés. Je n'ai pas de peine à faire cela. Je n'ai pas de peines qui m'attristent. Ces mots sont tantôt sujet et tantôt régime, ou tantôt sujets et tantôt régimes. Les pronoms *il, elle* sont toujours sujet. Sous la cendre ou sous les cendres.

845. — EAU DE FLEUR D'ORANGE OU D'ORANGER. — Sous le rapport de l'emploi du pluriel ou du singulier, cette locution rentre dans les applications de la règle 843.

À l'égard des mots *orange* et *oranger*, la plupart des grammairiens modernes pensent qu'on doit dire *fleur d'oranger*, parce que les oranges n'ont pas de fleurs. Cependant l'Académie écrit: *eau de fleur d'orange*; elle écrit même: *bouquet de fleurs d'orange*, ce qui est encore moins logique. Du reste cette expression se trouve dans Malherbe, Molière, madame de Sévigné, Voltaire, et dans la plupart des écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle.

Quelques philologues modernes prétendent justifier cette locution en disant qu'il ne s'agit pas de la fleur, mais du fleur ou odeur de l'orange; qu'ainsi de *l'eau de fleur d'orange*, serait de l'eau de senteur d'orange; aussi ajoutent-ils qu'en parlant de la fleur véritable, on doit dire: *fleur d'oranger, un bouquet de fleurs d'oranger*. Cette explication ne nous paraît pas satisfaisante: nous croyons plutôt que cette locution n'est fondée que sur l'usage.

846. — SUR LES UNE HEURE; SUR LE MIDI; SUR LE MINUIT. — La première de ces locutions, quoique bizarre, est autorisée par l'usage, et se dit par analogie avec les autres nombres d'heures. L'Académie la qualifie avec raison de familière; mais on ne dirait pas sur les midi, attendu que ce mot n'a pas de pluriel et n'est pas synonyme de douze heures. Il vaut d'ailleurs mieux dire *vers midi, vers minuit, vers une heure*.

CHAPITRE VIII.

ACCORD DES PRONOMS.

847. — JULES CHANTE, IL EST HEUREUX. JULIE CHANTE, ELLE EST HEUREUSE. LES OISEAUX CHANTENT, ILS SONT HEUREUX. — Les pronoms s'accordent en genre et en nombre avec le substantif dont ils tiennent la place (Voy. n° 208).

848. — JULES ET JULIE CHANTENT, ILS SONT HEUREUX. — Le pro-

nom qui remplace deux substantifs singuliers se met au pluriel. Lorsque les substantifs sont de différents genres il se met au masculin.

819. — UN COURAGE OU UNE PRUDENCE A LAQUELLE ON PRODIGE DES ÉLOGES. — Lorsqu'un pronom se rapporte à deux substantifs unis par la conjonction *ou*, il ne s'accorde qu'avec le dernier.

820. — DÉPLOYER UN COURAGE, UNE INTRÉPIDITÉ A LAQUELLE RIEN NE RÉSISTE. — Lorsqu'un pronom se rapporte à deux substantifs synonymes, ou exprimant seulement une gradation dans la pensée, il ne s'accorde qu'avec le dernier.

821. — CES CORBEILLES DE FRUITS SONT-ELLES PLEINES? CES DEUX SORTES DE FRUITS SONT-ILS OU SONT-ELLES AGRÉABLES? — Quand un pronom se rapporte à deux substantifs unis par la préposition *de*, il s'accorde généralement avec le premier; cependant il est des cas où on peut le faire accorder avec l'un ou avec l'autre, comme dans le second exemple ci-dessus.

822. — JE LEUR AI DES OBLIGATIONS. — Le pronom personnel *leur* ne prend jamais *d's*, parce qu'il est le pluriel de *lui*. Quand *leur* est adjectif ou pronom possessif il en prend une au pluriel, comme dans : *leurs amis; ce sont les leurs*.

823. — IL SE FÂCHE; IL S'EST FÂCHÉ; CE DOIT ÊTRE BEAU; C'EST VRAI. — On reconnaît que *se* est pronom personnel quand on peut le tourner par *soi*; *il se fâche*, c'est-à-dire *il fâche soi*. Il est pronom démonstratif quand il signifie *cela*; *ce doit être beau*, c'est-à-dire *cela doit être beau*.

824. — ÊTES-VOUS LA MÈRE DE CET ENFANT? JE LA SUIS. — Quand le pronom personnel *le* représente un substantif, il s'accorde avec ce substantif. D'après cette règle on dira : *Êtes-vous la malade que j'ai rencontrée? je LA suis; Êtes-vous les voyageurs arrivés ce matin? Nous LES sommes*.

825. — MADAME, ÊTES-VOUS MALADE? JE LE SUIS. — Quand le pronom personnel *le* se rapporte à un adjectif, ou à un substantif pris adjectivement, il reste invariable. D'après cette règle on dira : *Madame, êtes vous mère? Je LE suis. Messieurs, êtes-vous négociants? Nous LE sommes*.

826. — VOULEZ-VOUS M'ACCORDER UNE GRÂCE? JE LE VEUX BIEN. — Lorsque le pronom *le* se rapporte à un membre de phrase, il signifie *cela* et reste invariable. D'après cette règle on dira : *Si j'ai obtenu cette faveur, je LE dois à votre bonté* (voy. n° 219).

827. — JE VOUS FAIS GRÂCE QUOIQUE VOUS NE LE MÉRITIEZ PAS. — Le pronom *le* ne peut remplacer un substantif pris dans un sens indéterminé; dans cet exemple il ne remplace pas *grâce*, mais cette proposition : *que je vous fasse grâce*; c'est pour cela qu'il ne s'accorde pas.

828. — LES OBJETS DE NOS VŒUX LE SONT AUSSI DE NOS PLAISIRS (Corneille). — Dans cette phrase le mot *le* réveille l'idée du mot *objets* pris adjectivement; c'est une syllepse; c'est comme s'il y avait *sont aussi cela, ce qu'on vient de dire, de nos plaisirs* (A).

829. — CETTE EAU SENT-ELLE LA ROSE? NON, ELLE NE LE SENT PAS OU NE LA SENT PAS. — Dans cette phrase *le* doit être invariable, parce que le mot *rose* n'est pas employé pour désigner la fleur, mais la manière de sentir; c'est une sorte de locution adverbiale.

830. — QUAND ON EST BELLE ET FRAICHE, ON EST FAITE POUR PLAIRE. EN FRANCE ON EST ÉGAUX DEVANT LA LOI. — Le pronom indéfini *on* veut ordinairement l'adjectif qui le suit au masculin singulier; cependant quand il représente essentiellement une femme, ou quand il réveille évidemment une idée de pluralité, l'adjectif se met au féminin ou au pluriel (voy. n° 835).

CHAPITRE IX.

ACCORD DES VERBES.

§ I. — Accord du verbe en nombre.

831. — JE CHANTE. NOUS CHANTONS. — Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet, qu'il en soit précédé ou suivi.

On dit que le verbe s'accorde avec son sujet, parce qu'il prend une terminaison particulière selon le nombre et la personne du sujet. Il ne s'accorde pas en genre, parce qu'il n'a pas de terminaison particulière selon le genre du sujet. Il faut en excepter les participes qui s'accordent dans certains cas en genre et en nombre.

832. — Le verbe s'accorde pour mieux établir le rapport qu'il

(A) Le mot *le* dans ce cas et dans les cas analogues, ne remplaçant pas un nom, n'est pas un véritable pronom; il rappelle plutôt les idées qu'on a dans l'esprit que les mots qu'on vient de prononcer, et peut être considéré comme exprimant une proposition implicite. Il nous semble qu'on pourrait l'appeler *proposition* pour spécifier qu'il est mis pour une proposition. Il en serait de même de tous les mots qui renferment une proposition implicite, comme *oui*, *non*, *voici*, *voilà*, *hélas*, *chut*, etc.

a avec son sujet; d'où il résulte que c'est toujours le sujet qui détermine le nombre et la personne du verbe.

833. — Le verbe s'accorde toujours; si quelquefois il conserve une forme semblable pour certaines personnes, il n'en est pas moins, quant au sens, du nombre et de la personne du sujet.

834. — Le verbe varie encore selon le mode et le temps; mais on ne pourrait pas dire qu'il s'accorde en mode et en temps, attendu que le mode et le temps n'ont de rapport qu'avec l'action exprimée par le verbe, et ne dépendent nullement du sujet.

Remarque. Comme le verbe exprime en même temps une idée principale qui est celle de l'existence, et une idée accessoire qui est celle de l'attribut, il doit subir, en vertu de cette double nature, deux espèces de variations: les unes fondées sur l'idée principale qu'il représente, les autres sur l'idée accessoire et destinées à la mettre en rapport avec son sujet. Les premières correspondent à ses modifications de temps, de mode et de voix; les secondes à ses modifications de genre, de nombre et de personne.

Ainsi tout verbe représente, par son radical, l'idée principale, c'est-à-dire l'existence; par ses terminaisons: 1^o les modifications de cette idée, c'est-à-dire les idées accessoires de temps, de mode et de voix; 2^o les rapports de cette idée avec le sujet, c'est-à-dire les modifications de genre, de nombre et de personne.

835. — ON CHANTE. — Le verbe qui a pour sujet le pronom *on*, se met toujours à la troisième personne du singulier, lors même que ce pronom réveille une idée de pluralité, comme dans: *on est égal devant la loi* (n^o 830).

836. — MON PÈRE ET MA MÈRE DINENT EN VILLE. NI MON PÈRE NI MA MÈRE NE PARTIRONT. — Lorsqu'un verbe a pour sujet plusieurs substantifs singuliers unis par la conjonction *et* ou *ni*, autrement dit quand il a un sujet composé, il se met au pluriel.

837. — L'UN ET L'AUTRE IRONT À LA CHASSE. — Lorsqu'un verbe a pour sujet *l'un et l'autre*, il se met au pluriel.

Remarque. — L'Académie laisse le choix; elle écrit: *l'une et l'autre sont bonnes et l'une et l'autre est bonne*. La plupart des grammairiens adoptent aujourd'hui le pluriel.

838. — NI L'UN NI L'AUTRE N'IRONT À LA CHASSE. NI L'UN NI L'AUTRE N'EST VOTRE MARI. — Lorsqu'un verbe a pour sujet *ni l'un ni l'autre*, il se met au pluriel si tous les individus désignés doivent faire l'action; il se met au singulier si l'action ne peut être faite que par un seul. D'après cette règle on dira: *Ni l'un ni l'autre ne seront reçus bacheliers; Ni l'un ni l'autre n'obtiendra cette place*.

839. — MA SŒUR OU MON FRÈRE VIENDRA CE SOIR. — Lorsqu'un verbe a pour sujet deux substantifs unis par la conjonction *ou*, il ne s'accorde qu'avec le dernier, par la raison que l'action n'est faite que par l'un des deux substantifs. Il s'accorde avec le dernier, parce que c'est celui qui frappe le plus l'esprit.

Si le second substantif était pluriel, le verbe se mettrait au

pluriel, comme dans: *Ma sœur ou mes frères viendront me voir*; mais on doit éviter cette opposition du pluriel et du singulier.

840. — LE CHEVAL, COMME LE BOEUF, SERT AU LABOURAGE. — Lorsqu'un verbe a pour sujet deux substantifs unis par les conjonctions *comme*, *de même que*, *ainsi que*, il ne s'accorde qu'avec le premier, le second n'étant que le sujet d'une proposition incidente sous entendue, et servant de point de comparaison.

841. — CHACUN S'EN PLAINT. CHACUN D'EUX LE DÉSIRE. — Le pronom *chacun* excluant toute idée de pluralité veut toujours le verbe au singulier. Ce serait donc une faute d'écrire: *chacun d'eux le désirent*.

842. — SA COLÈRE, SA FUREUR NOUS GLAÇA D'ÉPOUVANTE. — Lorsqu'un verbe a pour sujet plusieurs substantifs synonymes, il ne s'accorde qu'avec le dernier. Dans ce cas les substantifs ne doivent point être liés par la conjonction *et*, et celui qui exprime l'idée la plus forte doit être placé le dernier (735).

843. — AYEZ PITIÉ DES PAUVRES: L'HUMANITÉ, LA RELIGION, DIEU VOUS LE COMMANDE. — Lorsqu'un verbe a pour sujet plusieurs substantifs exprimant une gradation dans la pensée, lors même qu'ils ne seraient point synonymes, il ne s'accorde qu'avec le dernier, parce que l'idée exprimée par ce dernier mot est dominante, et qu'elle efface en quelque sorte les autres.

844. — CETTE MAISON, CE CHAMP, CET ARBRE, TOUT ME RAPPELLE MON ENFANCE. — Lorsqu'un verbe a un sujet formé de plusieurs mots renfermant une expression qui réunit tous les mots précédents, tels que *tout*, *rien*, *personne*, *chacun*, etc., il ne s'accorde qu'avec ce dernier mot. Exemple: *Les conseils, la douceur, la sévérité, rien ne le touche*.

845. — MANGER, BOIRE ET SE PROMENER, EST OU C'EST LEUR UNIQUE OCCUPATION. — Lorsqu'un verbe a pour sujet plusieurs infinitifs il se met toujours au singulier, parce que l'infinitif n'ayant pas de nombre ne peut communiquer l'idée de pluralité. Le verbe, dans ce cas, s'accorde avec le pronom démonstratif *ce* exprimé ou sous-entendu.

846. — AVOIR BEAUCOUP D'ENFANTS EST UNE CHARGE POUR LES PAUVRES. — Lorsqu'un verbe a pour sujet un infinitif suivi d'un régime pluriel, il se met au singulier, parce que l'infinitif et son régime forment un *tout* que l'on peut rendre par *cela*.

847. — TROP DE CHEVEUX ÉCHAUFFE LA TÊTE. — Dans cette phrase le verbe se met au singulier, parce qu'il a pour sujet un infinitif sous-entendu; c'est comme si l'on disait: *Avoir trop de cheveux échauffe la tête* (846).

848. — BEAUCOUP D'ENFANTS EST UNE CHARGE POUR LES PAUVRES. BEAUCOUP D'ENFANTS SONT À CHARGE À LEURS PARENTS. — Dans la

première phrase le verbe est au singulier, parce qu'il a pour sujet un infinitif sous-entendu; c'est comme si l'on disait: *avoir beaucoup d'enfants*, etc. Dans la seconde il se met au pluriel, parce qu'il n'y a pas d'infinitif sous-entendu; le sujet du verbe est *enfants*.

849. — UN DE SES ENFANTS LUI DONNERA DU CHAGRIN. L'OR EST UN DES MÉTAUX QUI BRILLENT LE PLUS. — Après *un de* suivi d'un substantif pluriel, le verbe se met au singulier ou au pluriel selon que l'action est faite par un seul ou par plusieurs agents.

850. — UN EST A DEUX, COMME DEUX EST A QUATRE OU SONT A QUATRE. — Il faut dire *comme deux est à quatre*, parce que le mot *nombre* est sous-entendu. Mais on mettrait le verbe au pluriel si *deux* déterminait un substantif pluriel, comme dans: *Un franc est à deux francs; comme deux francs sont à quatre francs*.

851. — C'EST MON FRÈRE. CE SONT EUX. CE SONT MES FRÈRES. — Le verbe *être* ayant pour sujet le pronom *ce*, ne se met au pluriel que lorsqu'il est suivi d'un substantif pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel; dans tous les autres cas il se met au singulier. D'après cela on dira: *C'est mon frère et ma sœur; c'est elle et lui; c'est nous; c'est vous; sont-ce eux?*

L'usage autorise l'emploi du pluriel ou du singulier quand le verbe est à l'imparfait, parce que la consonnance est la même. On écrira donc: *Si c'étaient eux ou si c'était eux; qu'étaient-ce, ou qu'était-ce que les chevaliers de Malte?*

Le singulier est plus énergique et peut encore s'employer quand l'esprit est détourné du substantif pluriel pour se porter, ou sur le verbe, ou sur un autre substantif singulier. Exemple: *C'est donc les dieux et non pas la mer qu'il faut craindre* (Fénélon).

Ce n'est pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit (Racine).

Dans l'expression *si ce n'est* il faut toujours le singulier, lors même qu'elle est suivie d'un substantif pluriel. Exemple: *Qui nous aimera si ce n'est nos parents?*

D'après les principes ci-dessus il faudrait dire: *Ce sont cent francs qu'on me doit*, et non *c'est cent francs*; cependant le singulier est plus usité, soit par euphonie, soit par ellipse du mot *somme*; c'est comme si l'on disait: *C'est la somme de cent francs qu'on me doit*.

§ II. — Accord du verbe en personne.

852. — MON FRÈRE ET MOI NOUS SERONS BLAMÉS. — Quand le verbe a un sujet composé de mots de différentes personnes, il s'accorde avec la personne qui a la priorité. La première a la priorité sur la seconde, et la seconde sur la troisième (836).

853. — VOUS OU MOI SERONS RENVOYÉS D'ICI. — D'après la règle de l'accord des verbes (852), le verbe de cette phrase, ayant pour sujet deux pronoms de personnes différentes, doit s'accorder avec celle qui a la priorité, c'est-à-dire avec la première personne.

D'un autre côté, les deux pronoms étant unis par la conjonction *ou* (839), le verbe ne doit s'accorder qu'avec le dernier. Il y a donc double raison pour mettre le verbe à la première personne du singulier, et par conséquent il serait rigoureusement exact de dire: *Vous ou moi serai renvoyé d'ici*; mais cette construction choquant à la fois l'oreille et le sens, il est admis de dire: *Vous ou moi serons renvoyés d'ici*. Du reste, il serait préférable d'éviter la difficulté au moyen d'une autre tournure, comme par exemple, *L'un de nous deux sera renvoyé d'ici*.

854. — C'EST MOI QUI PARLERAI. — Le verbe qui a pour sujet le pronom relatif *qui*, prend le nombre et la personne de l'antécédent de ce pronom. D'après cette règle on dira: *c'est moi qui ai fait cela*, et non *qui a fait cela*; *Dieu dit aux Hébreux: C'est moi qui vous ai tirés de l'Égypte*.

Molière a dit à tort: *Ce n'est pas moi qui se serait prié*; il fallait dire: *qui me ferai prié*.

855. — C'EST MOI SEUL QUI SUIS MALADE. JE NE SUIS PAS LE SEUL QUI SOIT MALADE. — L'adjectif n'ayant par lui-même ni genre ni nombre ne peut servir d'antécédent au pronom relatif, à moins qu'il ne soit pris substantivement. Dans le premier exemple *seul* est un adjectif qui modifie *moi*; *moi* est l'antécédent de *qui*; c'est pourquoi le verbe se met à la première personne. Dans le second exemple *seul* est un substantif singulier et l'antécédent de *qui*; c'est pourquoi le verbe se met à la troisième personne. On dirait au pluriel.

Nous ne sommes pas les seuls qui soient malades et non qui soyons malades. Nous étions deux qui étions du même avis et non qui étaient du même avis. Dans cette dernière phrase il est plus élégant de dire: *Nous étions deux du même avis*.

856. — CEUX DE VOUS QUI PENSENT CELA, SE TROMPENT. — Lorsque le pronom *qui* est précédé de plusieurs noms ou pronoms liés par le sens, il a pour antécédent le mot qui domine dans la pensée et qui sert de sujet, lors même que ce mot ne le précéderait pas immédiatement. Dans cet exemple l'antécédent de *qui* est *ceux* et non *vous*; c'est pourquoi il serait incorrect de dire: *ceux de vous qui pensez cela vous vous trompez*.

D'après cela on dira:

*Nous sommes les Heures guerrières
Qui PRÉSIDONS aux durs travaux* (Alex. Dumas).

On peut dire que c'est l'immense majorité de nos actions qui est spontanée.

C'est le général, moins que les officiers, qui est blâmable.

Remarque. Le pronom relatif devant être rapproché le plus possible de son véritable antécédent, il convient d'employer une autre tournure toutes les fois que cela peut être nécessaire pour la clarté ou pour l'oreille; ainsi, dans ce dernier exemple, il serait plus correct de dire: C'est moins le général qui est blâmable que les officiers.

§ III. — Accord du verbe avec les collectifs.

857. — L'ARMÉE DES ENNEMIS FUT VAINCUE. UNE TROUPE D'ENNEMIS SACCAGÈRENT LE PAYS. — Quand un verbe a pour sujet deux substantifs dont le premier est un collectif, il s'accorde avec le collectif si c'est un collectif général; mais si c'est un collectif partitif, il s'accorde avec le second substantif. D'après cela on dira: L'infinité des perfections de Dieu m'accable (Acad.); Une foule de nymphes couronnées de fleurs étaient assises auprès d'elle (Fénelon); La foule des courtisans qui environnent les rois, empêche la vérité d'arriver jusqu'à eux; Une foule d'astres brillent pendant la nuit; Cette quantité de livres ne sert à rien; Quantité de livres ne servent à rien; Une foule d'enfants composée d'écoliers courut dans la rue; Une couple de pigeons ne sont pas suffisants pour dîner.

Remarque. Le même mot est souvent collectif général ou partitif selon le sens, ce qui en rend la distinction quelquefois difficile. Il faut dans ce cas examiner celui des deux substantifs qui présente l'idée dominante.

858. — LA PLUPART DES HOMMES PARLENT SANS PENSER. LA PLUPART SE TROMPENT. — La plupart étant un collectif partitif, le verbe s'accorde avec le second substantif. Quand la plupart est employé seul, il y a toujours un second substantif sous-entendu. La plupart se trompent, c'est-à-dire La plupart des hommes se trompent.

Remarque. La plupart est un substantif qui n'a point de pluriel et ne s'emploie jamais sans article.

859. — PEU DE PERSONNES SE PLAISENT DANS LA SOLITUDE. BEAUCOUP AIMENT LA SOCIÉTÉ. — Les adverbes de quantité, tels que: peu, beaucoup, assez, infiniment, guère, plus, etc., remplissent les fonctions de collectifs partitifs, et réveillent, comme tous les collectifs, une idée de pluralité; c'est pourquoi le verbe s'accorde avec le substantif qui suit l'adverbe; et comme ce substantif est toujours pluriel, le verbe se met aussi au pluriel.

Quand l'adverbe est seul le verbe se met également au pluriel,

parce qu'il y a un substantif pluriel sous-entendu. Beaucoup aiment la société, c'est-à-dire Beaucoup d'hommes aiment la société.

Remarque. L'adverbe plus peut être suivi d'un substantif singulier; dans ce cas le verbe se met également au singulier; ainsi l'on dira: Plus d'un homme sait lire, et non savent lire.

§ IV. — Remarques sur quelques cas particuliers de l'orthographe des verbes.

860. — JE VEUX CHANTER; J'AI CHANTÉ. — Lorsque deux verbes se suivent dans la même proposition, le second se met à l'infinitif.

La raison en est que le premier verbe exprimant à la fois le nombre, la personne, le mode et le temps, il suffit d'indiquer le second d'une manière vague, sans répéter les mêmes modifications.

Si le premier verbe est un auxiliaire servant à conjuguer le second à un temps composé, ce dernier doit être au participe passé, comme dans: j'ai chanté.

Remarque. Cette règle est surtout utile pour les verbes de la première conjugaison, parce que qu'ils se prononcent de même à l'infinitif et au participe passé, ce qui peut quelquefois laisser du doute sur l'orthographe.

On peut encore s'en assurer en substituant au verbe douteux un verbe d'une autre conjugaison, et la prononciation fera aisément reconnaître si le sens veut l'infinitif ou le participe; comme dans: j'ai battu, je veux battre.

861. — VOUS CONSOLEZ LES PAUVRES. JE VEUX VOUS CONSOLER. — Dans le premier exemple le verbe est à la seconde personne, parce qu'il a pour sujet vous; dans le second il est à l'infinitif parce que le pronom vous est régime et non sujet.

Le second verbe est dans le cas de deux verbes qui se suivent et dont le second se met à l'infinitif.

862. — JE LOUERAIS. JE PRIERAI. — Dans les verbes de la première conjugaison l'r du futur et du conditionnel est toujours précédée d'un e muet, parce que ces temps sont formés de l'infinitif en ajoutant ai, ais. Cependant en poésie on supprime quelquefois l'e muet pour faire une syllabe de moins, et on le remplace par un accent circonflexe. On écrit: je prierais, je louerais.

Remarque. Cette observation n'est utile que pour les verbes de la première conjugaison dont la finale de l'infinitif est précédée d'une voyelle, parce qu'alors l'e muet du futur est peu sensible, comme dans: je saluerai, je créerai, je nouerai, j'essuierai, etc.

863. — VOUS PRIEZ AUJOURD'HUI; VOUS PRIEZ HIER. — Les verbes de la première conjugaison en *ier*, et le verbe *rire*, prennent deux *i* aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, parce que ces deux temps étant formés du participe présent en changeant *ant* en *ions*, *iez*, il ya un *i* à la racine et un à la finale, comme dans *pri-ant*, nous *pri-ions*, *ri-ant*, nous *ri-ions*. Au présent de l'indicatif il ne faut qu'un *i*, parce qu'il n'y en a point à la finale, comme dans nous *pri-ons*, nous *ri-ons*.

Remarque. Cette observation s'applique également aux verbes en *yer* et à tous ceux dont le participe présent est en *yant*; ces verbes prennent, par la même raison, un *i* après l'*y* aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. *Essuy-ant*, nous *essuy-ons*, que nous *essuy-ions*; *voyant*, nous *voy-ons*, que nous *voy-ions*. Il faut en excepter le verbe *avoir* qui fait *ay-ant*, que nous *ayons*, que vous *ayez*, et le verbe *être*, qui fait que nous *soyons*, bien que son participe présent soit *étant*.

CHAPITRE X.

ACCORD DES PARTICIPES.

§ I. — Participe présent.

864. — DES ENFANTS CARESSANT LEUR MÈRE. CES ENFANTS SONT CARESSANTS. — Le participe présent est invariable. Quand il est employé adjectivement, il est adjectif verbal et s'accorde comme les autres adjectifs.

865. — On distingue le participe présent de l'adjectif verbal en ce que l'adjectif verbal, comme tous les autres adjectifs, est toujours accompagné ou peut être accompagné du verbe *être*, et qu'il exprime une qualité ou une manière d'être actuelle et permanente. *J'ai des enfants caressants*, c'est-à-dire *qui sont caressants*. Le participe présent exprime une action, et ne peut être joint au verbe *être*; on le reconnaît en ce qu'on peut y substituer un autre temps du verbe précédé de *qui*, comme, *parce que*, *puisque*: *J'ai vu des enfants caressant leur mère*, c'est-à-dire *qui caressaient leur mère*. On peut aussi le considérer comme un gérondif en le faisant précéder de la préposition *en*: *Ces enfants travaillant à l'envi feront des progrès*; c'est-à-dire *en travaillant à l'envi*.

Remarques: 1^o La distinction du participe présent et de l'adjectif verbal offre souvent une grande difficulté; les grammairiens eux-mêmes ne sont pas d'accord à cet égard; les uns veulent que les mots en *ant* venant d'un verbe intransitif soient soumis à la règle générale, d'autres qu'ils soient toujours invariables. Ainsi les uns écrivent: *Je connais une dame demeurante à Versailles*; les autres: *demeurant à Versailles*. Ces derniers se fondent sur l'usage et l'euphonie; en effet, l'oreille serait désagréablement frappée si l'on disait: *On voit à l' Arsenal des armes appartenantes à toutes les époques*. On peut cependant formuler le principe de la manière suivante:

On emploie l'adjectif verbal en *ant* quand on veut exprimer une aptitude, une qualité, une habitude, une disposition à agir plutôt qu'une action, ou même si l'on veut peindre une action qui, par sa continuité, se transforme en état. Dans tous les autres cas on fait usage du participe actif qui est invariable (n^o 469).

2^o Autrefois le participe présent s'accordait, comme en latin, en genre et en nombre avec le sujet.

Boileau à dit:

*Et plus loin des laquais l'un l'autre s'agaçants,
Font aboyer les chiens et jurer les passants.*

On trouve aussi dans Voltaire:

*Que deux Alexandrins côte à côte marchants,
L'un serve pour la rime et l'autre pour le sens.*

Le style de pratique conserve encore l'usage bizarre d'écrire: *Les ayants droit*.

D'après la règle précédente on écrira: *Les soi-disant docteurs* et non *soi-disants*; c'est comme s'il y avait: *des hommes disant soi ou qui disent soi docteurs*.

§ II. — Participe passé. Règles fondamentales.

866. — NOUS SOMMES ÉPUIÉS DE FATIGUE. — Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être*, exprimé ou sous-entendu, est adjectif verbal et s'accorde avec son sujet comme tous les autres adjectifs, quelle que soit la place de ce sujet.

Remarque. Quand un participe est construit sans auxiliaire, c'est toujours le verbe *être* qui est sous-entendu:

Nous arrivons épuisés de fatigue, c'est-à-dire *étant épuisés*.

863. — VOUS PRIEZ AUJOURD'HUI; VOUS PRIEZ HIER. — Les verbes de la première conjugaison en *ier*, et le verbe *rire*, prennent deux *i* aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, parce que ces deux temps étant formés du participe présent en changeant *ant* en *ions*, *iez*, il ya un *i* à la racine et un à la finale, comme dans *pri-ant*, nous *pri-ions*, *ri-ant*, nous *ri-ions*. Au présent de l'indicatif il ne faut qu'un *i*, parce qu'il n'y en a point à la finale, comme dans nous *pri-ons*, nous *ri-ons*.

Remarque. Cette observation s'applique également aux verbes en *yer* et à tous ceux dont le participe présent est en *yant*; ces verbes prennent, par la même raison, un *i* après l'*y* aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. *Essuy-ant*, nous *essuy-ons*, que nous *essuy-ions*; *voyant*, nous *voy-ons*, que nous *voy-ions*. Il faut en excepter le verbe *avoir* qui fait *ay-ant*, que nous *ayons*, que vous *ayez*, et le verbe *être*, qui fait que nous *soyons*, bien que son participe présent soit *étant*.

CHAPITRE X.

ACCORD DES PARTICIPES.

§ I. — Participe présent.

864. — DES ENFANTS CARESSANT LEUR MÈRE. CES ENFANTS SONT CARESSANTS. — Le participe présent est invariable. Quand il est employé adjectivement, il est adjectif verbal et s'accorde comme les autres adjectifs.

865. — On distingue le participe présent de l'adjectif verbal en ce que l'adjectif verbal, comme tous les autres adjectifs, est toujours accompagné ou peut être accompagné du verbe *être*, et qu'il exprime une qualité ou une manière d'être actuelle et permanente. *J'ai des enfants caressants*, c'est-à-dire *qui sont caressants*. Le participe présent exprime une action, et ne peut être joint au verbe *être*; on le reconnaît en ce qu'on peut y substituer un autre temps du verbe précédé de *qui*, comme, *parce que*, *puisque*: *J'ai vu des enfants caressant leur mère*, c'est-à-dire *qui caressaient leur mère*. On peut aussi le considérer comme un gérondif en le faisant précéder de la préposition *en*: *Ces enfants travaillant à l'envi feront des progrès*; c'est-à-dire *en travaillant à l'envi*.

Remarques: 1^o La distinction du participe présent et de l'adjectif verbal offre souvent une grande difficulté; les grammairiens eux-mêmes ne sont pas d'accord à cet égard; les uns veulent que les mots en *ant* venant d'un verbe intransitif soient soumis à la règle générale, d'autres qu'ils soient toujours invariables. Ainsi les uns écrivent: *Je connais une dame demeurante à Versailles*; les autres: *demeurant à Versailles*. Ces derniers se fondent sur l'usage et l'euphonie; en effet, l'oreille serait désagréablement frappée si l'on disait: *On voit à l' Arsenal des armes appartenantes à toutes les époques*. On peut cependant formuler le principe de la manière suivante:

On emploie l'adjectif verbal en *ant* quand on veut exprimer une aptitude, une qualité, une habitude, une disposition à agir plutôt qu'une action, ou même si l'on veut peindre une action qui, par sa continuité, se transforme en état. Dans tous les autres cas on fait usage du participe actif qui est invariable (n^o 469).

2^o Autrefois le participe présent s'accordait, comme en latin, en genre et en nombre avec le sujet.

Boileau à dit:

*Et plus loin des laquais l'un l'autre s'agaçants,
Font aboyer les chiens et jurer les passants.*

On trouve aussi dans Voltaire:

*Que deux Alexandrins côte à côte marchants,
L'un serve pour la rime et l'autre pour le sens.*

Le style de pratique conserve encore l'usage bizarre d'écrire: *Les ayants droit*.

D'après la règle précédente on écrira: *Les soi-disant docteurs* et non *soi-disants*; c'est comme s'il y avait: *des hommes disant soi ou qui disent soi docteurs*.

§ II. — Participe passé. Règles fondamentales.

866. — NOUS SOMMES ÉPUIÉS DE FATIGUE. — Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être*, exprimé ou sous-entendu, est adjectif verbal et s'accorde avec son sujet comme tous les autres adjectifs, quelle que soit la place de ce sujet.

Remarque. Quand un participe est construit sans auxiliaire, c'est toujours le verbe *être* qui est sous-entendu:

Nous arrivons épuisés de fatigue, c'est-à-dire *étant épuisés*.

867. — J'AI LU DES LIVRES. LES LIVRES QUE J'AI LUS, JE LES AI PERDUS. — Le participe passé conjugué avec *avoir*, s'accorde avec son régime direct quand il en est précédé, et reste invariable quand il en est suivi.

Dans *j'ai lu des livres*, le participe *lu* est invariable parce qu'il est conjugué avec le verbe *avoir* et qu'il est suivi de son régime direct *livres*; *j'ai lu quoi?* — Rép. *des livres*.

Dans *les livres que j'ai lus*, le participe *lus* est masculin pluriel, parce qu'il est conjugué avec *avoir* et qu'il est précédé de son régime direct *que remplaçant livres*.

Dans *je les ai perdus*, le régime direct est *les remplaçant livres*.

Remarques. 1^o Le principe de l'accord des participes passés se réduit à deux règles (866, 867); toutes les autres ne sont que des applications de ces deux règles fondamentales dans quelques cas particuliers.

2^o Quand le participe passé conjugué avec *avoir*, est précédé de son régime direct, ce régime est toujours représenté par un des pronoms *que, le, la, les, me, te, se, nous, vous*, ou par un substantif précédé de *quel, que de, combien*, etc.

D'après cette règle on écrira :

Quels livres avez-vous lus? Que de livres vous avez lus! Combien de livres avez-vous lus? Combien de fruits j'ai mangés! Plus d'élèves il a réunis, moins de peine il a eue. Plus il a réuni d'élèves moins il a eu de peine.

3^o Quand le participe passé est conjugué avec *avoir* le sujet n'influe en rien sur l'accord; le régime direct est la seule chose que l'on doit considérer. La difficulté de l'accord des participes consiste à trouver, dans certains cas, le véritable régime direct.

§ III. — Difficultés dans l'application des règles fondamentales.

868. — ELLE N'A VÉCU QU'UN INSTANT. LES DIX ANNÉES QU'IL A VÉCU. ELLE EST ALLÉE. — Le participe passé des verbes neutres n'ayant pas de régime direct est toujours invariable quand il est conjugué avec *avoir*. Quand il est conjugué avec *être*, il s'accorde avec son sujet.

Remarque. Dans ces deux phrases : *Il n'a vécu qu'un instant; Les dix années qu'il a vécu*, les substantifs *instant* et *années* ne sont point les régimes directs du verbe *vivre*, comme on pourrait le croire, attendu que *vivre*, étant un verbe neutre, ne peut avoir de régime direct. Ils n'en sont que les compléments adverbiaux; c'est comme s'il y avait : *Il n'a vécu que pendant un instant; les dix années pendant lesquelles il a vécu.*

869. — COUTÉ; VALU, PESÉ. — Selon la plupart des grammairiens modernes, les verbes *coûter*, *valoir*, *peser*, employés d'une manière relative, sont entièrement passés à l'état de verbes transitifs et leurs participes doivent être orthographiés comme tels. On écrira donc avec l'accord, au sens propre comme au sens figuré : *Les cent francs que cet ouvrage a coûtés; Les larmes que sa mort a coûtées.* — *La somme que cette bibliothèque a valu; Les honneurs que sa place lui a valus.* — *Ce marchand a vérifié ces ballots et les a tous pesés; On dit que ce ballot pèse cent livres : il ne les a jamais pesés.*

Autrefois ces verbes étaient regardés comme transitifs ou intransitifs selon le sens; savoir : *COÛTER* intransitif quand il signifie *acheter à un certain prix*; et transitif dans le sens d'*occasionner*; *VALOIR* intransitif quand il signifie *avoir une certaine valeur*; et transitif dans le sens de *procurer*; *PESER* intransitif quand il signifie *avoir un certain poids*, et transitif dans le sens de *faire l'action de peser*. Quelques personnes font encore cette distinction et écrivent en conséquence sans accord : *Les cent francs que cet ouvrage a coûté; La somme que cette bibliothèque a valu; Les cent livres que ce ballot a pesé*; et avec accord dans les autres cas (1).

Remarque. Selon l'Académie, le verbe *coûter* est neutre dans tous les cas et n'a pas de participe; elle ajoute : « cependant plusieurs personnes écrivent : *Les cent mille francs que cette maison m'a coûtés; Les efforts que ce travail m'a coûtés; La peine qu'il m'a coûtée.* L'exactitude grammaticale exige : *Les vingt mille francs que cette maison m'a coûté; Les efforts, la peine que ce travail m'a coûté.* » Le verbe *valoir* est actif dans le sens de *procurer, faire obtenir, produire*, et neutre dans toutes les autres acceptions; *peser* est actif dans le sens de *faire l'action de peser*, et neutre quand il signifie *avoir le poids de*. Elle ne donne pas d'exemples de l'accord du participe de ces deux derniers verbes.

870. — LES VERS QUE J'AI ENTENDU LIRE. LES HOMMES QUE J'AI ENTENDUS CRIER. — Lorsque le participe passé conjugué avec le verbe *avoir* est suivi d'un infinitif, cet infinitif en est quelquefois le régime direct; dans ce cas le participe est nécessairement invariable.

(1) La Société grammaticale, appelée à examiner un travail spécial de M. LÉVI sur cette question, a décidé « reconnaître comme vraie la remarque importante faite par ce professeur que le pronom *les*, placé immédiatement avant un verbe de la nature de ceux que nous avons cités, en est toujours le complément direct. »

Nous adoptons donc ce principe, qui simplifie l'étude des participes, et qui est d'ailleurs le seul admis aujourd'hui par les grammairiens. Toutefois nous devons dire que plusieurs jurys d'examen, conservant l'ancienne orthographe, regardent comme une faute de faire accorder dans tous les cas les participes *coûté, valu, pesé*; c'est pourquoi nous avons dû résumer toutes les opinions.

riable. Si, au contraire, le participe a pour régime le pronom *que* qui précède, il s'accorde.

Dans cette phrase : *Les vers que j'ai ENTENDU lire*, le participe *entendu* est invariable, parce qu'il est suivi du régime direct *lire*; *j'ai entendu quoi?* — Rép. *Lire*; *lire quoi?* — Rép. *Des vers*. Le *que* qui précède est le régime direct de *lire* et non de *entendu*.

Dans cette autre phrase : *Les hommes que j'ai ENTENDUS crier*, le participe *entendus* est au masculin pluriel, parce qu'il est conjugué avec *avoir*, et qu'il est précédé de son régime direct *que*, remplaçant *hommes*; *j'ai entendu qui?* — Rép. *Les hommes*; *les hommes qui criaient*. On ne pourrait pas dire : *J'ai entendu quoi?* — Rép. *Crier*; *crier quoi?* *Les hommes*.

D'après cette règle on écrira selon le sens, avec ou sans accord : *La femme que j'ai vu peindre*; *la femme que j'ai vue peindre*.

Dans le premier cas, le participe étant invariable, c'est l'infinitif qui est le régime direct. *J'ai vu quoi?* — Rép. *peindre*; *peindre qui?* — Rép. *La femme*; c'est à-dire qu'on a vu faire le portrait de la femme.

Dans le second, le participe étant au féminin singulier, a pour régime direct *que* remplaçant *femme*. *J'ai vu qui?* — Rép. *La femme*, la femme qui peignait.

Ainsi la première phrase signifie que l'on peignait la femme, et la seconde que c'est elle qui peignait.

871. — Il résulte de cette règle que le participe suivi d'un infinitif présente deux cas : 1^o lorsque le participe a pour régime direct l'infinitif qui le suit; 2^o lorsqu'il a pour régime direct le nom ou le pronom qui le précède.

Si c'est l'infinitif qui est le régime direct, cet infinitif a lui-même pour régime le nom ou le pronom qui précède le participe, comme dans *le livre que j'ai voulu lire*; *lire* a pour régime *que* remplaçant *livre*.

872. — On reconnaît mécaniquement que l'infinitif n'est pas régime direct quand on ne peut pas le tourner par le participe présent, ou par l'imparfait de l'indicatif.

Dans cette phrase : *Les vers que j'ai entendu lire*, on ne pourrait pas dire : *Les vers que j'ai entendus lisant*. Quand l'infinitif n'est pas le régime direct, il peut se tourner par le participe présent. *Ex*: *Les hommes que j'ai entendus crier*, on peut dire : *Les hommes que j'ai entendus criant*, ou *qui criaient*.

873. — LES LEÇONS QUE JE LEUR AI LAISSÉ APPRENDRE. — Dans cette phrase le participe *lissé* est invariable, parce que l'infinitif fait la fonction de complément direct; c'est comme s'il y avait : *J'ai laissé apprendre les leçons par eux*.

874. — LES MAISONS QUE J'AI FAIT BATIR. — Le participe *fait*,

suivi d'un infinitif, a toujours cet infinitif pour régime direct, et par conséquent reste invariable dans ce cas.

875. — IL A FAIT TOUTES LES FOLIES QU'IL A VOULU. — L'infinitif qui sert de régime au participe est quelquefois sous-entendu; dans ce cas, le participe est invariable. Cette phrase est mise pour : *Il a fait toutes les folies qu'il a voulu FAIRE*; or, *il a voulu, quoi?* — Rép. *faire*; *faire quoi?* — Rép. *Des folies*; *folies* est donc le régime direct du verbe *faire* sous-entendu et non du participe *voulu*.

876. — MES FILLES, JE VOUS AI CRUES COUPABLES. — Le participe passé suivi d'un adjectif n'a jamais cet adjectif pour régime; il s'accorde avec son véritable régime direct s'il en est précédé, et reste invariable s'il en est suivi. D'après cela on écrira : *Elles ne sont plus ces villes que l'on avait CRUES immortelles*; c'est-à-dire *on avait CRU les villes immortelles*.

877. — IL AMBITIONNAIT LA GLOIRE; UNE FOIS QU'IL L'A EU OBTENUE, IL A VOULU LES RICHESSES. — Dans cette phrase *eu* doit être invariable, parce que ce n'est qu'un auxiliaire servant à conjuguer le verbe *obtenir* au 4^e passé de l'indicatif *j'ai eu obtenu*.

878. — LES MALHEURS QUE J'AI PRÉVU QUE VOUS ÉPROUVERIEZ. — Le participe passé placé entre deux *que* a toujours pour régime direct la fin de la phrase, et par conséquent doit être invariable. Le premier *que* est un pronom relatif, et le second est une conjonction:

La phrase ci-dessus s'explique ainsi : *J'ai prévu, quoi?* Rép. *que vous éprouveriez*. *Que vous éprouveriez, quoi?* Rép. *les malheurs*. Ainsi *malheurs*, représenté par *que*, est le régime direct d'*éprouver* et non du participe *prévu*.

Remarque. Les phrases analogues à celle-ci, quoique correctes sous le rapport grammatical, sont d'une construction peu harmonieuse; on doit éviter cette tournure autant que possible.

879. — ELLE S'EST ENRICHIE. ELLE S'EST DONNÉ LA MORT. — Le participe passé des verbes réfléchis s'accorde avec le second pronom, quand ce pronom est régime direct.

Le participe passé des verbes réfléchis s'accorde avec le pronom régime, et non avec le sujet, parce que dans ces verbes le verbe *être* est mis pour le verbe *avoir* (331), et que dans ce cas on doit considérer le régime direct et non le sujet.

Dans *elle s'est enrichie*, *enrichie* est au féminin singulier, parce ce que c'est le participe passé d'un verbe réfléchi conjugué avec *être* mis pour *avoir*, et qu'il est précédé de son régime direct *se*, remplaçant *elle*. *Elle a enrichi qui?* Rép. *se* ou *soi*.

Dans *elle s'est donné la mort*, *donné* est invariable, parce qu'il est

conjugué avec *être* mis pour *avoir*, et qu'il est suivi de son régime direct *mort*. Elle a donné quoi? Rép. *la mort*; à qui? Rép. *à soi*. Le second pronom étant régime indirect ne détermine pas l'accord.

880. — Le participe des verbes essentiellement réfléchis est toujours variable, le second pronom qui le précède étant regardé comme complément direct. Il faut excepter le verbe *s'arroger* dont le second pronom est régime indirect. On écrit : *Ils se sont arrogés des droits*, c'est-à-dire *ils ont arrogé des droits* A EUX.

Le participe des verbes accidentellement réfléchis suit le principe général; c'est-à-dire qu'il varie si le verbe est actif, et qu'il est invariable s'il est neutre.

Les verbes réfléchis qui sont toujours neutres, sont : *se plaire*, *se déplaire*, *se complaire*, *se nuire*, *se convenir*, *se ressembler*, *se suffire*, *se rire*, *se sourire*, *se parler*, *se succéder*.

D'après la règle sur l'accord du participe des verbes réfléchis, on écrira : Des que ces dames se sont vues, elles se sont plu. — Ces dames se sont plu à me vexer. — Ces dames se sont déplu en se voyant. — Nous nous sommes déplu à la campagne. — Ces enfants se sont complu à faire le mal. — Ils se sont dits étrangers. — Ils se sont dit des injures. — On s'est mutuellement trouvé ou trouvés engagés. — Elle s'est plainte amèrement. — Elle s'est ri de nous. — Les rois qui se sont succédé. — La peine qu'il s'est donnée. — Ils se sont montrés indulgents. — Ils se sont montré leurs cadeaux.

Remarque. Quelques grammairiens regardent les verbes *se plaire* et *se déplaire* comme actifs, et en font accorder les participes, quand il n'y a pas réciprocité, c'est-à-dire quand l'action ne se porte pas d'une personne sur une autre, comme dans : *Ces Dames se sont pluës à me vexer*; tandis qu'ils écrivent sans accord : *Ces Dames se sont plu à la première vue*, parce qu'elles ont plu à elles. Cette distinction n'est pas généralement adoptée.

881. — IL EST ARRIVÉ DES MALHEURS. LES CHALEURS QU'IL A FAIT. — Le participe passé des verbes impersonnels ou employés impersonnellement est toujours invariable.

882. — Quand le participe passé des verbes impersonnels est conjugué avec *être*, il s'accorde avec son sujet *il*; mais ce pronom étant indéfini n'a en réalité ni genre ni nombre, c'est pourquoi les mots qui s'y rapportent conservent la forme invariable, qui est, en français, celle du masculin singulier.

883. — Quand le participe passé des verbes impersonnels est conjugué avec *avoir*, il n'a pas de régime direct et reste invariable; ainsi l'on écrira : *Les chaleurs qu'il a fait*, et non *faites*; *Les tempêtes qu'il y a eu*, et non *eues*.

La raison en est que les verbes en devenant impersonnels, perdent leur signification active pour exprimer l'existence, le *que* qui précède n'est régime d'aucun verbe, c'est une expression dont l'analyse ne peut rendre compte. Dans ces phrases : *Il est arrivé des malheurs*; *Il s'élève des vapeurs*, les mots *malheurs* et *vapeurs* doivent être considérés comme les sujets des verbes *arriver*, *s'élever*; c'est comme s'il y avait : *Des malheurs sont arrivés*, etc.

884. — IL A ÉTÉ; ELLE A ÉTÉ; ELLES ONT ÉTÉ. — Le participe passé du verbe *être* est toujours invariable, parce qu'il est employé d'une manière absolue (1).

885. — LA MOITIÉ DES FLEURS QUE J'AI PLANTÉES A PÉRI. LA PARTIE DE VIN QUE J'AI ACHETÉE EST GATÉE. — Quand un participe passé a pour régime direct un collectif suivi d'un autre substantif, il s'accorde avec le collectif, si c'est un collectif général, et avec le second substantif, si le collectif est partitif. Dans la première phrase la *moitié* n'exprime qu'une partie des fleurs que l'on a plantées; dans la seconde la *partie* exprime la totalité du vin que l'on a acheté.

Cette règle, offrant souvent de l'incertitude dans l'application peut être formulée de la manière suivante : Le participe passé s'accorde avec le collectif ou avec le second substantif, selon celui des deux auquel s'applique l'action exprimée par le participe.

D'après cela on écrira : *Le chiffre d'assurances obtenu ou obtenues*, selon que, par la pensée, on applique l'idée d'obtenir au chiffre ou aux assurances.

886. — LE PEU DE VIANDE QUE J'AI MANGÉE M'A FAIT MAL. — LE PEU DE NOURRITURE QU'ILS ONT TROUVÉ A CAUSE LEUR MORT. — *Le peu* a deux significations : il signifie *le manque* ou une petite quantité. Quand le participe passé a pour régime direct un substantif précédé de *le peu*, il s'accorde tantôt avec ce substantif, tantôt avec *le peu*, selon le sens.

Lorsque *le peu* signifie *une petite quantité*, le participe s'accorde avec le second substantif comme mot dominant. Dans cette phrase : *Le peu de viande que j'ai mangée m'a fait mal*, *le peu* signifie *une petite quantité*; ce qui a fait mal ce n'est pas *le peu*, mais la viande quoiqu'en petite quantité. Dans ce cas le *que* relatif se rapporte à *viande* comme mot dominant, et le participe s'accorde également avec *viande*.

Lorsque *le peu* signifie *le manque*, le participe s'accorde avec *le peu* comme mot dominant. Dans cette phrase : *Le peu de nour-*

(1) En italien il s'accorde; on dit: j'ai été, sono stato; nous avons été, siamo stati; elle a été, è stata.

riture qu'ils ont trouvé a causé leur mort, le peu signifie le manque; ce qui a causé la mort ce n'est pas la nourriture, mais le manque de nourriture. Dans ce cas le que relatif se rapporte à le peu comme mot dominant, et le participe s'accorde également avec le peu qui est toujours masculin singulier.

Remarque. Ce serait une faute de dire, comme on le fait quelquefois, que, dans ce dernier cas, le participe est invariable.

887. — On reconnaît mécaniquement que le peu signifie une petite quantité ou la manque en ce que : Lorsque le peu signifie une petite quantité on peut le supprimer et lorsqu'il signifie le manque on ne le peut pas. Dans cette phrase : *Le peu de viande que j'ai mangée m'a fait mal*, on pourrait dire : *la viande que j'ai mangée m'a fait mal*. Dans celle-ci, au contraire : *Le peu de nourriture qu'ils ont trouvé a causé leur mort*, on ne pourrait pas dire dans le même sens : *La nourriture qu'ils ont trouvée a causé leur mort*.

888. — CETTE VILLE EST PLUS BELLE QUE JE NE L'AVAIS CRU. — Le participe passé ayant pour régime direct le pronom *le* mis pour *cela*, et remplaçant un membre de phrase, est toujours masculin singulier. La raison en est que, dans ce cas, *le* est un pronom indéfini qui, n'ayant pas de genre déterminé, est véritablement neutre et conserve, en français, la forme du masculin singulier. Dans l'exemple ci-dessus *le* ne remplace pas *ville*, mais un membre de phrase ; c'est comme si l'on disait : *Cette ville est plus belle que je n'avais cru qu'elle était belle, ou que je n'avais cru cela*.

Remarque. Il ne serait pas non plus exact de dire, que, dans ce cas, le participe est invariable ; ce serait détruire le principe de la règle générale qui veut que le participe s'accorde quand il est précédé de son régime direct.

889. — EXCEPTÉ LES FEMMES ET LES ENFANTS. LES FEMMES ET LES ENFANTS EXCEPTÉS. — Les participes *excepté, vu, passé, ouï, compris, attendu, joint, inclus, supposé, reçu, payé*, placés avant le substantif auquel ils se rapportent, et employés sans auxiliaire, restent invariables, parce qu'ils remplissent les fonctions de préposition ; ou plus exactement, parce que le verbe *avoir* est sous-entendu et qu'ils sont suivis du régime direct : *Ouï les témoins c'est-à-dire : après avoir ouï les témoins ; Reçu cent francs, c'est-à-dire j'ai reçu cent francs ; Vu la loi du... c'est-à-dire après avoir vu la loi du... etc.*

Quand ils sont placés après le substantif ils s'accordent, parce qu'ils sont employés comme adjectifs verbaux, et que le verbe *être* est sous-entendu. *Les femmes exceptées, c'est-à-dire les femmes étant exceptées.*

D'après cette règle on écrira : *Vu sa jeunesse on l'a excusé.* —

Vu les ordonnances du... — Passé dix heures. — A dix heures passées. — Ouï les témoins et l'accusé. — Les témoins ouïs on le condamna. — Reçu cent francs à valoir. — Payé mille francs à M. Louis. — Les mille francs payés à M. Louis.

890. — IL A ÉCRIT PLUS DE LIVRES QUE VOUS N'EN AVEZ LU. — LES BONTÉS QUE J'EN AI REÇUES. — Le pronom *en* signifiant de *cela*, est toujours régime indirect et ne détermine jamais l'accord du participe. Quand le participe s'accorde, c'est qu'il est précédé d'un régime direct, comme dans : *Les bontés que j'en ai reçues.*

Remarque. Dans le premier exemple le *que* est une conjonction et non un pronom relatif.

891. — DES FLEURS, COMBIEN J'EN AI CUEILLIES ! — Selon quelques grammairiens, quand le pronom *en* est précédé d'un adverbe de quantité, le participe doit s'accorder, parce que l'adverbe est une expression collective qui joue le rôle de substantif, et forme avec *en* un complément direct. Selon d'autres il est invariable, par raison d'euphonie, toutes les fois qu'il n'y a pas d'autre régime que le pronom partitif *en*. Selon d'autres enfin, il est variable ou invariable selon le sens qu'y attache l'écrivain. Cependant les auteurs sont généralement d'accord de conserver l'invariabilité : 1° Au singulier par extension ; *De l'eau, combien j'en ai bu !* 2° Quand la phrase est interrogative ; *Des plumes, combien en avez-vous pris ?* 3° Quand l'adverbe de quantité est après le pronom *en* : *Des livres, j'en ai beaucoup lu ; j'en ai assez écrit ; j'en ai tant déchiré.* 4° Quand le substantif qui fait le sujet principal de la phrase est placé après le participe : *Que j'en ai mangé de ces poires !*

CHAPITRE XI.

DISTINCTION DANS L'ORTHOGRAPHE DE QUELQUES MOTS INVARIABLES.

892. — PLUS TÔT, PLUTÔT. — *Plus tôt*, écrit en deux mots, est le comparatif de l'adverbe *tôt*, et signifie de meilleure heure, plus promptement. Exemple : *Demain vous viendrez plus tôt qu'aujourd'hui.*

Plutôt, écrit en un seul mot, est aussi adverbe, mais n'est point comparatif ; il signifie de préférence, à peine, aussitôt que. Exemples : *Je boirai plutôt du vin que de l'eau. Il ne fut pas plutôt arrivé qu'il reportit. Il n'eut pas plutôt dit, plutôt fait que...*

893. — AUSSI TÔT, AUSSITÔT. — *Aussi tôt*, écrit en deux mots, est le comparatif d'égalité de l'adverbe *tôt* et signifie *aussi promptement*. Exemple : *Il est parti aussi tôt que vous*.

Aussitôt, écrit en un seul mot, est aussi adverbe, mais n'est point un comparatif; il signifie *dans le moment*, sur l'heure. Exemple : *Il est arrivé et il est reparti aussitôt*.

894. — PEUT-ÊTRE, PEUT ÊTRE. — *Peut-être*, écrit avec un trait d'union, est une locution adverbiale qui marque le doute. Exemple : *Il est peut-être malade*.

Peut être, écrit sans trait d'union, présente deux mots distincts dont le premier est le verbe *pouvoir* et le second le verbe *être*. Exemple : *Cela peut être; il peut être malade*.

On reconnaît aisément qu'on doit l'écrire sans trait d'union en voyant 1^o Si le mot *peut* a un sujet; 2^o Si on peut l'employer à d'autres temps qu'au présent de l'indicatif; 3^o Si l'on peut y joindre *bien*, comme dans : *Cela pourrait être; Il peut bien être malade*.

895. — PARCE QUE, PAR CE QUE. — *Parce que*, écrit en deux mots, est une locution conjonctive qui signifie *par la raison que*; Exemple : *Je le crois parce que vous le dites*.

Par ce que, écrit en trois mots, est composé de la préposition *par*, du pronom démonstratif *ce* et du pronom relatif *que*; il signifie, *d'après la chose que*. Exemple : *Je le vois bien par ce que vous dites; c'est-à-dire d'après la chose que vous dites*.

896. — QUOIQUE, QUOI QUE. — *Quoique*, écrit en un seul mot, est une conjonction qui signifie *bien que*, *malgré que*; Exemple : *Il n'est pas content quoique je fasse de mon mieux; c'est-à-dire bien que je fasse, malgré que je fasse*.

Quoi que, écrit en deux mots, est composé des deux pronoms relatifs *quoi* et *que*, et signifie *quelle que soit la chose que*. Exemple : *Quoi que je fasse pour lui plaire il n'est jamais content; c'est-à-dire : quelle que soit la chose que je fasse*.

897. — D'AVANTAGE, D'AVANTAGE. — *D'avantage*, écrit en un seul mot, est un adverbe qui signifie *plus*. Exemple : *Je n'en veux pas davantage*.

D'avantage, écrit en deux mots, est composé de la préposition *de* et du substantif *avantage* qui est susceptible de prendre le pluriel s'il y a lieu. Exemple : *Il ne trouve pas assez d'avantage, ou d'avantages, dans cette entreprise*.

898. — SURTOUT, SUR TOUT. — *Surtout*, écrit en un seul mot, est un adverbe qui signifie *principalement*; *par dessus toute chose*. Exemple : *Je vous recommande surtout de ne pas sortir*.

Surtout, écrit en un seul mot, est aussi substantif. Exemples : *Il porte un surtout de toile grise. Un surtout de table*.

Sur tout, écrit en deux mots, est composé de la préposition *sur* et de l'adjectif *tout* pris substantivement; il signifie *sur toutes choses*. Exemples : *Il parle sur tout. Il peut répondre sur tout*.

899. — POURTANT, POUR TANT. — *Pourtant*, écrit en un seul mot, est un adverbe qui signifie *néanmoins*, *cependant*. Exemple : *Ce n'est pourtant pas sa faute*.

Pour tant, écrit en deux mots, est composé de la préposition *pour* et de l'adverbe *tant*; il signifie *pour autant*. Exemple : *C'est peu de profit pour tant de peine*.

900. — BIENHEUREUX, BIEN HEUREUX. — *Bienheureux*, écrit en un seul mot, est un substantif qui se dit des habitants du ciel. Exemple : *Le séjour des bienheureux*.

Bien heureux, écrit en deux mots, est le superlatif absolu de l'adjectif *heureux*, et signifie *irès-heureux*. Exemple : *Vous êtes bien heureux d'avoir échappé à ce danger*.

901. — QUELQUEFOIS, QUELQUES FOIS. — *Quelquefois*, écrit en un seul mot, est un adverbe qui signifie *parfois*. Exemple : *Il m'arrive quelquefois de me tromper*.

Quelques fois, écrit en deux mots, est formé de l'adjectif indéfini *quelques* déterminant le substantif *fois*; il signifie *plusieurs fois*. Exemple : *Dites-le lui quelques fois de plus*.

902. — POURQUOI, POUR QUOI. — *Pourquoi*, en un seul mot, est une conjonction et quelquefois un adverbe qui signifie *par quelle raison*, comme dans : *Pourquoi partez-vous?*

Pour quoi, écrit en deux mots, signifie *pour cette chose, comme dans : Pour quoi faire partez-vous?*

Dans cette phrase : *Demandez-moi pourquoi ou pour quoi il s'est mis en colère, pourquoi* n'est point une conjonction, et peut s'écrire en un seul mot ou en deux selon le sens. Écrit en deux mots c'est la préposition *pour* et le pronom relatif *quoi*.

903. — QUAND IL VIENDRA, QUANT A MOI. — *Quand*, écrit avec un *d*, est un adverbe de temps ou une conjonction, et signifie *dans le temps que, lorsque*.

Quant, écrit avec un *t*, ne s'emploie que suivi de la préposition *à*, avec laquelle il forme une locution prépositive, et dans ces expressions : *Quant à moi, quant à toi, quant à nous; c'est-à-dire pour ce qui est de moi, etc.*

903 bis. — BIENTÔT, écrit en un seul mot, est un adverbe simple : *Ce sera bientôt fait*.

Bien tôt, écrit en deux mots, est le superlatif de l'adverbe *tôt*; il est mis pour : *C'est bien de bonne heure, c'est bien vite. Il est encore bien tôt pour partir; vous arrivez bien tôt*.

CHAPITRE XII.

EMPLOI DES LETTRES MAJUSCULES.

904. — PARIS, LA FRANCE, LES FRANÇAIS, LES PROTESTANTS. — On met une lettre majuscule 1^o au commencement de tous les noms propres ; 2^o au commencement des noms de peuples et de sectes qui embrassent la totalité ; 3^o au commencement des phrases, c'est-à-dire après un point d'interrogation, un point d'exclamation, et après deux points lorsqu'ils annoncent la citation d'une phrase ; 4^o au commencement de chaque vers.

On écrira par conséquent avec une majuscule : L'histoire des Français est utile : J'ai dîné avec un Français et des Anglais.

905. — VOTRE MAJESTÉ, SIRE, VOTRE EXCELLENCE. — Les noms de titres et de dignités employés comme noms propres, c'est-à-dire désignant un individu en particulier, prennent des initiales majuscules. Tels sont encore : Votre Grandeur, Monsieur, Madame, M. le Comte, M. le Baron, M. le Duc, le Roi de France.

Ils cessent de prendre l'initiale majuscule, 1^o quand ils deviennent noms communs, comme : *Les rois sont sujets à la mort ; le titre de baron est inférieur à celui de duc ;* 2^o quand ils servent de qualification à un nom propre, comme : *Le baron Dupuytren ; le comte de Champagne.*

906. — LA RUE SAINT-LOUIS ; LOUIS-LE-GRAND ; LA SAINT-PIERRE. — Les adjectifs joints à un nom propre et qui font partie de ce nom, prennent des initiales majuscules, et sont joints par un trait d'union. Quand ils ne sont joints au nom propre que comme qualification, on supprime la lettre majuscule et le trait d'union. Exemple : *Le roi saint Louis* (que quelques-uns écrivent *Saint-Louis*) ; *l'apôtre saint Pierre.*

907. — LA DISSETTE AU TEINT BLÈME ET LA TRISTE FAMINE. — Les substantifs qui expriment des êtres personnifiés prennent des initiales majuscules.

908. — LA GÉOMÉTRIE ET LA GRAMMAIRE SONT UTILES. — Les noms de sciences, d'arts, de métiers, pris dans un sens individuel et comme sujet principal du discours, prennent une lettre majuscule.

909. — L'Académie, dans sa dernière édition, emploie aussi les lettres majuscules dans le courant des phrases, et sans qu'elles soient précédées d'aucun signe de ponctuation, au commencement d'une période servant de développement à ce qui précède, au

commencement de tout mot sur lequel l'attention se porte particulièrement. Exemple : *Compagnie se dit aussi de Certaines associations commerciales, etc.*

Remarque. — Nous croyons que cette profusion de lettres majuscules, introduite dans tous les dictionnaires de la langue française, nuit à la rapidité de l'écriture, et n'ajoute rien à la clarté.

CHAPITRE XIII.

EMPLOI DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

§ I. — Des accents.

910. — A-MÉ-NI-TÉ, RO-CHEr. — L'accent aigu s'emploie sur les *é* fermés quand ils finissent la syllabe.

Quand un mot est terminé par un *é* avec un accent aigu, l'*é* conserve l'accent malgré l'addition de l'*s* pour le pluriel ou de l'*e* muet pour le féminin. Exemple : *la bonté, les bontés ; arrivé, arrivée.*

911. — LE PÈRE, LA TERRE, ABCÈS. — L'accent grave s'emploie sur les *è* ouverts quand ils finissent la syllabe et quand la syllabe suivante est muette. Quand l'*è* ouvert ne termine pas la syllabe il ne prend pas d'accent, comme dans *ter-re, mes-se, met-tre.*

Cependant quand l'*è* ouvert est dans la dernière syllabe d'un mot terminé par une *s*, il prend l'accent grave quoiqu'il ne termine pas la syllabe, comme dans *abcès, après, dès, succès* ; excepté dans les déterminatifs *des, les, mes, tes, ces, ses.*

912. — EXEMPLE, EXERCICE, EXCUSE. — L'*e* suivi d'un *x* ne prend jamais d'accent. La raison en est que l'*x*, formé de deux *e*, est considéré comme une consonne double qui fait entendre le son de *gz* ou *cs* ; c'est comme si l'on écrivait *eg-zemple, ec-scuse* ; dans ce cas l'*e*, ne terminant pas phoniquement la syllabe, ne prend pas d'accent.

913. — MANÈGE. — Dans les mots terminés en *ège*, l'*e* qui précède la dernière syllabe est fermé et non ouvert, c'est pourquoi il prend un accent aigu, comme dans *manège, piège, collège ; je protège.* Par la même raison on écrit : *chanté-je ? puissé-je.* On écrit aussi avec un accent aigu *avènement, événement.*

Remarque. Cette règle, quoique consacrée par l'Académie et par les meilleurs grammairiens, est contraire au principe de l'euphonie qui veut que l'*e* précédant une syllabe muette soit ouvert et non fermé.

CHAPITRE XII.

EMPLOI DES LETTRES MAJUSCULES.

904. — PARIS, LA FRANCE, LES FRANÇAIS, LES PROTESTANTS. — On met une lettre majuscule 1^o au commencement de tous les noms propres ; 2^o au commencement des noms de peuples et de sectes qui embrassent la totalité ; 3^o au commencement des phrases, c'est-à-dire après un point d'interrogation, un point d'exclamation, et après deux points lorsqu'ils annoncent la citation d'une phrase ; 4^o au commencement de chaque vers.

On écrira par conséquent avec une majuscule : L'histoire des Français est utile : J'ai dîné avec un Français et des Anglais.

905. — VOTRE MAJESTÉ, SIRE, VOTRE EXCELLENCE. — Les noms de titres et de dignités employés comme noms propres, c'est-à-dire désignant un individu en particulier, prennent des initiales majuscules. Tels sont encore : Votre Grandeur, Monsieur, Madame, M. le Comte, M. le Baron, M. le Duc, le Roi de France.

Ils cessent de prendre l'initiale majuscule, 1^o quand ils deviennent noms communs, comme : *Les rois sont sujets à la mort ; le titre de baron est inférieur à celui de duc ;* 2^o quand ils servent de qualification à un nom propre, comme : *Le baron Dupuytren ; le comte de Champagne.*

906. — LA RUE SAINT-LOUIS ; LOUIS-LE-GRAND ; LA SAINT-PIERRE. — Les adjectifs joints à un nom propre et qui font partie de ce nom, prennent des initiales majuscules, et sont joints par un trait d'union. Quand ils ne sont joints au nom propre que comme qualification, on supprime la lettre majuscule et le trait d'union. Exemple : *Le roi saint Louis* (que quelques-uns écrivent *Saint-Louis*) ; *l'apôtre saint Pierre.*

907. — LA DISSETTE AU TEINT BLÈME ET LA TRISTE FAMINE. — Les substantifs qui expriment des êtres personnifiés prennent des initiales majuscules.

908. — LA GÉOMÉTRIE ET LA GRAMMAIRE SONT UTILES. — Les noms de sciences, d'arts, de métiers, pris dans un sens individuel et comme sujet principal du discours, prennent une lettre majuscule.

909. — L'Académie, dans sa dernière édition, emploie aussi les lettres majuscules dans le courant des phrases, et sans qu'elles soient précédées d'aucun signe de ponctuation, au commencement d'une période servant de développement à ce qui précède, au

commencement de tout mot sur lequel l'attention se porte particulièrement. Exemple : *Compagnie se dit aussi de Certaines associations commerciales, etc.*

Remarque. — Nous croyons que cette profusion de lettres majuscules, introduite dans tous les dictionnaires de la langue française, nuit à la rapidité de l'écriture, et n'ajoute rien à la clarté.

CHAPITRE XIII.

EMPLOI DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

§ I. — Des accents.

910. — A-MÉ-NI-TÉ, RO-CHEr. — L'accent aigu s'emploie sur les *é* fermés quand ils finissent la syllabe.

Quand un mot est terminé par un *é* avec un accent aigu, l'*é* conserve l'accent malgré l'addition de l'*s* pour le pluriel ou de l'*e* muet pour le féminin. Exemple : *la bonté, les bontés ; arrivé, arrivée.*

911. — LE PÈRE, LA TERRE, ABCÈS. — L'accent grave s'emploie sur les *è* ouverts quand ils finissent la syllabe et quand la syllabe suivante est muette. Quand l'*è* ouvert ne termine pas la syllabe il ne prend pas d'accent, comme dans *ter-re, mes-se, met-tre.*

Cependant quand l'*è* ouvert est dans la dernière syllabe d'un mot terminé par une *s*, il prend l'accent grave quoiqu'il ne termine pas la syllabe, comme dans *abcès, après, dès, succès ;* excepté dans les déterminatifs *des, les, mes, tes, ces, ses.*

912. — EXEMPLE, EXERCICE, EXCUSE. — L'*e* suivi d'un *x* ne prend jamais d'accent. La raison en est que l'*x*, formé de deux *e*, est considéré comme une consonne double qui fait entendre le son de *gz* ou *cs* ; c'est comme si l'on écrivait *eg-zemple, ec-scuse ;* dans ce cas l'*e*, ne terminant pas phoniquement la syllabe, ne prend pas d'accent.

913. — MANÈGE. — Dans les mots terminés en *ège*, l'*e* qui précède la dernière syllabe est fermé et non ouvert, c'est pourquoi il prend un accent aigu, comme dans *manège, piège, collège ; je protège.* Par la même raison on écrit : *chanté-je ? puisse-je.* On écrit aussi avec un accent aigu *avènement, événement.*

Remarque. Cette règle, quoique consacrée par l'Académie et par les meilleurs grammairiens, est contraire au principe de l'euphonie qui veut que l'*e* précédant une syllabe muette soit ouvert et non fermé.

914. — *à, où, voilà, déjà, çà, deçà.* — A préposition, où et la adverbes, prennent un accent grave pour les distinguer de *a* verbe, ou conjonction et de *la* article. Les mots *voilà, déjà, çà, deçà*, prennent l'accent grave sans raison grammaticale.

Remarque. L'accent grave ne change pas la prononciation des voyelles autres que l'*e*; les mots ci-dessus sont les seuls où l'*a* prend un accent.

915. — *BÊTE, FÊTE, ÉPÎTRE, CONNAÎTRE.* — L'accent circonflexe s'emploie généralement sur les voyelles longues. Il indique presque toujours la suppression d'une *s*, et quelquefois d'une autre lettre. On écrivait autrefois *beste, feste, épître, connoître*.

Remarque. On retrouve presque toujours l'*s* supprimée dans un mot de la même famille; ainsi on retrouve celle de *beste* dans *bestial*; celle de *feste* dans *festin*; celle de *épître* dans *épistolaire*; celle de *connoître* dans *connaissance*.

Le mot *âge* s'écrivait autrefois *aage*; *rôle* s'écrivait *roole*. Dans *âme* (du latin *anima*) il n'y a point de lettre supprimée; c'est pourquoi on écrit aussi *ame*.

Les mots *dûment, assidûment, crûment, dévouement, remerciement, gaîté* s'écrivaient autrefois *duement, assidûment, cruement, dévouement, remerciement, gaieité*; quelques personnes les écrivent encore ainsi; l'Académie met l'accent circonflexe. *Je prierai* s'écrit aussi *je prîrai*, en poésie (Voy. n° 862).

916. — *VOICI NOTRE MAISON; VOICI LA VÔTRE.* — *Notre* et *voire* prennent l'accent circonflexe quand ils sont pronoms possessifs; dans ce cas ils sont toujours précédés des articles *le, la, les*.

917. — *CELA N'EST DÙ; UN FRUIT MÛR; UN HOMME SÛR.* — Dans le participe *dû* du verbe *devoir*, et dans les adjectifs *mûr* et *sûr*, l'accent circonflexe n'indique la suppression d'aucune lettre; on l'emploie pour distinguer ces mots de l'article *du*, du substantif *mur* et de la préposition *sur*. Au féminin on écrit *due, mère, sûre* (Acad.). On met également un accent circonflexe sur les adverbes qui en sont formés: *dûment, mûrement, sûrement*.

L'adjectif *sur, sûre*, signifiant *acide*, ne prend pas d'accent circonflexe.

918. — *SAÛL, NAÏF, CIGUË.* — (Voyez la Lexicologie, n° 58).

919. — *POËME, POËTE, POËSIE, CHLOË.* — On écrivait autrefois *poème, poète, poésie, Chloë*; mais le tréma n'étant pas nécessaire à la prononciation, il vaut mieux écrire ces mots avec l'accent grave ou l'accent aigu, suivant le son de l'*e*. Il en est de même de *Énéide, athéisme*, que l'on écrivait: *Enéide, athéisme*; l'usage conserve le tréma dans *Nobél, goëttie, goëlant*.

920. — *NOUS LOÛIONS, VOUS LOÛIEZ, NOUS CONTRIBUÛONS, VOUS CONTRIBUÛIEZ.* — Dans les deux premières personnes du pluriel

de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif des verbes en *ouer* et en *uer* le tréma serait nécessaire pour indiquer que l'*i* ne forme pas diphthongue avec la voyelle qui précède. Quelques grammairiens adoptent cette orthographe, mais elle n'est pas généralement admise (Voy. la Lexicologie, nos 588 et 983).

921. — *PAYEN* ou *PAÏËN.* — Dans plusieurs mots où l'*y*, quoique entre deux voyelles, a le son d'un seul *i*, on le remplace par un *i* avec tréma, tels sont: *payen, gayac, bayonnette, fayence, ayeul, nayade, camayeu, cayeu*, que l'on écrit maintenant: *païen, gaiac, baïonnette, faïence, aïeul, naïade, camaiëu, caiëu*.

Les noms propres qui sont dans ce cas conservent l'*y*, parce que l'orthographe ne peut en être altérée; tels sont: *Bayonne, Mayence, Bayard, etc.*

§ II. — Du trait d'union.

922. — *LISEZ-VOUS? CHANTE-T-IL?* — On met un trait d'union entre le verbe et le pronom à la forme interrogative. Si la prononciation exige un *t* euphonique entre le verbe et le pronom, on met ce *t* entre deux traits d'union.

923. — *DONNEZ-MOI, PRÊTEZ-MOI, ALLONS-NOUS-EN.* — On met un trait d'union entre les verbes à l'impératif et les pronoms régimes qui sont placés immédiatement après. S'il y a deux pronoms après le verbe on met un trait d'union avant chaque pronom. Ainsi l'on écrira avec un trait d'union *envoyez-le chercher mon livre*, parce que *le* est le régime du verbe *envoyer*; mais on écrira sans trait d'union *envoyez le chercher*, si *le* est le régime du verbe suivant et non de l'impératif *envoyez*.

924. — *TRES-GRAND, TRÈS-FORT.* — On met généralement un trait d'union entre l'adverbe *très* et l'adjectif ou l'adverbe qui suit. Quelques grammairiens sont d'avis de le supprimer dans ce cas; attendu, disent-ils avec raison, qu'il n'y a pas plus de motifs pour mettre le trait d'union dans *très-grand* que dans *fort grand* (Voy. n° 175).

925. — *CELUI-CI, CELUI-LÀ, MOI-MÊME.* — On met un trait d'union dans les pronoms composés, entre le pronom et les mots *ci, là, même*.

926. — *VER-A-SOIE, PORC-ÉPIC, GRAND-PÈRE, VERT-POMME.* — Dans les substantifs composés qui ne sont point encore passés à l'état des mots, c'est-à-dire dont les parties sont encore distinctes, on met un trait d'union entre tous les mots qui composent le mot principal, excepté entre ceux qui exigent une apostrophe comme *entr'acte, chef-d'œuvre, grand'mère, grand'messe, grand'rue* (Voy. n° 945).

Remarque. L'Académie ne paraît pas avoir de règle fixe à l'égard du trait d'union dans les substantifs composés ; car elle écrit sans trait d'union : *ver à soie, ver luisant, veau marin, pot à l'eau, pot à beurre*, et beaucoup d'autres mots qui sont évidemment des noms composés. Il serait à désirer que l'on fit passer tous les substantifs composés à l'état de mots, comme *portefeuille, contrevent*.

Dans les adjectifs composés on met un trait d'union quand l'adjectif est formé d'un adjectif et d'un substantif, comme dans : *vert-pomme, vert-pré, vert-dragon, rouge-cerise* ; dans ce cas le trait d'union remplace le mot *couleur* ; mais on n'en met point quand l'adjectif est formé de deux adjectifs, comme : *vert foncé, gros vert, vert tendre, rouge brun, rose pâle*, etc. (Académie).

927. — APRÈS DEMAIN, AVANT-HIER, PEUT-ÊTRE. — On met généralement un trait d'union dans les locutions adverbiales, et dans quelques locutions prépositives et conjonctives formant des mots composés ; celles qui ne forment pas des mots composés n'en prennent pas, comme : *au moins, du reste, par hasard*. Quelques-unes sont passées à l'état de mots, comme *longtemps*.

Remarque. — Il n'y a pour ainsi dire aucune règle fixe pour l'emploi du trait d'union dans ces mots. (Voyez-en la liste ; pages 70, 72 et 76).

928. — CINQ MILLE-NEUF CENT-TRENTE-TROIS. QUATRE-VINGTS. QUINZE-VINGTS. SIX-VINGTS. (Voy. n° 774).

§ III. — Des lettres euphoniques.

929. — CHANTE-T-IL ? CHANTERA-T-IL ? — On met un *t* euphonique entre le verbe à la forme interrogative et les pronoms *il, elle, on*, quand le verbe est terminé par une voyelle, pour éviter un hiatus.

Remarque. — On a sans doute choisi le *t*, parce que c'est le plus souvent le signe de la troisième personne. Autrefois même on le prononçait sans qu'il fût écrit : *parle-il ? va-il ? voilà-il ?*

930. — VA-T-IL ? VA-T-EN (Voy. n° 352).

931. — CHERCHES-EN. VAS-Y. — Les verbes de la première conjugaison ne prenant pas d'*s* finale à la deuxième personne du singulier de l'impératif ; celle qu'on y ajoute quand le verbe est suivi des pronoms *en, y*, pour éviter un hiatus, doit être considérée comme une lettre euphonique (Voy. 287, 347).

932. — SI L'ON VEUT. SI ON LE LUI DIT. — On met une *l* euphonique suivie d'une apostrophe avant le pronom indéfini *on*, pour éviter un hiatus, quand ce mot est précédé d'une voyelle, comme dans : *Si l'on veut*, au lieu de : *Si on veut*.

Cette *l* n'étant point un mot, l'apostrophe ne remplace aucune

lettre. Il serait plus rationnel d'écrire : *Si-l-on veut*, comme on écrit *chante-t-il*.

On ne met pas la lettre euphonique *l* avant *on*, 1° quand la prononciation ne l'exige pas, comme dans : *quand on dit* ; 2° au commencement d'une phrase ou d'une période, comme dans : *on dit que...* et non *l'on dit que* ; 3° si le voisinage de plusieurs *l* produit une consonnance plus désagréable qu'un hiatus, comme dans : *si on le lui dit*, et non *si l'on le lui dit*.

Remarque. Le pronom *on* étant une contraction du substantif *homme*, quelques grammairiens regardent *l* de *l'on* comme une élision de l'article. Selon eux, le mot *on* sans article semblerait indiquer vaguement le sujet de l'action, ou ne l'indiquer qu'individuellement, comme dans : *On doit venir me voir* ; *l'on* serait plus général et remplacerait presque toujours *les hommes*, comme dans : *L'on doit mourir un jour*. Labruyère, et la plupart des écrivains du XVII^e siècle, l'emploient dans ce sens, même au commencement d'une phrase.

933. — NOUS MANGEONS ; JE MANGEAIS (Voy. n° 354).

934. — Les lettres euphoniques, ne faisant pas partie de l'orthographe intégrante des mots, ne peuvent s'analyser.

§ IV. — De l'apostrophe.

935. — L'ARBRE, L'ITALIE, L'HOMME, L'HISTOIRE. S'IL. — On remplace par une apostrophe la voyelle finale des mots *le, la, ce, de, je, me, te, se, ne, que, si*, avant une voyelle ou une *h* muette, pour éviter un hiatus. Le mot *si* ne perd l'*i* que dans *s'il*.

936. — PORTEZ-M'Y, MENEZ-M'Y, METS-T'Y. — Ces locutions sont incorrectes, parce que le pronom régime étant *moi* et *toi*, et non *me* et *te*, la diphthongue *oi* ne peut se remplacer par une apostrophe. Les pronoms *me, te* employés comme régime direct, ne se mettent jamais après le verbe. Il faut dire : *Portez-y-moi, menez-y-moi, mets-y-toi*. Mais l'euphonie veut qu'on évite ces tournures peu gracieuses, en disant par exemple : *Portez-moi dans tel endroit*, etc., ou autre phrase équivalente.

937. — C'EST LUI, CET ARBRE. — Le mot *ce* ne prend une apostrophe que lorsqu'il est pronom démonstratif ; lorsqu'il est adjectif démonstratif il fait *cet*, au lieu de *ce*, avant une voyelle ou une *h* muette, excepté avant *oui, un, onze*, où il reste invariable. On dit : *Ce oui est sincère ; ce un est mal fait ; ce onze mai*.

938. — CONDUISEZ-LE A PARIS. MENEZ-LA EN PRISON. RESTEZ LA A L'OMBRE. — Les pronoms *le, la*, après un impératif ne prennent pas d'apostrophe, quoiqu'ils soient suivis d'une voyelle.

L'adverbe *là* ne perd jamais l'*a*.

939. — ENTR'ACTE, ENTR'AIDER, ENTRE EDX. — Dans le mot *entre*, on remplace l'*e* final par une apostrophe avant une voyelle, lorsqu'il entre dans la composition d'un mot, comme dans : *entr'acte*; hors cela l'éllision n'a pas lieu. Ainsi l'on écrit : *entre eux*, *entre elles*, *entre autres*, et non *entr'eux*, *entr'elles*, *entr'autres* (Acad.).

Remarque. — Quelques personnes sont d'avis d'écrire avec une apostrophe *entr'eux*, *entr'elles*, *entr'autres*, lorsqu'il y a réciprocité, comme dans : *Ils se parlent entr'eux*, et de n'en pas mettre lorsqu'il n'y a pas réciprocité, comme dans : *Il y a une barrière entre eux et lui*. L'Académie ne fait pas cette distinction.

940. — QUELQU'UN, QUELQU'AUTRE. — Le mot *quelque* ne prend une apostrophe qu'avant *un*, *autre*. Ainsi l'on écrit sans apostrophe : *quelque aimable qu'il soit*, et non *quelqu'aimable*.

941. — LORSQU'IL, PUISQU'IL, QUOIQU'IL. — Les mots *lorsque*, *puisque*, *quoique* prennent une apostrophe avant les mots *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *on*, *un*, *une*.

Remarque. *Lorsque* ne forme plus qu'un seul mot; ce serait une faute grossière d'écrire aujourd'hui *lorsque* avec une apostrophe, bien que ce mot soit primitivement formé de l'article *le* et de *ora*, éllision de *hora*, heure.

942. — JUSQU'A, JUSQU'ICI, JUSQUES A QUAND. — Le mot *jusque* prend une apostrophe avant une voyelle. Quelquefois, au lieu de perdre l'*e*, il prend une *s* par euphonie; mais ceci n'est soumis à aucune règle.

943. — PRESQU'ILE. — Le mot *presque* ne prend l'apostrophe que dans *presqu'île*.

944. — SI L'ON VEUT (Voy. n° 932).

945. — GRAND'MÈRE, GRAND MESSÉ. — On remplace l'*e* final du mot *grande* par une apostrophe dans certaines locutions, quoiqu'il ne soit pas suivi d'une voyelle; telles sont : *grand'mère*, *grand'messe*, *grand'rue*, *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'peur*, *grand'chose*, *grand'peine*.

Ces expressions doivent être considérées comme des mots composés, lorsque le mot *grande* fait partie du nom de l'objet qu'on désigne, et en est inséparable, mais si ce mot n'exprime qu'une qualité qu'on peut retrancher, on ne met point d'apostrophe. Ainsi l'on écrira : *Je demeure dans la GRAND'RUE*, si c'est le nom de la rue; tandis qu'on dira : *Je demeure dans une grande rue*, si l'on veut dire seulement que la rue est grande.

Ces mots font au pluriel : *des grand'mères*, *des grand'messes*, etc.

Remarque. Si le second mot est masculin, il ne faut pas d'apostrophe, parce qu'il n'y a pas d'éllision, comme dans : *Grand-père*, *grand-oncle*, *grand-merci*.

946. — LE OUI, LE UN, LE ONZE, LE ONZIÈME. — L'article le ne

prend pas d'apostrophe avant *oui*, *un*, *onze*, quoique ces mots commencent par une voyelle. A l'égard du mot *onzième*, on peut dire des deux manières : *le onzième* ou *l'onzième*.

Cette règle ne s'applique au mot *un* que lorsqu'il s'agit du chiffre ou du nombre, comme dans : *Le un est effacé*; *le un et le deux*; dans les autres cas on met une apostrophe : *C'est l'un de nous deux*.

Les mots *de* et *que* prennent toujours une apostrophe avant *un*; mais ils n'en prennent pas avant *oui* et *onze* : *Plus d'un*; *Il n'y en a qu'un*; *Il n'en faut que onze*; *Je dis que oui*; *Les écoliers de onze à douze ans*.

947. — DE LA OUATE OU DE L'OUATE. — La plupart des grammairiens écrivent *de la ouate*; l'Académie laisse le choix. Boileau a dit :

On apporte à l'instant ses somptueux habits,
Où sur l'ouate molle éclate le tabis.

§ V. — Emploi des signes de ponctuation (1).

948. — LE POINT. — Le point se place : 1° à la fin de toutes les phrases dont le sens est complet et indépendant de celle qui suit; 2° après les mots mis en abrégé. Exemples : *Le chien est un animal fidèle*. — *Mons.* — *Mad.* — *P. ex.* — *C.-à-d.* — *Etc.*

Dans la lecture on s'arrête à un point pour montrer que le sens est achevé.

Le point n'est pas le seul signe qui marque la fin d'une phrase; le point d'interrogation et le point d'exclamation ont aussi le même effet dans certains cas.

949. — LE POINT D'INTERROGATION. — Le point d'interrogation se met à la fin des phrases où l'on interroge. Exemple : *Où allez-vous?*

Souvent on interroge sans employer la forme interrogative; dans ce cas on met également le point d'interrogation. Exemple : *Cet ouvrage est très beau; vous ne l'admirez pas? c'est-à-dire Est-ce que vous ne l'admirez pas?*

Souvent on emploie la forme interrogative sans interroger; dans ce cas on ne met pas le point d'interrogation. Exemple : *Lui dit-on de se taire, c'est une raison pour qu'il parle.*

950. — LE POINT D'EXCLAMATION. — Le point d'exclamation, ou point exclamatif, se met après toutes les propositions exclamatives, et après tous les mots employés en apostrophe. Exemples : *Que ce pays est agréable! combien je voudrais l'habiter!* — *Monsieur! écoutez donc!* — *Ah! vous me faites mal.*

(1) Voyez la définition de la ponctuation n° 66 dans la Lexicologie.

951. — LE POINT ET VIRGULE. — Le point et virgule s'emploie pour séparer les propositions dont le sens est complet, mais auxquelles on ajoute une pensée. Exemple : *L'âne n'est point un cheval dégénéré; il n'est ni étranger, ni intrus, ni bâtard; il a comme tous les animaux, sa famille, son espèce et son rang; son sang est pur, etc.*

952. — LES DEUX POINTS. — Les deux points s'emploient : 1° avant la citation d'un discours; 2° après les mots *savoir, comme, tels sont*, exprimés ou sous-entendus, et quelques autres annonçant une citation. Exemples : *Henri IV disait à ses soldats : Suivez mon panache blanc; vous le verrez toujours au chemin de l'honneur. — Il y a dix parties du discours, savoir : Les substantifs, les articles, etc. — Combien y a-t-il de vertus théologiques? Trois : La foi, l'espérance et la charité.*

953. — La citation précède quelquefois la proposition principale; dans ce cas les deux points se mettent après la citation. Exemple : *L'intempérance et la débauché; voilà les deux plus grands ennemis de l'homme.* On ne mettrait pas les deux points si l'on disait : *L'intempérance et la débauché sont les deux plus grands ennemis de l'homme; parce que, dans ce cas, on n'a qu'une seule phrase dont toutes les parties sont liées entre elles.*

954. — Les deux points s'emploient aussi pour annoncer le développement ou la conséquence de la pensée qui précède. Exemple : *L'âne est le second au lieu d'être le premier, et par cela seul il semble n'être plus rien : c'est la comparaison qui le dégrade.*

955. — LA VIRGULE. — La virgule s'emploie : 1° pour séparer les mots ou membres de phrases formant énumération, ou formant les parties semblables d'un sujet, d'un régime ou d'un attribut composé; à l'exception de ceux qui sont unis par les conjonctions *et, ou*. Cependant lorsque les parties de l'énumération ont une certaine étendue, on peut les séparer par une virgule, lors même qu'elles seraient unies par les conjonctions *et, ou*. Exemples : *Boire, manger, dormir, chasser et monter à cheval; voilà toutes ses occupations. — Il étudie la grammaire, l'arithmétique, l'histoire, la géographie et la musique. — Ce qui fait le bonheur, ce n'est pas d'avoir une grande fortune, de beaux appartements, de nombreux domestiques, une table servie avec somptuosité, des équipages magnifiques, ou d'être entouré de flatteurs; mais de posséder une honnête aisance, quelques vrais amis, et d'aimer le travail.*

2° Pour séparer du reste de la phrase les parties incidentes; c'est-à-dire celles que l'on peut retrancher sans détruire le sens, et qui n'y sont mises que comme développement. — Exemple : *le chien, INDÉPENDAMMENT DE LA BEAUTÉ DE LA FORME, a, PAR EXCELLENCE, toutes les qualités qui peuvent lui attirer les regards de l'homme.*

3° Pour séparer du reste de la phrase les mots, ou réunion de mots, employés en apostrophe. — Exemple : *sont-ce là, o! TÉLÉMAQUE, les pensées qui doivent occuper le cœur du fils d'Ulysse?*

4° Pour tenir lieu d'un verbe sous-entendu. — Exemple : *Les maladies tuent le corps, et les passions, l'âme; c'est-à-dire, tuent l'âme.*

5° Pour séparer les différentes parties d'une phrase qui a une certaine étendue, lorsque ces parties offrent une sorte de suspension dans le sens, et alors même qu'elles seraient unies par les conjonctions *et, ou*. Exemple : *Dès que le bruit des armes se fait entendre, dès que le son du cor, ou la voix du chasseur, a donné le signal d'une guerre prochaine, brillant d'une ardeur nouvelle, le chien marque sa joie par les plus vifs transports, et annonce, par ses mouvements et par ses cris, l'impatience de combattre et le désir de vaincre.*

Remarques. 1° Ce dernier usage de la virgule est en quelque sorte arbitraire, et dépend souvent de l'idée de celui qui écrit; c'est pourquoi la même phrase peut quelquefois être ponctuée de différentes manières également exactes.

2° L'emploi du point et du point et virgule est aussi quelquefois arbitraire. Lorsque le point et virgule souvent répété formerait une phrase trop longue, on peut la couper en mettant un point après le sens le plus complet.

3° Une ponctuation vicieuse peut changer le sens, et souvent le détruire ou en présenter un absurde. — Exemples : *Mon père est arrivé; depuis huit jours nous l'attendions avec impatience.*

Mon père est arrivé depuis huit jours; nous l'attendions avec impatience.

Règne; de crime en crime enfin te voilà roi.

(Corneille).

Règne de crime en crime; enfin te voilà roi.

Règne de crime en crime enfin te voilà roi.

Ces hommes aiment le travail; dès le matin ils se rendent à leurs travaux; le soir ils se reposent au milieu de leurs enfants; blanchis par les années, ils inspirent le respect.

Ces hommes aiment le travail dès le matin; ils se rendent à leurs travaux le soir; ils se reposent au milieu de leurs enfants blanchis par les années, ils inspirent le respect (1).

(1) A propos des inconvénients d'une ponctuation vicieuse, on lira sans doute avec intérêt l'origine que l'on attribue au proverbe : *Pour un point Martin perd son âne*; sans toutefois en garantir l'authenticité; car elle est contestée par quelques écrivains.

L'abbé Martin, selon Cardan (écrivain italien du 16^e siècle), avait, près de

CHAPITRE XIV.

DE L'ORTHOGRAPHE D'USAGE (1).

956. — MAIN, *manus*, *manuel*: VINGT, *viginti*. — L'orthographe absolue des mots s'explique souvent par leur étymologie ou leurs dérivés. Ainsi l'on retrouve l'a de *main* dans l'étymologie *manus*, et dans le dérivé *manuel*; le g et le t de *vingt* dans l'étymologie *viginti*.

Autres exemples: PAIN, étymologie *panis*, dérivé *panification*. PIN (arbre), étymologie *pinus*, dérivé *piniforme*. MAÎTRE, étymologie *magister*, dérivé *magistral*. SOEUR, étymologie *soror*, dérivé *sororial*. ŒUF, étymologie *ovum*, dérivé *ovale*. BŒUF, étymologie *bos*, dérivé *bouvier*. FEMME, étymologie *femina*, dérivé *semelle*. DOIGT, étymologie *digitus*, dérivé *digitale*, etc.

C'est ainsi qu'on retrouve l'e de presque tous les substantifs et adjectifs en eau, dans un dérivé ou dans un mot primitif: celui de couteau, dans *coutelet*, *coutelas*; celui de tombeau, dans *tombe*; celui de beau, dans *bel*, etc.

Toujours prend une s finale, parce que c'est une contraction de tous les jours.

Beaucoup, contraction de beau coup, de l'italien *bella copia*, belle quantité, pour grande quantité, grand nombre.

Aujourd'hui prend une apostrophe et un h, parce que c'est une contraction de au jour de lui. Hui est un vieux mot dérivé du latin *hodie*, formé de hoc dié, ce jour, le jour où l'on est.

Rome, une abbaye nommée *Asello*, nom qui signifie en français *âne*. Il avait fait mettre sur le frontispice cette inscription latine:

Porta, patens esto. Nulli claudaris honesto.

C'est-à-dire: *Porte, sois ouverte à tout le monde. Ne sois fermée à aucun honnête homme.* L'ouvrier, par ignorance, mit le point après le mot *nulli*, ce qui faisait: *Porta, patens esto nulli. Claudaris honesto;* et signifiait: *Porte, ne sois ouverte à personne. Sois fermée à tout honnête homme.* Le pape ayant vu cette inscription taxa l'abbé d'inhumanité, et lui ôta son abbaye; d'où l'on dit que: *Pour un point Martin perdit son âne*; c'est-à-dire son abbaye d'*Asello*.

Par corruption le peuple dit: *Pour un poil Martin perdit son âne.*

(1) Quelques grammairiens ont essayé de soumettre l'orthographe d'usage à des règles; mais elles sont si nombreuses, et sujettes à tant d'exceptions, qu'elles embarrassent plutôt qu'elles n'aident la mémoire. Le meilleur moyen d'apprendre l'orthographe d'usage c'est la pratique; c'est pourquoi nous ne donnons ici que les principes de la dérivation et les règles les plus essentielles. (Voyez le *Nomenclateur* de M. Lévi, p. 142).

Combien est une contraction de comment bien, comment beau-coup.

Remarque. L'étymologie ne peut servir de règle absolue pour l'orthographe des mots français, attendu qu'il y en a un grand nombre qui, sous ce rapport, s'écartent de leur origine. Ainsi par exemple: dans *homo* et dans *femina*, on ne retrouve pas les deux m d'*homme* et de *femme*; dans *vincere*, on ne trouve pas l'a de *vaincre*. L'étymologie sert plutôt à expliquer l'orthographe et à la graver dans la mémoire, qu'à la faire connaître avec certitude quand on ne la sait pas.

957. — GRAND, *grande*, LENT, *lente*; PERMIS, *permise*. — On reconnaît la consonne finale des adjectifs et des participes passés, au masculin singulier, en consultant le féminin. Ainsi l'on sait que *permis* est terminé par une s et non par un t, parce qu'il fait au féminin *permise* et non *permite*. *Sorti* n'a point de consonne finale, parce qu'il fait au féminin *sortie* et non *sortise* ou *sortite*.

Il faut en excepter *favori*, *coi*, *fraîs*, qui font *favorite*, *coite*, *fratche*, et quelques autres adjectifs qui font leur féminin irrégulièrement. (Voyez le n° 726.)

958. — REGARD, *regarder*; PIED, *pédestre*; TAS, *entasser*. — On reconnaît la consonne finale de la plupart des substantifs en consultant un des dérivés. Ainsi on retrouve le d de *regard*, dans *regarder*; le d de *ped*, dans *pédestre*; l's de *tas*, dans *entasser*; le p de *coup*, dans *couper*; l'm de *essaim*, dans *essaimer* (faire des essais); le t de *plant*, dans *planter*; l'n de *plan*, dans *plane*, etc.

959. — ADHÉRER, *adhérent*, *adhérence*, *adhésion*. — Les mots dérivés conservent presque toujours l'orthographe de leurs primitifs, dans toutes les parties des mots qui ont conservé la même prononciation. Exemples: *abondant*, *abondance*; *conséquent*, *conséquence*.

Cette règle a d'assez nombreuses exceptions que l'usage peut seul faire connaître. Ainsi *nommer*, prend deux m, et ses dérivés *nominal*, *nominatif*, n'en ont qu'une. Il en est de même de *famille*, *familier*; *battre*, *bataille*.

960. — GRUAU, ÉTAU, PLÉAU, TUYAU, NOYAU, BOYAU, GLUAU, JOYAU. — Ces huit mots sont les seuls en au, qui ne se terminent pas par eau, comme *chapeau*.

961. — AINSI, CONSUL; QUE JE VINSSÉ. — Quand l's n'est pas entre deux voyelles elle ne doit point se doubler, parce que la prononciation ne l'exige pas. On la double cependant, quoiqu'elle ne soit pas entre deux voyelles, à l'imparfait du subjonctif de certains verbes, comme dans *que je vinssé*, *que je tinssé*, pour se conformer à l'orthographe du verbe, et dans quelques autres mots, comme *transsuder*, *transsudation*, *transsubstantiation*, parce qu'ils

sont formés de la préposition latine *trans* (au-delà), et d'un mot commençant par une *s*.

962. — JAMBE, TAMPON. — Les sons nasals *an*, *in*, *on*, *un*, prennent une *m* au lieu d'une *n*, avant un *b* ou un *p*, excepté *bon-bon* et *embonpoint*; mots composés mis pour *bon bon*, c'est-à-dire deux fois bon; en *bon point*, c'est-à-dire arrivé à un bon point. Ce dernier mot contient la règle et l'exception.

963. — ABBÉ, SABBAT, RABBIN. — Le *b* ne se double que dans ces trois mots et leurs dérivés: *abbesse*, *abbaye*, *rabbinisme*, etc.

964. — ADDITION, REDDITION. — Le *d* ne se double que dans ces deux mots et leurs dérivés.

965. — AGGLOMÉRER, AGGLUTINER, AGGRAVER, SUGGÉRER. — Le *g* ne se double que dans ces quatre mots et leurs dérivés.

966. — COU, SOU, LICOU. — Ces mots s'écrivaient autrefois et se prononçaient: *col*, *sol*, *licol*. On les écrit encore ainsi quelquefois.

967. — INUTILE, INNOMBRABLE. — Les mots commençant par la particule négative *in*, prennent deux *n* quand le mot principal commence par une *n*; ainsi *innombrable* doit en prendre deux, parce qu'il est composé de *in* et de *nombrable*. *Innocent* est composé de *in* et de *nocent* (du latin *nocens*, coupable). *Inutile* ne prend qu'une *n*, parce qu'il est composé de *in* et de *utile* et non *nutile*. Il en est de même de *inutile*, *inoffensif*, *inaltérable*, *inbranlable*, etc.

968. — SHERIF, SCHAFFOUSE. — L'articulation *ch* s'écrit par *sh*, dans les noms d'origine anglaise, tels sont: *shérif*, *sheling*, *Shetland*, *Cavendish*. Elle est représentée par *sch*, dans les noms allemands, tels sont: *Schaffouse*, *schabraque*, *schako*, *kirsch*.

CHAPITRE XV.

DE LA PRONONCIATION.

§ I. — Prononciation des sons ou voyelles.

969. — BAAL, AAR, AARON, ISAAC. — Lorsque deux *a* sont de suite, ils se font entendre distinctement, quoique faiblement.

970. — AOÛT, AOÛTERON, AORISTE, TAON, SAÛNE, CURAÇAO. — Dans ces mots l'*a* ne se prononce pas; on dit: *oût*, *oûteron*, *oriste*, *ton*, *Sône*, *curaço*, etc.

Les mots *souil*, *sotler*, s'écrivaient autrefois *saouil*, *saotler*.

971. — FEMME, HENNIR. — La lettre *e* a le son de l'*a* dans les mots: *femme*, *hennir*, *solennel*, *indemniser*, *prudemment*, *ardemment*, et dans tous les adverbés en *emment*. On prononce: *fame*, *hanir*, etc.

A l'égard du mot *enorgueillir*, quelques grammairiens écrivent et prononcent à tort *énorgueillir*. L'Académie écrit: *enorgueillir*, et dit que l'on prononce *an-norgueillir*. *Enivrer*, *ennoblir* se prononcent aussi *an-nivrer*, *an-noblir*, en atténuant un peu le son nasal.

972. — OËDIPE, OËNONE, FOËTUS, OËCUMÉNIQUE, OËDÈME, OËSOPHAGE. — Le son *é* représenté par *œ* ou *æ* liés, a toujours le son de l'*é* fermé. On prononce *édipe*, *énone*, etc.

973. — VOUS ET LUI IL EST À PARIS. La conjonction *et* a le son de l'*é* fermé, et le verbe *est* celui de l'*é* très-ouvert. On prononce: *vous é lui*; *il é-t-à Paris*.

974. — JE CHANTAI; JE CHANTAIS. — Dans les verbes, la finale *ai* a le son de l'*é* fermé; quand elle est suivie d'une *s* ou de plusieurs lettres elle a le son de l'*é* long ouvert. On prononce: *je chanté*, *je chanté*.

975. — J'ESSAIERAI; JE RAYERAI. — Dans les verbes en *ayer* qui changent l'*y* en *i* avant une syllabe muette, l'*e* muet qui suit l'*i* ne se fait pas sentir; il se prononce au contraire, quoique faiblement, quand l'*y* est conservé. Ainsi l'on prononce *j'essai-rai* et non *j'essaye-rai*; *je rai-rai* et non *je rai-rai*.

Remarque. Quelques personnes conservent l'*y* avant un *e* muet dans quelques verbes en *yer*, parce qu'il se fait encore sentir dans la prononciation, comme dans: *je baye*, *je bayerai*; *j'étaye*, *j'étayerai*; *je raye*, *je rayerai*; *j'égaye*, *j'égayerai*; *je délaye*, *je délayerai*, *je balaye*, *je balayerai*. On écrit et l'on prononce: *je paye*, *que je paye*, et *je paierai*. L'Académie écrit *je payerai*.

976. — GAGEURE, VERGEURE. — Prononcez *gajure*, *verjure*. — *Enverjure* se prononce comme il s'écrit, et non *enverjure*.

977. — POÈME, POÈTE, POÉSIE, NOËL. — Dans ces mots on doit faire entendre l'*e* distinctement, et dire *po-è-me*, etc. C'est à tort que quelques personnes prétendent qu'il faut faire entendre la diphthongue *oi*, et prononcer *poime*, etc. Il en est de même de *Bohême*, *bohémien*, *goëlette*, *goëland*. (N° 919).

978. — SPLEEN, STEEPLE, TWEED. — Dans ces trois mots anglais qui sont passés dans la langue française, les *ee* conservent la prononciation anglaise *i*; on dit: *spléne*, *stéple*, *tuède*.

979. — OIGNON; POIGNARD, POIGNÉE, POIGNET. — Dans *oignon*, on prononce, et quelques uns écrivent, *ognon* (Acad.). Dans les trois autres mots l'*i* ne s'élide que dans la conversation familière.

sont formés de la préposition latine *trans* (au-delà), et d'un mot commençant par une *s*.

962. — JAMBE, TAMPON. — Les sons nasals *an*, *in*, *on*, *un*, prennent une *m* au lieu d'une *n*, avant un *b* ou un *p*, excepté *bon-bon* et *embonpoint*; mots composés mis pour *bon bon*, c'est-à-dire deux fois bon; en *bon point*, c'est-à-dire arrivé à un bon point. Ce dernier mot contient la règle et l'exception.

963. — ABBÉ, SABBAT, RABBIN. — Le *b* ne se double que dans ces trois mots et leurs dérivés: *abbesse*, *abbaye*, *rabbinisme*, etc.

964. — ADDITION, REDDITION. — Le *d* ne se double que dans ces deux mots et leurs dérivés.

965. — AGGLOMÉRER, AGGLUTINER, AGGRAVER, SUGGÉRER. — Le *g* ne se double que dans ces quatre mots et leurs dérivés.

966. — COU, SOU, LICOU. — Ces mots s'écrivaient autrefois et se prononçaient: *col*, *sol*, *licol*. On les écrit encore ainsi quelquefois.

967. — INUTILE, INNOMBRABLE. — Les mots commençant par la particule négative *in*, prennent deux *n* quand le mot principal commence par une *n*; ainsi *innombrable* doit en prendre deux, parce qu'il est composé de *in* et de *nombrable*. *Innocent* est composé de *in* et de *nocent* (du latin *nocens*, coupable). *Inutile* ne prend qu'une *n*, parce qu'il est composé de *in* et de *utile* et non *nutile*. Il en est de même de *inutile*, *inoffensif*, *inaltérable*, *inbranlable*, etc.

968. — SHERIF, SCHAFFOUSE. — L'articulation *ch* s'écrit par *sh*, dans les noms d'origine anglaise, tels sont: *shérif*, *sheling*, *Shetland*, *Cavendish*. Elle est représentée par *sch*, dans les noms allemands, tels sont: *Schaffouse*, *schabraque*, *schako*, *kirsch*.

CHAPITRE XV.

DE LA PRONONCIATION.

§ I. — Prononciation des sons ou voyelles.

969. — BAAL, AAR, AARON, ISAAC. — Lorsque deux *a* sont de suite, ils se font entendre distinctement, quoique faiblement.

970. — AOÛT, AOÛTERON, AORISTE, TAON, SAÛNE, CURAÇAO. — Dans ces mots l'*a* ne se prononce pas; on dit: *oût*, *oûteron*, *oriste*, *ton*, *Sône*, *curaço*, etc.

Les mots *souil*, *sotler*, s'écrivaient autrefois *saouil*, *saotler*.

971. — FEMME, HENNIR. — La lettre *e* a le son de l'*a* dans les mots: *femme*, *hennir*, *solennel*, *indemniser*, *prudemment*, *ardemment*, et dans tous les adverbés en *emment*. On prononce: *fame*, *hanir*, etc.

A l'égard du mot *enorgueillir*, quelques grammairiens écrivent et prononcent à tort *énorgueillir*. L'Académie écrit: *enorgueillir*, et dit que l'on prononce *an-norgueillir*. *Enivrer*, *ennoblir* se prononcent aussi *an-nivrer*, *an-noblir*, en atténuant un peu le son nasal.

972. — OËDIPE, OËNONE, FOËTUS, OËCUMÉNIQUE, OËDÈME, OËSOPHAGE. — Le son *é* représenté par *œ* ou *æ* liés, a toujours le son de l'*é* fermé. On prononce *édipe*, *énone*, etc.

973. — VOUS ET LUI IL EST À PARIS. La conjonction *et* a le son de l'*é* fermé, et le verbe *est* celui de l'*é* très-ouvert. On prononce: *vous é lui*; *il é-t-à Paris*.

974. — JE CHANTAI; JE CHANTAIS. — Dans les verbes, la finale *ai* a le son de l'*é* fermé; quand elle est suivie d'une *s* ou de plusieurs lettres elle a le son de l'*é* long ouvert. On prononce: *je chanté*, *je chanté*.

975. — J'ESSAIERAI; JE RAYERAI. — Dans les verbes en *ayer* qui changent l'*y* en *i* avant une syllabe muette, l'*e* muet qui suit l'*i* ne se fait pas sentir; il se prononce au contraire, quoique faiblement, quand l'*y* est conservé. Ainsi l'on prononce *j'essai-rai* et non *j'essaye-rai*; *je raye-rai* et non *je rai-rai*.

Remarque. Quelques personnes conservent l'*y* avant un *e* muet dans quelques verbes en *yer*, parce qu'il se fait encore sentir dans la prononciation, comme dans: *je baye*, *je bayerai*; *j'étaye*, *j'étayerai*; *je raye*, *je rayerai*; *j'égaye*, *j'égayerai*; *je délaye*, *je délayerai*, *je balaye*, *je balayerai*. On écrit et l'on prononce: *je paye*, *que je paye*, et *je paierai*. L'Académie écrit *je payerai*.

976. — GAGEURE, VERGEURE. — Prononcez *gajure*, *verjure*. — *Enverjure* se prononce comme il s'écrit, et non *enverjure*.

977. — POÈME, POÈTE, POÉSIE, NOËL. — Dans ces mots on doit faire entendre l'*e* distinctement, et dire *po-è-me*, etc. C'est à tort que quelques personnes prétendent qu'il faut faire entendre la diphthongue *oi*, et prononcer *poime*, etc. Il en est de même de *Bohême*, *bohémien*, *goëlette*, *goëland*. (N° 919).

978. — SPLEEN, STEEPLE, TWEED. — Dans ces trois mots anglais qui sont passés dans la langue française, les *ee* conservent la prononciation anglaise *i*; on dit: *splîne*, *stiple*, *touide*.

979. — OIGNON; POIGNARD, POIGNÉE, POIGNET. — Dans *oignon*, on prononce, et quelques uns écrivent, *ognon* (Acad.). Dans les trois autres mots l'*i* ne s'élide que dans la conversation familière.

980. — ZOOLOGIE, ZOOLATRIE, COORDONNER. — Deux *o* de suite se prononcent distinctement; on dit: *zo-ologie*, etc. Excepté dans *looch* (potion calmante, prononcez *loc*), et dans quelques noms d'origine hollandaise ou flamande, comme *Waterloo*, *Berg-op-zoom*, où l'on n'entend qu'un seul *o*, qui, dans ces deux derniers mots, est grave et long, et que l'on prononce *Vaterlô*, *Berg-op-zôm*.

981. — GROOM. — Mot anglais passé en français dans lequel les *oo* conservent le son primitif *ou*; on dit *groom*. Il en est de même de tous les mots d'origine anglaise où il y a *oo*; tels que *Wood*, *Cook*, *Moor*.

982. — PAON, PAONNE, PAONNEAU, FAON, FAONER; LAON, CRAON (villes). — Dans ces mots l'*o* est nul; on prononce *pan*, *panne*, *panneau*, *fan*, *faner*, *Lan*, *Cran*.

983. — GUITARE, AIGUILLE, ALGUAZIL. — L'*u* placé après le *g* a plusieurs prononciations:

1^o Il est nul dans la plupart des mots et sert à donner au *g* le son dur, comme dans: *guitare*, *anguille*, *guêpe*, *guerre*, *sanguinaire*, *guise* (fantaisie), etc.

2^o Il a le son distinct de *u*, dans: *aiguille*, *aiguillon*, *aiguillette*, *aiguiser*, *ambiguïté*, *contiguïté*, *exiguïté*, *arguer*, *inextinguible*, *linguiste*; *Guise* (nom propre).

3^o Il a le son de *ou*, dans: *Alquazil*, *Guadeloupe*, *Guadalquivir*, *Guadiana*, *lingual*.

Remarque. Il serait à désirer qu'on mit un tréma sur la voyelle qui suit l'*u* toutes les fois que cette dernière lettre a un son distinct, comme dans *ambiguïté*.

984. — QUICONQUE, ÉQUESTRE, AQUATIQUE. — L'*u* placé après le *q* a plusieurs prononciations:

1^o Il est nul dans la plupart des mots, comme dans: *quiconque*, *quiproquo*, *quinconce*, *cinquième*, *quadrille*, *quatre*, *quatin*, *quarante*, *quadrat*, *quadratin*, *quadrature* (terme d'horlogerie) (Acad.), *équinoxe*, *équivalent*, *esquimaux*, *quiétude*, *quasimodo*, *liquéfaction*.

2^o Il a le son distinct de *u* dans: *équestre*, *équitation*, *équilatéral*, *équiangle*, *requiem*, *agula*, *quitus*, *quibus*, *quintuple*, *questeur*, *questure*, *quinquagésime*; *quinquennal*, *quidam*. (Voy. n^o 991).

3^o Il a le son de *ou* dans: *aquatique*, *aquarelle*, *équateur*, *aquatinte*, *équation*, *in-quarto*, *quaterne*, *quadrupède*, *quaker* (prononcez *quouakre*), *quartz*, *quadruple*, *quatuor*, *quadrature* (terme d'astronomie), *quadragesime*, *quadragénaire*, *quadrige*, *quadrangulaire*, *quadrilatère*, *loquacité*.

Remarque. Même observation que dans la remarque précédente.

985. — OPIUM, ALBUM, MUSÉUM. — Dans la finale des mots en *um*, l'*u* a le son de l'*o*; on prononce *opiome*, *albome*, *muséome*.

Remarques. 1^o Les mots *factum*, *factotum*, *pensum*, se prononcent comme les autres mots en *um*, et non: *facton*, *factoton*, *pen-son* (Académie).

2^o Les mots en *um* sont tous des mots latins qui sont passés en français sans changer de forme, excepté *rhum*. Selon la véritable prononciation latine on devrait prononcer: *opioum*, *alboum*, *mou-séoum*, l'*u* ayant en latin le son de *ou*. Cette prononciation s'est conservée en italien.

986. — CLUB. — Mot emprunté de l'anglais, et que quelques personnes prononcent *cloub* ou *clob*, pour se rapprocher de la prononciation originaire; mais dans ce mot l'*u* ayant une inflexion moyenne qui n'existe point en français, et qui tient le milieu entre le son *eu* et le son *o*, nous ne pouvons le représenter par aucun signe; c'est pourquoi il est préférable de le prononcer à la française, d'autant mieux qu'il est reçu comme mot français.

987. — AYANT, MOYEN. — Prononcez *ai-iant*, *moi-ien*, et non *a-iant*, *mo-ien*; parce que l'*y* entre deux voyelles a le son de deux *i*.

988. — BAYONNE, BLAYE, ANDAYE, BISCAYE. — Dans ces mots l'*y*, quoique entre deux voyelles, a le son d'un seul *i*. On prononce: *Ba-yonne*, *Bla-ye*, *Anda-ye*, *Bisca-ye*. Il en est de même de: *Lucaye*, *Bayard*, *Mayence*, *Mayenne*, *Bayeux*, *Cayenne*, *Lafayette* (Voyez n^o 921).

989. — TUTOYER, NOYER, CÔTOYER. — Ces mots se prononcent: *tutoi-ier*, *noi-ier*, *côtoi-ier*, et non: *tutai-ier*, *nai-ier*, *côtai-ier*.

990. — AN, ANNÉE, FLAMBER, FLAMME, ANABAPTISTE. — Le son nasal n'a pas lieu 1^o lorsque l'*n* ou l'*m* est doublée; 2^o lorsque ces lettres sont suivies d'une voyelle. Excepté dans les mots *ennui*, *ennuyer*, *enorgueillir*, et ceux qui commencent par *emm*, comme *emmener*, *emménager*, *emmaucher*, *emmailloter*, etc., que l'on prononce: *an-nui*, *an-norgueillir* (n^o 971).

991. — ADAM, DAM (dommage); QUIDAM. — *am* final, dans les deux premiers mots, a le son nasal. À l'égard de *quidam* l'Académie prononce *Kidan*; elle écrit aussi *quidan*; d'autres, en raison de l'étymologie, prononcent *quidame*.

992. — INTÉRIM, JOACHIM. — *Im* final perd le son nasal; on prononce *intérime*, *Joakime*. (Quelques personnes prononcent aussi *Joakin*).

993. — ENTENDRE, PRUDENT. — *En* au commencement ou au milieu d'un mot, ou lorsqu'il est suivi d'une consonne finale autre que l'*s* du pluriel, se prononce *an*. Excepté dans *agenda*, *spencer*,

appendice, ingrédient, Amiens, pensum, retentum, je viens, je tiens, etc., que l'on prononce *aginda, spincer*, etc.

994. — LE CHIEN, ROUEN, AMEN. — En finale se prononce : 1^o *in* dans la plupart des mots ; 2^o *an* dans : *en, Rouen, Ecouen, Caen* (prononcez *Can*) ; 3^o *enne* dans : *amen, gramen, hymen, Eden, abdomen* (Académie). Quelques personnes prononcent à tort *gramin, hymin*.

Examen se prononce généralement *examin* ; quelques personnes disent *examenne* (Académie).

995. — PUNCH, RUMB. — Prononcez *ponche, rombe*.

996. — ORGUEIL, ORGUEILLEUX. — Dans les dérivés du mot *orgueil* le son *eu* doit se faire entendre ; c'est une faute de prononcer *orgué-illeux, enorgué-illir* (n^o 974).

997. — ROIDIR. — On prononce généralement *rédi* dans le langage ordinaire, et *roadir* dans le style soutenu. Quelques personnes écrivent par cette raison *raide, raïdir, raideur* (Académie). L'adjectif *roïde* se prononce toujours *rédi*.

998. — KAKATOËS. — Prononcez *kakatoi*.

§ II. — Prononciation des articulations ou consonnes.

999. — PLOMB, RADOUB. — Le *b* final est nul dans *plomb*, il se fait sentir dans *radoub*.

1000. — ESTOMAC. — Le *c* final est nul dans les mots *estomac, tabac, broc, cric, porc, marc* ; *ch* est nul dans *almanach*.

1001. — VIOLONCELLE, VERMICELLE, CONCETTI. — Selon la plupart des grammairiens, le *c* de ces mots, d'origine italienne, se prononce *ch* ; on dit : *violonchelle, vermicelle, conchetti*. L'Acad. n'indique pas de prononciation particulière.

1002. — SECOND, SECONDER ; CLAUDE, CLAUDINE. — Dans le mot *second* et dans ses dérivés, ainsi que dans *Claude* et *Claudine*, le *c* a le son du *g* ; on dit : *segond*, etc. A l'égard de *Claude* cette prononciation n'est admise que dans le langage familier.

Gangrène se prononce *cangrène*.

1003. — SECRET, SECRÉTAIRE. — C'est une faute de prononcer *segret, segrétaire*.

1004. — ŒUF, BŒUF, NERF, CERF. — Dans ces mots l'*f* se prononce au singulier et non au pluriel ; on dit : des *œus* etc. Cependant l'usage autorise à ne pas la prononcer dans le *bœuf gras*.

Dans le mot *serf* (esclave), elle se prononce au singulier et au pluriel.

1005. — LONG, SPITZBERG. — Le *g* final est nul, excepté dans les noms étrangers terminés par *berg* où il a le son *dur*.

1006. — IMBROGLIO, CASTIGLIONE. — Mots italiens que l'on prononce *imbrotio, Castilione*.

1007. — LE HÉROS, L'HÉROÏSME. — L'*h* est aspirée dans *héros*, et muette dans tous les dérivés de ce mot.

1008. — LA HOLLANDE, LA HONGRIE. — L'*h* est aspirée dans ces deux noms ; cependant l'usage autorise à dire : *toile d'Hollande, fromage d'Hollande, eau de la reine d'Hongrie*.

1009. — HENRI. — L'*h* du mot *Henri* est muette dans le langage familier, et aspirée dans le style élevé. On dit : *le livre d'Henri, Louis près de Henri*... (Henriade).

1010. — PROHIBER, ADHÉRER. — Au milieu des mots l'*h* est aspirée après une voyelle, et muette après une consonne.

1011. — MALHERBE, MALESHERBES. — Le premier, nom d'un poète de la fin du xvi^e siècle, se prononce *Malerbe* ; le second, nom du magistrat défenseur de Louis XVI, se prononce *Malzerbe*.

1012. — VILLE, ÉPELLATION. — L'*l* double se prononce ordinairement comme une *l* simple ; mais dans certains mots les deux *l* se font entendre quoique faiblement, comme dans : *épellation, constellation, illustre, syllabe, syllogisme*, etc.

Nota. L'usage est le seul guide à cet égard.

1013. — BARIL, COUTIL ; PLURIEL. — L'*l* finale est nulle dans les mots : *baril, coutil, fusil, gril, gentil* (agréable), *Gentil* (païen), *persil, outil, sourcil* ; elle se prononce dans les autres mots. C'est à tort que quelques personnes prononcent *plurié*.

1014. — AVRIL, MIL, FENIL. — Selon l'Académie l'*l* finale de ces mots est mouillée. Selon quelques grammairiens elle a le son de l'*l* ordinaire. Il en est de même de : *lineul, mandril, grésil, péril*.

Remarque. Quand l'usage seul est une cause de divergence d'opinion sur un point, nous pensons qu'il vaut toujours mieux adopter celle qui évite des exceptions inutiles.

1015. — AUTOMNE, DAMNER, CONDAMNER. — Dans ces mots et dans leurs dérivés l'*m* est nulle, excepté dans : *automnal*, où elle se fait sentir.

1016. — BÉARN. — L'*n* finale de ce mot est nulle ; prononcez *Béar*.

1017. — BAPTÊME, BAPTISER, BAPTISMAL, BAPTISTÈRE. — Dans ces mots le *p* est nul.

1018. — CEP. — Dans ce mot le *p* est nul quand il est suivi d'un autre mot, comme dans : *un cep de vigne*. Il se prononce dans les autres cas.

1019. — COQ D'INDE. — Selon l'Académie ce mot se prononce *co d'Inde*.

1020. — MAISON, POISON. — L's entre deux voyelles a le son du *z* ; pour prononcer *ce* on en met deux, excepté dans les mots suivants, qu'on peut regarder comme des mots composés : *parasol, tournesol, entresol, présupposer, présupposition, désuétude, mono-*

syllabe, polysyllabe, vraisemblance, vraisemblable, vraisemblablement.

1021. — AINSI, CONSUL. — Quand l's n'est pas entre deux voyelles elle se prononce *ce*, excepté dans les mots suivants, où elle a le son du *z*: *Alsace, balsamique, balsamine, Israël, transiger, transaction, transit, transitif. Transi.* participe, se prononce *tranci*.

1022. — OBUS. — Ce mot se prononce *obuse*.

1023. — MON FILS. — Selon quelques grammairiens l's finale de ce mot est toujours nulle; selon d'autres elle se prononce à la fin des phrases et dans la liaison. Cette dernière opinion est préférable.

1024. — DUGUESCLIN, SAINT-MESMIN, D'ESTRÉE. — Dans ces mots l's est nulle.

1025. — ASPECT, RESPECT. — Dans ces mots le *t* final est nul; le *c* se prononce. Le *e* et le *t* se prononcent dans: *suspect, tact, abject, correct, infect, strict, circospect, exact.*

1026. — ASTHME, ISTHME. — Dans ces mots et dans leurs dérivés le *th* est nul; on prononce *asme, isme.*

1027. — EPIZOOTIE. — Prononcez le *t* et non *épizootie*.

1028. — EXORDE, EXCUSE. — L'*x* a le son doux, c'est-à-dire de *gz*, dans la plupart des mots où il est suivi d'une voyelle. Il a le son dur, c'est-à-dire *cs*, avant une consonne et dans les mots: *auxiliaire, anxiété, maxime, maxillaire*, qu'il faut prononcer *auxiliaire, anxiété*, etc., quoiqu'il soit suivi d'une voyelle.

1029. — AUXERRE. — L'*x* a le son de deux *ss* dans: *Auxerre, Auxonne, Bruxelles, Aix, dix, six, soixante*. On dit *Ausserre, Aussonne, Brusselles, Aisse*, etc. Cependant le dérivé *Auxerrois* se prononce *Aucerrois*.

1030. — VEXIN (province de Normandie). — Selon quelques-uns on prononce *Vézin*, et selon d'autres *Vecsin*. L'étymologie, *pagus velocasinus*, semble justifier la première prononciation. — Dans: *deuxième, sixième, dixième*, l'*x* a le son du *z*.

1031. — CHLORE, ARCHANGE. — Le *ch* a le son du *k*, 1^o avant une consonne; 2^o dans un grand nombre de mots dérivés du grec, quoiqu'il soit suivi d'une voyelle; tels sont: *archange, archiépiscopal, chaos, Chersonèse, chiromancie, catéchumène, écho, eucharistie, Joachim, Melchisédech, Michel-Ange.*

Il a le son du *ch* français dans: *Achéron, Achille, Archiduc, Archimède, Chérubin, Chiron, Machiavel, Machiavélique*. On prononce quelquefois, et avec plus de raison, *Makiavel*.

1032. — DRACHME. — Ce mot se prononce *dragme*.

1033. — MUNICH, LAYBACH, UTRECHT. — Dans les noms allemands le *ch* a un son particulier qui n'a point d'analogue en français, et que nous ne pouvons représenter par aucun de nos signes, c'est pourquoi nous le prononçons comme un *k*; nous disons *Munik, Laybak, Utrek*, (le *t* est nul). Cette prononciation, quoique

vicieuse, vaut encore mieux que de dire: *Muniche, Laybache.*

1034. — STAGNANT, STAGNATION. — Le *g* de *gn* se prononce distinctement, et conserve le son dur dans quelques mots; tels sont: *stagnant, stagnation, diagnostique, gnôme, gnomon, Gnide, igné, ignicole, régnicole, inexpugnable, magnificat, Progné.*

Dans *incognito*, il se prononce comme dans *digne*.

1035. — SIGNET. — On prononce *sinet*.

1036. — FAMILLE, BATAILLON. — Quelques grammairiens prétendent que, par euphonie, l'*l* mouillée doit avoir le son d'un *y*, et qu'ainsi on doit prononcer: *fami-ye, bata-yon*. D'autres pensent qu'elle a le son de l'*l* suivie d'un *i*, et qu'ainsi on doit prononcer *batalion* comme *million*. Cette dernière prononciation est admise par le théâtre français, et la plupart des professeurs de débit oratoire.

1037. — FILLE, TRANQUILLE. — Dans les mots en *ille* où l'*i* se prononce, les *ll* ont quelquefois le son de *l* mouillée, comme dans *fille*; d'autres fois elles ont le son d'une *l* simple, comme dans: *tranquille, camomille, imbécille, pupille, distiller, osciller, vasculer, scintiller*, etc.

1038. — WAGRAM, WINDSOR. — Le *w*, suivi d'une voyelle, dans tous les noms d'origine allemande, flamande, hollandaise, russe, et généralement dans toutes les langues du nord de l'Europe, a le son pur du *v* français. Tels sont *Wagram, Waterloo, Wallon* (peuple belge), *Wilna, Worms, Westphalie, Brunswick, Kirsch-Wasser, Wilhem*, que l'on doit prononcer *Vagram, Vaterloo*, et non *Ouagram, Ouaterloo*, etc.

Dans les noms anglais le *w* suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette, a le son de *ou*. Tels sont: *Windsor, Wasington, Cromwell, Westminster, William, Wellington, Warwick, Whist, Whisky, Whig*, que l'on prononce: *Owindsor, Ouachington, Cromouel*, etc.

Breslaw, Spandaw, Glascow, se prononcent: *Breslau, Spandau, Glascau*.

1039. — BYRON, MILTON, NEWTON. — Parmi les noms étrangers, il en est que l'usage autorise à prononcer à la française, et pour lesquels il y aurait une affectation ridicule à s'attacher à leur conserver la prononciation originale; tels sont: *BYRON, MILTON, NEWTON, GLUCK*, que l'on prononce simplement *Biron, Milton, Neuton, Gluck*, au lieu de *Baironn, Miltonn, Nioutonn, Glouck*.

Il en est d'autres, au contraire, qui, malgré leur popularité, doivent conserver leur prononciation primitive, tels sont: *Shakespeare, Waller-Scott, Peel, Cook, Wood, Moor*, qui se prononcent: *Chèkspier, Oualter-Scott, Pél, Couk, Woud, Mour*.

Law est généralement prononcé en français *Lass*, par corruption. La prononciation anglaise de ce mot ne peut être représentée

exactement ; *aw* est une variété du son *o*, qui n'a pas d'analogue en français. Il serait plus exact de prononcer *Lo*.

New-York, se prononce en français *Neu-York*, et en anglais *Niou-York* (1).

§ III. — *Des liaisons.*

1040. — LES AMIS; DEUX ARBRES; GRAND HOMME; LONG ENNUI; FRANC ÉTOURDI. — Dans la liaison les lettres *s* et *x* ont la consonnance du *z*; le *d* celle du *t*; le *g* celle du *k*; le *c* a toujours le son dur quoique avant un *e* ou un *i*.

1041. — BOEUF A LA MODE; NEUF HOMMES. — L'finale conserve sa prononciation dans la liaison, excepté dans le mot *neuf* où elle prend le son du *v*. Ce serait donc une faute de dire *le ner-v-optique* pour *le nerf-optique*.

1042. — LES ÉTOILES; GRAND ÉCRIVAIN; VOUS AIMEZ; TROP ÉTOURDI. — La liaison se fait toujours, s'il y a lieu, entre les mots dont le sens serait incomplet sans le mot suivant, tels sont les adjectifs et les substantifs, les pronoms et les verbes, les adverbes, et les compléments de ces mots.

D'après cette règle on fera la liaison dans *j'en ai*; *rien à dire*, parce qu'il y a union inséparable entre les mots *en*, *rien*, et le mot suivant; tandis que ces mêmes mots ne se lieront pas dans : *Donnez-m'en un*; *je ne vois rien et n'entends rien*.

D'après cette même règle, la liaison ne peut jamais avoir lieu entre les mots séparés par un signe quelconque de ponctuation.

1043. — UN TEMPS HUMIDE. UN LIT ÉLEVÉ. UN ESCROC EFFRONTÉ. UN ATTENTAT HORRIBLE. SON GOUT EST AFFREUX. — Si le sens d'un mot peut être complet sans le mot suivant, la liaison n'a lieu qu'autant que l'oreille l'exige. On doit surtout éviter celles qui produiraient une cacophonie plus désagréable encore qu'un hiatus.

Remarque. Il y a beaucoup de liaisons qui sont nécessaires dans la lecture soutenue, et qui sentiraient trop l'affectation dans la conversation familière.

1044. — UN ET UN. IL EST UN PEU MALADE. — La conjonction *et* ne se lie jamais avec le mot suivant, tandis que le verbe *est* se lie toujours s'il y a lieu.

1045. — UN ARC-EN-CIEL; DES ARCS-EN-CIELS. UN DUC ET PAIR; DES DUCS ET PAIRS. — Dans le pluriel de la plupart des noms composés, ce n'est point l'*s* qui se lie avec le mot suivant, mais bien

la consonne qui se fait entendre au singulier. Ainsi l'on prononce : *Des arc-en-ciel*, et non *des arcs-z-en-ciel*.

1046. — UN INSTINCT ADMIRABLE, DES INSTINCTS ADMIRABLES. RESPECT A LA VIEillesse; MES RESPECTS A VOTRE PÈRE. — Dans les mots *instinct* et *respect*, c'est le *c* qui se lie avec le mot suivant et non le *t*; on dit *Un instin-k-admirable*. Au pluriel on prononce : *des instin-z-admirables*; *mes respé-z-à votre père*.

1047. — SUR LES ONZE HEURES. — La liaison n'a pas lieu dans cette expression ni dans les suivantes : *les onzièmes*, *sur les une heure* (n° 846); *les oui et les non*; *nous avons oui dire*.

1048. — CONDITION AVANTAGEUSE. — L'*n* finale des substantifs terminés par un son nasal ne se lie pas avec le mot suivant. Ainsi l'on ne dira pas : *condition-n-avantageuse*, *moyen-n-adroit*, *un bien-n-assuré*; mais on dira : *il est bien-n-aimable*, parce que *bien* n'est pas ici un substantif.

Remarque. Cette prononciation est adoptée par les meilleurs orateurs malgré l'opinion contraire de quelques grammairiens qui veulent la liaison dans tous les cas.

1049. — UN AMI; UN BON AMI; ON AIME. — Dans la liaison des mots, *un*, *on*, *mon*, *ton*, *son*, et des autres adjectifs terminés par un son nasal, la prononciation nasale doit être très-affaiblie et presque nulle; dans le débit oratoire elle est un peu plus sensible. Exemple : *Un certain air*; *en plein air*; *malin esprit*; *aucun ami*; *bien éveillé*. Dans *divin enfant* on prononce *divi-n-enfant*, pour éviter la rencontre des deux sons *in* et *en*.

1050. — UN LÉGER INDICE. CHANTER UNE CHANSON. UN ÉCOLIER ÉTOURDI. — Les adjectifs et les verbes en *er* se lient avec le mot suivant; dans ce cas l'*e* qui précède l'*r* prend le son de l'*e* ouvert. Les substantifs en *er* ne se lient jamais.

1051. — ENTRE QUATRE YEUX. — L'Académie dit : « On prononce ordinairement par euphonie *entre quatre-z-yeux*. » Cette prononciation est condamnée par tous les grammairiens, attendu qu'il ne peut être admis de prononcer une lettre qui n'existe pas.

1052. — CINQ, SIX, SEPT, HUIT, NEUF, DIX; CINQ AUNES; CINQ MÈTRES. — Dans les nombres *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, la consonne finale se prononce; mais quand ces nombres sont suivis d'un mot commençant par une consonne, elle ne doit pas se faire sentir. C'est donc une faute de dire : *cinque mètres*, *septe-mètres* comme le font certaines personnes.

(1) Voyez pour la prononciation des noms propres et des noms communs, les *Omnibus du langage* de M. Lévi.

TROISIÈME PARTIE.

SYNTAXE OU ORTHOLOGIE (1).

CHAPITRE PREMIER.

EMPLOI DES ARTICLES.

4053. — LA VILLE, LA GRANDE VILLE ; LA TRÈS-GRANDE VILLE. TOUT LE MONDE. — L'article se place toujours avant le substantif et avant tous les mots qui le précèdent et qui servent à le modifier. Il faut en excepter l'adjectif *tout* qui se place avant l'article.

4054. — MONSIEUR LE DUC ; MADAME LA CONTESSÉ ; MONSIEUR LE PRINCE DE. — Lorsque les mots *monsieur*, *madame*, *mademoiselle*, *monseigneur* sont suivis d'un nom de titre ou de dignité, l'article se place entre ce dernier nom et le premier.

4055. — LES HOMMES, LES FEMMES, LES ENFANTS, LES VIEILLARDS, TOUT LE MONDE COURAIT AUX ARMES. — HOMMES, FEMMES, ENFANTS, VIEILLARDS, TOUT LE MONDE COURAIT AUX ARMES. — Quand un sujet ou un régime est composé de plusieurs substantifs, l'article doit être répété ou supprimé avant chaque substantif. La suppression de l'article, dans ce cas, donne souvent à la phrase plus de rapidité et d'énergie.

4056. — LES PÈRE ET MÈRE DE CE JEUNE HOMME. — L'article pluriel ne doit pas être employé par ellipse avant plusieurs substantifs singuliers. Dans l'exemple ci-dessus il faut dire : *Le père et la mère de ce jeune homme*. Le vers du Décalogue : *Tes père et mère honcreras*, est par conséquent incorrect.

4057. — UN GRAND ET BEL APPARTEMENT. UN GRAND ET UN BEL APPARTEMENT. — Quand plusieurs adjectifs se rapportant à un seul substantif, ne qualifient qu'un seul et même objet, l'article ne doit être mis qu'une fois ; si chaque adjectif indique une espèce particulière de l'objet désigné par le substantif, l'article doit être ré-

(1) Voyez nos 84 et 85.

pété avant chaque adjectif. Quelquefois l'élégance ou la clarté exige la répétition du substantif, comme dans : *le règne végétal et le règne animal* ; on ne pourrait pas dire : *le règne végétal et l'animal*, comme on dit : *l'ordre corinthien, le dorique, le composite*.

4058. — C'EST LE PLUS HONNÊTE HOMME. C'EST L'HOMME LE PLUS HONNÊTE. — Si l'adjectif au superlatif est avant le substantif, l'article ne se met qu'une fois avant l'adjectif ; si l'adjectif est placé après, l'article doit être répété avant le substantif et avant l'adjectif.

4059. — ATTLA, BABYLONE. LE FÉROCE ATTLA, LA SUPERBE BABYLONE. LA MECKE, LE CAIRE. — On n'emploie pas l'article avant les noms propres d'hommes et de villes, à moins qu'ils ne soient précédés d'un adjectif. Si quelques noms de villes prennent l'article, c'est qu'il fait partie essentielle du nom.

En principe les noms propres ne prennent pas l'article ; tout article placé avant un nom propre quelconque présente un sens elliptique et se rapporte à un nom commun sous-entendu : *Le féroce Attila*, c'est-à-dire *le guerrier féroce appelé Attila* ; *la superbe Babylone*, c'est-à-dire *la ville superbe appelée Babylone* ; *la Marne*, *le Rhône*, *la France*, *les Alpes*, c'est-à-dire *la rivière appelée Marne*, *le fleuve appelé Rhône*, *la contrée appelée France*, *les montagnes appelées Alpes* ; *la Mecke*, *le Caire*, c'est-à-dire *la ville appelée Mecke*, *le lieu appelé Caire*.

4060. — LE DANTE, LE TITIEN, LE CARRACHE, LA GRISI. — On emploie l'article avant le nom de la plupart des poètes, peintres et artistes italiens, hommes ou femmes. Par imitation on dit en français, *la Raucourt*, *la Gaussin*, *la Duchesnois*. Hors ce cas l'emploi de l'article avant les noms propres de femmes est une marque de peu d'estime ou de mépris, comme dans *la Catherine*, *la Brinvilliers*.

4061. — LE DAVID QUE JE CONNAIS N'EST PAS LE PEINTRE. — Dans certains cas, on emploie l'article avant les noms propres pour distinguer un individu de ceux qui portent le même nom.

4062. — LES CHEFS-D'ŒUVRE DES RACINE ET DES BOILEAU. — On emploie souvent l'article pluriel avant les noms d'hommes célèbres (Voy. n° 795).

On l'emploie aussi avant les noms propres servant à désigner toute une famille ou toute une race.

4063. — LA SAINT-JEAN, LA SAINT-BARTHELEMY. — On emploie l'article féminin avant les noms de fêtes, quoique l'adjectif et le substantif soient masculins, parce que le mot *fête* est sous-entendu ; c'est comme si l'on disait : *la fête de saint Jean*.

4064. — IL VOUS OBLIGÉ PAR AFFECTION. IL VOUS OBLIGE PAR

L'AFFECTION QU'IL VOUS PORTE. — On emploie l'article avant les substantifs communs pris dans un sens déterminé ; on le supprime avant les substantifs employés dans un sens général, vague et déterminé. Exemples : La table du salon, une table de salon ; le chien du berger, un chien de berger ; chevalier sans peur ; une cheminée de marbre, une cheminée du marbre le plus rare ; donner audience, donner une longue audience ; venir de Russie, venir de la Russie d'Europe ; manquer de courage, manquer du courage nécessaire ; environné de gloire, environné de la gloire la plus pure.

4065. — ENTENDRE RAILLERIE, ENTENDRE LA RAILLERIE. — *Entendre raillerie* signifie : prendre la raillerie en bonne part, ne pas s'en formaliser. *Entendre la raillerie*, c'est avoir le talent de railler avec esprit et avec finesse. Dans le second cas la raillerie vient de la personne à laquelle se rapporte le verbe *entendre* ; dans le premier cas, au contraire, elle vient d'une autre personne.

4066. — AVOIR COUTUME. AVOIR LA COUTUME. — *Avoir coutume* se dit d'une chose que l'on fait habituellement : *Il a coutume de se promener le matin.*

Avoir la coutume se dit d'une habitude singulière ou extraordinaire, commune à peu d'individus : *Il a la coutume de sauter en marchant, c'est-à-dire il a pris la coutume.*

Ces deux expressions ne peuvent s'employer en parlant des choses inanimées ; c'est une faute de dire : *Cette cheminée a coutume de fumer.* Il faut dire : *Cette cheminée fume habituellement.*

4067. — ÊTRE EN COLÈRE. ALLER EN ANGLETERRE. — On ne met pas l'article avant les substantifs qui sont régimes de la préposition *en*. On le mettait quelquefois dans le vieux style : *En l'Université de Paris.*

4068. — HONNEUR AUX BRAVES ! PAUVRETÉ N'EST PAS VICE. — On supprime l'article avant les noms communs employés en apostrophe. On le supprime aussi quelquefois dans les sentences et phrases proverbiales.

4069. — MANGER DE BON PAIN. MANGER DU BON PAIN DE SEIGLE. MANGER DES PETITS-PÂTÉS. — Les substantifs employés dans un sens partitif et précédés d'un adjectif ne prennent pas l'article, mais seulement la préposition *de* ; excepté 1^o quand le substantif est suivi d'un modificatif qui en précise la signification ; 2^o quand l'adjectif est intimement uni au substantif par le sens, comme dans *petits-pâtés, petit-maitre, grand seigneur, grand homme, petits-pois, bel esprit, belles-lettres, petites-maisons* (hospice de fous.)

En conséquence de cette règle, ces deux expressions : *Donnez-moi de bon papier et donnez-moi du bon papier*, présentent cette

différence, que, dans le premier cas, *papier* est pris dans un sens général, et que dans le second, le sens est déterminé par ce qui suit, comme quand on dit : *Donnez-moi du bon papier à lettre.* Le modificatif existe quelquefois dans la pensée, et il est sous-entendu dans l'expression. On peut donc dire selon le sens : *Nous avons bu de nouveau vin ou du nouveau vin.*

4070. — NE BUVEZ PAS DE VIN. NE BUVEZ PAS DU VIN DE CHAMPAGNE. — Dans les propositions négatives les substantifs employés dans un sens partitif ne prennent pas l'article, mais seulement la préposition *de*, excepté quand ils sont suivis d'un modificatif qui en précise le sens.

4071. — AVEZ-VOUS DES AMIS ? AVEZ-VOUS DE BONS AMIS ? N'AVEZ-VOUS PAS DES AMIS ? N'AVEZ-VOUS PAS DE BONS AMIS ? — Dans les propositions interrogatives ou mixtes le substantif employé dans un sens partitif prend l'article ; mais s'il est précédé d'un adjectif, il ne prend que la préposition *de*.

4072. — J'AI TROP DE LIVRES. J'AI TROP DES LIVRES QUE VOUS M'AVEZ DONNÉS. J'AI BIEN DU CHAGRIN. — Après les adverbes de quantité les substantifs employés dans un sens partitif ne prennent pas l'article ; excepté 1^o quand ils sont suivis d'un modificatif qui en précise la signification ; 2^o après l'adverbe *bien*. Dans ce dernier cas on met l'article pour qu'il n'y ait pas confusion avec le substantif *bien*, comme dans *un bien de ville, un bien de campagne.*

4073. — UNE QUANTITÉ D'OUVRAGES. LA QUANTITÉ DES OUVRAGES QUE J'AI ACHETÉS. LA PLUPART DES HOMMES. — Après un collectif partitif on supprime l'article, excepté après *la plupart* ; on le met après les collectifs généraux. C'est par cette raison qu'on dit : *Une armée de Russes ; l'armée des Russes ; une foule d'hommes ; la foule des humains.*

4074. — CHAQUE ÂGE A SES PLAISIRS. TOUTE PEINE MÉRITE SALAIRE. — L'article ne se met jamais après le mot *chaque*, ni après le mot *tout* employé dans le sens de *chaque*.

4075. — JE N'AI AUCUN LIVRE AMUSANT. JE N'AI AUCUN DES LIVRES QUE VOUS M'AVEZ DONNÉS. — L'article ne se met point après le mot *aucun*. Si dans le second exemple ci-dessus on emploie l'article, c'est qu'il y a ellipse du mot *livre* après *aucun* ; c'est comme si l'on disait : *Je n'ai aucun livre des livres que vous m'avez donnés.* En effet l'adjectif *aucun*, qui est au singulier, ne pourrait se rapporter à un substantif pluriel.

4076. — UN HABIT À LA FRANÇAISE. CHAPEAU À LA NAPOLÉON. — Dans ces exemples, et dans les cas analogues, on emploie l'article féminin, parce que le mot *mode* est sous-entendu ; c'est comme si l'on disait : *À la mode française ; à la mode de Napoléon.*

4077. — SOUPE A L'OIGNON. POT AU BEURRE. GRENIER AU FOIN. POT A BEURRE. GRENIER A FOIN. ÉCURIE A VACHES. — Lorsque deux substantifs sont joints par la préposition *à*, le second prend l'article si la préposition peut être remplacée par *contenant*, *portant*, *ayant*. *Soupe à l'oignon* signifie *soupe contenant de l'oignon*.

On supprime l'article quand la préposition *à* peut être remplacée par *propre à*, *bon à*, *convenable à*, *qui est mû par*. Une écurie à vaches est une écurie convenable à des vaches; un moulin à vent est un moulin mû par le vent. Ainsi le *grenier au foin* peut n'être pas un *grenier à foin*; le *pot au beurre* peut n'être pas un *pot à beurre*.

4078. — Les substantifs déterminés par les adjectifs possessifs ou démonstratifs ne prennent jamais l'article, attendu que ces mots remplissent les fonctions d'articles. Toutes les règles relatives à l'emploi, à la suppression ou à la répétition des articles s'appliquent à la plupart des adjectifs déterminatifs.

CHAPITRE II.

SYNTAXE DES ADJECTIFS.

§ I. — Place de l'adjectif.

4079. — UN HOMME AIMABLE; UN AIMABLE HOMME. — La place naturelle de l'adjectif est après le substantif; mais il est souvent placé avant par inversion.

La place de l'adjectif, avant ou après le substantif, est généralement déterminée par l'usage. Certains adjectifs se placent de préférence avant, d'autres après, d'autres indifféremment avant ou après; d'autres enfin changent de signification selon qu'ils précèdent ou suivent le substantif.

Quand l'adjectif est accompagné du verbe *être*, il se place très-rarement avant, comme dans cette phrase: *Grande est votre vertu*. Les adjectifs verbaux se placent presque toujours après: *Un champ cultivé, une maison construite*.

Les adjectifs déterminatifs, à l'exception de quelques adjectifs indéfinis, se placent toujours avant le substantif (n° 4078).

4080. — UN HOMME BEAU; UN BEL HOMME. — *Un homme beau*, est un homme qui a une belle figure; *un bel homme*, se dit de celui qui a une grande taille avec des proportions régulières.

4081. — UN HOMME BON; UN BON HOMME. — *Un homme bon*, est

celui qui a de la bonté; *un bon homme*, est un homme d'un esprit facile. La même distinction existe entre *une bonne femme* et *une femme bonne*.

4082. — UN HOMME BRAVE; UN BRAVE HOMME. — *Un homme brave*, est un homme courageux; *un brave homme*, est un homme probe, honnête, de bonne foi. La même distinction a lieu entre *un garçon brave* et *un brave garçon*.

4083. — UNE NOUVELLE CERTAINE; UNE CERTAINE NOUVELLE. — *Une nouvelle certaine*, est une nouvelle sûre; *une certaine nouvelle*, est une nouvelle qu'on ne veut pas préciser. *Certain*, placé avant le substantif, a toujours un sens vague. *J'ai vu certaine personne que vous connaissez*. *Cela m'a fait un certain plaisir* (528).

4084. — UNE VOIX COMMUNE; UNE COMMUNE VOIX. — *Une voix commune*, est une voix ordinaire, peu distinguée; *une commune voix*, signifie une voix unanime. *Commun*, placé après le substantif, signifie ordinairement ce qui est peu distingué, et lorsqu'il est placé avant, il indique une sorte d'unanimité: *Un visage commun, l'air commun, d'un commun accord*. Cette règle n'est point absolue, car on dit avec la dernière acception: *Les intérêts communs; La chambre commune*, etc.

4085. — UN HOMME CRUEL; UN CRUEL HOMME. — Le premier se dit d'un homme inhumain; le second d'un homme ennuyeux.

4086. — L'ANNÉE DERNIÈRE; LA DERNIÈRE ANNÉE DE SON RÉGNE. — *L'année dernière*, se dit de l'année qui précède immédiatement celle dans laquelle on est; *la dernière année de son règne*, signifie l'année après laquelle il a cessé de régner.

4087. — UN HOMME FIER; UN FIER HOMME. — Le premier est un homme orgueilleux; le second se dit d'un homme très-fort, très-habile.

4088. — UN HOMME GALANT; UN GALANT HOMME. — Le premier se dit d'un homme aimable, qui cherche à plaire aux femmes; le second se dit d'un homme d'honneur, qui a de la loyauté. On dit dans la première acception: *Avoir l'air galant, un esprit galant, des manières galantes*.

4089. — UN HOMME GRAND; UN GRAND HOMME. — Le premier se dit d'un homme d'une grande taille, et le second d'un homme illustre. Cependant le mot *grand*, quoique placé avant le mot *homme*, signifie grand de taille, si le mot *homme* est suivi d'un adjectif exprimant une qualité du corps, comme dans: *Un grand homme maigre*; quoique placé après *homme*, il cesse d'avoir rapport à la taille, quand ce dernier est suivi d'un membre de phrase énonçant un rapport moral, comme dans: *Un homme grand dans toutes ses actions*. La même distinction a lieu dans: *Un grand roi; une grande reine; une grande princesse*.

Une femme grande, une grande femme ; dans ces deux cas le mot *grande* ne se rapporte qu'à la taille. — *Une grande dame*, signifie une dame noble ou riche. — *Avoir l'air grand*, c'est avoir l'air noble et distingué ; *avoir de grands airs*, c'est affecter le ton d'un grand personnage.

4090. — **UNE FEMME GROSSE ; UNE GROSSE FEMME.** — Le premier se dit d'une femme enceinte, et le second d'une femme d'une grosse corpulence.

Avoir les yeux gros, c'est les avoir gonflés par les larmes ; *avoir de gros yeux*, c'est avoir les yeux saillants et volumineux

4091. — **UN HOMME HONNÊTE ; UN HONNÊTE HOMME.** — Le premier est un homme poli, qui a des manières agréables ; le second un homme intègre, d'une probité sévère.

Un homme malhonnête, est un homme grossier ; *un malhonnête homme*, est un homme de mauvaise foi.

4092. — **DES VERS MÉCHANTS ; DE MÉCHANTS VERS.** — Les premiers sont des vers malins, faits dans le but de critiquer ou de nuire ; les seconds sont de mauvais vers. On dit dans cette dernière acception : *Un méchant auteur ; un méchant ouvrage ; une méchante pièce ; un méchant tableau.*

Il n'y a pas de différence entre *un homme méchant* et *un méchant homme.*

4093. — **UN ÉCRIVAIN MISÉRABLE ; UN MISÉRABLE ÉCRIVAIN.** — Le premier est un écrivain malheureux, le second est un mauvais écrivain.

Un homme misérable, est un homme dans la misère ; *un misérable* (pris substantivement), est un homme méprisable.

4094. — **DU VIN NOUVEAU ; DU NOUVEAU VIN.** — Le premier est du vin nouvellement fait ; le second est du vin que l'on a depuis peu. Du nouveau vin peut être du vin très-vieux (1069).

4095. — **UN HOMME PAUVRE ; UN PAUVRE HOMME.** — Le premier est un homme dans la misère ; le second se dit à la fois d'un homme malheureux et d'un homme d'un esprit borné, ou de peu d'importance.

4096. — **UN HOMME PETIT ; UN PETIT HOMME.** — Le premier se dit d'un homme petit de taille, et d'un homme dont les idées et les pensées sont étroites et n'ont rien de grand ; le second ne se dit qu'en parlant de la taille.

4097. — **UN HOMME PLAISANT ; UN PLAISANT HOMME.** — Le premier est un homme qui aime à plaisanter, qui provoque la gaieté ; le second est un homme ridicule. *Plaisant*, placé avant le substantif, est toujours pris dans cette dernière acception : *Une plaisante tournure ; un plaisant ouvrage.*

4098. — **DIRE UNE CHOSE EN TERMES PROPRES ; DIRE UNE CHOSE**

EN PROPRES TERMES. — Dans le premier cas, c'est dire une chose en termes qui rendent exactement l'idée ; dans le second c'est la dire sans ménager les expressions.

L'adjectif *propre*, placé après le substantif, réveille en général une idée de propriété, et placé avant, il est toujours employé pour exprimer la possession avec plus d'énergie : *Une maison propre ; ma propre maison ; mon propre fils ; écrire de sa propre main.*

4099. — **LE SAINT-ESPRIT ; L'ESPRIT SAINT.** — Ces deux expressions se disent également de la troisième personne de la sainte Trinité ; cependant la première a un sens plus absolu, et la seconde un sens plus général.

4100. — **UN HOMME VILAIN ; UN VILAIN HOMME.** — Le premier se dit également d'un homme vilain de figure et d'un avaro ; le second ne se dit que d'un homme d'un caractère méprisable.

4101. — **J'AI CONNU LE SAVANT LAPLACE. J'AI CONNU LAPLACE LE SAVANT.** — Quand l'adjectif est placé avant un nom propre il indique simplement la qualité de la personne dont on parle ; quand il est placé après, il indique que plusieurs individus portent le même nom, et qu'on distingue celui dont on parle par la qualité qu'on lui attribue (n° 4064).

4102. — **SOCRATE ÉTAIT AUSSI VAILLANT QUE SAGE. TURENNE ÉTAIT AUSSI SAGE QUE VAILLANT.** — Quand on établit une comparaison d'égalité entre deux qualités que l'on attribue à une même personne ou à une même chose, la qualité la plus connue doit être mise la dernière ; ainsi la sagesse de Socrate est plus connue que sa vaillance, tandis que dans Turenne la vaillance est plus connue que la sagesse.

4103. — **FORT DE SON DROIT, SA FERMÉTÉ NE S'EST JAMAIS DÉMENTIE. AIMANT L'ÉTUDE PAR DESSUS TOUTES CHOSSES, VOTRE PÈRE VOUS FOURNIRA LES MOYENS DE VOUS Y LIVRER.** — L'adjectif doit toujours se rapporter *sans équivoque* à un substantif exprimé dans la phrase. Sous ce rapport les deux exemples ci-dessus sont incorrects ; dans le premier l'adjectif *fort* ne se rapporte à rien ; dans le second on ne sait si *aimant* se rapporte au père ou au fils.

4104. — **DES CHIENS NOIRS ET BLANCS ; DES CHIENS NOIRS ET DES CHIENS BLANCS.** — Lorsque plusieurs adjectifs désignent chacun une espèce différente de l'objet dont on parle, il faut répéter le nom de cet objet avant chaque adjectif ; autrement on attribuerait les deux qualités au même objet. C'est par cette raison que l'expression *déjeuners chauds et froids* est incorrecte.

4105. — **C'EST UN BRAVE. C'EST UN HOMME BRAVE.** — Les adjectifs pris substantivement donnent en général plus d'énergie à la pensée.

§ II. — Régime des adjectifs.

4106. — On appelle régime d'un adjectif le mot qui en complète le sens. Dans : *Il est utile à ses parents*, *parents* est le régime de l'adjectif *utile*.

Les adjectifs qui ont par eux-mêmes une signification déterminée n'ont pas de régime ; tels sont : *courageux*, *estimable*, etc.

La plupart des adjectifs veulent que leur régime soit précédé d'une préposition. On dit : *utile à*, *agréable à*, *avide de*, *chéri de*, etc.

4107. — IL EST UTILE ET CHÉRI DE SA FAMILLE. — On ne peut donner le même régime à plusieurs adjectifs qui veulent être suivis d'une préposition différente. Dans l'exemple ci-dessus il faut dire : *Il est utile à sa famille et il en est chéri* ; ou *Il est utile et cher à sa famille*.

4108. — IL EST UTILE DE LIRE L'HISTOIRE. — Les adjectifs accompagnés du verbe être employé impersonnellement et ayant un infinitif pour régime, veulent la préposition *de* avant cet infinitif.

§ III. — Degrés de qualification.

4109. — PLUS EXCELLENT. PLUS SUPERBE. TRÈS-PARFAIT. — Les adjectifs qui expriment par eux-mêmes une qualité au plus haut degré, ou qui n'est susceptible ni d'augmentation ni de diminution, ne s'emploient ni au comparatif, ni au superlatif. Tels sont : *Excellent*, *superbe*, *parfait*, *extrême*, *excessif*, *céleste*, *divin*, *éternel*, *double*, *immortel*, *infini*, *impuni*, *perpétuel*, *universel*, etc. L'usage a cependant consacré l'expression *très-excellent prince* ; on dit aussi : *la plus excellente chose*, *l'auteur le plus divin*, etc.

4110. — C'EST L'HOMME LE PLUS SAVANT ET LE PLUS MODESTE QUE JE CONNAISSE. — Quand le *plus*, le *moins*, le *mieux* modifient plusieurs adjectifs, on doit les répéter avant chaque adjectif. D'après cette règle on ne pourrait pas dire : *C'est l'homme le plus savant et modeste que je connaisse* ; *Paris est une des plus grandes, belles, riches et agréables villes du monde*.

4111. — PLUS LEUR BONNE FORTUNE DEVENAIT MEILLEURE, PLUS ILS PRENAIENT PART AU MALHEUR COMMUN (Montesquieu). — Cette phrase est correcte, parce que dans ce cas *plus* ne modifie pas *meilleure* (n° 181).

4112. — VOTRE MAISON EST PLUS PETITE QUE LA MIENNE. MA PORTION EST MOINDRE QUE LA VÔTRE. — *Plus petit* se rapporte plus particulièrement à la grandeur, à la taille ou au volume, et *moindre* à la quantité, et à la valeur. On ne dira pas : *Cet homme est moindre que vous*, mais on dira très-bien : *Son importance est moindre que la vôtre*.

§ IV. — Emploi des adjectifs déterminatifs.

4113. — J'AIMAIS MA TÊTE. JE VOIS QUE MES MAINS SONT SALES. MON MAL DE TÊTE EST REVENU. — On ne doit point employer l'adjectif possessif quand le sens de la phrase fait suffisamment connaître la personne qui possède. Le second exemple est correct, parce qu'on pourrait parler des mains d'une autre personne.

L'usage permet d'employer l'adjectif possessif quand il s'agit d'une chose habituelle, ou quand la clarté l'exige ; comme dans : *Mon mal de tête. Je perds tout mon sang. Le roi lui donna sa main à baiser. Je me suis tenu sur mes jambes. Je l'ai vu de mes propres yeux*.

4114. — CETTE MAISON A SES AGRÈMENTS. CETTE MAISON EST BELLE, LES APPARTEMENTS EN SONT MAGNIFIQUES. — Les adjectifs possessifs *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs* ne peuvent s'appliquer aux choses que si le nom de l'objet qui possède est sujet de la même proposition, comme dans le premier exemple ci-dessus. Dans le cas contraire, on doit se servir du pronom *en* ; ce serait une faute de dire : *Cette maison est belle, ses appartements sont magnifiques*.

On peut cependant employer *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, lors même que le nom de l'objet qui possède ne serait pas le sujet de la même proposition, si le nom de l'objet possédé est régime d'une préposition, comme dans : *Cette maison est belle, j'admire la beauté de ses appartements*.

Cette règle ne s'applique pas aux noms de personnes ; on ne pourrait pas dire : *Votre fils a de l'intelligence, j'en admire la mémoire prodigieuse*.

4115. — J'AI REÇU TOUTES VOS LETTRES ET TOUTES VOS MARCHANDISES. — L'adjectif *tout* doit être répété avant chaque substantif qu'il détermine. Ce serait une faute de dire : *Toutes vos lettres et marchandises*.

4116. — JE LE RECEVRAI TEL QU'IL SOIT. — C'est une faute de confondre les adjectifs *tel* et *quel*. Dans cet exemple il faut dire : *Je le recevrai quel qu'il soit* ; mais on dira : *Je le recevrai tel qu'il est*, parce que, dans ce cas, *tel* est un adjectif qualificatif.

4117. — TOUS DEUX, TOUS LES DEUX. — *Tous deux* suppose une simultanéité d'état ou d'action ; et *tous les deux* seulement identité d'état ou d'action ; ainsi : *Tous deux sont à la chasse* signifie qu'ils y sont ensemble ; *tous les deux sont à la chasse* signifie simplement qu'ils font l'action de chasser sans qu'ils la fassent ensemble.

§ V. — Emploi particulier de certains adjectifs.

4118. — MON FRÈRE EST IMPARDONNABLE. UNE DOULEUR INCON-

SCHABLE. — Certains adjectifs ne se disent que des personnes, et d'autres ne se disent que des choses. Sous ce rapport les deux exemples ci-dessus sont incorrects. On dit : *une faute impardonnable et une personne inexcusable; une personne inconsolable et une douleur qu'on ne peut pas apaiser.* — C'est par la même raison qu'il ne faut pas dire : *un jour ouvrier, mais un jour ou-*
vrable.

1119. — On reconnaît qu'un adjectif peut s'appliquer aux personnes ou aux choses, en voyant si le verbe d'où il dérive peut avoir pour régime *direct* un nom de personne ou un nom de chose. Ainsi : *pardonnable* vient du verbe *pardonner* ; or, comme on ne peut pas dire *pardonner quelqu'un*, on ne peut pas non plus dire *une personne pardonnable.*

1120. — **DIGNE ; INDIGNE.** — *Digne*, sans négation, se dit du bien et du mal ; avec une négation, il ne se dit que du bien : *Digne d'éloges ; digne de mépris ; il n'est pas digne de votre faveur.* On ne pourrait pas dire : *Il n'est pas digne de punition* ; dans ce cas on emploie une autre tournure, comme par exemple : *Il ne mérite pas de punition.* — *Indigne*, avec ou sans négation, ne se dit que du bien : *Il est ou il n'est pas indigne d'éloges.* On ne dirait pas : *Il est indigne de blâme.*

1121. — **CAPABLE ; SUSCEPTIBLE.** — *Capable* se dit de celui qui a la capacité ou les qualités requises, et ne s'emploie que pour les personnes : *Il est capable de vous surpasser.* — *Susceptible* signifiant *apte à recevoir certaines modifications* ne se dit que des choses et des animaux : *Le chien est susceptible d'éducation.* En parlant des personnes, il ne s'emploie que dans le sens de *facile à se fâcher* ; mais alors il ne veut point de régime : *Vous êtes bien susceptible.*

Ce serait une faute d'employer *susceptible* pour *capable*, et de dire : *Il est susceptible de vous nuire.*

1122. — **EMINENT ; IMMINENT.** — *Eminent* veut dire *très-grand, très-élevé* : *Un danger éminent ; un homme très-éminent.* — *Imminent* se dit de ce qu'on ne peut éviter ; de ce qui menace inévitablement : *Un danger imminent.* Ainsi un danger peut être *éminent* sans être *imminent* et réciproquement.

1123. — **SECOND, DEUXIÈME.** — *Second* réveille une idée d'ordre et se dit également, soit qu'il n'y ait que deux objets, soit qu'il y en ait un plus grand nombre : *Cet ouvrage a deux volumes, voici le second ; celui-ci en a quatre, voici le second et le troisième.* *Deuxième* réveille une idée de série et suppose plus de deux objets. Ainsi l'on ne dira pas : *Cet ouvrage a deux volumes, voici le deuxième.*

CHAPITRE III.

SYNTAXE DES PRONOMS.

§ I. — Place des pronoms.

1124. — **IL CHANTE. CHANTE-T-IL ?** — Le pronom sujet se met avant le verbe, excepté à la forme interrogative.

La forme interrogative s'emploie quelquefois dans le sens affirmatif, comme dans : *Aussi vint-il me voir.* Cette tournure donne souvent à la phrase plus de grâce et de rapidité.

1125. — **VOUS LUI PARLEZ. PARLEZ-LUI. NE LUI PARLEZ PAS.** — Le pronom régime se place avant le verbe. Quand le verbe est à l'impératif, le pronom régime se place après, excepté à la forme négative.

1126. — **RENDEZ-MOI MON ENFANT OU M'ARRACHEZ LA VIE.** — Lorsque deux impératifs sont unis par les conjonctions *et, ou*, le pronom régime du second impératif peut le précéder.

1127. — **DONNEZ LE MOI. MENEZ-Y MOI.** — Quand un impératif est suivi de deux pronoms dont l'un est régime direct et l'autre régime indirect, le pronom régime indirect se place le dernier, excepté le pronom *y*, qui se place le premier par euphonie. (Voyez n° 936).

1128. — **JE LES VEUX VENDRE. JE VEUX LES VENDRE.** — Lorsqu'un infinitif est précédé d'un autre verbe dont il dépend, le pronom régime de cet infinitif peut se placer avant ou après le premier verbe. Quelques grammairiens pensent que ce pronom doit toujours être placé immédiatement avant l'infinitif dont il est le régime ; et qu'ainsi il est incorrect de dire : *Je les veux vendre ; je vous viens chercher ; il ne me peut rien faire.* Le goût et l'oreille décident en pareil cas ce qui convient le mieux.

§ II. — Répétition des pronoms.

1129. — **JE DIS, MOI. NOUS VOULONS, NOUS.** — Les pronoms personnels *moi, toi, lui, vous, nous, eux* s'emploient souvent par reduplication pour donner plus d'énergie à la phrase. C'est un pléonasme autorisé.

1130. — **IL PARLE ET SE TAIT A VOLONTÉ. NOUS L'AIMONS,**

PARCE QUE NOUS L'ESTIMONS. — Quand deux propositions sont unies par les conjonctions *et, ou, ni, mais*, la répétition du pronom personnel sujet est facultative; le bon goût ou la clarté décide si elle doit avoir lieu; mais elle est indispensable quand les deux propositions sont unies par toute autre conjonction.

4131. — JE PLIE ET NE ROMPS PAS. JE NE ROMPS PAS, MAIS JE PLIE. — Quand deux propositions, l'une négative et l'autre affirmative, se suivent, le pronom sujet doit se répéter, si la proposition négative est la première; si elle est la dernière, la répétition n'est pas nécessaire.

4132. — JE VEUX LE VOIR, L'ENTENDRE ET LE CONSOLER. — Le pronom personnel régime doit être répété avant chaque verbe. Cependant si ces verbes étaient à un même temps composé et avaient le même régime, on pourrait supprimer l'auxiliaire et le régime du second verbe, comme dans: *Il m'a appelé et grondé*. Si les régimes sont différents, la suppression ne peut avoir lieu, comme dans: *Il m'a appelé et m'a parlé*.

4132 bis. — ON APERÇOIT DANS CET OUVRAGE DES DÉFAUTS QU'ON A EN VAIN CHERCHÉ À CACHER. — Les pronoms ne doivent jamais être répétés avec des rapports différents, ce qui rend la phrase obscure, ou donne lieu à une équivoque. Dans cet exemple il fallait dire: *que l'auteur a en vain cherché à cacher*.

Par le même motif les exemples ci-après sont incorrects: *Samuel offrit un holocauste au Seigneur, et il lui fut si agréable, qu'il lança au même instant la foudre contre les Philistins. — Le préfet adressa un discours au prince; il le prononça d'une voix si basse qu'il ne put en entendre un seul mot.*

§ III. — Emploi des pronoms personnels.

4133. — VIRGILE A IMITÉ HOMÈRE DANS TOUT CE QU'IL A DE BEAU. — Le rapport des pronoms doit être établi de manière à ne laisser aucune incertitude dans l'esprit. Dans cet exemple on ne sait si le mot *il* se rapporte à Homère ou à Virgile; il faut dire: *Dans tout ce que celui-ci a de beau*.

4134. — IL ÉCRIT COMME CELUI QUI L'A INVENTÉ. — On ne peut employer un pronom personnel qui ne se rapporte pas à un nom déjà exprimé. Dans cet exemple le pronom *il* ne se rapporte à aucun substantif; il faut dire: *Il écrit comme celui qui a inventé l'écriture*.

Sous ce rapport la phrase ci-après est incorrecte: *Il était fort savant et surtout profond politique; il y joignait beaucoup d'esprit (Saint-Simon)*. Il aurait fallu dire: *A cela il joignait beaucoup d'esprit*.

4135. — IL DEMANDE PARDON, MAIS IL NE LE MÉRITE PAS. — Les pronoms personnels *le, la, les* ne peuvent remplacer un substantif pris dans un sens indéterminé; il faut dire: *Il demande son pardon, mais il ne le mérite pas*. Par la même raison on dira avec le pronom indéfini: *Je vous fais grâce quoique vous ne LE méritiez pas, et non quoique vous ne LA méritiez pas*.

4136. — C'EST VOTRE SŒUR; PARLEZ-LUI; PENSEZ A ELLE. C'EST VOTRE FRÈRE; PARLEZ-LUI; PENSEZ A LUI. — Le pronom *lui* employé sans préposition sert pour les deux genres; lorsqu'il est précédé d'une préposition il est toujours masculin.

4137. — CE MEUBLE N'EST PAS SOLIDE; DONNEZ LUI DE L'APLOMB. — Les pronoms *lui, eux, leur, elle et elles*, employés comme régimes indirects, ne s'appliquent qu'aux personnes et aux choses personnifiées. En parlant des choses on se sert des pronoms *en, y, le, la, les*. Dans l'exemple ci-dessus il faut dire: *Donnez Y de l'aplomb*. C'est par cette raison qu'on dit: *Cette maison est trop petite, j'y ferai ajouter un étage, et non je lui ferai ajouter un étage. Est-ce là votre cheval? ce l'est, et non c'est lui. Ce cheval est méchant, n'en approchez pas, ou ne l'approchez pas, et non n'approchez pas de lui. Est-ce votre frère? c'est lui, et non ce l'est*.

4138. — C'EST UN HONNÊTE HOMME; FIEZ-VOUS A LUI OU FIEZ-VOUS Y? — Ces deux expressions sont correctes; mais *fiez-vous à lui* est plus précis; on insiste plus fortement sur la confiance qu'il mérite; *fiez-vous-y* est plus vague et plus général.

4139. — ON DOIT PARLER RAREMENT DE SOI. NE VIVRE QUE POUR SOI. LA VERTU EST AIMABLE EN SOI. — Le pronom *soi* se dit des personnes et des choses; il se rapporte même quelquefois à un nom pluriel, comme dans: *Il y a des corps subtiles en soi*. (Condillac). Quand il s'applique aux personnes, il s'emploie dans les propositions vagues et indéterminées, et dans celles dont le sujet est un pronom indéfini; tandis que le pronom *lui* s'emploie dans un sens déterminé, comme dans: *On parle de lui*.

On peut cependant faire usage de *soi* dans un sens déterminé quand l'emploi du pronom *lui* serait équivoque ou faible. Exemple: *Ce jeune homme, en faisant le devoir que son maître lui a donné, travaille pour SOI*; si l'on disait *travaille pour LUI*, on ne saurait si l'on veut parler du maître ou du jeune homme. On évite également l'équivoque en disant: *pour lui-même*.

4140. — IREZ-VOUS AU BAL? OUI, J'Y IRAI. Cette phrase est correcte grammaticalement; mais par euphonie on supprime le pronom *y* avant le futur et le conditionnel du verbe *aller*; on dit simplement *j'irai*: cette suppression n'ôtant rien à la clarté.

§ IV. — Emploi des pronoms démonstratifs.

1141. — CE QUE JE DÉSIRE LE PLUS, C'EST DE VOUS VOIR HEUREUX. — 1^o Quand une phrase commence par *ce qui*, *ce que*, *ce dont*, le pronom *ce* doit être répété avant le verbe *être* du second membre de phrase, si ce verbe est suivi d'un autre verbe, comme dans l'exemple ci-dessus ;

2^o Si le verbe *être* est suivi d'un substantif, la répétition du pronom *ce* est facultative ; c'est le bon goût qui en décide. Exemple : *Ce que j'estime le plus, c'est ou est la vertu ;*

3^o Si le verbe *être* est suivi d'un adjectif, la répétition du pronom *ce* ne doit pas avoir lieu. Exemple : *Ce que vous dites est imprudent.*

1142. — LE SIGNE DE LA CORRUPTION DES MŒURS DANS UN ÉTAT, C'EST LA MULTIPLICITÉ DES LOIS. — Le pronom *ce* se met avant le verbe *être* quand ce qui précède figure comme attribut et a une certaine étendue. Si l'attribut qui précède le verbe *être* a peu d'étendue, l'emploi du pronom *ce* n'est pas nécessaire. Exemple : *La sûreté des rois est ou c'est l'amour du peuple.*

Remarque. — On reconnaît que ce qui précède le verbe *être* est attribut quand on peut le placer après. Ainsi l'on peut dire : *La multiplicité des lois est le signe de la corruption des mœurs. L'amour du peuple est la sûreté des rois.*

1143. — J'AI REÇU DEUX LETTRES ; CELLE ÉCRITE PAR VOUS EST TRÈS-AIMABLE. — Les pronoms démonstratifs *celui*, *ceux*, *celle*, *celles* doivent toujours être suivis d'un régime ou d'un pronom relatif, et ne peuvent jamais être suivis immédiatement d'un adjectif ou d'un participe. D'après cela l'exemple ci-dessus est incorrect ; il faut dire : *Celle qui était écrite ou celle que vous avez écrite. Celle qui est aimable et non celle aimable.*

§ V. — Emploi des pronoms possessifs.

1144. — EN RÉPONSE A LA VOTRE DU 10 COURANT. — Cette phrase est incorrecte, parce que : Les pronoms possessifs doivent toujours se rapporter à un substantif exprimé précédemment. Il faut dire : *En réponse à votre lettre du....* Il en est de même de certaines locutions analogues encore usitées dans le style commercial, telles que : *J'ai reçu l'honneur de la vôtre ; Sans réponse à la mienne du....*, etc.

1145. — IL FAUT AIMER LES SIENS. JE SUIS DES VÔTRES. — Les pronoms possessifs s'emploient quelquefois sans relation avec un substantif précédent, lorsqu'ils servent à désigner les person-

nes de la même famille ou de la même société ; mais dans ce cas ils sont pris substantivement.

1146. — IL N'Y A PAS DE PLUS FORTE TÊTE QUE LA VOTRE. — Cette phrase est incorrecte parce que : Lorsque certains substantifs, tels que *tête*, *épée*, *plume*, etc., sont employés, non pour désigner ces objets, mais la personne à laquelle ils appartiennent, on ne doit pas les remplacer par des pronoms possessifs, ce qui donnerait lieu à une équivoque, mais par les pronoms personnels. Il faut dire : *Il n'y a pas de plus forte tête que vous.* On dira dans le même sens : *Il n'y a pas de plus belle plume, de meilleure épée que lui.*

§ VI. — Emploi des pronoms relatifs.

1147. — IL Y A UN CHEVAL CHEZ VOTRE FRÈRE QUE JE VEUX ACHETER. — Le pronom relatif se rapportant toujours au nom ou pronom qui le précède immédiatement, on ne doit jamais mettre un autre substantif entre ce pronom et son véritable antécédent, ce qui donnerait lieu à une équivoque. Dans cet exemple il fallait dire : *Il y a chez votre frère un cheval que je veux acheter.* Par la même raison on ne dira pas : *La bonté de Dieu dont je connais la grandeur ;* mais bien : *Je connais la grandeur de la bonté de Dieu.*

1148. — L'HOMME EN PARLANT QUI NE RÉFLÉCHIT PAS. — Cette phrase, sans être vicieuse, serait plus correcte si l'on disait : *L'homme qui, en parlant, ne réfléchit pas ;* parce que la clarté veut que le pronom relatif soit rapproché de son antécédent autant que la construction le permet, lors même que la phrase ne présente pas d'équivoque.

1149. — L'HOMME QUI PARLE. LE CHEVAL QUI MANGE. L'HOMME A QUI JE PARLE. LE CHEVAL AUQUEL JE DONNE A MANGER. — Lorsque le pronom *qui* n'est pas le complément d'une préposition, c'est-à-dire quand il est sujet, il se dit également des personnes, des animaux et des choses ; mais lorsqu'il est complément d'une préposition, il ne se dit que des personnes. En parlant des animaux et des choses, on le remplace par *lequel*, *laquelle*, etc. On ne pourrait pas dire : *Le cheval A QUI JE DONNE A MANGER.*

1150. — L'AMI DE VOTRE SŒUR AUQUEL J'AI PARLÉ. LE MARI DE VOTRE COUSINE, LEQUEL DOIT OBTENIR UNE PLACE. — Les pronoms *qui*, *que*, *dont* sont quelquefois remplacés par *lequel*, *laquelle*, en parlant des personnes, quand il s'agit d'éviter une équivoque ; mais lorsque l'emploi de ces mots offre une construction peu élégante, il vaud mieux employer une autre tournure de phrase.

1151. — LE CHEVAL QUE J'AI VU QUI COURAIT. — Les pronoms

relatifs *qui* et *que* ne doivent point être répétés dans une même phrase pour exprimer le même rapport. Dans cet exemple *qui* et *que* se rapportent à *cheval*, il faut dire : *Le cheval que j'ai vu courir.*

4152. — J'AI LU AVEC PLAISIR CET OUVRAGE QUI A ÉTÉ COMPOSÉ PAR UNE PERSONNE QUI EST VERSÉE DANS LES SCIENCES QUI ONT POUR OBJET L'ÉTUDE DE LA NATURE. — La répétition trop fréquente des relatifs *qui* et *que*, avec des rapports différents, et de la conjonction *que*, n'est pas contraire à la grammaire, mais elle rend la phrase traînante et produit un effet désagréable; c'est pourquoi on doit l'éviter autant que possible. L'exemple ci-dessus peut être ainsi rédigé : *J'ai lu avec plaisir cet ouvrage qui a été composé par une personne versée dans les sciences naturelles.* Au lieu de : *La chanson que j'ai entendu que vous chantiez*, on dira plus élégamment : *La chanson que je vous ai entendu chanter.*

4153. — IL VINT EN FRANCE QU'IL AVAIT DÉJÀ HABITÉE. IL DEMANDE JUSTICE QU'IL N'OBTIENDRA PAS. — Ces deux exemples sont incorrects, parce que : Les pronoms relatifs ne peuvent se rapporter à un substantif qui n'est pas déterminé par un article ou un adjectif déterminatif. Cependant on peut dire : *J'ai vu Paris que je connaissais déjà*, parce que les noms de villes s'emploient sans articles (Voy. n° 1059).

4154. — LA CHOSE DONT JE PARLE. LA MAISON D'OU JE SORS. — *Dont* marque simplement une idée de relation, et *d'ou* une idée d'extraction. Par cette raison on dira : *Le danger dont je l'ai préservé; le danger d'ou il est sorti; la ville dont je suis près.*

Cependant, dans le sens de filiation et de descendance, on emploie *dont* et non *d'ou*. Il faut dire : *La famille dont je descends* et non *d'ou je descends.*

§ VII. — Emploi des pronoms indéfinis.

4155. — ILS ONT DONNÉ CHACUN LEUR OFFRANDE, OU SON OFFRANDE. — Après le mot *chacun* on met *leur* quand *chacun* précède immédiatement le régime direct du verbe, ou le régime indirect quand il n'y a pas de régime direct; comme dans : *Ils ont donné chacun leur offrande. Ils ont parlé chacun à leur tour.* On emploie *son*, *sa*, *ses* : 1° Quand le mot *chacun* est avant le verbe; comme dans : *Chacun a donné son offrande. Chacun parle à son tour;* 2° Quand le régime direct du verbe est avant le mot *chacun*, comme dans : *Ils ont donné une offrande chacun selon ses moyens.*

4156. — L'UN L'AUTRE; L'UN ET L'AUTRE. — *L'un l'autre* réveille une idée de réciprocité, comme dans : *Ils s'estiment l'un l'autre. L'un et l'autre* réveille une idée de pluralité, comme dans : *Ils travaillent l'un et l'autre.*

CHAPITRE IV.

SYNTAXE DES VERBES.

§ I. — Du sujet.

4157. — IL BOIT ET MANGE BIEN. — Quand deux verbes sont au même temps, et que c'est la même personne qui fait l'action, le sujet du second verbe peut être sous-entendu.

4158. — CELUI QUI ÉTUDIE S'INSTRUIT. — Dans cette phrase le sujet du verbe *instruire* est *celui*; qui est le sujet du verbe *étudier*; c'est comme si l'on disait : *celui s'instruit qui étudie.*

4159. — QUICONQUE FRÉQUENTE LES MAUVAIS SUJETS N'EST PAS ESTIMABLE. — Dans cette phrase le sujet du verbe *être* est *celui*, exprimé par la finale *conque*, et qui est le sujet du verbe *fréquenter*; c'est comme si l'on disait : *Celui n'est pas estimable qui fréquente les mauvais sujets.*

4160. — LUI-MÊME A THÉMISTOCLE IL DONNA SON SUFFRAGE. — Le sujet d'un verbe est quelquefois répété dans les propositions explétives pour donner plus d'énergie à l'expression. C'est donc à tort que le vers ci-dessus est condamné par quelques grammairiens; on dit très-bien : *Il donna lui-même son suffrage; Moi-même je vous servirai de père.*

4161. — DONNEZ-MOI CE QUI VOUS PLAIRA OU CE QU'IL VOUS PLAIRA. — On peut dire des deux manières : dans le premier cas *ce* est régime direct du verbe *donner*, et *qui* sujet du verbe *plaire*. Dans le second *ce qu'il* est mis pour *ce que il* et non *ce qui il*; *ce que* est régime direct du verbe *donner* et le pronom indéfini *il* sujet du verbe *plaire* qui est alors impersonnel.

§ II. — Du régime.

4162. — C'EST A VOUS A QUI JE PARLE. — Quand le rapport entre un verbe et son régime est suffisamment indiqué, c'est faire un pléonasme vicieux que de le répéter. Dans l'exemple ci-dessus il faut dire : *C'est à vous que je parle*; dans ce cas le mot *que* est une conjonction. On pourrait dire aussi : *C'est vous à qui*

relatifs *qui* et *que* ne doivent point être répétés dans une même phrase pour exprimer le même rapport. Dans cet exemple *qui* et *que* se rapportent à *cheval*, il faut dire : *Le cheval que j'ai vu courir.*

4152. — J'AI LU AVEC PLAISIR CET OUVRAGE QUI A ÉTÉ COMPOSÉ PAR UNE PERSONNE QUI EST VERSÉE DANS LES SCIENCES QUI ONT POUR OBJET L'ÉTUDE DE LA NATURE. — La répétition trop fréquente des relatifs *qui* et *que*, avec des rapports différents, et de la conjonction *que*, n'est pas contraire à la grammaire, mais elle rend la phrase traînante et produit un effet désagréable; c'est pourquoi on doit l'éviter autant que possible. L'exemple ci-dessus peut être ainsi rédigé : *J'ai lu avec plaisir cet ouvrage qui a été composé par une personne versée dans les sciences naturelles.* Au lieu de : *La chanson que j'ai entendu que vous chantiez*, on dira plus élégamment : *La chanson que je vous ai entendu chanter.*

4153. — IL VINT EN FRANCE QU'IL AVAIT DÉJÀ HABITÉE. IL DEMANDE JUSTICE QU'IL N'OBTIENDRA PAS. — Ces deux exemples sont incorrects, parce que : Les pronoms relatifs ne peuvent se rapporter à un substantif qui n'est pas déterminé par un article ou un adjectif déterminatif. Cependant on peut dire : *J'ai vu Paris que je connaissais déjà*, parce que les noms de villes s'emploient sans articles (Voy. n° 1059).

4154. — LA CHOSE DONT JE PARLE. LA MAISON D'OU JE SORS. — *Dont* marque simplement une idée de relation, et *d'ou* une idée d'extraction. Par cette raison on dira : *Le danger dont je l'ai préservé; le danger d'ou il est sorti; la ville dont je suis près.*

Cependant, dans le sens de filiation et de descendance, on emploie *dont* et non *d'ou*. Il faut dire : *La famille dont je descends* et non *d'ou je descends.*

§ VII. — Emploi des pronoms indéfinis.

4155. — ILS ONT DONNÉ CHACUN LEUR OFFRANDE, OU SON OFFRANDE. — Après le mot *chacun* on met *leur* quand *chacun* précède immédiatement le régime direct du verbe, ou le régime indirect quand il n'y a pas de régime direct; comme dans : *Ils ont donné chacun leur offrande. Ils ont parlé chacun à leur tour.* On emploie *son*, *sa*, *ses* : 1° Quand le mot *chacun* est avant le verbe; comme dans : *Chacun a donné son offrande. Chacun parle à son tour;* 2° Quand le régime direct du verbe est avant le mot *chacun*, comme dans : *Ils ont donné une offrande chacun selon ses moyens.*

4156. — L'UN L'AUTRE; L'UN ET L'AUTRE. — *L'un l'autre* réveille une idée de réciprocité, comme dans : *Ils s'estiment l'un l'autre. L'un et l'autre* réveille une idée de pluralité, comme dans : *Ils travaillent l'un et l'autre.*

CHAPITRE IV.

SYNTAXE DES VERBES.

§ I. — Du sujet.

4157. — IL BOIT ET MANGE BIEN. — Quand deux verbes sont au même temps, et que c'est la même personne qui fait l'action, le sujet du second verbe peut être sous-entendu.

4158. — CELUI QUI ÉTUDE S'INSTRUIT. — Dans cette phrase le sujet du verbe *instruire* est *celui*; qui est le sujet du verbe *étudier*; c'est comme si l'on disait : *celui s'instruit qui étudie.*

4159. — QUICONQUE FRÉQUENTE LES MAUVAIS SUJETS N'EST PAS ESTIMABLE. — Dans cette phrase le sujet du verbe *être* est *celui*, exprimé par la finale *conque*, et qui est le sujet du verbe *fréquenter*; c'est comme si l'on disait : *Celui n'est pas estimable qui fréquente les mauvais sujets.*

4160. — LUI-MÊME A THÉMISTOCLE IL DONNA SON SUFFRAGE. — Le sujet d'un verbe est quelquefois répété dans les propositions explétives pour donner plus d'énergie à l'expression. C'est donc à tort que le vers ci-dessus est condamné par quelques grammairiens; on dit très-bien : *Il donna lui-même son suffrage; Moi-même je vous servirai de père.*

4161. — DONNEZ-MOI CE QUI VOUS PLAIRA OU CE QU'IL VOUS PLAIRA. — On peut dire des deux manières : dans le premier cas *ce* est régime direct du verbe *donner*, et *qui* sujet du verbe *plaire*. Dans le second *ce* qui est mis pour *ce que* il et non *ce qui* il; *ce que* est régime direct du verbe *donner* et le pronom indéfini *il* sujet du verbe *plaire* qui est alors impersonnel.

§ II. — Du régime.

4162. — C'EST A VOUS A QUI JE PARLE. — Quand le rapport entre un verbe et son régime est suffisamment indiqué, c'est faire un pléonasme vicieux que de le répéter. Dans l'exemple ci-dessus il faut dire : *C'est à vous que je parle*; dans ce cas le mot *que* est une conjonction. On pourrait dire aussi : *C'est vous à qui*

je parle. Par la même raison on dira : *C'est de vous qu'il s'agit et non dont il s'agit ; C'est à la ville que je vais et non où je vais.*

4163. — JE M'EN RAPPELLE. Il ne faut pas donner à un verbe un autre régime que celui qu'il exige ; or le verbe *se rappeler* veut un régime direct ; on dit *se rappeler quelque chose* et non *de quelque chose* ; il faut donc : *je me le rappelle, je me la rappelle ou je me les rappelle*. On dit cependant : *Je me rappelle d'avoir vu... d'être sorti* (Académie) ; mais ici la préposition *de* n'est pas essentielle au sens ; elle peut être supprimée et n'empêche pas l'infinitif d'être le régime direct du verbe *se rappeler*. *De* remplace ici *que* ; c'est comme si l'on disait : *Je me rappelle que je l'ai vu.*

Par la même raison on doit dire : *Je leur ai pardonné* et non *je les ai pardonnés ; Ils se sont nuï les uns aux autres* et non *les uns les autres*. Cependant, par une licence poétique, Racine a pu dire d'une manière elliptique : *Ne vous informez pas ce je deviendrai, pour : de ce que je deviendrai ; Qu'ai-je à me plaindre ? pour : De quoi ai-je à me plaindre ?*

4164. — IL ATTAQUA ET S'EMPARA DE LA VILLE. — On ne peut donner le même régime à deux verbes qui en veulent un différent. Dans cet exemple il faut dire : *Il attaqua la ville et s'en empara*. Par la même raison on dira : *Ils entrent dans la ville et en sortent aussitôt*, et non : *Ils entrent et sortent aussitôt de la ville.*

4165. — IL APPREND A LIRE ET L'ÉCRITURE. — Lorsqu'un verbe a pour régime plusieurs parties liées par les conjonctions *et, ni, ou*, ces conjonctions ne peuvent unir que des parties semblables, c'est-à-dire deux substantifs ou deux verbes. Il faut dire : *Il apprend la lecture et l'écriture, ou Il apprend à lire et à écrire.*

4166. — JE LES AI FAIT SORTIR. JE LEUR AI FAIT COPIER UNE FABLE. — Le verbe *faire*, suivi d'un infinitif, veut un régime direct si cet infinitif est neutre, et un régime indirect si cet infinitif est suivi d'un régime direct. Ce serait donc une faute de dire : *Je les ai fait copier une fable.*

4167. — C'EST FAIT DE MOI, OU C'EN EST FAIT DE MOI. — Ces deux locutions sont correctes ; mais la seconde est préférable.

4168. — IL FALLAIT CACHER LA PÉNITENCE AVEC LE MÊME SOIN QU'ON A FAIT LES CRIMES (Bossuet). — Cette phrase est incorrecte, parce que : Quand le verbe *faire* est employé pour éviter la répétition du verbe précédent, il ne doit point avoir de régime direct après lui ; s'il doit y avoir un régime direct exprimé, il faut répéter le verbe. Dans l'exemple ci-dessus il fallait dire : *avec le même soin qu'on eût caché les crimes ou qu'on l'eût fait pour les crimes.*

4169. — LA VERTU EST LE SEUL BIEN QU'IL AIT HÉRITÉ DE SES PARENTS. — Quand le verbe *hériter* a deux régimes, le régime direct est donné à la chose et le régime indirect à la personne.

Quand il n'en a qu'un c'est toujours le régime indirect, soit pour la personne, soit pour la chose : *Il a hérité de son oncle ; il a hérité de ses vertus.*

4170. — C'ÉTAIT UN BRUIT PAREIL AUX FLOTS QUI BRISENT CONTRE LE RIVAGE. — Le verbe *briser* peut être employé comme verbe intransitif en terme de marine (Acad.).

4171. — OUI C'EST UN DIEU JALOUX QUE LE DIEU QU'IL FAUT CROIRE (Racine). — Le verbe *croire* peut être actif dans ce sens.

4172. — C'EST UNE AFFAIRE QUE JE LES AI LAISSÉS OU QUE JE LEUR AI LAISSÉ DÉMÊLER ENSEMBLE. — Le verbe *laisser*, dans ce cas, peut avoir un régime direct ou indirect (voy. n° 873).

4173. — INVECTIVER QUELQU'UN. — Le verbe *invectiver* est toujours neutre ; il faut dire : *Invectiver contre quelqu'un.*

§ III. — Prépositions qui précèdent le régime de certains verbes.

4174. — IL EST BATTU PAR TOUT LE MONDE. IL EST ESTIMÉ DE TOUT LE MONDE. — Les verbes à forme passive sont généralement suivis de la préposition *par* quand ils expriment une action, et de la préposition *de* quand ils expriment un sentiment ou une passion. Cependant on dit très-bien : *Il est frappé d'apoplexie ; Il est frappé de trois coups de couteau ; Il fut battu de verges.*

4175. — IL CONTINUE À TRAVAILLER OU DE TRAVAILLER. — L'infinitif employé comme régime peut être précédé, suivant le sens, des prépositions *à* ou *de*, après les verbes : commencer, continuer, contraindre, défier, déterminer, s'efforcer, essayer, forcer, laisser, manquer, obliger, oublier, résoudre, s'empresse, solliciter, tarder, etc.

En poésie, et par euphonie, on emploie de préférence la préposition *de*.

La préposition *à* marque toujours un terme de tendance, d'aboutissement. La préposition *de*, au contraire, exprime un point de départ, d'éloignement, de restriction. D'après cela : *Il continue à travailler* se dirait de la continuation d'un travail dont on est occupé dans le moment, et que l'on ne discontinue pas ; *Il continue de travailler*, suppose une interruption, comme dans : *Il continue de travailler pour vivre.* (Voy. n° 4304).

4176. — JE CRAINS DE TOMBER. — L'infinitif employé comme régime veut être précédé de la préposition *de*, après les verbes : appréhender, craindre, dédaigner, se dépêcher, désespérer, détester, différer, discontinuer, empêcher, gager, regretter, sommer, soupçonner, sortir, tâcher, etc.

4177. — IL AIME À RENDRE SERVICE. — L'infinitif employé comme régime veut être précédé de la préposition *à*, après les

verbes : aider, aimer, apprendre, aspirer, s'attendre, autoriser, balancer, consentir, encourager, exhorter, habituer, hésiter, inviter, s'obstiner, parvenir, persister, renoncer, songer, etc.

1178. — JE DÉSIRE SORTIR OU DE SORTIR. — L'infinif employé comme régime peut être ou non précédé de la préposition *de*, après les verbes : désirer, détester, espérer, souhaiter.

1179. — IL AIME MIEUX JOUER QUE TRAVAILLER. — L'infinif employé comme régime n'est précédé d'aucune préposition après les verbes : aimer mieux, compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, oser, pouvoir, prétendre, savoir, s'imaginer, vouloir, etc.

§ IV. — Différence de régime suivant la signification de certains verbes.

1180. — AIDER QUELQU'UN ; AIDER A QUELQU'UN. — *Aider quelqu'un* signifie l'assister ; *aider à quelqu'un* c'est l'assister en partageant ses peines et ses efforts. Exemples : *J'aiderai cet homme de mon crédit. J'aiderai à cet homme à porter son fardeau.*

1181. — ASSURER QUELQUE CHOSE ; ASSURER QUELQU'UN ; ASSURER A QUELQU'UN. — *Assurer quelque chose* c'est l'affirmer ou la mettre sous la garantie d'une compagnie d'assurance ; *assurer quelqu'un* c'est lui donner un témoignage. On dit aussi *assurer quelqu'un à une compagnie d'assurance sur la vie. Assurer à quelqu'un* c'est lui donner pour certain qu'une chose est vraie. Exemples : *Assurer une maison. Assurez votre mari de mon respect. J'assurerai à votre mère qu'on est content de vous.*

1182. — ATTEINDRE QUELQUE CHOSE ; ATTEINDRE A QUELQUE CHOSE. — *Atteindre quelque chose* suppose qu'on y parvient naturellement et sans difficulté ; *atteindre à quelque chose* suppose des efforts et des difficultés à surmonter. Exemples : *Atteindre un âge avancé. Atteindre à la cime d'un arbre.*

1183. — ÉCLAIRER QUELQU'UN ; ÉCLAIRER A QUELQU'UN. — *Éclairer quelqu'un* se dit au propre et au figuré, qu'il s'agisse de la lumière matérielle ou de la lumière de l'intelligence. *Éclairer à quelqu'un*, employé autrefois au sens propre, ne se dit plus. On dit : *Eclairez Monsieur. Éclairer une personne qui descend un escalier* (Acad.).

1184. — EMPRUNTER A QUELQU'UN OU DE QUELQU'UN. — *Emprunter à...* c'est faire un emprunt ; *emprunter de...* c'est tenir de... tirer de... Ex. : *Virgile emprunta ses descriptions à Homère. Les magistrats empruntent leur autorité du pouvoir.*

1185. — ENVIER QUELQUE CHOSE ; ENVIER QUELQU'UN. — *Envier*, employé activement, se dit plus ordinairement des choses ; *Porter envie à...* ne se dit qu'en parlant des personnes ; cepen-

dant on dit très-bien : *Tout le monde l'envie ; Les gens en place sont ordinairement envieux* (Acad.).

1186. — INSULTER QUELQU'UN ; INSULTER A QUELQU'UN. — *Insulter quelqu'un* c'est lui faire injure ; *Insulter à quelqu'un* c'est manquer aux égards que réclame sa faiblesse ou son malheur. Exemples : *Vous avez insulté cet homme par vos paroles. Le riche égoïste insulte au pauvre par son faste.*

1187. — JOINDRE A... JOINDRE AVEC... — *Joindre à* signifie ajouter, unir. Ex. : *Joindre une maison à une autre. Joindre la modestie au mérite. Joindre avec...* n'est plus d'usage.

1188. — MÉLER A... MÉLER AVEC... — *Mêler à...* signifie joindre, unir ; *mêler avec...* signifie brouiller ensemble plusieurs choses. Exemples : *Mêler l'agréable à l'utile. Mêler l'eau avec le vin.*

1189. — NE FAIRE QUE... NE FAIRE QUE DE... — *Ne faire que...* signifie que l'on fait une chose sans cesse ; *ne faire que de...* qu'on vient de la faire à l'instant. Exemples : *Il ne fait que sortir. Il ne fait que de sortir.*

1190. — PRENDRE GARDE A... PRENDRE GARDE DE... — *Prendre garde à faire une chose*, c'est tâcher de faire cette chose ; *prendre garde de faire une chose*, c'est tâcher de ne pas la faire. Exemples : *Prenez garde de tomber. Prenez garde à parler correctement.*

1191. — PRÉSIDER UNE CHOSE ; PRÉSIDER A UNE CHOSE. — *Présider une chose* c'est en avoir la présidence ; *présider à une chose* c'est veiller à ce qu'elle se fasse ; donner des soins à son exécution. Exemples : *Présider une assemblée. Présider à la levée des scellés.*

1192. — PRÉTENDRE QUELQUE CHOSE ; PRÉTENDRE A QUELQUE CHOSE. — *Prétendre quelque chose* signifie demander, réclamer comme un droit ; *prétendre à...* signifie aspirer à une chose. Exemples : *Je prétends que vous m'obéissiez. Ce prince prétend au trône.*

1193. — SE RANGER A CÔTÉ DE... OU DU CÔTÉ DE... — *Se ranger à côté de...* signifie littéralement se mettre à côté d'une chose ; *Se ranger du côté de...* veut dire se mettre dans la direction d'une chose, dans le parti d'une personne. Ainsi on peut être du côté d'une personne ou d'une maison sans être à côté de la personne ou de la maison.

1194. — SAIGNER DU NEZ ; SAIGNER AU NEZ. — *Saigner du nez* se dit au propre d'une personne qui perd du sang par le nez, et au figuré de quelqu'un qui manque de courage, qui est comme effrayé de voir son sang couler d'une blessure sans conséquence. *Saigner au nez* se disait autrefois dans le sens propre ; aujourd'hui on ne l'emploie dans aucune acception (Acad.).

1195. — SATISFAIRE QUELQU'UN ; SATISFAIRE A QUELQUE CHOSE. — *Satisfaire*, actif, signifie contenter ; *satisfaire à...* signifie remplir

une obligation ; dans ce cas il ne se dit que des choses. Exemples : *Satisfaire ses créanciers, ses passions, sa vue, ses goûts, ses penchans. Satisfaire à la loi.*

1196. — SERVIR A... SERVIR DE... — *Servir à...* signifie être utile, être destiné à tel usage. *Servir de...* signifie tenir lieu de, tenir la place de.... Ex : *Ce bateau sert à passer la rivière. Il m'a servi de père. Cela ne sert à rien ou ne sert de rien.* Cette dernière expression marque une inutilité plus absolue (Acad.).

1197. — SUCCOMBER A... SUCCOMBER SOUS... — *Succomber à...* signifie céder à... se laisser aller à... *Succomber sous...* c'est ployer sous quelque chose. Exemples : *Succomber à la douleur. Succomber sous le faix.*

1198. — SUPPLÉER QUELQUE CHOSE ; SUPPLÉER A QUELQUE CHOSE. — *Suppléer quelque chose ou quelqu'un* c'est ajouter ce qui manque à une chose, fournir le surplus, remplacer une personne. *Suppléer à...* c'est tenir lieu d'une chose en fournissant une chose équivalente ; il ne se dit que des choses. Exemples : *Suppléer ce qui manque dans un ouvrage. Suppléer quelqu'un dans ses fonctions. Suppléer au baptême par l'onction. La valeur supplée au nombre. Dans les arts le travail ne peut suppléer au génie* (Acad.).

§ V. — Emploi des Auxiliaires.

1199. — IL A ÉTUDIÉ. IL A DORMI. IL EST ALLÉ. — Tous les verbes actifs se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* ; à l'égard des verbes neutres la plupart prennent l'auxiliaire *être* ; quelques-uns seulement se conjuguent toujours avec *être* ; ce sont : *aller, arriver, échoir, mourir, naître, partir, venir, etc.*

1200. — J'AI SORTI CE MEUBLE. JE SUIS SORTI HIER. — Les verbes qui peuvent être actifs ou neutres selon le sens, se conjuguent avec *avoir* quand ils sont actifs, et avec *être* quand ils sont neutres ; tels sont : *sortir, entrer, accoucher, passer, etc.*

Certains verbes neutres peuvent se conjuguer avec *être* ou *avoir* selon le sens. Ils prennent *avoir* quand ils expriment une action passée, et *être* quand ils expriment un état présent. Tels sont : *convenir, courir, accourir, croître, décamper, décider, dégénérer, demeurer, descendre, disparaître, déchoir, grandir, monter, passer, périr, rajeunir, rester, sonner, tomber, vieillir, etc.*

Remarque. La locution : *La fièvre est cessée depuis hier*, citée dans plusieurs grammaires à l'appui de cette règle, n'est plus en usage ; on dit : *la fièvre a cessé*. Raynouard, dans les *Templiers*, a dit : *Mais il n'était plus temps... les chants avaient cessé.*

1201. — CETTE FAUTE M'A ÉCHAPPÉ. CETTE FAUTE M'EST ÉCHAP-

PÉR. — On dit qu'une faute *a échappé* quand on ne l'a pas remarquée, et qu'elle *est échappée* quand on l'a faite par inadvertance. Dans le même sens on dira : *Ce vase m'est échappé des mains ; cette étoile a échappé aux observations des astronomes.*

1202. — VOTRE PROPOSITION M'A CONVENU. JE SUIS CONVENU DU PRIX. — *Convénir* se conjugue avec *avoir* quand il signifie *être convenable*, et avec *être* dans le sens de *tomber d'accord*.

1203. — IL A DEMEURÉ A PARIS. VINGT HOMMES SONT DEMEURÉS SUR LE CHAMP DE BATAILLE. — *Demeurer* se conjugue avec *avoir* dans le sens d'*habiter*, et avec *être* quand il exprime un état permanent.

1204. — CET HOMME A EXPIRÉ. LE BAIL EST EXPIRÉ. — *Expirer* se conjugue avec *avoir* en parlant des personnes, et avec *être* en parlant des choses.

Racine a dit par ellipse et par licence poétique : *A ces mots ce héros expiré...* pour *ayant expiré*.

1205. — LES SCIENCES ONT LANGUI ET SONT ENTIÈREMENT TOMBÉES SOUS LES PRINCES QUI LES ONT DÉDAIGNÉES. — Lorsque deux verbes qui se suivent veulent des auxiliaires différents, l'un des deux auxiliaires ne peut être sous-entendu, ce qui pourrait faire supposer que les deux verbes ont le même auxiliaire. Ce serait donc une faute de dire : *Les sciences ont langué et entièrement tombé.*

§ VI. — Emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel.

1206. — ILS MONTENT A L'ASSAUT, PRENNENT LA VILLE ET LA DÉTRUISENT DE FOND EN COMBLE. — On emploie quelquefois le présent pour exprimer une chose passée, parce que la personne qui parle se transporte par la pensée au moment où se passait l'action, et la considère comme présente. Cette tournure donne souvent à la phrase plus de rapidité et d'énergie. Dans ce cas, s'il y a plusieurs verbes, ils doivent tous être au même temps ; ce serait une faute de dire : *Ils prennent la ville et la détruisirent de fond en comble.*

1207. — Le présent peut exprimer un acte habituel, comme dans : *Ce marchand vend bon marché* ; une simultanéité comme dans : *Nous aimons et nous estimons les honnêtes gens* ; une antériorité comme dans : *David prend sa fronde et tue Goliath du premier coup* ; une postériorité ou un futur comme dans : *Je puis vous le donner demain ; arrive ce qui pourra.*

1208. — JE SAVAIS QUE MON FRÈRE ÉTAIT ARRIVÉ. JE VOUS AI DIT QUE LA SAGESSE ÉTAIT UTILE AU BONHEUR. — L'imparfait ne peut être employé pour le présent quand on veut exprimer une action

présente au moment où l'on parle, ou une vérité constante. Dans les deux exemples ci-dessus il faut : *Mon frère est arrivé*, parce qu'il est au moment présent ; *la sagesse est utile* parce qu'elle l'est toujours ; avec l'imparfait cela voudrait dire qu'elle était utile autrefois, mais qu'elle ne l'est plus aujourd'hui.

1209. — JE LE VIS HIER. JE L'AI VU CE MATIN ; CETTE SEMAINE. J'AI LU CET OUVRAGE. — Le passé défini s'emploie pour exprimer une action faite dans une période déterminée et entièrement écoulée ; le passé indéfini exprime une action faite dans une période non écoulée ou dans un temps non déterminé.

1210. — Le passé indéfini peut être employé pour le passé défini ; mais le passé défini ne peut l'être pour le passé indéfini. On peut dire : *Je le vis* ou *je l'ai vu hier pour la première fois* ; mais on ne dira pas : *Je le vis aujourd'hui*, ni *Je lus cet ouvrage*, sans déterminer le temps.

1211. — J'AI SU QUE VOUS AVIEZ ÉTÉ MALADE. — On ne peut employer le plus-que-parfait pour le passé indéfini quand on veut exprimer un passé vague, et sans indiquer que l'action avait eu lieu antérieurement à celle qui est exprimée par le premier verbe. Dans l'exemple ci-dessus il faut dire : *J'ai su que vous avez été malade*.

1212. — ON M'A DIT QUE VOUS IRIEZ DEMAIN A LA CAMPAGNE. — On ne peut employer le conditionnel pour le futur lorsqu'il n'y a pas une condition exprimée ou clairement sous-entendue. Dans l'exemple ci-dessus, il faut : *On m'a dit que vous irez demain à la campagne*.

Quelques grammairiens pensent qu'on peut dire indifféremment : *Il m'a dit qu'il viendra* ou *qu'il viendrait demain* ; *Jésus-Christ a promis qu'il viendra* ou *qu'il viendrait juger les vivants et les morts*.

1213. — SI JE N'AVAIS PAS EUI JE PÉRISSEIS OU J'AURAI PÉRI. — L'imparfait de l'indicatif est quelquefois employé pour le conditionnel composé ; cette tournure est souvent plus énergique.

1214. — SI JE SAVAIS LIRE J'AURAI UNE PLACE. — J'IGNORE S'IL Y CONSENTIRAIT. — Lorsque la conjonction *si* est mise pour *supposé que*, le verbe qui la suit immédiatement se met à l'indicatif et non au conditionnel. Il se met au présent s'il y a affirmation : *Je le ferai si vous l'ordonnez* ; à l'imparfait ou au plus-que-parfait s'il y a incertitude : *Je le ferais si vous l'ordonniez* ; *Si je voulais je le pourrais* ; *Si j'avais su lire j'aurais eu une place*. Au lieu du plus-que-parfait on peut aussi employer le second conditionnel passé : *Si j'eusse su lire*. Dans *J'ignore s'il y consentirait*, le second verbe est au conditionnel et non à l'indicatif, parce que *si* n'est pas mis pour *supposé que*.

Remarques. 1^o L'emploi de l'indicatif au lieu du conditionnel est un gallicisme ; c'est pourquoi les étrangers sont portés à dire logiquement *si je saurais lire* ; *si j'aurais su lire*.

2^o Quelques grammairiens prétendent que dans : *Si j'eusse su lire* le verbe est au plus-que-parfait du subjonctif, et non au second conditionnel passé.

1215. — AURIEZ-VOUS FAIT CELA SANS MON AVIS. — Lorsqu'on interroge au conditionnel passé, on doit employer la première forme et non la seconde. Ce serait une faute de dire : *Eussiez-vous fait cela sans mon avis* ? Cependant le second conditionnel passé peut s'employer à la forme interrogative quand il n'y a pas interrogation dans la pensée, comme dans : *Eussiez-vous fait ce que vous dites, vous n'en seriez pas moins coupable*.

1216. — J'AURAI CRU QUE VOUS SERIEZ VENU CE SOIR. — Le passé du conditionnel ne doit pas s'employer pour le présent quand il s'agit d'un temps réellement présent. Dans l'exemple ci-dessus il faut : *J'aurais cru que vous viendriez ce soir* ; mais on dira avec le passé : *J'aurais cru que vous seriez venu hier*.

1217. JE SAVAIS, JE SUS, J'AI SU, J'AVAI SU QUE VOUS DANSEZ AU BAL. — Lorsque deux verbes sont unis par la conjonction *que* et que le premier est à un temps passé de l'indicatif, le second se met au présent du conditionnel pour marquer une action future par rapport au premier verbe, mais passée par rapport au moment où l'on parle.

1218. — JE VOUS PRIERAIS D'AVOIR LA BONTÉ DE VENIR. — Le présent du conditionnel peut s'employer pour le présent de l'indicatif ; mais alors il y a une proposition conditionnelle sous-entendue : *Si vous le voulez ; si cela ne vous dérange pas*. Cette tournure marque plus de déférence et a un sens moins absolu que si l'on disait : *Je vous prie* ; cependant il n'en faut pas faire abus.

1219. — JE NE SAURAI VOUS DIRE S'IL PLEUT. — Le présent du conditionnel du verbe *savoir* s'emploie quelquefois pour le présent de l'indicatif du verbe *pouvoir*.

§ VII. — Emploi du mode subjonctif.

1220. — On emploie le subjonctif après les verbes qui expriment le doute, le désir, la crainte, la volonté, la prière, le commandement ; après certaines conjonctions, et en général dans les phrases qui marquent l'incertitude.

1221. — Il y a des mots qui veulent toujours le verbe subordonné au subjonctif, et d'autres qui le veulent tantôt au subjonctif et tantôt à l'indicatif ou au conditionnel, selon que l'action est positive ou douteuse.

4222. — JE CRAINS QU'IL NE VIENNE. — Les verbes qui veulent toujours le verbe subordonné au subjonctif sont : appréhender, avoir peur, chercher, craindre, demander, désespérer, disconvenir, douter, empêcher, nier, redouter, regretter, trembler, vouloir, etc., et tous ceux qui expriment une incertitude dans l'action du second verbe (1).

4223. — J'EXIGE QUE TU SOIS ATTENTIF. ON EXIGE DES ENNEMIS QU'ILS LIVRERAIENT DES OTAGES. — Les verbes qui ne veulent le verbe subordonné qu'accidentellement au subjonctif sont en général ceux qui peuvent exprimer, par rapport au second verbe, une action tantôt douteuse, tantôt certaine. Tels sont : arrêter, attendre, décider, entendre, exiger, ignorer, ordonner, se plaindre, prétendre, résoudre, supposer, tenir, etc.

4224. — JE VOUS ÉCRIS AFIN QUE VOUS VENIEZ. — Les conjonctions, locutions conjonctives, et autres expressions qui régissent toujours le subjonctif sont : afin que, à moins que, avant que, bien que, de crainte que, de peur que, en cas que, encore que, loin que, nonobstant que, non pas que, non que, ou que, pour que, pourvu que, que, quel que, quelque que, qui que, quoique, quoi que, sans que, si tant est que, soit que.

D'après cette règle Fénelon a eu tort de dire : *Quelques bons conseils que donnèrent les vieillards ; il fallait : Qu'aient donnés, ou que donnassent les vieillards.*

4225. — TOUT AUTEUR QUE JE SOIS. TOUT AVEUGLE QU'IL EST. — Les conjonctions et autres expressions qui ne régissent qu'accidentellement le subjonctif sont : de façon que, de manière que, de sorte que, jusqu'à ce que, si ce n'est que, si non que, tout... que. On dit : *Parlez de manière qu'on vous entende ; Il a crié de manière qu'on l'a entendu.*

4226. — JE NE CROIS PAS QU'IL VIENNE. JE CROIS QU'IL VIENDRA. — Après une proposition négative le verbe subordonné se met généralement au subjonctif. Cependant dans quelques cas on le met à l'indicatif ou au conditionnel si l'action qu'il exprime n'offre aucun doute. Ainsi l'on dira : *Sa lettre ne me dit pas qu'il soit malade ou qu'il est malade ; je n'espérais pas qu'il revînt ou qu'il reviendrait sitôt.*

4227. — OUBLIEZ-VOUS QU'IL EST VOTRE PÈRE ? CROYEZ-VOUS QU'IL SOIT VOTRE AMI ? — Après une proposition interrogative, le verbe subordonné se met au subjonctif, si l'action est douteuse, et à l'indicatif, si l'action est certaine.

(1) Pour l'emploi de la particule *ne*, voyez le paragraphe spécial à la syntaxe des adverbes.

4228. — IL FAUT QUE JE SACHE. IL EST JUSTE QU'IL SOIT PUNI. — Les verbes impersonnels, ou employés impersonnellement, veulent généralement le verbe subordonné au subjonctif ; excepté : il me semble, il y a, il paraît, il résulte, il est certain, il est sûr, il est vrai, il appert, il s'ensuit, qui veulent l'indicatif ; mais s'ils sont à la forme négative ils veulent le subjonctif : *Il me semble que vous êtes malade. Il ne me semble pas que vous soyez malade.*

Remarque. *Il semble* veut le subjonctif ; *il me semble* veut l'indicatif : *Il semble qu'il soit fatigué. Il me semble qu'il est fatigué.*

D'après cette règle Lafontaine a eu tort de dire : *C'est dommage que tu n'es point entré ; il faudrait : que tu n'es point entré.* On dira également avec le subjonctif : *Il n'y a personne qui ne croie en Dieu et non qui ne croit en Dieu.*

4229. — C'EST LE SEUL QUI FASSE SON DEVOIR. — On emploie le subjonctif après les pronoms relatifs *qui, que, dont, où*, précédés de *le seul, l'unique, le peu, le premier, le dernier, d'un superlatif relatif*, ou d'un verbe dont l'action présente quelque chose de douteux. Exemples : *C'est l'unique secours que je puisse vous donner. Homère est le premier poète qui ait paru en Grèce. Il y a peu de personnes qui sachent bien lire. C'est le plus honnête homme que je connaisse. Je veux quelqu'un dont on me dise du bien.* Mais on dira avec l'indicatif, quand l'action est certaine : *La première personne que j'ai rencontrée c'est vous. Le peu de soin que vous avez pris de cette affaire.*

4230. — J'IGNORAIS QUE VOUS FUSSIEZ A PARIS. JE N'IGNORE PAS QUE VOUS ÊTES A PARIS. — Le verbe *ignorer* à la forme affirmative, veut le second verbe au subjonctif ; s'il est à la forme négative il le veut à l'indicatif.

La raison en est qu'*ignorer*, signifiant *ne pas savoir*, exprime par lui-même une idée négative quand il est à la forme affirmative ; tandis que quand il est à la forme négative il exprime une affirmation, puisque *ne pas ignorer* c'est *savoir* ; et attendu que dans ce cas l'action du second verbe est certaine, on met celui-ci à l'indicatif. Il en est de même de *dissimuler*.

4231. — J'ORDONNE QUE MON FILS AILLE EN CLASSE. LE GÉNÉRAL A ORDONNÉ QUE CE RÉGIMENT SE RENDRA A PARIS. — *Ordonner*, dans le sens de *commander*, régit le subjonctif ; dans le sens de *rendre une ordonnance, prescrire un règlement*, il veut l'indicatif.

4232. — JE DOUTE QU'IL VIENNE. JE ME DOUTE QU'IL VIENDRA. — Le verbe *douter* régit toujours le subjonctif ; mais quand il est pronominal il veut l'indicatif.

4233. — C'EST A TORT QU'IL SE PLAINT QUE VOUS L'AVEZ TROMPÉ. JE ME PLAINS DE CE QUE VOUS M'AVEZ TROMPÉ. — Le verbe *se plaindre* régit le subjonctif quand la plainte n'est pas fondée, et

l'indicatif quand elle est fondée ; dans ce cas on remplace *que* par *de ce que*.

1234. — **PRENEZ GARDE QU'ON NE SORTE. PRENEZ GARDE QU'ON VA COMMENCER.** — *Prendre garde* signifiant *faire attention qu'une chose n'ait pas lieu*, régit le subjonctif avec la particule *ne*. Lorsqu'il signifie *remarquer*, il veut l'indicatif sans la particule *ne*, parce que, dans ce cas, l'action du second verbe est certaine.

1235. — **FASSE LE CIEL QU'IL NE MEURE PAS!** — Une phrase peut quelquefois commencer par un subjonctif, surtout dans les exclamations, parce que, dans ce cas, il y a inversion, ou il y a ellipse du premier verbe et de la conjonction *que*. *Fasse le ciel*, est mis pour *Je désire que le ciel fasse*. *Puissez-vous m'entendre*, pour *Je désire que vous puissiez m'entendre*. *Dussé-je en perdre la tête*, pour *Lors même qu'il faudrait que je dusse en perdre la tête*. *Je ne sache rien qui puisse m'arriver de pis*, pour *Il n'est rien que je sache*, etc.

1236. — **J'HABITERAI UN PAYS QUI ME PLAISE OU QUI ME PLAÎT.** — Cette phrase présente deux acceptions selon qu'on emploie le subjonctif ou l'indicatif. Avec le subjonctif on veut parler d'un pays indéterminé ; on dit seulement qu'on en veut habiter un qui plaise. Avec l'indicatif on parle d'un pays que l'on connaît, et que l'on sait positivement devoir plaire.

§ VIII. — Emploi des temps du subjonctif.

1237. — **JE DEMANDE, JE DEMANDERAI, J'AURAI DEMANDÉ QU'IL VIENNE.** — Lorsque le premier verbe est au présent de l'indicatif, au futur simple ou au futur antérieur, le second verbe se met au présent du subjonctif, s'il exprime une action présente ou future par rapport au premier verbe.

1238. — **JE VOULAIS QUE TU ÉCRIVISSES.** — Lorsque le premier verbe est à l'imparfait de l'indicatif, à l'un des passés, au plus-que-parfait, ou à l'un des temps du conditionnel, le second verbe se met à l'imparfait du subjonctif, s'il exprime une action présente ou future par rapport au premier verbe. D'après cette règle on dira : *J'exigeai, j'ai exigé qu'il travaillât*. *J'avais demandé qu'il chantât*. *Je désirerais, j'aurais désiré que nous allussions le voir* (1).

1239. — **IL M'A TRAHI QUOIQ'IL SOIT MON AMI.** — On emploie

(1) Le mode conditionnel nous paraît faire partie de l'indicatif ou du subjonctif sous des formes différentes. Il jouerait s'il avait de l'argent. *Croyez-vous qu'il jouât s'il avait de l'argent?* Dans quelques provinces de France, on emploie le conditionnel au lieu de l'imparfait du subjonctif; on dit: *Je voudrais qu'il viendrait*, au lieu de *je voudrais qu'il vint*.

quelquefois le présent du subjonctif au lieu de l'imparfait, quand l'action exprimée par le verbe au subjonctif a lieu au moment où l'on parle, ou a lieu dans tous les temps.

1240. — **IL FAUT, IL FAUDRA, IL AURA FALLU QUE NOUS AYONS TERMINÉ.** — Lorsque le premier verbe est au présent de l'indicatif, au futur simple ou au futur antérieur, le second verbe se met au parfait du subjonctif, s'il exprime une action passée par rapport au premier verbe.

1241. — **J'IGNORAIS QU'IL EUT DEMEURÉ A PARIS.** — Lorsque le premier verbe est à l'imparfait de l'indicatif, à l'un des passés, au plus-que-parfait, ou à l'un des temps du conditionnel, le second verbe se met au plus-que-parfait du subjonctif, s'il exprime une action passée par rapport au premier verbe. D'après cela on dira: *Je désirerais, j'ai désiré que tu fusses arrivé avant moi*. *J'avais demandé qu'il fût renvoyé la semaine passée*. *Je désirerais, j'aurais désiré que nous fussions allés nous promener*.

1242. — **JE NE CROIS PAS QU'IL OBTINT OU QU'IL EUT OBTENU CETTE PLACE SANS VOTRE PROTECTION.** — On emploie quelquefois l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif après un présent ou un futur, si le verbe au subjonctif est suivi d'une expression conditionnelle.

1243. — De ce qui précède on peut conclure que : Le présent et l'imparfait du subjonctif expriment une action présente ou future, le parfait et le plus-que-parfait une action passée, par rapport au premier verbe.

§ IX. — Emploi de l'infinitif.

1244. — **JE PENSE ALLER A LA CAMPAGNE.** — Quand deux verbes qui se suivent ont le même sujet, c'est-à-dire quand c'est la même personne qui fait l'action des deux verbes, le second se met à l'infinitif pour plus de rapidité; cependant l'emploi d'un autre mode est quelquefois plus affirmatif, comme dans : *Je pense que j'irai à la campagne*.

1245. — **IL VAUT MIEUX ÊTRE MALHEUREUX QUE CRIMINEL.** — Quand deux verbes qui se suivent n'ont pas le même sujet, le second se met de préférence à l'infinitif toutes les fois que l'emploi de ce mode n'ôte rien à la clarté, parce qu'il rend l'expression plus rapide. *Il vaut mieux qu'on soit malheureux que criminel* serait une expression moins vive, mais plus énergique.

1246. — **JE CROIS POUVOIR ALLER VOIR COURIR LES CHEVAUX.** — On peut mettre deux infinitifs de suite, mais on doit éviter d'en mettre un plus grand nombre, parce que cela rend la phrase diffuse et désagréable à l'oreille. Dans l'exemple ci-dessus on peut dire : *Je crois que je pourrai aller voir la course des chevaux*.

1247. — LA VIE EST TROP COURTE POUR SE HAÏR. — On doit éviter d'employer l'infinifit toutes les fois qu'il rend la phrase ambiguë ou équivoque; c'est-à-dire lorsqu'étant régime il ne se rapporte pas clairement au sujet de la phrase. Dans l'exemple ci-dessus il fallait dire : *La vie est trop courte pour qu'on se haïsse.*

Nota. Pour l'emploi des prépositions qui précèdent l'infinifit régime de certains verbes, voyez le § III de ce chapitre.

§ X. — Emploi vicieux de certains verbes.

1248. — ABÏMER. — Ce verbe signifie, dans le sens propre, *épiter dans un abîme*. Quelques grammairiens en condamnent l'emploi dans le sens familier de *gâter, détériorer*; cependant l'Académie l'autorise dans cette acception; elle dit : *La pluie a abîmé mon chapeau. L'ouragan a abîmé les blés.*

1249. — ANOBLIR, ENNOBLIR. — Ces deux mots n'ont pas la même signification. *Anoblir*, signifie rendre noble, donner des titres de noblesse : *Le roi pouvait anoblir un roturier. Ennobler*, signifie rendre plus éclatant, plus digne : *La vertu ennoblit la conduite.*

1250. — COASSER, CROASSER. — *Coasser* se dit du cri de la grenouille, et *croasser* de celui du corbeau.

1251. — CONSUMER, CONSOMMER. — Ces deux mots présentent l'idée de destruction. *Consumer* présente l'idée d'une destruction pure et simple, abstraction faite de tout autre rapport. *Consommer* suppose une destruction utile ou nécessaire. Il se dit aussi dans le sens absolu d'achever, d'exécuter. Exemples : *Le feu consume le bois. La rouille consume le fer. On consume beaucoup de vivres et de bois dans cette maison. Cet assassin a consommé son crime.* Voltaire a dit : *Je peux donc jusqu'au bout consommer la fureur.*

Le bouillon appelé *consommé* est ainsi nommé parce qu'il s'est réduit par la cuisson en se bonifiant, et qu'il est pour ainsi dire achevé.

Le substantif de *consommer* est *consommation*; celui de *consumer* est *consomption*, qui ne s'emploie guère qu'en parlant de l'amaigrissement produit par la phthisie pulmonaire; cependant l'Académie dit : *Il se fait une grande consommation de bois dans ce fourneau.*

1252. — ESPÉRER, PROMETTRE, COMPTER. — Ces trois verbes révélant l'idée d'une chose future, ne doivent jamais être suivis d'un temps présent ou passé. Ce serait donc une faute de dire : *J'espère que vous faites des progrès; Je vous promets que je travaille; Je compte que vous employez bien votre temps.* Si l'on veut exprimer un présent, il faut dire : *Je crois que vous faites des pro-*

grès; Je vous assure que je travaille; Je pense que vous employez bien votre temps; mais on dira très-bien : *Je vous promets de dire la vérité,* parce qu'il s'agit d'une chose à venir.

1253. — ÊTRE. — *Dix et dix sont vingt.* — Dans la supputation des nombres on doit employer le verbe *faire* et non le verbe *être*; il faut dire : *Dix et dix font vingt.*

1254. — Le verbe *être* ne doit pas s'employer pour le verbe *aller*. *Avoir été* suppose l'état; *être allé* suppose l'action. Ainsi : *Il est allé à la campagne* signifie que la personne est en route pour la campagne; *Il a été à la campagne* signifie qu'elle en est revenue. Par la même raison, *je fus* ne s'emploie plus pour *j'allai*.

1255. — ÉVEILLER, RÉVEILLER. — Ce mot *éveille* ou *réveille* une idée de pluralité. — Ces deux mots signifient également faire cesser le sommeil; mais le second suppose plus d'efforts que le premier, et une sorte de réitération. Selon l'abbé Girard, *éveiller* est d'un plus fréquent usage dans le sens littéral, et *réveiller* dans le sens figuré; d'où il suit que, dans l'exemple ci-dessus et dans les cas analogues, il est préférable d'employer *réveiller*. On dit : *Eveiller des soupçons* pour faire naître des soupçons, et *réveiller des soupçons* pour faire renaitre des soupçons.

1256. — ÉVITER. — *Éviter* signifie se détourner, fuir, et ne doit pas s'employer dans le sens d'*épargner*. Ce serait donc une faute de dire : *Je vous éviterai cette peine;* il faut dire : *Je vous épargnerai cette peine.*

1257. — FIXER. — *Fixer* signifie arrêter, rendre stable, et ne doit point être employé dans le sens de *regarder*. C'est donc une faute de dire : *L'aigle fixe le soleil; Pourquoi me fixez-vous ainsi?* il faut : *L'aigle regarde fixement le soleil,* ou *L'aigle fixe ses yeux sur le soleil,* ou encore *L'aigle regarde le soleil en face; Pourquoi me regardez-vous ainsi fixement?*

1258. — FLAIRER; FLEURER. — *Flairer* signifie respirer une odeur, et *fleurer* répandre une odeur. On dira donc : *Le chien flaire,* et non *fleure, la piste du gibier; Cela fleure,* et non *flaire, comme baume.*

1259. — IMAGINER; S'IMAGINER. — *Imaginer* signifie créer, inventer; *s'imaginer* veut dire se figurer, se persuader. On dira donc : *Il a imaginé un moyen,* et non *Il s'est imaginé; Il s'est imaginé qu'on le trompait,* et non *Il a imaginé.*

1260. — IMITER. — *Imiter un exemple* ne se dit qu'en parlant d'un exemple d'écriture. Ce serait une faute de dire : *Imitez le bel exemple de votre frere,* en parlant de la conduite; il faut : *Suivez le bel exemple.* Cette différence n'est cependant pas généralement adoptée.

1261. — **IMPOSER; EN IMPOSER.** — *Imposer* signifie au propre mettre dessus. Au figuré il signifie prescrire, commander une chose, faire payer une contribution, inspirer du respect, de la considération, avoir de l'ascendant. *En imposer* veut dire tromper, mentir, en faire accroire. Ainsi l'on dira : *L'évêque impose les mains quand il donne la prêtrise; On lui a imposé une tâche difficile; Imposer silence; Imposer un tribut sur une province, et par ellipse: Imposer une province; Vous imposez par votre présence (sous-entendu: le respect ou la considération); Vous êtes un menteur, vous en imposez quand vous dites cela.*

De l'explication ci-dessus il résulte qu'on peut dire : *Les grands hommes imposent ou en imposent à la postérité*, selon le sens. Dans le premier cas on veut dire qu'ils commandent le respect de la postérité; dans le second qu'ils trompent quelquefois la postérité qui se fait illusion sur leur véritable mérite.

1262. — **INFECTER; INFESTER.** — *Infester* c'est répandre une mauvaise odeur; *infester* c'est ravager, tourmenter par des irruptions. Exemples : *Les rats infestent cette maison. Ce marais infecte la contrée.*

1263. — **OBSERVER; FAIRE OBSERVER.** — *Observer* signifie regarder avec attention, et *faire observer* signifie faire remarquer. Ce serait une faute de dire : *Je vous observe que vous avez tort*, au lieu de : *Je vous fais observer*; mais on dira : *Plus je vous observe, plus je vous trouve grand.*

1264. — **PLIER; PLOYER.** — *Plier* c'est mettre en plis; *Ployer* c'est fléchir, courber; cependant ces deux mots sont quelquefois employés l'un pour l'autre. On dit : *Plier une lettre, une serviette; Le roseau plie et ne rompt pas; Plier le caractère de quelqu'un; Se plier à la règle; Les vents déchainés faisaient ployer la cime des arbres. Ployez votre marchandise; Ployez vos habits; Ployez votre serviette; Ployez le genou en marchant (Acad.).*

1265. — **RÉGLER; RAYER.** — *Régler* signifie tracer des lignes à la règle, et *rayer* faire des raies. On dira donc : *Voilà un cahier proprement réglé et non rayé; Mon cahier est gâté; je ne sais qui s'est amusé à le rayer de tous côtés; Il faut rayer ce mot.*

CHAPITRE V.

SYNTAXE DES ADVERBES.

§ I. — Remarques sur l'emploi de quelques adverbes.

1266. — **AUPARAVANT.** — *Auparavant* étant un adverbe, n'a pas de complément, et ne peut s'employer pour *avant*. Il ne faut

donc pas dire : *Il est arrivé auparavant vous, mais avant vous.*

1267. — **AUSSI, SI.** — *Aussi* marque la comparaison; *si* marque simplement l'extension. Exemples : *Il est aussi sage que vaillant. Il est si faible qu'il ne peut marcher.* D'après cela il serait incorrect de dire : *Il n'est pas si grand que vous*; cependant l'Académie autorise l'emploi de *si* dans ce dernier cas; mais ce ne peut être que dans le style familier et négligé.

Si et *aussi* ne peuvent modifier qu'un adjectif ou un adverbe simple; c'est pourquoi il n'est pas correct de dire : *J'ai si faim; Il est si en colère; J'ai aussi peur que vous*; quoique ces locutions soient en quelque sorte autorisées par l'usage dans le langage familier, il serait mieux de dire : *J'ai tellement faim; Il est si fort en colère; J'ai autant peur que vous.* L'Académie ne s'explique pas à ce sujet.

1268. — **AUTANT, TANT.** — *Autant* exprime la comparaison et *tant* l'extension. Exemples : *Il a autant d'esprit que dix. Il a tant d'affaires qu'il n'y suffit pas.* Ces deux mots ne peuvent modifier ni les adjectifs ni les adverbes. C'est par cette raison qu'on ne peut dire : *Il est tant malade. Il marche autant vite que vous.*

1269. — **BEAUCOUP.** — Lorsque *beaucoup* modifie un adjectif ou un adverbe il ne peut s'employer qu'avec un comparatif de supériorité ou d'infériorité : *Beaucoup plus grand; beaucoup moins fort.* C'est pour cette raison qu'on ne peut pas dire : *Beaucoup malade; beaucoup davantage.* *Beaucoup* ne peut se rapporter à un comparatif irrégulier qu'autant que celui-ci ne peut se dire à la forme régulière; c'est pourquoi on dit : *Beaucoup plus mauvais, beaucoup plus mal*, et non *beaucoup pire, ni beaucoup pis*; tandis qu'on dit : *Beaucoup mieux, beaucoup moins, beaucoup meilleur (Acad.).*

1270. — **DAVANTAGE.** — Ce mot s'emploie dans un sens absolu et ne peut se mettre pour *plus* ni *le plus*, dans un sens comparatif. On dit : *J'en ai peu, il m'en faut davantage*, et non : *J'en ai davantage que vous; c'est celle qui me plaît davantage.*

1271. — **DE BONNE HEURE; A BONNE HEURE.** — *De bonne heure* signifie qu'il n'est pas tard; *à bonne heure* veut dire en temps opportun. Exemples : *Vous arrivez de bonne heure aujourd'hui. J'arrive à bonne heure pour lui parler (Académie).* Cette dernière locution a vieilli.

Plus à bonne heure pour de meilleure heure est une locution évidemment vicieuse.

1272. — **DÉSORMAIS.** — *Désormais* exprimant une idée d'avenir ne peut s'employer qu'avec un temps futur. Ce serait donc une faute de dire : *Je suis désormais trop raisonnable* au lieu de : *je serai désormais, ou je suis maintenant* s'il s'agit du présent.

1261. — **IMPOSER; EN IMPOSER.** — *Imposer* signifie au propre mettre dessus. Au figuré il signifie prescrire, commander une chose, faire payer une contribution, inspirer du respect, de la considération, avoir de l'ascendant. *En imposer* veut dire tromper, mentir, en faire accroire. Ainsi l'on dira : *L'évêque impose les mains quand il donne la prêtrise; On lui a imposé une tâche difficile; Imposer silence; Imposer un tribut sur une province, et par ellipse: Imposer une province; Vous imposez par votre présence (sous-entendu: le respect ou la considération); Vous êtes un menteur, vous en imposez quand vous dites cela.*

De l'explication ci-dessus il résulte qu'on peut dire : *Les grands hommes imposent ou en imposent à la postérité*, selon le sens. Dans le premier cas on veut dire qu'ils commandent le respect de la postérité; dans le second qu'ils trompent quelquefois la postérité qui se fait illusion sur leur véritable mérite.

1262. — **INFECTER; INFESTER.** — *Infester* c'est répandre une mauvaise odeur; *infester* c'est ravager, tourmenter par des irruptions. Exemples : *Les rats infestent cette maison. Ce marais infecte la contrée.*

1263. — **OBSERVER; FAIRE OBSERVER.** — *Observer* signifie regarder avec attention, et *faire observer* signifie faire remarquer. Ce serait une faute de dire : *Je vous observe que vous avez tort*, au lieu de : *Je vous fais observer*; mais on dira : *Plus je vous observe, plus je vous trouve grand.*

1264. — **PLIER; PLOYER.** — *Plier* c'est mettre en plis; *Ployer* c'est fléchir, courber; cependant ces deux mots sont quelquefois employés l'un pour l'autre. On dit : *Plier une lettre, une serviette; Le roseau plie et ne rompt pas; Plier le caractère de quelqu'un; Se plier à la règle; Les vents déchainés faisaient ployer la cime des arbres. Ployez votre marchandise; Ployez vos habits; Ployez votre serviette; Ployez le genou en marchant (Acad.).*

1265. — **RÉGLER; RAYER.** — *Régler* signifie tracer des lignes à la règle, et *rayer* faire des raies. On dira donc : *Voilà un cahier proprement réglé et non rayé; Mon cahier est gâté; je ne sais qui s'est amusé à le rayer de tous côtés; Il faut rayer ce mot.*

CHAPITRE V.

SYNTAXE DES ADVERBES.

§ I. — Remarques sur l'emploi de quelques adverbes.

1266. — **AUPARAVANT.** — *Auparavant* étant un adverbe, n'a pas de complément, et ne peut s'employer pour *avant*. Il ne faut

donc pas dire : *Il est arrivé auparavant vous, mais avant vous.*

1267. — **AUSSI, SI.** — *Aussi* marque la comparaison; *si* marque simplement l'extension. Exemples : *Il est aussi sage que vaillant. Il est si faible qu'il ne peut marcher.* D'après cela il serait incorrect de dire : *Il n'est pas si grand que vous*; cependant l'Académie autorise l'emploi de *si* dans ce dernier cas; mais ce ne peut être que dans le style familier et négligé.

Si et *aussi* ne peuvent modifier qu'un adjectif ou un adverbe simple; c'est pourquoi il n'est pas correct de dire : *J'ai si faim; Il est si en colère; J'ai aussi peur que vous*; quoique ces locutions soient en quelque sorte autorisées par l'usage dans le langage familier, il serait mieux de dire : *J'ai tellement faim; Il est si fort en colère; J'ai autant peur que vous.* L'Académie ne s'explique pas à ce sujet.

1268. — **AUTANT, TANT.** — *Autant* exprime la comparaison et *tant* l'extension. Exemples : *Il a autant d'esprit que dix. Il a tant d'affaires qu'il n'y suffit pas.* Ces deux mots ne peuvent modifier ni les adjectifs ni les adverbes. C'est par cette raison qu'on ne peut dire : *Il est tant malade. Il marche autant vite que vous.*

1269. — **BEAUCOUP.** — Lorsque *beaucoup* modifie un adjectif ou un adverbe il ne peut s'employer qu'avec un comparatif de supériorité ou d'infériorité : *Beaucoup plus grand; beaucoup moins fort.* C'est pour cette raison qu'on ne peut pas dire : *Beaucoup malade; beaucoup davantage.* *Beaucoup* ne peut se rapporter à un comparatif irrégulier qu'autant que celui-ci ne peut se dire à la forme régulière; c'est pourquoi on dit : *Beaucoup plus mauvais, beaucoup plus mal*, et non *beaucoup pire, ni beaucoup pis*; tandis qu'on dit : *Beaucoup mieux, beaucoup moins, beaucoup meilleur (Acad.).*

1270. — **DAVANTAGE.** — Ce mot s'emploie dans un sens absolu et ne peut se mettre pour *plus* ni *le plus*, dans un sens comparatif. On dit : *J'en ai peu, il m'en faut davantage*, et non : *J'en ai davantage que vous; c'est celle qui me plaît davantage.*

1271. — **DE BONNE HEURE; A BONNE HEURE.** — *De bonne heure* signifie qu'il n'est pas tard; *à bonne heure* veut dire en temps opportun. Exemples : *Vous arrivez de bonne heure aujourd'hui. J'arrive à bonne heure pour lui parler (Académie).* Cette dernière locution a vieilli.

Plus à bonne heure pour de meilleure heure est une locution évidemment vicieuse.

1272. — **DÉSORMAIS.** — *Désormais* exprimant une idée d'avenir ne peut s'employer qu'avec un temps futur. Ce serait donc une faute de dire : *Je suis désormais trop raisonnable* au lieu de : *je serai désormais, ou je suis maintenant* s'il s'agit du présent.

4273. — **DESSOUS, DESSUS, DEDANS, DEHORS.** — Ces mots étant adverbes ne peuvent avoir de complément et ne doivent pas s'employer pour les prépositions correspondantes *sous, sur, dans, hors*. On dira donc : *sous la table, sur la chaise, dans l'armoire, hors la ville, et non dessous la table, dessus la chaise, etc.*

Cependant ces mots peuvent être suivis d'un substantif quand ils sont mis en opposition, comme dans : *Les troupes campent dedans et hors la ville* ; mais alors il y a ellipse ; c'est comme si l'on disait : *Les troupes campent hors la ville et campent aussi dedans.*

Par dessous, par dessus, etc., étant des locutions prépositives, peuvent avoir un complément : *Par dessus la muraille.*

4274. — **DE SUITE ; TOUT DE SUITE.** — *De suite* signifie l'un après l'autre, sans interruption ; *tout de suite* veut dire à l'instant. Exemples : *Il ne peut dire deux mots de suite sans se tromper. Il faut obéir tout de suite.* On dit abusivement : *Appartement à louer de suite.*

4275. — **EXTRÊMEMENT DOUCEMENT.** — L'euphonie veut que l'on évite de faire suivre deux adverbes terminés par *ment*. Dans cet exemple il faut dire : *Très doucement ou fort doucement.*

4276. — **JAMAIS.** — *Jamais* n'a pas toujours un sens négatif ; il est quelquefois employé pour *quelque jour, toujours*. Exemples : *Si jamais vous avez besoin de moi. Je vous dis adieu pour jamais.*

4277. — **NON PLUS.** — Dans le sens de *pareillement, non plus* est le contraire d'*aussi* et s'emploie dans les propositions négatives. Exemples : *Je le ferai aussi ; je ne le ferai pas non plus.* On ne pourrait pas dire : *Je ne le ferai pas aussi.*

4278. — **OÙ. C'EST ICI OÙ JE DEMEURE.** — Les adverbes *ici, là, où, y*, exprimant chacun une idée de lieu, ne peuvent modifier un même verbe, parce qu'ils n'y ajoutent que la même idée, et que leur emploi simultané formerait un pléonasme inutile. Lorsqu'un verbe est déjà modifié par un des adverbes *ici* ou *là*, l'adverbe *où* doit être remplacé par la conjonction *que*. Exemples : *C'est ici que je demeure ; C'est là que je vais.* Par la même raison on ne dira pas : *Un cours de langues où l'on s'enseigne...* Mais simplement *où l'on enseigne...*

4279. **PAS ; POINT.** — *Point* marque une négation plus forte que *pas*. Ces deux mots sont originellement les substantifs *pas* et *point* passés à l'état d'adverbes. *Je ne fais pas* signifie *je ne fais la longueur d'un pas ; je ne fais point*, c'est-à-dire *je ne fais même pas l'étendue d'un point.*

4280. — **QUAND.** — Ce mot n'étant jamais préposition ne peut avoir de complément, ni être mis pour *en même temps que, aussitôt que* ; c'est pourquoi on ne peut pas dire : *J'arriverai quand vous* ; il faut dire : *en même temps que vous.*

4281. — **TANT PIS.** — *Tant pis* est une locution adverbiale formée de l'adverbe *tant* et de *pis*, comparatif de l'adverbe *mal* ; c'est pourquoi il ne faut pas dire *tant pire*, qui serait formé de *pire* comparatif de l'adjectif *mauvais*.

4282. — **TOUT-A-COUP ; TOUT D'UN COUP.** — *Tout-à-coup* signifie subitement, à l'improviste ; *tout d'un coup* veut dire en une seule fois. Exemples : *La foudre éclata tout-à-coup. Il tua trois hommes tout d'un coup.*

4283. — **TRÈS.** — L'adverbe *très* ne peut modifier que les adjectifs et les adverbes ; c'est pourquoi les expressions *j'ai très faim, j'ai très soif, j'ai très peur*, et autres analogues sont incorrectes, attendu que l'adverbe *très* ne modifie ni le verbe *avoir* ni le substantif suivant. Quoique ces locutions soient en quelque sorte autorisées par l'usage dans le langage familier, il est plus correct de dire : *J'ai grand faim* ou *extrêmement faim*, etc. (n° 475).

§ II. — De la négation.

4284. — **JE NE SAIS PAS ; JE NE SAIS RIEN.** — La négation est exprimée en français par deux mots : *ne* et *pas*, ou un autre mot ayant un sens négatif, comme *aucun, ni, rien, personne, nul, jamais, guère, plus, que* mis pour *seulement*. Le mot *ne* n'est jamais sous-entendu, le second mot *pas* l'est quelquefois, comme dans : *Je ne sais ; Je ne puis.*

4285. — **JEN'AI PAS FAIT AUCUNE DÉPENSE.** — On ne doit jamais employer le mot *pas* quand la négation est complétée par un des mots ayant un sens négatif, autrement il y aurait deux négations, ce qui équivaldrait à une affirmation.

4286. — **PRENEZ GARDE DENE PAS TOMBER.** — *Prendre garde*, dans le sens de faire attention qu'une chose n'ait pas lieu, ne doit pas être suivi d'une négation. Sous ce rapport la phrase ci-dessus est incorrecte ; elle signifie qu'on recommande à la personne de tâcher de tomber ; il faut dire : *Prenez garde de tomber* ; mais on dira avec la négation : *Prenez garde que ce mur n'est pas solide*, parce que, dans ce cas, *prendre garde* signifie remarquer (n° 4490).

§ III. — Emploi de la particule NE (n° 479 et 480).

4287. — **JE CRAINS QU'IL NE VIENNE. JE CRAINS QU'IL VIENNE.** — L'emploi de la particule *ne*, lorsque ce mot ne sert pas à marquer la forme négative d'un verbe, n'est prescrit en français que par l'usage et non par le sens ; et attendu qu'elle n'ajoute aucune idée à la phrase, elle peut être supprimée sans détruire le sens. Elle ne s'emploie jamais avec un verbe à l'infinitif.

4288. — J'AI PEUR QU'IL NE ME VOIE. J'AI PEUR QU'IL NE ME VOIE PAS. — Après les verbes *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, *redouter*, *trembler*, *être dans la crainte* et les verbes ou autres parties de phrases exprimant la crainte, la particule *ne* s'emploie seule lorsque ces verbes sont à la forme affirmative, et qu'on ne désire pas la chose exprimée par le second verbe. Si au contraire on désire la chose exprimée par le second verbe, celui-ci doit être accompagné de la négation *ne pas*.

Lorsque les verbes ci-dessus sont à la forme négative ou interrogative, le second verbe n'est accompagné ni de *ne*, ni de *ne pas*; s'ils sont à la forme mixte, le second verbe prend la particule *ne*. Ainsi l'on dira : *Je n'ai pas peur qu'il me voie*; *As-tu peur qu'on te voie*? *N'as-tu pas peur qu'on ne te voie*?

4289. — IL EST TOUT AUTRE QU'IL N'ÉTAIT. IL EST PLUS À PLAINDRE QUE VOUS NE CROYEZ. Après les mots *autre*, *autrement*, *plus*, *mieux*, *moins*, *meilleur* et en général après un comparatif de supériorité ou d'infériorité, le verbe qui suit la conjonction *que* doit être précédé de la particule *ne* si la proposition est affirmative ou interrogative : *Ce vin est-il meilleur que vous ne pensez*. On ne la met pas : 4° Avec un comparatif d'égalité : *Il est aussi sage que vous le pensez*; 2° Si la proposition est négative ou mixte : *Il n'est pas plus riche qu'il était*; *N'est-il pas meilleur que vous le pensez*; 3° Si le second verbe est précédé des conjonctions *quand* ou *lorsque* : *Il est meilleur que lorsque vous l'avez acheté*.

4290. — JE NE NIE PAS QUÉ CELA NE SOIT AINSI. JE NIE QUÉ CELA SOIT. — Après les verbes *nier*, *douter*, *désespérer*, *disconvenir*, employés à la forme négative, le verbe suivant doit être précédé de la particule *ne*; il ne la prend pas si le premier verbe est à la forme affirmative.

4291. — SA TIMIDITÉ A EMPÊCHÉ QU'IL NE PARLAT. — Après le verbe *empêcher*, employé à quelque forme que ce soit, le verbe suivant, à un mode personnel, est toujours précédé de la particule *ne*.

4292. — JE DÉFENDS QU'IL SORTE. — Après le verbe *défendre* le verbe suivant ne prend jamais la particule *ne*. Ce serait une faute de dire : *Je défends qu'il ne sorte*.

4293. — IL S'EN EST PEU FALLU QU'IL NE SOIT TOMBÉ. — Après *il s'en faut*, accompagné d'une négation ou d'un mot équivalent, comme *peu*, *guère*, le second verbe est précédé de *ne*; sans négation on ne le met pas. Exemple : *Il s'en faut de beaucoup qu'il ait tout fini*.

4294. — IL N'Y A RIEN QUÉ JE FASSE OU QUÉ JE NE FASSE. — Après le verbe *il ya*, à la forme négative, l'emploi de la particule *ne* est facultatif; c'est le goût qui en décide.

4295. — À MOINS QU'IL NE VIENNE. — Après les locutions con-

jonctives à moins *que*, de peur *que*, de crainte *que*, le verbe qui suit doit être précédé de la particule *ne*.

4296. — AVANT QU'IL SOIT ARRIVÉ. SANS QU'IL NE PARLE. — Après les locutions conjonctives *avant que*, *sans que*, le verbe suivant prend la particule *ne* s'il y a incertitude, et ne la prend pas s'il y a certitude.

4297. — PERSONNE NE MEURT AVANT D'AVOIR RI. — Dans cette phrase *ne* n'est point une particule explétive, mais un adverbe de négation; le mot *personne* ayant un sens négatif forme le complément de la négation; c'est comme s'il y avait : *Il ne meurt personne avant d'avoir ri*.

CHAPITRE VI.

SYNTAXE DES PRÉPOSITIONS.

§ I. — Règles générales.

4298. — JE DOIS LA VIE À SON COURAGE ET À SON DÉVOUEMENT. — Les prépositions *à*, *de*, *en*, se répètent avant chaque complément. Exemples : *Il parle de la vie et de la mort*. *J'ai voyagé en France et en Angleterre*; *à pied et à cheval*.

4299. — DANS LA PEINE ET DANS LES PLAISIRS. PAR LA FORCE ET LA VIOLENCE. — Les prépositions d'une seule syllabe se répètent avant chaque complément quand ceux-ci expriment des idées différentes; mais quand ils sont synonymes, elles ne se répètent pas. Les prépositions de plus d'une syllabe ne se répètent pas, à moins que la clarté ne l'exige : on dit : *A travers les ronces et les épines*, et non *à travers les ronces et à travers les épines*.

4300. — ILS ONT MARCHÉ TOUTE LA NUIT. — Les prépositions sont quelquefois sous-entendues avant le complément adverbial de certains verbes neutres, comme dans l'exemple ci-dessus qui est mis pour *ils ont marché pendant toute la nuit*.

Il en est de même dans : *Il a dormi dix heures*, c'est-à-dire *pendant dix heures*. *Il a vécu cent ans*, c'est-à-dire *pendant cent ans*. *Il va grand train*, c'est-à-dire *d'un grand train*.

4301. — IL Y A DES FLEURS SUR ET AUTOUR DE LA TABLE. — Lorsque deux prépositions veulent un complément différent, on doit donner à chacune le complément qui lui convient. Dans

l'exemple ci-dessus il faut dire : *Il y a des fleurs autour de la table et dessus.*

4302. — IL PREND SON CHAPEAU ET SORT AVEC. — Le complément d'une préposition est quelquefois sous-entendu pour en éviter la répétition; hors ce cas cette suppression est incorrecte, comme dans : *J'ai acheté un chapeau et j'ai donné vingt francs pour.* Ces sortes de locutions sont trop familières.

§ II. — Remarques sur l'emploi de certaines prépositions.

4303. — A. — La préposition *à* marque un rapport de tendance, de direction vers une chose. Exemples : *Je vais à Paris. Cet ouvrage est à faire.*

4304. — DE. — La préposition *de*, entre deux substantifs, marque un rapport de possession : *Le livre de Charles.* Entre un verbe et un substantif ou un pronom, elle marque un rapport d'origine, d'éloignement ou de sortie : *Je viens de Paris.* Elle s'emploie aussi dans un sens partitif, comme dans : *Donner de l'argent. Que de bonheur!*

Remarque. *A* est la traduction de *ad* des Latins, et de celle de *e*, *ex*, *a*, *ab*. Il serait impossible d'énumérer tous les rapports exprimés par ces deux prépositions, les plus usitées en français, et qui sont employées dans une foule de cas dont l'analyse ne pourrait que difficilement rendre compte (Voy. n° 4175 et suiv.).

4305. — LA BARQUE A CARON. — On ne doit point employer la préposition *à* au lieu de la préposition *de*, pour marquer un rapport de possession. Il faut dire : *La barque de Caron. La robe de Julie*, et non *la robe à Julie*. Cette faute est triviale.

4306. — IL DEMURE HORS DE LA VILLE OU HORS LA VILLE. — Les prépositions *hors*, *en face*, *près*, *proche*, *vis-à-vis*, doivent être suivies de la préposition *de*; cependant l'usage autorise la suppression de celle-ci dans le style familier. On dit : *Vis-à-vis l'église ou de l'église. Près Paris ou de Paris*, etc.

4307. — IL VAUT MIEUX RESTER QUE SORTIR OU QUE DE SORTIR. — Quand *mieux que* est suivi de deux infinitifs, le second doit être précédé de la préposition *de*; cependant l'usage en autorise la suppression dans le style familier.

4308. — DE NOS SOLDATS IL Y EN EUT CINQUANTE DE BLESSÉS ET CINQUANTE PRISONNIERS. — Après un nombre cardinal accompagné du pronom *en*, on met la préposition *de* si le nombre est suivi d'un adjectif ou d'un participe; on ne la met pas s'il est suivi d'un substantif.

4309. — C'EST A VOUS A... C'EST A VOUS DE... — *C'est à vous à...* exprime une idée de tour, et *c'est à vous de...* une idée de droit.

Ainsi *c'est à vous à parler* signifie que le tour de parler est arrivé pour la personne; *c'est à vous de parler*, qu'elle en a le droit. La même différence a lieu entre : *C'est à vous à jouer; C'est à vous de jouer.*

4310. — UN POT A BEURRE. UN POT DE BEURRE. — Dans ces sortes de phrases *à* marque la destination, et de la contenance. *Un pot à beurre* est un pot propre à mettre du beurre, qui sert habituellement à cet usage; *un pot de beurre* est un pot plein de beurre. Ainsi *un pot de beurre* peut n'être pas *un pot à beurre* et réciproquement. Il en est de même de : *Un pot au lait* et *un pot de lait. Une assiette à soupe* et *une assiette de soupe. Un sac d'argent* et *un sac à argent*, etc.

4311. — A TERRE. PAR TERRE. — On dit *tomber à terre* quand l'objet qui tombe ne touche pas à la terre, et *tomber par terre* quand il y touche. Un arbre tombe *par terre*; les fruits tombent *à terre*.

4312. — A TRAVERS LE. AU TRAVERS DE. — *A travers* n'est suivi d'aucune préposition; *au travers* est suivi de la préposition *de*. Exemples : *A travers les brouillards. Au travers des brouillards.*

4313. — COMPARER UN OBJET A UN AUTRE OU AVEC UN AUTRE. — *Comparer à* se dit quand les deux objets ont quelques points de ressemblance et que l'on examine en quoi ils diffèrent; *comparer avec* se dit lorsque les deux objets n'ont aucune analogie. Exemples : *En comparant l'âne au cheval*, etc. *Si nous comparons l'ignorance avec l'instruction*, etc.

4314. — A LA CAMPAGNE. EN CAMPAGNE. — *Être à la campagne*, signifie être hors de la ville; *être en campagne*, c'est être en voyage.

4315. — AVOIR DES SOULIERS A SES PIEDS. — Il faut dire *aux pieds. Avoir des souliers dans ses pieds* est une faute triviale.

4316. — LA CLEF EST A LA PORTE. — C'est également une faute triviale d'employer dans ce cas *après* pour *à*, et de dire : *La clef est après la porte; Le cheval est après la voiture.*

4317. — PRÊT A. PRÈS DE. — *Prêt à* est un adjectif suivi de la préposition *a*, et qui signifie *disposé à*. *Près de* signifie *sur le point de*. Ainsi l'on peut dire selon le sens : *Être près de mourir*, et *être prêt à mourir*.

4318. — AUPRÈS DE. AU PRIX DE. — *Auprès de* indique la différence qui existe dans les qualités extérieures de deux objets que l'on compare; *au prix de* veut dire que l'un des deux objets est inférieur à l'autre sous le rapport de la valeur intrinsèque, des avantages, ou du mérite. Exemples : *Un lac est une goutte d'eau auprès de l'Océan. Ce service n'est rien au prix de celui qu'il m'a valu rendu* (Académie).

4319. — AUPRÈS DE. PRÈS DE. — *Près de* réveille une idée de proximité, et *auprès de* une idée d'assiduité. Exemples : *Il demeure près de la ville. Il est heureux auprès de sa mère.*

4320. — IL EST FACHÉ AVEC MOI. — Avec réveillant une idée d'union, et *faché* une idée de séparation, il y a contradiction dans l'alliance de ces deux mots. Il faut dire : *Il est fâché contre moi, ou nous sommes fâchés.*

4321. — DÉJEUNER AVEC DU CAFÉ. — *Déjeuner, dîner, souper*, ne prennent la préposition *avec* que lorsqu'ils sont suivis d'un nom de personne; quand ils sont suivis d'un nom de chose ils veulent la préposition *de*. On dit : *Déjeuner avec un ami; déjeuner de café; dîner d'un morceau de bœuf* (Acad.).

4322. — AVANT. DEVANT. — *Avant* a pour opposé *après*, et *devant* a pour opposé *derrrière*. Il est donc plus correct de dire : *L'article se place avant le substantif que devant le substantif*; attendu que dans le sens opposé on dirait *après le substantif*, et non *derrrière le substantif*.

4323. — AVANT DE PARTIR. AVANT QUE DE PARTIR. — Ces deux locutions ne présentent pas de différence et sont également correctes; mais la première est préférable; la seconde a vieilli.

4324. — DURANT. PENDANT. — *Durant* exprime l'idée d'une durée sans interruption; *pendant* exprime un moment, une époque. Exemples : *J'habite la campagne durant l'été, c'est-à-dire durant toute la saison d'été; aller à la campagne pendant l'été, c'est-à-dire choisir le moment de l'été pour y aller.*

4325. — DANS, EN. — *Dans* marque ordinairement un rapport plus précis, plus déterminé, et *en* un rapport plus vague et plus général. Exemples : *Être dans la chambre. Un ouvrier en chambre. Habiter dans le centre de la France. Aller en France. Vivre dans une grande liberté. Vivre en liberté.*

4326. — ENTRE, PARMI. — *Entre* suppose seulement deux objets, et *parmi* un plus grand nombre. Ce dernier mot a toujours pour complément un substantif pluriel ou un collectif. Exemples : *Entre la France et l'Angleterre. Parmi les hommes. Parmi la foule.* Racine a eu tort de dire : *Parmi ce plaisir quel chagrin me dévore !*

4327. — VIS-A-VIS. — *Vis-à-vis* est une contraction de *visage à visage*; il exprime une opposition de lieu, et signifie *en face, à l'opposé*; c'est une faute de l'employer pour *envers, à l'égard de*, comme dans : *Il est ingrat vis-à-vis de son père; il faut envers ou à l'égard de son père* (Voy. n.º 4306).

4328. — VOICI, VOILA. — *Voici* a rapport à la chose la plus proche, et *voilà* à la plus éloignée. Exemples : *Voici le livre que vous cherchez, et voilà l'homme que vous avez demandé* (V. n.º 499).

CHAPITRE VII.

SYNTAXE DES CONJONCTIONS.

4329. — IL FAUT PENSER LONGTEMPS ET AGIR PROMPTEMENT. IL PENSE A SON PÈRE ET A SA MÈRE. — La conjonction *et* s'emploie : 1º Pour lier une proposition incidente à une principale affirmative; 2º Pour lier ensemble les parties semblables d'une proposition affirmative.

4330. — LE DÉLUGE A DÉTRUIT LES VILLES, LES HOMMES, LES ANIMAUX ET LES PLANTES. — Quand la conjonction *et* doit lier plusieurs parties semblables d'une proposition affirmative, on ne la met qu'avant la dernière, et on la sous-entend avant toutes les autres. Cependant cette répétition a souvent lieu, dans le style élevé, ce qui donne plus d'énergie à l'expression, comme dans :

Et le riche et le pauvre, et le faible et le fort,
Vont tous également des douleurs à la mort.

(Voltaire).

4331. — IL AGIT AVEC UNE PRUDENCE, UNE CIRCONSPÉCTION REMARQUABLE. — La conjonction *et* ne se met point entre les parties semblables d'une phrase qui sont synonymes, parce qu'il n'y a pas, dans la pensée, addition de plusieurs idées différentes; c'est la même idée répétée sous différentes formes pour ajouter à l'énergie de l'expression.

4332. — PLUS ON LE VOIT ET PLUS ON L'ADMIRE. — *Plus, mieux, moins, autant*, répétés au commencement de deux membres de phrases ne doivent pas être liés par la conjonction *et*; il faut dire : *Plus on le voit, plus on l'admire.*

4333. — IL NE VEUT PAS QUE JE SORTE NI QUE JE M'AMUSE. — IL N'EST NI PARESSEUX, NI MENTEUR, NI GOURMAND. — La conjonction *ni* s'emploie : 1º Pour lier une proposition incidente à une principale négative; 2º pour lier ensemble les parties semblables d'une proposition négative. Dans ce dernier cas *ni* doit être répété avant chaque partie de la proposition.

4334. — IL EST SANS FORCE ET SANS COURAGE. IL EST SANS FORCE NI COURAGE. — Avec le mot *sans* répété on met la conjonction *et* et non la conjonction *ni*; ce serait une faute de dire : *Il est sans force ni sans courage.*

Sans peut être remplacé par *ni* et non par *et*, comme dans le second exemple. On ne pourrait pas dire : *Il est sans force et courage.*

4335. — CINQ OU SIX HOMMES. CINQ A SIX JOURS. — Entre deux nombres qui se suivent on emploie ou quand les nombres

s'appliquent à une chose qui n'est pas susceptible d'être divisée, et à quand il s'agit de choses qui peuvent être divisées, comme les heures, les jours, les années, les mesures. Quand les nombres ne se suivent pas, on emploie à : *Quinze à vingt maisons furent brûlées.*

4336. — JE CROIS QUE TU FAIS BIEN. — IL EST PLUS GRAND QUE MOI. — La conjonction *que* sert : 1^o à unir deux verbes dont le second est sous la dépendance du premier ; 2^o à unir les deux termes d'une comparaison ; 3^o à éviter la répétition de certaines conjonctions, telles que : *Si, quand, lorsque, quoique, comme, etc.* Exemples : *Si vous travaillez et si vous êtes obéissant ou et que vous soyez obéissant. Lorsque vous le verrez et lorsque vous lui parlerez, ou et que vous lui parlerez.*

4337. — IL EST AUSSI SAVANT COMME VOUS. — En français, les deux termes d'une comparaison sont unis par *que* et non par *comme* ; sous ce rapport l'exemple ci-dessus est incorrect ; il faut : *Il est aussi savant que vous* ; mais on dira : *Il est savant comme vous*, parce qu'il n'y a pas de comparatif. Cette faute est surtout commune de la part des étrangers, parce que dans certaines langues, comme en allemand et en anglais, les deux termes du comparatif d'égalité sont unis par un mot qui signifie *comme*, ce qui, du reste, est plus logique, attendu que *comme* réveille une idée de similitude.

4338. — QUEL PLAISIR DE REVOIR SON PAYS OU QUE DE REVOIR. — *Que de* est une locution conjonctive usitée ; mais dans beaucoup de cas il est plus élégant de supprimer *que*.

4339. — IL TRAVAILLE MALGRÉ QU'IL SOIT MALADE. — *Malgré que, à cause que, devant que, durant que* sont des locutions conjonctives qui ont vieilli et ne sont plus en usage. Il faut les remplacer par : *Quoique, parce que, avant que, pendant que*, et dire : *Il travaille quoiqu'il soit malade.*

CHAPITRE VIII.

PURETÉ ET HARMONIE DU LANGAGE. — IDIOTISMES.

4340. — La pureté du langage ne consiste pas seulement dans l'observation rigoureuse des principes de la grammaire ; on peut écrire correctement et avoir un mauvais style ; elle consiste encore dans l'heureux choix des expressions, dans l'emploi de tournures de phrase conformes au génie de la langue et aux usages reçus.

Sous ce dernier point de vue, le goût, la lecture des bons écrivains,

et la fréquentation des personnes qui parlent bien, sont les meilleurs guides.

4341. — L'observation minutieuse des principes de la grammaire, dans la conversation familière, s'appelle *purisme*. Poussé à l'excès le purisme est toujours ridicule et pédantesque, surtout lorsqu'il est affecté ; la conversation familière tolère certaines licences grammaticales ; mais le langage soutenu et le style écrit exigent une correction rigoureuse.

Surtout qu'en vos écrits la langue révéree,
Dans vos plus grands excès, vous soit toujours sacrée.
En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
Si le terme est impropre, ou le tour vicieux ;
Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers empoilé l'orgueilleux solécisme :
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin,
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.
(Boileau, Art poétique.)

4342. — On appelle *solécisme* une faute de langage contraire aux règles de la syntaxe ou de la construction. *Je m'en rappelle* (4163) ; *Pardonnez vos ennemis* (4163) ; *Je vous observe que* (4263) ; *Je voudrais que vous fussiez* (4238) ; sont des solécismes.

4343. — *Solécisme* vient du grec *soloiikismos*, dérivé de *Soloi-koï*, nom des habitants de la ville de Soles en Cilicie, lesquels corrompirent la pureté de la langue grecque en parlant un langage mêlé.

4344. — Un *barbarisme* est une faute de langage qui consiste dans l'emploi d'un mot forgé ou altéré. *Un grand assassin*, pour un grand assassin ; un visage rébarbatif, pour rébarbatif, sont des barbarismes.

4345. — *Barbarisme* vient du latin *barbarismus*, formé de *barbarus*, qualification que les Romains et les Grecs donnaient à tous les peuples étrangers qui ne parlaient pas leur langue. Ce mot tire son origine des *Berbers* peuples de l'Afrique septentrionale, d'où est venu le nom de *Barbarie* donné à cette contrée.

Remarque. *Barbare* signifiait donc dans l'origine *étranger* ; et comme les peuples qui envahirent l'empire romain au 5^e siècle se montrèrent en général *cruels*, les mots *barbare* et *cruel* sont plus tard devenus synonymes.

4346. — On appelle *lapsus lingua* une faute de langage faite par inadvertance. Cette expression latine est formée de *lapsus*, chute, erreur, et *lingua*, de la langue.

4347. — L'harmonie du style consiste à éviter la rencontre des sons désagréables et discordants, et à rechercher, dans l'ordre et l'arrangement des mots et des périodes, les tournures qui rendent les phrases plus coulantes et d'une prononciation plus facile. Tout

ce qui sent la rudesse, et ne satisfait pas l'oreille et le goût, pèche contre l'harmonie et doit être regardé comme un défaut.

Il est un heureux choix de mots harmonieux ;
Fuyez des mauvais sons le concours odieux.
Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée
Ne peut plaire à l'esprit, quand l'oreille est blessée.

(Boileau, *Art poétique*).

4348. — Une *cacophonie* est une faute de langage contre l'harmonie. Ce mot, formé du grec *kakos* mauvais, et de *phônè* son ou voix, signifie *mauvaise consonnance*. Il est opposé à *euphonie*, formé du grec eu bien, et de *phônè*, et signifie *consonnance agréable*. *La pluie a fait bien du bien à la terre*, — *Qu'attend-on donc tant ? — Si l'on le lui rappelle*. — *Il lit joliment couramment*, sont des cacophonies.

4349. — L'harmonie veut que les phrases ne soient pas terminées par une chute trop brusque ; il faut les arrondir et les terminer autant que possible, par les parties les plus longues. Exemple : *Je trouve une jouissance dans les plaisirs de la campagne. Je trouve dans les plaisirs de la campagne une jouissance que rien ne peut égaler*. Il serait incorrect de dire : *Je trouve dans les plaisirs de la campagne une jouissance*.

4350. — L'*amphibologie* ou *équivoque* a lieu quand une phrase peut offrir deux sens différents. Le génie de la langue française rejette d'une manière absolue tout ce qui n'est pas d'une clarté parfaite. Exemple : *La première action de l'homme fut de se révolter contre son créateur, et d'employer tous les avantages qu'il en avait reçus pour l'offenser* ; on pourrait croire que l'homme a reçu ces avantages pour offenser Dieu. (Du grec *amphibolos* ambigu, dont la racine est *amphi* double, et de *logos* discours.)

4351. — Une *néologie* est un mot nouveau dont l'usage n'est pas encore consacré. Il en est quelquefois de nécessaires, quand il s'agit de rendre une idée pour laquelle la langue manque d'expression ; tels sont les noms donnés aux nouvelles inventions. La *néologie* devient un défaut quand on en fait abus sans nécessité, et prend alors le nom de *néologisme*. (Du grec *néos* nouveau, et *logos* discours.)

4352. — On appelle *idiotismes* les locutions ou tournures de phrase particulières à une langue. Les idiotismes ne peuvent se rendre dans une langue étrangère que par des locutions équivalentes, mais ne peuvent être traduits mot à mot.

4353. — Les idiotismes français se nomment *gallicismes* ; ceux de la langue latine, *latinismes* ; ceux de la langue grecque *hellénismes* ; ceux de la langue anglaise, *anglicismes* ; ceux de la langue allemande, *germanismes*.

4354. — Parmi les gallicismes on peut citer les expressions sui-

vantes : De bonne heure. — A la bonne heure. — Beau-père ; beau-frère ; belle-sœur, etc. — Il y a. — Avoir faim ; avoir soif ; avoir chaud ; avoir froid. — Avoir beau faire. — Avoir l'air méchant. — Je crains qu'il ne vienne. — J'ai reçu le jour à Paris. — Je ne saurais vous le dire. — Je n'ai garde d'y manquer. — Faire faire, etc.

CHAPITRE IX.

DE LA CONSTRUCTION ET DES FIGURES DU STYLE.

§ I. — Notions générales.

4355. — La construction d'une phrase consiste dans l'ordre et l'arrangement des mots, conformément au génie de la langue.

4356. — L'ordre des mots, selon la succession naturelle des idées est celui-ci : Le sujet, le verbe, le régime direct et le régime indirect ; chacune de ces parties étant suivie de ses modificatifs ou compléments.

4357. — La construction est appelée *directe*, *grammaticale* ou *naturelle*, quand l'arrangement des mots a lieu selon l'ordre naturel des idées, et quand tous les mots nécessaires à l'expression de la pensée sont exprimés sans retranchement et sans répétition inutile. Mais, soit pour éviter la sécheresse et la monotonie de la construction grammaticale, soit pour ajouter de la force ou de la clarté au discours, on s'écarte souvent de la forme régulière, ce qui donne lieu à la construction figurée.

4358. — Les figures de style consistent dans certaines tournures de phrase qui s'écartent de l'ordre naturel des mots, pour rendre le discours plus concis, plus énergique, plus harmonieux, plus élégant ou plus pathétique. Le langage figuré est celui où abondent les figures.

4359. — Parmi les figures de style on distingue : 1^o Les figures de mots, qu'on appelle aussi figures grammaticales ; 2^o les tropes ; 3^o les figures de pensées.

§ II. — Figures de mots.

4360. — Les figures de mots peuvent se diviser en figures de mots relatifs, appelées aussi figures de construction ou de syntaxe, et en figures de mots absolus.

4361. — Les figures de mots relatifs dépendent de l'ordre des

ce qui sent la rudesse, et ne satisfait pas l'oreille et le goût, pèche contre l'harmonie et doit être regardé comme un défaut.

Il est un heureux choix de mots harmonieux ;
Fuyez des mauvais sons le concours odieux.
Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée
Ne peut plaire à l'esprit, quand l'oreille est blessée.

(Boileau, *Art poétique*).

4348. — Une *cacophonie* est une faute de langage contre l'harmonie. Ce mot, formé du grec *kakos* mauvais, et de *phônè* son ou voix, signifie *mauvaise consonnance*. Il est opposé à *euphonie*, formé du grec eu bien, et de *phônè*, et signifie *consonnance agréable*. *La pluie a fait bien du bien à la terre*, — *Qu'attend-on donc tant ? — Si l'on le lui rappelle*. — *Il lit joliment couramment*, sont des cacophonies.

4349. — L'harmonie veut que les phrases ne soient pas terminées par une chute trop brusque ; il faut les arrondir et les terminer autant que possible, par les parties les plus longues. Exemple : *Je trouve une jouissance dans les plaisirs de la campagne. Je trouve dans les plaisirs de la campagne une jouissance que rien ne peut égaler*. Il serait incorrect de dire : *Je trouve dans les plaisirs de la campagne une jouissance*.

4350. — L'*amphibologie* ou *équivoque* a lieu quand une phrase peut offrir deux sens différents. Le génie de la langue française rejette d'une manière absolue tout ce qui n'est pas d'une clarté parfaite. Exemple : *La première action de l'homme fut de se révolter contre son créateur, et d'employer tous les avantages qu'il en avait reçus pour l'offenser* ; on pourrait croire que l'homme a reçu ces avantages pour offenser Dieu. (Du grec *amphibolos* ambigu, dont la racine est *amphi* double, et de *logos* discours.)

4351. — Une *néologie* est un mot nouveau dont l'usage n'est pas encore consacré. Il en est quelquefois de nécessaires, quand il s'agit de rendre une idée pour laquelle la langue manque d'expression ; tels sont les noms donnés aux nouvelles inventions. La *néologie* devient un défaut quand on en fait abus sans nécessité, et prend alors le nom de *néologisme*. (Du grec *neos* nouveau, et *logos* discours.)

4352. — On appelle *idiotismes* les locutions ou tournures de phrase particulières à une langue. Les idiotismes ne peuvent se rendre dans une langue étrangère que par des locutions équivalentes, mais ne peuvent être traduits mot à mot.

4353. — Les idiotismes français se nomment *gallicismes* ; ceux de la langue latine, *latinismes* ; ceux de la langue grecque *hellénismes* ; ceux de la langue anglaise, *anglicismes* ; ceux de la langue allemande, *germanismes*.

4354. — Parmi les gallicismes on peut citer les expressions sui-

vantes : De bonne heure. — A la bonne heure. — Beau-père ; beau-frère ; belle-sœur, etc. — Il y a. — Avoir faim ; avoir soif ; avoir chaud ; avoir froid. — Avoir beau faire. — Avoir l'air méchant. — Je crains qu'il ne vienne. — J'ai reçu le jour à Paris. — Je ne saurais vous le dire. — Je n'ai garde d'y manquer. — Faire faire, etc.

CHAPITRE IX.

DE LA CONSTRUCTION ET DES FIGURES DU STYLE.

§ I. — Notions générales.

4355. — La construction d'une phrase consiste dans l'ordre et l'arrangement des mots, conformément au génie de la langue.

4356. — L'ordre des mots, selon la succession naturelle des idées est celui-ci : Le sujet, le verbe, le régime direct et le régime indirect ; chacune de ces parties étant suivie de ses modificatifs ou compléments.

4357. — La construction est appelée *directe, grammaticale* ou *naturelle*, quand l'arrangement des mots a lieu selon l'ordre naturel des idées, et quand tous les mots nécessaires à l'expression de la pensée sont exprimés sans retranchement et sans répétition inutile. Mais, soit pour éviter la sécheresse et la monotonie de la construction grammaticale, soit pour ajouter de la force ou de la clarté au discours, on s'écarte souvent de la forme régulière, ce qui donne lieu à la construction figurée.

4358. — Les figures de style consistent dans certaines tournures de phrase qui s'écartent de l'ordre naturel des mots, pour rendre le discours plus concis, plus énergique, plus harmonieux, plus élégant ou plus pathétique. Le langage figuré est celui où abondent les figures.

4359. — Parmi les figures de style on distingue : 1^o Les figures de mots, qu'on appelle aussi figures grammaticales ; 2^o les tropes ; 3^o les figures de pensées.

§ II. — Figures de mots.

4360. — Les figures de mots peuvent se diviser en figures de mots relatifs, appelées aussi figures de construction ou de syntaxe, et en figures de mots absolus.

4361. — Les figures de mots relatifs dépendent de l'ordre des

mots et des relations qu'ils ont entre eux ; ce sont : l'ellipse, le pléonasme, l'inversion ou hyperbate, la syllepse ou synthèse.

Les figures de mots absolus tiennent aux mots considérés en eux-mêmes et isolément ; ce sont : la répétition, la disjonction, la parenthèse, la synonymie et l'onomatopée. Ces figures ne sont point des tropes, parce que les mots y conservent leur signification propre ; ce ne sont point des figures de pensées, parce que ce n'est que des mots qu'elles tirent ce qu'elles sont ; elles n'appartiennent point aux figures de construction, parce qu'elles ne s'écartent pas de la simplicité de l'ordre grammatical.

1362. — L'ELIPSE est une figure qui consiste dans la suppression de certains mots qui seraient nécessaires pour rendre la construction complète, mais qui sont inutiles au sens.

1363. — Pour que l'ellipse soit permise il faut que l'esprit puisse suppléer sans effort les mots sous-entendus. Exemples : *Quand viendrez-vous ? Demain ; c'est-à-dire je viendrai demain. — Qui m'aime me suit ; c'est-à-dire je demande que celui qui m'aime me suive. — Autres temps autres mœurs ; c'est-à-dire quand les temps sont autres, les mœurs sont autres.*

L'ellipse est quelquefois plus hardie et peut être considérée comme une licence qu'on ne souffrirait pas dans un écrivain médiocre. Exemples : *Le bon esprit nous découvre notre devoir, nous engage à le faire ; s'il y a péril, avec péril ; c'est-à-dire à le faire malgré le péril (Labruyère). — Je t'aimais inconstant ; qu'eussé-je fait fidèle ! c'est-à-dire je t'aimais quoique tu fusses inconstant, qu'eussé-je fait si tu eusses été fidèle (Racine ; Andromaque.)*

Le pronom *qui* et la conjonction *si* sont quelquefois employés par ellipse, comme dans ces phrases : *Chacun apporte son offrande ; qui des fruits, qui des fleurs, qui des animaux. — A la campagne je me porte bien ; si à la ville, je suis toujours malade.* Ces sortes d'ellipses imitées du latin, quoique employées par de bons écrivains, sont regardées par la plupart des grammairiens comme contraires au génie de la langue.

Remarque. « Les grammairiens, dit Condillac, prétendent que l'ellipse doit être autorisée par l'usage ; mais il suffit qu'elle le soit par la raison ; ainsi ne demandez pas si une expression est usitée, mais si l'analogie autorise à s'en servir. »

1364. — L'ellipse est vicieuse quand elle rend le sens louche et équivoque. Exemple :

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, Musulmane en ces lieux. (Voltaire ; Zaïre.)

On pourrait croire que le sens est : J'eusse été chrétienne dans Paris et j'eusse été musulmane en ces lieux ; tandis que l'auteur a

voulu dire : J'eusse été chrétienne dans Paris, je suis musulmane en ces lieux.

1365. — LE PLÉONASME est une figure qui consiste dans la répétition d'un mot ou d'une pensée ; c'est-à-dire dans une surabondance de mots qu'on pourrait retrancher sans nuire au sens. C'est le contraire de l'ellipse. (Du grec *pléonasmos* ; fait de *pléos*, plein.)

Le pléonasme est permis toutes les fois qu'il ajoute à la phrase de l'énergie, de la grâce et de la netteté. Exemples :

Je l'ai vu de mes propres yeux.

Et que me fait à moi cette Troie où je cours ? (Racine ; *Iphigénie.*)

1366. — Le pléonasme est vicieux quand il n'offre qu'une répétition inutile de mots et de pensées. Exemples : *Une maladie incurable aux remèdes. — Je fus forcé malgré moi. — Je n'ai seulement qu'à paraître. — Une tempête orageuse.*

Trois sceptres à son trône attachés par mon bras,
Parleront au lieu d'elle, et ne se tairont pas. (Corneille ; *Rodogune.*)

1367. — La superfluité des idées et des pensées s'appelle *périsologie* (du grec *périsos*, superflu et *logos*, discours), et la répétition inutile des mots s'appelle *battologie* (du nom d'un roi de Carie, nommé Battus, qui bégayait).

Remarque. On pourrait dès lors réserver le mot *pléonasme*, pour exprimer la surabondance utile, et ne le prendre qu'en bonne part, puisqu'on a des termes pour exprimer la surabondance vicieuse.

1368. — L'INVERSION OU HYPERBATE est une figure qui consiste dans la transposition des mots à une autre place que celle qu'ils doivent occuper dans la construction naturelle.

1369. — L'inversion est permise quand elle donne de la grâce au style, en lui ôtant la sécheresse et l'uniformité de la construction grammaticale. Elle est surtout d'un usage fréquent dans la poésie, où l'on admet des inversions que l'on ne pourrait se permettre dans la prose. Exemples : *Malheureux est celui qui oublie la vertu. — Que peuvent contre Dieu tous les rois de la terre ? — De ce nid à l'instant sortit une multitude de jolis petits oiseaux. — Des humaines douleurs la mort est le remède.*

La construction directe de ces phrases serait : Celui qui oublie la vertu est malheureux. — Tous les rois de la terre peuvent quoi contre Dieu ? — Une multitude d'oiseaux jolis et petits, sortit à l'instant de ce nid. — La mort est le remède des douleurs humaines.

1370. — L'inversion est vicieuse, 1^o quand on emploie en prose celles qui ne sont usitées qu'en poésie ; 2^o quand elle est forcée et qu'elle rend la phrase confuse et équivoque ; 3^o quand elle sépare

les relatifs *qui, que, dont*, de leur antécédent. Exemples : *Croyez-vous pouvoir ramener ces enfants égarés par la douceur ? — J'ai acheté une maison pour ma sœur que j'ai trouvée fort belle.*

1371. — LA SYLLEPSE OU SYNTHÈSE est une figure par laquelle on fait accorder un mot avec celui auquel il correspond dans la pensée, et non avec celui auquel il correspond grammaticalement. Exemples :

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour Juge ;
Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fîtes *pauvre*, et comme *eux* orphelin.
(Racine ; *Athalie*.)

Le pronom *eux* est au pluriel, parce que, dans la pensée, il se rapporte à la multitude des pauvres, tandis que grammaticalement il faudrait le singulier *lui*.

Moïse dit au Seigneur : Que serai-je à ce PEUPLE ; bientôt ILS me LAPIDERONT.

C'est un sage législateur qui, ayant donné à SA NATION des lois propres à LES rendre BONS et HEUREUX, LEUR fit jurer qu'ILS ne VIOLERAIENT jamais une de ses lois pendant son absence (Rénélon ; *Télémaque*.)

1372. — LA RÉPÉTITION est une figure qui consiste à répéter plusieurs fois le même mot pour insister sur quelque preuve ou sur quelque vérité. Exemples :

Tendre épouse, c'est toi qu'appelait son amour ;
Toi qu'il pleurait la nuit, toi qu'il pleurait le jour. (Delille. *Virgile*.)
L'argent, l'argent, dit-on, sans lui tout est stérile ;
La vertu sans argent est un meuble inutile ;
L'argent en honnête homme, érige un scélérat ;
L'argent seul au palais peut faire un magistrat. (Boileau.)

La répétition vicieuse s'appelle *battologie* (Voy. n° 1367).

1373. — LA DISJONCTION est une figure qui consiste à supprimer les particules conjonctives pour rendre le discours plus rapide. Exemple :

Français, Anglais, Lorrains que la fureur assemble,
Avançaient, combattaient, trappaient, mouraient ensemble.
(Voltaire ; *Henriade*.)

1374. — LA PARENTHÈSE est une figure par laquelle on intercale, dans le courant d'une phrase, une autre phrase ayant un sens distinct et détaché. Exemple : *La mort* (écoutez, *grands du monde*) *n'épargne pas les somptueux palais.*

La phrase intercalée est ordinairement renfermée entre les deux signes appelés *parenthèses* () ; aujourd'hui on emploie de préférence les tirets — — et l'on réserve la parenthèse pour les citations et renvois.

Il faut éviter l'abus de la figure appelée *parenthèse* ; lorsqu'elle est trop multipliée elle embarrasse et obscurcit le discours.

1375. — La parenthèse diffère de la phrase incidente, en ce que cette dernière, bien qu'accessoire, a une liaison plus intime avec la phrase principale dont elle est le développement, tandis que la parenthèse en est complètement détachée.

1376. — LA SYNONYMIE (n° 15) consiste dans l'emploi de mots ayant une signification générale semblable, quoique, considérés sous des rapports particuliers, ils aient entre eux des différences sensibles. *Rivière* et *ruisseau* sont synonymes ; l'idée générale qui leur est commune est celle d'eau courante ; l'idée particulière consiste dans l'étendue.

1377. — L'ONOMATOPÉE (n° 20) consiste dans l'emploi de mots imitatifs, comme *tonnerre, gronder, murmure, fracasser*. Les noms des cris des animaux sont ordinairement des onomatopées ; tels sont : *hurler, beugler, roucouler, miauler, aboyer, bêler*.

1378. — L'onomatopée soutenue constitue l'harmonie imitative. Exemple :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes.
(Racine ; *Andromaque*.)

Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux. (Racine ; *Phèdre*.)

§ III. — Des tropes.

1379. — LES TROPES sont des figures qui changent la signification des mots. *Trope* vient du grec *tropos*, tour, circuit ; parce que, quand on prend un mot dans le sens figuré, on le tourne, pour ainsi dire, afin de lui faire signifier autre chose que dans le sens propre. On les appelle aussi quelquefois *fleurs de rhétorique*, d'où est venue l'expression de *style fleuri*.

1380. — On entend par *sens propre* le sens primitif d'un mot, comme quand on dit : *le feu brûle, la lumière du soleil*. Le sens figuré est une nouvelle signification donnée à un mot par suite d'une comparaison faite avec le sens primitif de ce mot, comme dans : *Le feu de ses yeux ; la lumière de l'intelligence*.

La nature des tropes est de faire image en donnant du corps et du mouvement à toutes les idées ; mais il faut s'en servir avec discernement.

1381. — Les principaux tropes sont : *La métaphore, l'allégorie, la catachrèse, la métonymie, la synecdoche ou synecdoque, l'antonomase, l'antiphrase ou euphémisme, l'ironie et l'hyperbole*.

Remarque. Les noms de *catachrèse, métonymie, synecdoque, antonomase* sont peu familiers et appartiennent plutôt à la rhétorique

qu'à la grammaire. Ces figures sont généralement confondues avec la métaphore dont elles ne sont que des variétés.

LA MÉTAPHORE (du grec *metaphora*, transposition, formé de *meta* en dehors, et *phéro* je porte) est une figure qui consiste à transporter un mot du sens propre au sens figuré (1380). Exemples : La rapidité de la pensée; la chaleur du sentiment; la dureté de l'âme; les chaînes de l'esclavage; les nœuds de l'hymen.

1382. — La métaphore est vicieuse quand la comparaison est fautive, peu naturelle, basse ou triviale par rapport au sujet, et quand elle est établie entre des choses antipathiques de leur nature. Exemples : Le déluge fut la lessive générale dans la nature. Dieu lava la tête à son image. Je baignerai mes mains dans les ondes de tes cheveux. La charrue écorche la plaine. Un torrent qui s'allume. L'aveugle Renommée.

1383. — L'ALLÉGORIE est une métaphore continuée; elle se compose d'un sujet dont les différentes parties présentent une suite de métaphores. Les fables et les paraboles ne sont autre chose que des allégories. Exemple : Voltaire dit, en parlant de Rome :

Ce colosse effrayant dont le monde est foulé,
En pressant l'Univers est lui-même ébranlé;
Il penche vers sa chute, et contre la tempête,
Il demande mon bras pour soutenir sa tête.

1384. — LA CATACHRESE (du grec *katachresis*, abus) est une espèce de métaphore qui consiste dans l'emploi d'un mot par comparaison pour rendre une idée pour laquelle on n'a pas d'expression. Exemples : *Un cheval ferré d'argent; une feuille de papier; à cheval sur un bâton; une plume d'acier.*

1385. LA MÉTONYMIE (du grec *metonymia*, changement de nom), consiste à prendre 1^o La cause pour l'effet ou l'effet pour la cause : *Vivre de son travail; Les plaisirs de l'été; Pélion n'a plus d'ombre;* 2^o Le contenant pour le contenu : *Boire une bouteille;* 3^o Le signe pour la chose signifiée : *Être revêtu de la pourpre; Porter le poids de la couronne;* 4^o le possesseur pour la chose qu'il possède ou l'auteur pour la chose : *Les habitants ont été incendiés; Voilà de beaux Rubens.*

1386. — LA SYNECOCHE ou synecdoque (du grec *synecdoché*, compréhension) consiste à prendre 1^o Le genre pour l'espèce ou l'espèce pour le genre : *Les mortels (pour les hommes); Un paradis terrestre (pour un endroit délicieux);* 2^o la partie pour le tout : *Cent voiles (pour cent vaisseaux); cent feux (pour cent familles); mille âmes (pour mille habitants);* 3^o le singulier pour le pluriel : *Le Français aime la gloire;* 4^o le nom de la matière pour le nom de la chose qui en est faite : *L'airain vomit la mort;* 5^o le

lieu où se fait une chose pour la chose même : *Un cachemire; Du Champagne.*

1387. — L'ANTONOMASE (du grec *antonomasia*, fait de *anti*, au lieu de, et de *onoma*, nom), consiste dans l'emploi d'un nom propre pour un nom commun, ou d'un nom commun pour un nom propre. Exemples : *L'orateur romain (pour Cicéron). Louis XI fut le Néron français. Louis XIV eut son Mécène.*

1388. — L'ANTI-PHRASE OU EUPHÉMISME est une expression par laquelle on déguise ce que le terme propre peut avoir de désagréable ou d'inconvenant, soit par une expression adoucie, soit en disant précisément le contraire de ce qu'on pense, tout en laissant deviner le sens véritable. L'euphémisme est quelquefois une sorte d'ironie. C'est par euphémisme qu'on dit : *Il a fait de mauvaises affaires, pour il a fait banqueroute; Il est trop bon, pour Il n'a pas assez d'esprit; Je vous donnerai le surplus une autre fois, pour je ne veux pas vous en donner davantage.* C'est encore par euphémisme que la mer Noire était appelée par les Anciens *Pont Euxin* (Pontus Euxinus), ce qui veut dire *mer hospitalière*, quoiqu'elle fût sujette aux tempêtes, et que les bords en fussent habités par des peuples féroces.

1389. — L'IRONIE consiste à dire précisément le contraire de ce qu'on pense ou de ce que l'on veut faire entendre, pour tourner quelqu'un en ridicule. Exemple :

Je le déclare donc, Quinault est un Virgile;
Pradon comme un soleil en nos ans a paru;
Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt et Patru;
Cotin à ses sermons traînant toute la terre,
Fend des flots d'auditeurs pour aller à la chaire;
Sofal est le phénix des esprits élevés;
Perrin... Bon, mon esprit! courage, poursuivez!
Mais ne voyez-vous pas que leur troupe en furie
Va prendre encor ces vers pour une raillerie?

(Boileau.)

1390. — L'HYPERBOLE (du grec *hyperbolé*, excès, fait de *hyper*, au delà et de *bolé*, je jette), exprime une exagération en plus ou en moins, afin de frapper l'imagination plus vivement qu'elle ne le serait par la réalité. Exemples : *Des ruisseaux de larmes inondèrent ses joues. — Je vous le répète pour la millième fois. — Il va plus vite que le vent.*

§ IV. — Figures de pensées.

1391. — Les figures de pensées reposent plutôt sur l'idée que sur les expressions, et subsistent malgré le changement des mots. Elles sont très-nombreuses; les principales sont : *L'interrogation l'apostrophe, l'exclamation, la prosopopée, l'imprécation, la péri-*

phrase ou circonlocution, l'anaphore, la comparaison, le parallèle, l'allusion, la gradation, la suspension. Quelques auteurs placent l'ironie et l'hyperbole parmi les figures de pensées.

NOTA. Les figures de pensées appartenant plutôt à la rhétorique qu'à la grammaire, nous ne les mentionnons ici que pour mémoire, nous bornant à expliquer celles qui ne le sont pas suffisamment par leur nom.

1392. — LA PROSOPÉE (du grec *prosopoiia*) consiste à prêter la vie et le sentiment aux êtres inanimés, réels ou imaginaires. Exemple :

Oui, c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut croire :
Mais tout caché qu'il est, pour révéler sa gloire
Quels témoins éclatants devant moi rassemblés !
Répondez, cieux et mers, et vous terre, parlez !
Quel bras peut vous suspendre, innombrables étoiles ?
Nuit brillante, dis-nous qui t'a donné tes voiles ?
(Racine fils; *La Religion*).

1393. — LA PÉRIPHRASE OU CIRCONLOCUTION (dont la racine est *péri* autour) consiste à rendre la pensée par des moyens détournés pour éviter ce que l'expression propre aurait de choquant ou de peu poétique. Exemples : *L'Aurore aux doigts de roses ouvre les portes de l'Orient*, au lieu de dire : Le jour commence à paraître.

De ce mois malheureux, l'inégale courrière
Semblait cacher d'effroi sa tremblante lumière. (Henriade.)

Au lieu de : *Il faisait clair de lune.*

1394. — L'ANTITHÈSE (dont la racine est *anti* opposé) consiste à opposer les mots aux mots, les pensées aux pensées. Exemple :

Vieieux, pénitent, courtisan, solitaire,
Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire. (Henriade.)

1395. — LA GRADATION consiste à arriver par degrés à l'idée principale qu'on veut exprimer, soit en montant soit en descendant. Si la gradation est ascendante l'idée la plus forte doit être placée la dernière; si elle est descendante, on termine au contraire par la plus faible, afin de laisser l'esprit sous l'impression de l'idée dominante.

Quand plusieurs expressions synonymes sont placées à la suite l'une de l'autre pour donner plus d'énergie à la pensée, elles doivent toujours être mises en gradation. Exemples :

César avait un courage, une intrépidité extraordinaire.
Tu ne fais rien, tu ne trames rien, tu ne projettes rien, que je n'apprenne, ou plutôt que je ne voie et ne pénétre.

Mais quel étonnement, quel trouble, quel effroi !
Quand il dit : « O Philippe, ô mon maître, ô mon roi !
Je te pardonne en vain, ta vie est condamnée ;
Au tribunal de Dieu, je l'attends dans l'année.
Les nombreux spectateurs émus et consternés,
Versent des pleurs sur vous, sur ces infortunés.
De tous côtés s'étend la terreur, le silence,
Il semble que du ciel descende la vengeance.

(Raynour, *Les Templiers*.)

CHAPITRE X.

DE L'ANALYSE.

§ I. Différentes sortes d'analyses.

1396. — Analyser, dans le sens le plus général, veut dire décomposer une chose pour en étudier toutes les parties. L'analyse est opposée à la *synthèse* qui consiste à réunir les parties divisées pour en refaire un tout.

1397. — Analyse vient du grec *analysis*, dissolution, formé de *ana*, de nouveau, et de *luo*, je résous. *Synthèse* vient de *sun* avec, ensemble, et de *tithemi*, poser, placer.

1398. — Décomposition et recomposition, ou analyse et *synthèse*, tels sont les deux procédés qui se rencontrent dans tout travail complet de l'intelligence, dans tout développement régulier de la pensée.

1399. — L'analyse du discours peut avoir pour objet : 1° L'étude des mots ; 2° Celle des propositions ; d'où résultent en grammaire deux sortes d'analyses : l'analyse grammaticale et l'analyse logique.

1400. — L'analyse grammaticale consiste dans la décomposition d'une phrase en mots, pour étudier le rôle de chacun d'eux. Pour être complète l'analyse grammaticale doit comprendre :

- 1° La distinction ou classification des différentes espèces de mots ;
- 2° Les modifications de genre, de nombre, de mode, de temps et de personne, selon la nature des mots ;
- 3° Le rôle que chaque mot remplit dans la phrase comme sujet, régime ou modificatif, et les rapports des mots entre eux ;
- 4° Le sens et la valeur grammaticale des idiotismes.

1401. — Analyser un mot et le classer sont deux choses diffé-

phrase ou circonlocution, l'anithèse, la comparaison, le parallèle, l'allusion, la gradation, la suspension. Quelques auteurs placent l'ironie et l'hyperbole parmi les figures de pensées.

NOTA. Les figures de pensées appartenant plutôt à la rhétorique qu'à la grammaire, nous ne les mentionnons ici que pour mémoire, nous bornant à expliquer celles qui ne le sont pas suffisamment par leur nom.

1392. — LA PROSOPOPÉE (du grec *prosopopôia*) consiste à prêter la vie et le sentiment aux êtres inanimés, réels ou imaginaires. Exemple :

Oui, c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut croire :
Mais tout caché qu'il est, pour révéler sa gloire
Quels témoins éclatants devant moi rassemblés !
Répondez, cieux et mers, et vous terre, parlez !
Quel bras peut vous suspendre, innombrables étoiles ?
Nuit brillante, dis-nous qui t'a donné tes voiles ?
(Racine fils; *La Religion*).

1393. — LA PÉRIPHRASE OU CIRCONLOCUTION (dont la racine est *péri* autour) consiste à rendre la pensée par des moyens détournés pour éviter ce que l'expression propre aurait de choquant ou de peu poétique. Exemples: *L'Aurore aux doigts de roses ouvre les portes de l'Orient*, au lieu de dire: Le jour commence à paraître.

De ce mois malheureux, l'inégale courrière
Semblait cacher d'effroi sa tremblante lumière. (Henriade.)

Au lieu de: *Il faisait clair de lune.*

1394. — L'ANTITHÈSE (dont la racine est *anti* opposé) consiste à opposer les mots aux mots, les pensées aux pensées. Exemple :

Vieieux, pénitent, courtisan, solitaire,
Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire. (Henriade.)

1395. — LA GRADATION consiste à arriver par degrés à l'idée principale qu'on veut exprimer, soit en montant soit en descendant. Si la gradation est ascendante l'idée la plus forte doit être placée la dernière; si elle est descendante, on termine au contraire par la plus faible, afin de laisser l'esprit sous l'impression de l'idée dominante.

Quand plusieurs expressions synonymes sont placées à la suite l'une de l'autre pour donner plus d'énergie à la pensée, elles doivent toujours être mises en gradation. Exemples :

César avait un courage, une intrépidité extraordinaire.
Tu ne fais rien, tu ne trames rien, tu ne projettes rien, que je n'apprenne, ou plutôt que je ne voie et ne pénétre.

Mais quel étonnement, quel trouble, quel effroi!
Quand il dit: « O Philippe, ô mon maître, ô mon roi!
Je te pardonne en vain, ta vie est condamnée;
Au tribunal de Dieu, je l'attends dans l'année.
Les nombreux spectateurs émus et consternés,
Versent des pleurs sur vous, sur ces infortunés.
De tous côtés s'étend la terreur, le silence,
Il semble que du ciel descende la vengeance.

(Raynour, *Les Templiers*.)

CHAPITRE X.

DE L'ANALYSE.

§ I. Différentes sortes d'analyses.

1396. — Analyser, dans le sens le plus général, veut dire décomposer une chose pour en étudier toutes les parties. L'analyse est opposée à la *synthèse* qui consiste à réunir les parties divisées pour en refaire un tout.

1397. — Analyse vient du grec *analysis*, dissolution, formé de *ana*, de nouveau, et de *luo*, je résous. *Synthèse* vient de *sun* avec, ensemble, et de *tithêmi*, poser, placer.

1398. — Décomposition et recomposition, ou analyse et *synthèse*, tels sont les deux procédés qui se rencontrent dans tout travail complet de l'intelligence, dans tout développement régulier de la pensée.

1399. — L'analyse du discours peut avoir pour objet: 1° L'étude des mots; 2° Celle des propositions; d'où résultent en grammaire deux sortes d'analyses: l'*analyse grammaticale* et l'*analyse logique*.

1400. — L'*analyse grammaticale* consiste dans la décomposition d'une phrase en mots, pour étudier le rôle de chacun d'eux. Pour être complète l'analyse grammaticale doit comprendre:

- 1° La distinction ou classification des différentes espèces de mots;
- 2° Les modifications de genre, de nombre, de mode, de temps et de personne, selon la nature des mots;
- 3° Le rôle que chaque mot remplit dans la phrase comme sujet, régime ou modificatif, et les rapports des mots entre eux;
- 4° Le sens et la valeur grammaticale des idiotismes.

1401. — Analyser un mot et le classer sont deux choses diffé-

rentes. L'analyser c'est le décomposer ; le classer c'est voir à quelle partie du discours il appartient. Ainsi, par exemple : analyser le mot *philosophie* c'est le décomposer en *philo*, du grec *philos* ami, et *sophie*, du grec *sophia* sagesse ; le classer c'est dire que c'est un substantif féminin, singulier.

1402. — L'analyse logique consiste dans la décomposition d'une phrase en propositions, pour étudier les diverses modifications de la pensée. On peut y ajouter l'examen des différentes figures du style employées dans le discours.

1403. — Le mot *logique* vient du grec *logos* discours ; il se dit de tout ce qui se rattache au raisonnement et à la pensée.

En philosophie la *logique* est la science qui enseigne à raisonner juste ; c'est pourquoi l'on dit qu'une personne est *logique* lorsqu'elle a de la suite et de la méthode dans les idées, et qu'elle en déduit des conséquences rationnelles.

1404. — On peut donc dire que la différence entre l'analyse grammaticale et l'analyse logique consiste en ce que la première a pour objet l'analyse et la classification des mots, et la seconde l'analyse de la pensée.

1405. — Quelques grammairiens distinguent une troisième espèce d'analyse qu'ils nomment *analyse idéologique*. Elle consiste à reconnaître l'ordre dans lequel se succèdent nos pensées et nos sentiments, en remontant à l'esprit lui-même pour distinguer les idées générales des idées individuelles. Cette analyse est du domaine de la philosophie dont nous aurons à nous occuper plus tard dans un ouvrage spécial.

§ II. — Sensations, sentiments, idées, pensées, jugement.

1406. — Les *sensations* sont les impressions diverses transmises intérieurement par les sens ; ces sensations devenues plus intimes s'appellent *sentiments* ; les sentiments devenus clairs et distincts se nomment *idées*.

1407. — L'*idée* est une notion que notre esprit se forme d'une chose. Les idées *sensibles* ou *physiques* sont celles que nous recevons par le moyen des sens ; telles sont celles des couleurs, des formes, du son, du chaud, du froid, etc. Les idées que nous ne concevons que par notre esprit sont appelées idées *morales*, *abstraites* ou *métaphysiques*.

1408. — *Physique* vient du grec *phusiké*, de *phusis* nature ; c'est la science des choses de la nature ou des choses matérielles. *Métaphysique* se dit de ce qui est opposé au physique ; c'est la science des choses morales ou abstraites. Ce mot est formé de *méta* au delà, et de *phusis* nature, parce que la métaphysique

étant la science qui traite de l'entendement humain est en quelque sorte celle des choses au-delà de la nature. D'autres étymologistes le font venir de *méta*, après, et de *phusiké*, parce que, dans Aristote, c'est le traité qui vient immédiatement après celui de la physique.

1409. — Comparer deux idées c'est *penser*, du latin *pensare* peser, apprécier ; parce que, pour comparer deux idées, il faut en quelque sorte les peser dans l'esprit.

1410. — Le résultat de la comparaison de deux idées se nomme *jugement*. Quand on dit : *Dieu est éternel* on compare l'idée de Dieu et celle d'*éternel* et l'on juge si elles se conviennent.

1411. — Le jugement peut être *affirmatif*, comme dans *Dieu est juste* ; *négatif*, comme dans *Dieu n'est pas mortel* ; *dubitatif*, c'est-à-dire douteux, comme dans *Julie est-elle sage* ?

Ainsi le mot *jugement* ne signifie pas *affirmation*, comme on pourrait le croire ; en grammaire c'est la détermination d'un rapport quelconque entre deux idées.

1412. — L'explication ou la démonstration d'un jugement se nomme *raisonnement*. La justesse de nos raisonnements dépend de la netteté des idées que nous avons sur les choses qui en sont l'objet.

§ III. Propositions, phrases, périodes, discours.

1413. — Une *proposition* est l'énonciation totale d'un jugement.

Le jugement est un acte de l'entendement ; la proposition est la traduction de cet acte intérieur par les mots.

1414. — La *phrase* (du grec *phrazo* je parle, d'où *phrasis* locution, manière de parler) est une réunion de mots formant un sens complet. Elle est simple ou composée selon qu'elle contient une ou plusieurs propositions.

1415. — La proposition diffère de la phrase en ce que la proposition étant l'énonciation d'un jugement, elle est bonne ou mauvaise selon qu'elle est ou non conforme aux principes de la raison ; sous ce rapport elle peut être vraie ou fautive, juste ou non juste. La phrase étant une suite de mots formant un sens complet, est bonne ou mauvaise selon que les mots qui la composent sont construits d'après ou contre les règles établies ; sous ce rapport elle peut être correcte ou incorrecte, claire ou obscure, élégante ou commune, naturelle ou figurée.

1416. — Une *période* est une suite de phrases qui concourent à former un même sens et à atteindre un même but. Ce but est

l'expression d'une pensée unique composée de plusieurs propositions.

On appelle *membres de la période* les parties dont elle se compose. La période de quatre membres se nomme *période carrée*. Quand la période contient plus de quatre membres elle prend le nom de *discours* ou de *diction périodique*.

1417. — Un *discours* est un ensemble de phrases et de périodes se rattachant à un sujet principal.

1418. — Si l'on suit la génération des pensées et des manifestations de ces pensées, on trouve qu'elle a lieu dans l'ordre suivant : *sensations, sentiments, idées, pensées, jugements*; — *mots*; — *propositions, phrases, périodes, discours*.

1419. — Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel (236). Les verbes à un mode impersonnel ne forment pas de propositions, parce qu'ils expriment l'existence, l'action ou la possession d'une manière vague et indéfinie.

1420. — Une phrase peut renfermer plus de propositions qu'il n'y a de verbes à un mode personnel, parce que les verbes sont quelquefois sous-entendus, comme dans celle-ci : *Le lion, comme le tigre, est carnassier*. Cette phrase renferme deux propositions; c'est comme s'il y avait : *Le lion est carnassier, comme le tigre est carnassier*.

§ IV. — Sujet, verbe et attribut.

1421. — On distingue trois parties essentielles dans la proposition : le sujet, le verbe et l'attribut.

1422. — Le *sujet* est l'objet principal de la pensée; celui sur lequel on porte un jugement. Dans cette proposition : *Dieu est éternel*, *Dieu* est le sujet, parce que c'est l'objet principal de la pensée.

1423. — L'*attribut* est le mot qui exprime la qualité ou la manière d'être attribuée au sujet. Dans *Dieu est éternel*, *éternel* est l'attribut, parce que c'est la qualité attribuée au sujet *Dieu*.

1424. — Le *verbe*, considéré logiquement, est le mot qui unit l'attribut au sujet. Il n'y en a qu'un seul qui est le verbe *être*, appelé aussi dans ce cas *verbe substantif* ou *abstrait* (308). Les autres mots appelés *verbes* sont désignés sous le nom de *verbes attributifs* (309).

Remarque. Tous les grammairiens n'admettent pas cette opinion; quelques-uns prétendent que le verbe *être* ne lie pas la substance à l'attribut, qu'il n'est pas un verbe élémentaire simple, que les autres verbes ne diffèrent entre eux que par l'idée fondamentale par laquelle ils marquent tel ou tel état, telle ou telle action.

Il y a dans tout jugement deux idées distinctes : celle de la *première sensation* qui est celle de la chose dont on juge, et celle de la *modification* qu'on juge appartenir à la première; des deux idées qui sont les éléments nécessaires d'un jugement quelconque, la première représente un *être*, une *substance* réelle ou fictive; c'est le *sujet* du jugement. La seconde est celle d'une modification réelle ou intellectuelle que nous jugeons appartenir ou ne pas appartenir au sujet; c'est l'*ATTRIBUT*.

Ainsi dans l'analyse du jugement ces grammairiens ne trouvent que deux *idées élémentaires*; c'est pourquoi dans l'analyse de la parole ils ne comptent que deux classes de mots : les *substantifs* et les *modificatifs*; cela suffirait dans une analyse rigoureuse et savante, car l'idée d'*existence* est selon eux une partie essentielle et inséparable de l'attribut.

D'autres grammairiens, et c'est le plus grand nombre, admettent comme troisième idée élémentaire le *verbe* qui exprime l'acte par lequel l'entendement prononce la coexistence des deux idées fondamentales; on le nommait autrefois *copule*, *lien*, *union*.

1425. — Dans l'ordre grammatical les parties d'une proposition sont ainsi rangées : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*; mais cet ordre est souvent interverti, comme dans cet exemple : *Heureux est l'homme de bien*.

1426. — Le sujet peut être exprimé par un substantif, ou tout mot pris substantivement, par un pronom ou par un infinitif. Ex. : *Le mensonge est odieux; Il est arrivé; Mentir est un vice*.

L'attribut peut être exprimé : 1° par un adjectif : *Charles est attentif*; 2° par un substantif : *La prudence est une vertu*; 3° par un pronom : *Ce livre est le mien*; 4° par un participe présent : *La terre tourne*, mis pour *La terre est tournant*; 5° par un participe passé : *Ma sœur est aimée*; 6° par un infinitif : *C'est mentir*.

§ V. — Des compléments.

1427. — On appelle en général *complément* tout mot qui complète l'idée exprimée par un autre mot. On entend par *complément logique* tout ce qui est ajouté au sujet ou à l'attribut pour en compléter l'idée; d'où il suit que le complément n'est qu'une partie accessoire de la proposition.

1428. — Le complément logique est *subjectif* quand il modifie ou détermine le sujet, et *attributif* quand il modifie l'attribut renfermé ou non dans le verbe.

Le complément attributif, considéré grammaticalement, peut être *direct*, *indirect*, *circonstanciel* ou *adverbial*.

Tout complément est nécessairement *modificatif*.

1429. — Le *complément direct* est l'objet immédiat de l'action des verbes attributifs, sans l'intermédiaire d'une préposition; il répond à la question *qui?* ou *quoi?* Exemple : *Le père aime son ENFANT* (267).

Cependant un nom pris dans un sens partitif peut être complé-

ment direct, quoiqu'il soit précédé de la préposition *de* ou de l'article contracté *du, des* (Voy. n° 271). Les préposition *à* et *de*, entre deux verbes, n'empêchent pas non plus l'infinitif d'être complément direct : *L'homme cherche à connaître. Il ne cesse d'observer.*

4430. — Le complément indirect est le terme où aboutit l'action d'un verbe attributif avec l'intermédiaire des prépositions *à, de, par*, exprimées ou sous-entendues; il répond aux questions *à qui? à quoi? de qui? de quoi? par qui? par quoi?* Exemples: *Je lis une tragédie de RACINE. Dieu parla à MOÏSE. Je vous parle, pour Je parle à vous* (269).

4431. — Le complément circonstanciel ou adverbial est celui qui se joint à l'attribut pour exprimer quelque circonstance de temps, de lieu, de manière, de quantité, de motifs, de moyen, de condition, d'opposition ou de restriction; il répond aux questions *où, quand, comment, de quelle manière, etc.* Ex : *Le bœuf marche PÊSAMENT. Le paresseux travaille AVEC LENTEUR. Les chats voient LA NUIT, c'est-à-dire pendant la nuit. Parler SANS PENSER est le fait d'un insensé.*

Le complément circonstanciel ou adverbial peut être exprimé par un adverbe, par un substantif complément d'une préposition, ou par tout mot ou toute réunion de mots employés dans un sens adverbial.

4432. — Parmi les différentes espèces de compléments ci-dessus indiquées, quelques grammairiens distinguent :

1° Le complément qualificatif, qui exprime une modification du sujet ou de l'attribut au moyen d'une qualité. Ex. : *La justice DIVINE récompense l'homme VERTUEUX.*

2° Le complément accessoire, qui exprime une modification accidentelle qu'on pourrait retrancher sans détruire le sens. Exemple : *Napoléon, LE PLUS GRAND HOMME DE SON SIÈCLE, mourut dans l'exil.*

4433. — Les éléments logiques de toute proposition se composent donc, suivant l'opinion grammaticale que l'on adopte, 1° de deux éléments : le sujet et l'attribut; c'est ce qu'on nomme le système binaire; 2° de trois éléments : le sujet, l'attribut et le verbe; 3° de quatre éléments : le sujet, l'attribut, le verbe et le complément (4424).

§ VI. — Différentes sortes de sujets et d'attributs.

4434. — Le sujet et l'attribut se composent des mots principaux qui remplissent ces fonctions, et de tous ceux qui s'y rapportent comme complément.

4435. — Le sujet grammatical diffère du sujet logique en ce

que le premier est le mot qui, dans l'analyse grammaticale, sert de sujet au verbe, tandis que le second est le sujet d'une proposition, et qu'il est formé du sujet proprement dit et de tous ses modificatifs.

4436. — On distingue quatre sortes de sujets et d'attributs; ils peuvent être simples ou composés, complexes ou incomplexes.

4437. — Le sujet est simple quand il n'exprime qu'un seul être, ou des êtres de même espèce pris collectivement, comme dans : *LE CHIEN est fidèle; LES CHIENS sont fidèles.*

4438. — L'attribut est simple quand il n'exprime qu'une seule qualité ou une seule manière d'être du sujet. Exemple : *Ces élèves sont STUDIEUX.*

4439. — Le sujet est composé quand il est formé de plusieurs êtres d'espèce différente à chacun desquels se rapporte l'attribut. Exemple : *LA COLÈRE ET L'ORGUEIL sont des vices.*

4440. — L'attribut est composé quand il exprime plusieurs qualités ou plusieurs manières d'être du sujet. Exemple : *Les lions sont COURAGEUX ET FÉROCES.*

4441. — Lorsque le sujet et l'attribut sont formés de plusieurs mots mis en gradation, ils ne sont composés qu'autant que ces mots expriment des objets de différente espèce; mais si ces mots n'expriment qu'un seul objet ou une seule manière d'être, le sujet et l'attribut ne sont pas composés. Exemples : *Le courage, l'intrépidité sont les qualités d'un bon général. César était courageux, intrépide jusqu'à la témérité.*

4442. — Quand le sujet et l'attribut sont composés on pourrait les considérer comme formant plusieurs propositions. Ex. : *Le lion et le tigre sont féroces; Dieu est éternel et immuable; on pourrait analyser ainsi : Le lion est féroce et le tigre est féroce; Dieu est éternel et Dieu est immuable.*

4443. — Le sujet et l'attribut sont incomplexes quand ils ne sont pas modifiés par un complément. Exemple : *Ces montagnes sont escarpées.* Ils sont complexes quand ils ont un complément. Exemple : *Les HAUTES montagnes DE LA SUISSE sont couvertes DE NEIGES ÉTERNELLES.*

4444. — La simplicité du sujet dépend donc, non de l'unité du mot qui l'exprime, mais de l'unité de l'idée; ainsi dans cette phrase : *La gloire qui vient de la vertu a un éclat immortel, la gloire qui vient de la vertu* ne présentant à l'esprit qu'un sujet unique est un sujet simple.

§ VII. — Différentes sortes de propositions.

4445. — Sous le rapport du sens on distingue deux sortes de pro-

positions : la proposition principale et la proposition dépendante, accessoire ou subordonnée ; sous le rapport de la forme il y en a sept : elle peut être directe, inverse, pleine, elliptique, explicite, implicite ou explétive.

1446. — La proposition principale est celle qui occupe le premier rang dans la pensée et dont les autres dépendent.

On distingue deux espèces de propositions principales : la principale absolue et la principale relative.

1447. — La proposition est dite principale absolue quand elle a par elle-même un sens complet ; c'est ordinairement celle qui est énoncée la première. Elle est dite principale relative, secondaire ou coordonnée quand elle est liée à la principale absolue et qu'elle en dépend. Ex. : *Le vice est odieux, la religion le punit.* Cette phrase renferme deux propositions ; la première : *Le vice est odieux*, est une principale absolue, parce qu'elle a par elle-même un sens complet ; la seconde : *La religion le punit*, est une principale relative ; principale, parce qu'elle renferme le sens principal du reste de la phrase ; relative, parce qu'elle se rapporte à la principale absolue ; coordonnée, parce qu'elle suit le même ordre d'idées.

Dans une phrase il ne peut y avoir qu'une seule proposition principale absolue.

1448. — La proposition dépendante, accessoire ou subordonnée dépend toujours d'une autre proposition dont elle complète l'idée en la modifiant. Exemple : *Dieu qui voit tout, nous jugera un jour. Nous serons un jour jugés par Dieu qui voit tout.*

1449. — La proposition dépendante, accessoire ou subordonnée est appelée incidente (du latin *incidere*, couper, trancher), quand elle coupe, pour ainsi dire, en deux, la proposition principale. Exemple : *Le lion, qui est un animal féroce, est sensible aux bons procédés.*

1450. — La proposition incidente est ou absolue ou relative.

Elle est absolue quand elle renferme une réflexion qu'on peut supprimer, qu'elle soit réveillée ou non par le sens de la proposition principale. Exemple : *La grammaire, quoi qu'on en dise, tient à toutes les connaissances intellectuelles. Un songe, peut-on s'inquiéter d'un songe, n'est qu'un produit des souvenirs de la veille.*

Autrefois l'incidente absolue, appelée aussi proposition intérieure, se mettait entre deux parenthèses.

1451. — La proposition incidente est dite relative, déterminative ou explicative quand elle est liée à un mot qu'elle détermine ou qu'elle explique. Exemple : *Les passions qui font le plus de ravage sont l'ambition et l'avarice.*

Remarque, Tous les grammairiens n'expliquent pas la proposi-

tion incidente de cette manière. Pour quelques-uns elle n'a jamais qu'une place ; elle doit toujours être à la suite du mot dont elle développe ou dont elle restreint le sens, qu'elle coupe ou non la proposition principale. Dans cette phrase : *Je serai reconnaissant envers nos parents à qui je devrai mon bonheur*, ils regardent à qui je devrai mon bonheur comme une incidente explicative. Pour d'autres ce n'est qu'une proposition secondaire, accessoire ou subordonnée ; ils ne nomment incidente qu'une proposition isolée dans la proposition principale, de manière à former par le sens une parenthèse. Exemple : *Tu ne mentiras pas, a dit le Seigneur, tu ne déroberas pas.*

1452. — On reconnaît mécaniquement les propositions incidentes en ce qu'elles commencent presque toujours par un pronom relatif ou par une conjonction ; cependant les conjonctions *et, ou, ni, mais* n'annoncent une proposition incidente qu'autant qu'elles sont suivies d'un pronom relatif ou d'une autre conjonction. Exemples : *Il est bon et aimable. — L'homme qui ment et celui qui trompe sont également méprisables. — Le moment où je parle est déjà loin de moi.*

1453. — La proposition droite ou directe est celle dont les parties sont dans l'ordre grammatical, c'est-à-dire celle dont le sujet et son complément sont énoncés en premier, le verbe en second, l'attribut et son complément en dernier. Dans la proposition directe le complément circonstanciel se place après le complément direct. Exemple : *Napoléon, empereur des Français, défait les Autrichiens à la bataille de Wagram.*

1454. — La proposition inverse est celle dont les parties ne sont pas dans l'ordre grammatical. Exemple : *Ainsi finit ce grand empire. Béni soit le nom du Seigneur.* On dit également, dans ce cas, que le sujet et l'attribut sont inverses.

1455. — La proposition pleine est celle dont aucune des parties principales n'est omise, c'est-à-dire dont le sujet, le verbe et l'attribut sont exprimés.

1456. — La proposition elliptique est celle dont quelques-unes des parties sont sous-entendues.

Il peut y avoir ellipse du sujet, comme dans : *Sois sage ; Est bien fou qui s'y fie* ; c'est comme si l'on disait : *Toi, sois sage ; Celui-là est bien fou qui s'y fie* ; ellipse du verbe comme dans : *L'un est bon, l'autre mauvais*, c'est-à-dire l'autre est mauvais ; ellipse de l'attribut, comme dans : *Je suis à vous ; La maison est en cendres*, c'est-à-dire *Je suis dévoué à vous ; La maison est réduite en cendres* ; ellipse du verbe et de l'attribut, comme dans : *Vous travaillez autant que lui ; La France est en Europe et la Chine en Asie*, c'est-à-dire *Vous travaillez autant que lui travaille ou est*

travaillant; La France est situ e en Europe et la Chine est situ e en Asie; ellipse du compl ment de l'attribut, comme dans : Pourquoi parlez-vous? c'est- dire Vous  tes parlant pour quelle raison? ellipse du sujet et du verbe, comme dans : Turenne  tait aussi habile que modeste, c'est- dire Turenne  tait aussi habile qu'il  tait modeste; ellipse d'une proposition enti re, comme dans : Il l'aime comme son fils; Quand viendrez-vous? Dieu vous le rende; c'est- dire Il est aimant lui comme il est aimant son fils; Je vous demande quand vous viendrez; Je souhaite que Dieu vous le rende.

1457. — Toute proposition plac e au commencement d'une phrase et exprimant une interrogation, suppose l'ellipse d'une proposition enti re. Exemple : Que dites-vous? c'est- dire Je vous demande ce que vous dites.

1458. — La proposition explicite ou d velopp e est celle dans laquelle le verbe  tre est exprim , comme dans : Le soleil est brillant.

1459. — La proposition implicite est celle qui est exprim e, ou par un seul mot renfermant en soi le sujet, le verbe et l'attribut, ou par deux mots dont l'un renferme le verbe et l'attribut. Ex. : Viendrez-vous? oui, c'est- dire je viendrai; H LAS! c'est- dire j'en suis f ch ; c'est bien malheureux; Je chante, c'est- dire je suis chantant.

1460. — On peut admettre deux sortes de propositions implicites; l'implicite absolue et l'implicite relative.

La proposition implicite relative est form e d'un verbe attributif avec un sujet exprim  ou sous-entendu. Exemple : Marche pour sois marchant, est une proposition implicite relative.

La proposition implicite est absolue quand le sujet, le verbe et l'attribut sont renferm s, par le sens, dans un seul mot qu'il faut traduire enti rement par d'autres mots. Exemple : Il dort... chut! pour faites silence; chut est une proposition implicite absolue. Les mots qui renferment le plus souvent une proposition implicite absolue sont : oui, non, voici, voil , et les interjections.

1461. — La diff rence qui existe entre la proposition implicite et la proposition elliptique consiste en ce que, dans la premi re, les trois parties essentielles de la proposition sont renferm es dans un seul mot qui dispara t par l'analyse, tandis que dans la seconde il y a une ou plusieurs parties de la proposition sous-entendues.

1462. — La proposition est expletive (de ex au-del  et de plenus plein) quand il y a pl onasme, c'est- dire surabondance de mots. Exemples : Moi, je vous aime. Votre fr re et moi nous avons toujours  t  malheureux. Voudriez-vous nous tromper, nous et nos amis?

1463. — Outre les  l ments principaux : le sujet, le verbe et

l'attribut, la proposition renferme quelquefois des mots accessoires qui servent   fixer l'attention et dont la suppression ne nuirait point au sens; tels sont : Monsieur, madame, cher p re et tous les mots mis en apostrophe; on les appelle expressions vocatives et ne peuvent  tre analys s comme parties int grantes de la proposition. Les interjections qui ne forment pas une proposition implicite absolue, pourraient  tre rang es dans la m me cat gorie.

Les conjonctions ne servant qu'  lier deux membres de phrase, ne font point partie des  l ments de la proposition et ne s'analysent point logiquement, bien qu'il y en ait qui expriment une id e incompl te.

1464. — La premi re chose   faire dans l'analyse logique, est de voir combien la phrase renferme de propositions; en second lieu d'examiner les diff rentes parties de chaque proposition.

1465. — Les diff rentes parties de la phrase s'annoncent ainsi dans l'ordre suivant : 1  Le nombre des propositions; 2  la proposition principale absolue quelle qu'en soit la place; 3  la principale relative; 4  l'incidente. Reprenant ensuite chaque proposition on  nonce le sujet et son compl ment, le verbe, puis l'attribut et son compl ment.

Nota. Pour s'exercer   l'analyse logique nous engageons nos lecteurs    tudier les trait s sp ciaux de MM. Chapsal, B. Julien et Poitevin. Des trois mod les que nous donnons plus loin, l'un est emprunt    l'excellent petit trait  de M. B. Julien, le second   M. Poitevin, et le troisi me   Dumarsais.

CHAPITRE XI.

ANALYSE DE QUELQUES GALLICISMES DIFFICILES.

1466. — ICI ON EST  GAUX. —  gaux, adjectif masculin, pluriel, se rapportant   on, pronom ind fini, masculin, singulier, mais r veillant ici l'id e de mortels.

1467. — ON EST BIEN JOYEUSES, MESDEMOISELLES. — Joyeuses, adjectif qualificatif, f minin, pluriel, se rapportant   on, pronom ind fini, masculin, singulier, mais r veillant ici l'id e de jeunes filles.

1468. — VOUS  TES AIMABLE, MADAME. — Vous repr sentant Madame, pronom personnel de la deuxi me personne du pluriel, que l'usage fait employer en fran ais en parlant   une seule personne. — Aimable, adjectif qualificatif, f minin, singulier, se rap-

portant à *vous*, qui représente une seule personne. — *Madame*, substantif féminin, singulier, employé en apostrophe (quelques grammairiens le nomment *appellatif, compellatif, interpellatif* ou *expression vocative*).

1469. — NOUS, NAPOLÉON EMPEREUR DES FRANÇAIS, ORDONNONS... — *Ordonnons*, verbe au pluriel, quoique ce soit une seule personne qui parle. Cette forme est employée par syllepse dans deux cas contraires : 1^o comme marque d'autorité ; la phrase ci-dessus signifie : *Moi et ceux qui sont préposés pour faire respecter ma volonté souveraine*.

2^o Comme signe de modestie de la part d'un auteur, qui dira par exemple : *Nous ne partageons pas l'opinion de ceux qui croient que...*, ce qui veut dire : *Moi et ceux que j'ai consultés, afin d'éviter de se poser lui-même personnellement comme une autorité*.

1470. — C'EST UN DES LIVRES QUE J'AI LUS. — *Un*, article indéfini, singulier, parce qu'il détermine *livre* sous-entendu. Cette phrase peut se traduire ainsi : *C'est un livre parmi les livres lesquels j'ai lus*.

1471. — VOILA CE QUE JE PUIS CERTIFIER. — *Voilà*, contraction de *vois là* : *voilà* ce peut être considéré comme formant une proposition elliptique, mise pour *tu vois là ce* (la chose). Toute la phrase peut se traduire ainsi : *Je puis certifier ce* (la chose) *que* (laquelle) *(tu) vois là*.

1472. — COMBIEN DE MONARCHIES SONT TOMBÉES. — Proposition elliptique mise pour : *Combien il existait de monarchies qui sont tombées*. *Combien*, adjectif modifiant le verbe *exister* sous-entendu. Il en est de même de : *Beaucoup de personnes se trompent* ; *Peu d'hommes aiment la vérité* ; c'est-à-dire, *Il existe beaucoup de personnes qui se trompent* ; *Il existe peu d'hommes qui aiment la vérité*.

On pourrait également considérer ici les adverbes comme des compléments adverbiaux et les traduire ainsi : *Des monarchies sont tombées en grand nombre*, etc. Dans ce cas il n'y aurait qu'une proposition.

1473. — D'OU VIENNT QUE VOUS PALISSEZ. — Proposition inverse et elliptique que l'on peut traduire ainsi : *Vous palissez* (cela, sous-entendu), *vient d'ou*, c'est-à-dire *de quelle cause* ? — *Où* peut être considéré ici, soit comme un adjectif modifiant le verbe *venir*, soit comme un pronom indéfini mis pour *quelle cause*.

1474. — TANT S'EN FAUT QUE RACINE ÉGALE LE SUBLIME CORNEILLE. — *Faut*, verbe *faillir* (manquer) ; *tant* mis pour *beaucoup*, adjectif modifiant le verbe *faillir* ; *en*, pronom indéfini mis pour *de cela*, régime indirect du verbe *faillir* ; *se*, pronom personnel, em-

ployé ici par gallicisme et dont l'analyse ne peut rendre compte. Cette phrase peut se traduire ainsi : *Il* (cela) *faut* (manque) *tant* (beaucoup) *en* (de cela) *que Racine égale le sublime Corneille*.

1475. — C'EST BIEN D'AIMER DIEU. — Proposition inverse mise pour *Aimer Dieu est bien*. *Ce*, pronom indéfini mis pour *cela*, représentant l'action d'aimer Dieu.

1476. — C'EST A MOI A LIRE ; C'EST A MOI DE JOUER. — Ces phrases signifient : *Le tour à lire est à moi* ; *le droit de jouer est à moi*. *Ce*, pronom mis pour *cela* et représentant le tour ou le droit. Il en est de même de cette phrase : *C'est à qui parlera*, qu'on peut traduire ainsi : *Le tour de parler est disputé à qui parlera* (1309).

1477. — C'EN EST DONC FAIT. — *En*, pronom indéfini mis pour *de cela* et représentant la chose dont on parle ; c'est comme s'il y avait : *C'est donc fait de cela*.

1478. — JE LUI EN VEUX. — Proposition elliptique mise pour : *Je lui veux du mal pour cela, pour la chose qu'il a faite*. *En*, pronom indéfini représentant vaguement la chose qui a été faite, et prise ici en mauvaise part ; régime indirect du verbe *vouloir*.

1479. — IL EXISTE UN HOMME QUI... — Proposition inverse et explétive mise pour *Un homme existe qui...* Il y a deux sujets par pléonasmе ; le premier appelé *d'attente*, vague et indéterminé. *Il* pronom indéfini, sujet d'attente du verbe *exister*, et faisant attendre le véritable sujet *homme*. Il en est de même des phrases suivantes : *Il convient d'espérer* (*Espérer convient*). *Il importe d'être honnête homme* ou *qu'on soit honnête homme* (*Etre honnête homme importe*) ; *Il faut prier Dieu*, c'est-à-dire, *Il est nécessaire de prier Dieu* (*Prier Dieu est nécessaire*) ; *Il s'élève des vapeurs* (*des vapeurs élèvent soi*) ; *Il se fait des erreurs à chaque instant* (*des erreurs font soi à chaque instant*) ; *Il est juste de louer Dieu* (*louer Dieu est juste*).

Remarques. 1^o Le sujet d'attente ne peut être qu'un pronom indéfini, parce que, ne se rapportant qu'à une chose qui n'a point encore été nommée, il ne peut être que vague et indéterminé.

2^o Il est souvent difficile de faire l'analyse rigoureuse de ces gallicismes. Quelques grammairiens praticiens proposent de considérer ces verbes impersonnels comme déterminés par le mot qui les suit et de dire par exemple dans cette phrase : *Il s'élève des vapeurs* ; *Il s'élève*, verbe impersonnel à la 3^e personne etc. ; *des* article partitif contracté déterminant *vapeurs* ; *vapeurs* substantif déterminant *il s'élève*. La première explication nous paraît beaucoup plus logique.

1480. — IL Y A UN DIEU. — *Il y a*, verbe *avoir* employé par gallicisme pour *Il existe*. *Y* mis pour *là*, adjectif modifiant le verbe

avoir, ou exister; Il y a un Dieu, c'est-à-dire Un Dieu existe là, dans l'univers.

Il n'y a que la religion qui console. Que adverbe mis pour seulement; cette phrase peut se traduire ainsi: La religion seulement existe qui console.

4481. — IL EN EST DE LA VIE COMME D'UN FLEUVE. — Cette phrase peut se traduire ainsi: cela est le fait de la vie, comme cela est le fait d'un fleuve. En est ici un pronom indéfini employé par pléonasme et rappelant vaguement l'idée de fait.

4482. — IL PLEUT; IL NEIGE; IL GRÈLE; IL TONNE. — Dans ces phrases où il est question d'un phénomène de la nature, le pronom indéfini il représente vaguement le temps, l'air. On trouve dans le vieux langage: Li air pleut et tonne (Roman de la rose, 13^e siècle).

Remarque. Ainsi que nous avons eu occasion de le faire observer, il est des gallicismes dont l'analyse ne peut que difficilement rendre compte; nous croyons que c'est se donner une peine inutile de se tourmenter l'esprit pour chercher à les décomposer tous. Comme a dit le savant Lemare: « Toute analyse, quoique vraie, dont on peut se passer, doit être proscrire; car non-seulement elle est inutile, mais elle est funeste à la science, parce qu'elle en embarrasse la marche et en fait perdre de vue le but. »

CHAPITRE XII.

MODÈLES D'ANALYSES LOGIQUES.

§ I. — Analyse extraite du traité de M. B. Julien.

Les enfants aiment avec passion les contes ridicules; | On les voit tous les jours transportés de joie, ou versant des larmes au récit des aventures | qu'on leur raconte. | Ne manquez pas de profiter de ce penchant; | quand vous les voyez disposés à vous entendre, | racontez-leur quelque fable courte et jolie.

Ce passage renferme six propositions:

1^o SUJET: les enfants; simple parce qu'il n'est accompagné que de son article. — (aiment pour sont aimant). — VERBE: sont. — ATTRIBUT: aimant; complexe, parce qu'il a pour complément: 1^o les contes ridicules; 2^o avec passion. — PROPOSITION absolue, parce que le sens en est tout-à-fait complet.

2^o SUJET: on; simple. — (voit pour est voyant). — VERBE: est. — ATTRIBUT: voyant; complexe, parce qu'il a pour compléments: 1^o eux représenté par les; 2^o transportés de joie; 3^o ou versant des larmes au récit des aventures. — PROPOSITION relative, parce que le sens n'en sera déterminé que par la proposition suivante;

PRINCIPALE, parce que c'est elle qui est déterminée par l'autre.

3^o SUJET: on. — (raconte pour est racontant). — VERBE: est. — ATTRIBUT: racontant; complexe, parce qu'il est complété: 1^o par que, ou lesquelles aventures, complément direct; 2^o par leur ou à eux, complément indirect. — PROPOSITION secondaire, parce qu'elle détermine les aventures qui se trouvent dans l'attribut de la précédente. On voit aussi qu'elle est secondaire, parce qu'elle commence par le pronom conjonctif que.

4^o SUJET: vous (sous-entendu). — (ne manquez pas pour ne soyez pas manquant). — VERBE avec négation: ne soyez pas. — ATTRIBUT: manquant; complexe, parce qu'il est déterminé par: de profiter de ce penchant. — PROPOSITION principale absolue.

5^o CONJONCTION: quand. — SUJET: vous. — (voyez pour êtes voyant). — VERBE: êtes. — ATTRIBUT: voyant; complexe, parce qu'il est déterminé par les mis pour eux, disposés à vous entendre. — PROPOSITION secondaire, parce qu'elle commence par la conjonction quand, et qu'elle détermine la suivante en disant à quel moment il faut leur raconter une fable.

6^o SUJET: vous (sous-entendu). — (racontez pour soyez racontant). — VERBE: soyez. — ATTRIBUT: racontant; complexe, parce qu'il est déterminé par les compléments leur pour à eux, et quelle fable courte et jolie. — PROPOSITION principale relative.

§ II. — Analyse des propositions extraite du traité de M. Poitevin.

1^o Que la dissipation ne vous fasse jamais perdre un temps précieux. — (Je souhaite, sous-entendu), proposition principale. — Que la dissipation ne vous fasse jamais perdre un temps précieux; proposition subordonnée complétive, elliptique.

2^o La colère est une courte folie; comprimons-en les mouvements, car lorsqu'elle n'obéit pas elle commande. — La colère est une courte folie; proposition principale. — Comprimons-en les mouvements: Première coordonnée à la principale. — Car elle commande: deuxième coordonnée à la principale. — Lorsqu'elle n'obéit pas: proposition circonstancielle subordonnée à la principale coordonnée. — Car elle commande: inversion.

3^o Une maison qu'on n'habite pas, se dégrade facilement. — Une maison se dégrade facilement: proposition principale. — Une maison qu'on n'habite pas: proposition subordonnée, relative, déterminative. Inversion.

4^o Quiconque projette le crime est déjà coupable. — Quiconque (celui-là) est déjà coupable: proposition principale. — (celui-là) qui projette le crime: proposition subordonnée, relative, déterminative. Inversion.

5^o Qui vous a répondu que la mort viendra lentement et qu'elle

avoir, ou exister; Il y a un Dieu, c'est-à-dire Un Dieu existe là, dans l'univers.

Il n'y a que la religion qui console. Que adverbe mis pour seulement; cette phrase peut se traduire ainsi: La religion seulement existe qui console.

4481. — IL EN EST DE LA VIE COMME D'UN FLEUVE. — Cette phrase peut se traduire ainsi: cela est le fait de la vie, comme cela est le fait d'un fleuve. En est ici un pronom indéfini employé par pléonasme et rappelant vaguement l'idée de fait.

4482. — IL PLEUT; IL NEIGE; IL GRÈLE; IL TONNE. — Dans ces phrases où il est question d'un phénomène de la nature, le pronom indéfini il représente vaguement le temps, l'air. On trouve dans le vieux langage: Li air pleut et tonne (Roman de la rose, 13^e siècle).

Remarque. Ainsi que nous avons eu occasion de le faire observer, il est des gallicismes dont l'analyse ne peut que difficilement rendre compte; nous croyons que c'est se donner une peine inutile de se tourmenter l'esprit pour chercher à les décomposer tous. Comme a dit le savant Lemare: « Toute analyse, quoique vraie, dont on peut se passer, doit être proscrite; car non-seulement elle est inutile, mais elle est funeste à la science, parce qu'elle en embarrasse la marche et en fait perdre de vue le but. »

CHAPITRE XII.

MODÈLES D'ANALYSES LOGIQUES.

§ I. — Analyse extraite du traité de M. B. Julien.

Les enfants aiment avec passion les contes ridicules; | On les voit tous les jours transportés de joie, ou versant des larmes au récit des aventures | qu'on leur raconte. | Ne manquez pas de profiter de ce penchant; | quand vous les voyez disposés à vous entendre, | racontez-leur quelque fable courte et jolie.

Ce passage renferme six propositions:

1^o SUJET: les enfants; simple parce qu'il n'est accompagné que de son article. — (aiment pour sont aimant). — VERBE: sont. — ATTRIBUT: aimant; complexe, parce qu'il a pour complément: 1^o les contes ridicules; 2^o avec passion. — PROPOSITION absolue, parce que le sens en est tout-à-fait complet.

2^o SUJET: on; simple. — (voit pour est voyant). — VERBE: est. — ATTRIBUT: voyant; complexe, parce qu'il a pour compléments: 1^o eux représenté par les; 2^o transportés de joie; 3^o ou versant des larmes au récit des aventures. — PROPOSITION relative, parce que le sens n'en sera déterminé que par la proposition suivante;

PRINCIPALE, parce que c'est elle qui est déterminée par l'autre.

3^o SUJET: on. — (raconte pour est racontant). — VERBE: est. — ATTRIBUT: racontant; complexe, parce qu'il est complété: 1^o par que, ou lesquelles aventures, complément direct; 2^o par leur ou à eux, complément indirect. — PROPOSITION secondaire, parce qu'elle détermine les aventures qui se trouvent dans l'attribut de la précédente. On voit aussi qu'elle est secondaire, parce qu'elle commence par le pronom conjonctif que.

4^o SUJET: vous (sous-entendu). — (ne manquez pas pour ne soyez pas manquant). — VERBE avec négation: ne soyez pas. — ATTRIBUT: manquant; complexe, parce qu'il est déterminé par: de profiter de ce penchant. — PROPOSITION principale absolue.

5^o CONJONCTION: quand. — SUJET: vous. — (voyez pour êtes voyant). — VERBE: êtes. — ATTRIBUT: voyant; complexe, parce qu'il est déterminé par les mis pour eux, disposés à vous entendre. — PROPOSITION secondaire, parce qu'elle commence par la conjonction quand, et qu'elle détermine la suivante en disant à quel moment il faut leur raconter une fable.

6^o SUJET: vous (sous-entendu). — (racontez pour soyez racontant). — VERBE: soyez. — ATTRIBUT: racontant; complexe, parce qu'il est déterminé par les compléments leur pour à eux, et quelle fable courte et jolie. — PROPOSITION principale relative.

§ II. — Analyse des propositions extraite du traité de M. Poitevin.

1^o Que la dissipation ne vous fasse jamais perdre un temps précieux. — (Je souhaite, sous-entendu), proposition principale. — Que la dissipation ne vous fasse jamais perdre un temps précieux; proposition subordonnée complétive, elliptique.

2^o La colère est une courte folie; comprimons-en les mouvements, car lorsqu'elle n'obéit pas elle commande. — La colère est une courte folie; proposition principale. — Comprimons-en les mouvements: Première coordonnée à la principale. — Car elle commande: deuxième coordonnée à la principale. — Lorsqu'elle n'obéit pas: proposition circonstancielle subordonnée à la principale coordonnée. — Car elle commande: inversion.

3^o Une maison qu'on n'habite pas, se dégrade facilement. — Une maison se dégrade facilement: proposition principale. — Une maison qu'on n'habite pas: proposition subordonnée, relative, déterminative. Inversion.

4^o Quiconque projette le crime est déjà coupable. — Quiconque (celui-là) est déjà coupable: proposition principale. — (celui-là) qui projette le crime: proposition subordonnée, relative, déterminative. Inversion.

5^o Qui vous a répondu que la mort viendra lentement et qu'elle

ne fondra pas sur vous comme un vautour cruel sur une proie tranquille et inattentive? — *Qui vous a répondu* : proposition principale. — *Que la mort viendra lentement* : première proposition subordonnée, complétive. — *Et qu'elle ne fondra pas sur vous* : deuxième proposition subordonnée, complétive. — *Comme un vautour cruel (fondrait) sur une proie tranquille et inattentive* : proposition comparative, subordonnée à la subord. complétive : qu'elle ne fondra pas sur vous.

6^o J'entends de loin le bruit sourd que produisent les vagues de la mer en furie. — *J'entends de loin le bruit sourd* : proposition principale. — *Que produisent les vagues de la mer en furie* : proposition subordonnée, relative, déterminative.

7^o Rien n'est aussi merveilleux que la mécanique céleste. — *Rien n'est aussi merveilleux* : proposition principale. — *Que la mécanique céleste (est merveilleuse)* : proposition subordonnée, comparative.

8^o Je cherche à connaître mes défauts et à m'en corriger : proposition isolée.

§ III. — Analyse extraite de Dumarsais.

Hélas! petits moutons, que vous êtes heureux!

Vous paissez dans les champs, sans soucis, sans alarmes.

VOUS ÊTES HEUREUX, c'est la proposition.

HÉLAS! PETITS MOUTONS sont les adjoints à la proposition ; c'est-à-dire que ce sont des mots qui n'entrent grammaticalement ni dans le sujet, ni dans l'attribut de la proposition. — Hélas! est une interjection qui marque un sentiment de compassion. Ce sentiment a ici pour objet la personne qui parle ; elle se croit dans un état plus malheureux que la condition des moutons. — *Petits moutons*, sont une suite de l'exclamation. Ils marquent que c'est aux moutons que l'auteur adresse la parole ; il leur parle comme à des personnes raisonnables. — *Moutons*, c'est le substantif ; c'est-à-dire le supposé, l'être existant, le mot qui explique *vous*. — *Petits*, adjectif ou qualificatif ; c'est le mot qui marque directement le volume de la petitesse des moutons ; c'est plutôt un terme d'affection et de tendresse. La nature nous inspire ce sentiment pour les enfants et pour les petits animaux qui ont plus besoin de notre secours que les grands. Selon l'ordre de l'analyse énonciative de la pensée, il faudrait dire : *moutons petits*, car *petits* suppose *moutons* ; et si l'on met *petits* au pluriel et au masculin, c'est que *moutons* est au pluriel et au masculin. L'adjectif suit le nombre et le genre de son substantif, parce que l'adjectif n'est que le substantif même modéré avec telle ou telle qualification. Mais parce que ces différentes considérations de l'esprit se font intérieurement dans le même ins-

tant, et qu'elles ne sont divisées que par la nécessité de l'énonciation, la construction usuelle place au gré de l'usage certains adjectifs avant, et d'autres après leurs substantifs.

QUE VOUS ÊTES HEUREUX! *Que* est pris adverbiallement, et vient du latin *quantum*, *ad quantum*, à quel point, combien. Ainsi *que* modifie le verbe ; il marque une manière d'être, et vaut autant que l'adverbe *combien*. — *Vous*, est le sujet de la proposition, c'est de *vous* que l'on juge. *Vous*, est le pronom de la seconde personne ; il est ici au pluriel. — *Etes heureux*, c'est l'attribut ; c'est ce qu'on juge de *vous*. — *Etes*, est le verbe qui, outre la valeur ou signification particulière de marquer l'existence, fait connaître l'action de l'esprit qui attribue cette existence heureuse à *vous* ; et c'est par cette propriété que ce mot est verbe ; on affirme que *vous* existez *heureux*. La terminaison de ce verbe marque encore le nombre, la personne et le temps présent. Les autres mots ne sont que des dénominations ; mais le verbe, outre la valeur ou signification particulière du qualificatif qu'il renferme, marque encore l'action de l'esprit qui attribue ou applique cette valeur à un sujet. — *Heureux*, est le qualificatif, que l'esprit considère comme uni et identifié à *vous*, à votre existence. C'est ce que nous appelons rapport d'identité.

Vous paissez dans nos champs, sans souci, sans alarmes : voici une autre proposition. — *Vous* est encore le sujet simple ; c'est un pronom substantif, car c'est le nom de la seconde personne, en tant qu'elle est la personne à qui on adresse la parole, comme *roi*, *pape*, sont des noms de personnes, en tant qu'elles possèdent ces dignités ; ensuite les circonstances font connaître de quel *roi* ou de quel *pape* on entend parler. De même, ici, les circonstances, les adjoints, font connaître que par ce *vous* on entend les moutons. C'est se faire une fausse idée des pronoms que de les prendre pour de simples vice-gérants, et de les regarder comme des mots mis à la place des vrais noms. Si cela était, quand les Latins disent *Cérès* pour le pain et *Bacchus* pour le vin, *Cérès* et *Bacchus* seraient des pronoms. — *Paissez*, est le verbe dans un sens absolu, c'est-à-dire que ce verbe marque ici un état du sujet : il exprime en même temps l'action et le terme de l'action ; car *vous paissez*, exprime autant que *vous mangez l'herbe*. Si le terme de l'action était rendu séparément, et qu'on dit *vous paissez l'herbe naissante*, le verbe serait *actif transitif*. — *Dans nos champs* est une circonstance de l'action. — *Dans* est une préposition qui marque une vue de l'esprit par rapport au lieu. Mais *dans* ne détermine point le lieu ; c'est un de ces mots incomplets qui ne font que partie d'un sens particulier, et qui ont besoin d'un autre mot pour former ce sens. Ainsi *dans* est la préposition, et *nos champs* en est

le complément. — *Sans souci* ; voilà encore une préposition avec son complément ; c'est un sens particulier qui fait une *incise* (du latin *incisum* coupé) ; c'est un sens détaché qui ajoute une circonstance de plus à la proposition. Si ce sens était supprimé la proposition aurait une circonstance de moins ; mais elle n'en serait pas moins une proposition. — *Sans alarmes* est une autre *incise*.

CHAPTRE XIII.

VOCABULAIRE EXPLICATIF DES LOCUTIONS ET CITATIONS ÉTRANGÈRES LES PLUS USITÉES.

Nota. La lettre entre parenthèses, à la suite des citations, indique savoir : L. latin ; A. anglais ; I. italien.

AB HOC ET AB HAC (L.), à tort et à travers ; littéralement : Par ceci et par cela. Parler *ab hoc et ab hac*.

AB IRATO (L.), par colère. Prendre un parti *ab irato*.

ACCESSIT (L.), de *accedere* approcher. Litt. il a approché.

ADAGIO (I), lentement ; terme de musique.

AD HONORES (L.), pour les honneurs ; opposé à *titulaire*.

AD LIBITUM (L.), à volonté, au choix. L'un ou l'autre *ad libitum*.

AD PATRES (L.), chez les morts ; littér. vers ses pères, ou vers ses ancêtres. — Envoyer quelqu'un *ad patres*.

AD HOMINEM (L.), personnel ; littér. à l'homme ; se dit d'un argument qui s'adresse à un individu pour le confondre.

AFFETUOSO (I), terme de musique ; avec passion ; littér. affectueusement.

A FORTIORI (L.), à plus forte raison,

AGIO (de l'italien *aggio*), intérêt de l'argent ; d'où est venu *agioter*, trafiquer d'argent.

ALGUAZIL (espag.), soldat de la police en Espagne.

AL CORAN (arabe), le Coran ; livre sacré des Mahométans.

ALLEGRO (I), terme de musique ; vif, animé.

ALLELUIA, mot hébreu qui signifie *louange au Seigneur*.

A LATERE (L.), s'emploie surtout dans cette expression : *Légit à latere*, envoyé extraordinaire du pape.

ALIBI (L.), ailleurs ; terme de justice. — Prouver un *alibi*, c'est prouver qu'on était absent au moment d'un crime.

AMOROSO (I), tendrement, amoureuxment ; terme de musique.

ALTER EGO (L.), autre moi-même. — C'est un *alter ego*.

ALTO (I), terme de musique ; voix de dessus.

ALBUM (L.) ; de *Albus* blanc. Livre de papier blanc pour recueillir des vers, des dessins, etc.

A PRIORI (L), d'après un principe antérieur.

A POSTERIORI (L), d'après ce qui suit.

ANDANTE (I), couramment ; terme de musique.

ANDANTINO (I), un peu plus couramment ; terme de musique.

AUDACES FORTUNA JUVAT (L). La fortune favorise les audacieux.

AUTO-DA-FE (Esp.) Acte de foi ; nom d'une cérémonie en usage autrefois en Espagne, et dans laquelle on brûlait les hérétiques.

AVE MARIA (L), je vous salue Marie ; litt. salue Marie.

QUI BENE AMAT, BENE CASTIGAT (L), qui aime bien châtie bien.

BIFTECK (de l'anglais *beef steaks*), tranches de bœuf.

BRAVO (I), bien. BRAVISSIMO, tres-bien.

CANTABILE (I) chant facile.

CARBONARO (I), pluriel *carbonari* ; charbonnier ; qualification d'un parti politique en Italie. *Carbonara*, loge de charbonniers ou société de carbonari.

CLUB (A), assemblée, réunion (n° 986).

COMPENDIUM (L), abrégé, résumé d'une science.

CONCETTI (I), pensée brillante, mais peu solide.

CONFORTABLE (A), qui réunit les commodités de la vie.

CONTRALTO (I), t. de mus., la plus grave des voix de femme.

COTTAGE (A), chaumière ; petite maison de campagne.

CRESCENDO (I), t. de mus., en augmentant, en croissant.

CURRENTI CALAMO (L), couramment ; litt. avec la plume courante.

— Ecrire une chose *currenti calamo*, c'est-à-dire sans s'interrompre.

CZAR ou mieux Tzar (russe), empereur. — Le Czar de Russie.

DANDY (A), fat anglais ; homme du monde recherché dans sa toilette.

DE PROFUNDIS (L), abréviation de *De profundis clamavi ad te, Domine*, du fond de l'abîme, j'ai poussé des cris vers toi, Seigneur.

Mots par lesquels commence le cantique des morts. On en a fait un substantif : Chanter le *De profundis*. A la fin des faire-part de mort ces mots sont mis pour : Dites un *de profundis*.

DILETTANTE, plur. DILETTANTI (I), amateur ; litt. qui se dilette ; se dit particulièrement des amateurs de musique.

DOLCE (I), t. de mus. ; doucement. (pron. *doltché*).

DOMINE SALVUM (L) ; prière pour le salut de l'état ; on ajoute selon les circonstances : *fac regem, fac imperatorem, fac rempublicam* etc., c'est-à-dire : Seigneur ! sauve (Litt. fait sauf ou sauvé), le roi, l'empereur, la république, etc.

DOMINUS VOBIS CUM (L), que le Seigneur soit avec vous.

DUPLICATA (L), en double ; seconde expédition d'un acte.

EFFENDI (turc), homme lettré chez les turcs ; titre honorifique.

EPITOME (L), abrégé plus restreint que le *compendium*.

ECCE HOMO (L), voilà l'homme; paroles prononcées par Pilate lorsqu'il présenta au peuple J.-C. couronné d'épines. On dit par comparaison: *C'est un ecce homo; il a l'air d'un ecce homo.*

ERGO (L), donc; conjonction employée dans le syllogisme latin; d'où sont venus les mots *ergoter, ergoteur.*

ERRATUM, pluriel **ERRATA** (L), erreur; se dit du relevé des fautes qui se sont glissées dans un ouvrage.

ET CÆTERA (L), (sous-entendu *negotia*), et les autres choses.

EX ABRUPTO (L), sur le champ. Litt. par rupture; de *abrupto*, brusquement. Dire une chose *ex abrupto*.

EXEAT (L), permission de sortir. Litt. qu'il sorte.

EX PROFESSO (L), sçavamment. — Traiter un sujet *ex professo*.

EXTRA MUROS (L), hors de la ville. Litt. hors des murs. Par opposition on dit *intra muros*, en dedans des murs.

FAC SIMILE (L), écriture semblable. Litt. qui est fait semblable.

Reproduction par la gravure de l'écriture de quelqu'un.

FACTOTUM (L), intendant. Litt. qui fait tout.

FINIS CORONAT OPUS (L), la fin couronne l'œuvre.

FASHIONABLE (A), à la mode; de *fashion* la mode.

FLAGRANTE DELICTO (L), en flagrant délit. On le surpripit *flagran- te delicto*, c'est-à-dire au moment où il commettait le délit.

FORTE (L), fort; terme de musique, (pron. *forté*).

FORTISSIMO (L), très-fort.

GRAVE (L), grave; terme de musique, (pron. *grâvé*).

GRAZIOSO (L), gracieusement; terme de mus. (pron. *gratsioso*).

GROOM (A), petit domestique, (pron. *groom*).

GUINÉE (A) (de l'anglais *Guinea*), monnaie d'or anglaise valant 26 fr. 47 c. Ainsi nommée parce que, dit-on, les premières pièces furent faites avec l'or venant de la Guinée.

HABEAS CORPUS (L), liberté sous caution. Litt. aie le corps (sous-entendu *liber*, libre). Expression sous laquelle est désignée en Angleterre la loi sur la liberté individuelle. Dans les moments de trouble on décrète la suspension de l'*habeas corpus*.

IDEM, IBIDEM (L), de même, semblable, au même endroit.

IN EXTREMIS (L), au moment de la mort. Litt. à l'extrémité.

IN PARTIBUS (L), (sous-entendu *Infidelium*) dans les parties ou contrées des Infidèles. L'évêque de Maroc est un évêque *in parti- bus*. Comme ces titres sont en général purement honorifiques, cette expression se dit quelquefois, par analogie et par ironie, d'une fonction dont on n'a que le titre sans en remplir la charge: Un ministre *in partibus*.

IPSO FACTO (L), par le fait même.

ITEM (L), aussi, de plus. — Je lègue à mon neveu: mes bardes; *item* ma bibliothèque; *item* ma montre.

LAPSUS LINGUE (L), (n° 1346).

LARGO (L), largement, avec empleur; terme de musique.

LARGHETTO (L), plus largement.

LAZZARONE, pluriel **LAZZARONI** (L), gens pauvres de Naples.

LIBRETTO (L), livret, canevas d'une pièce italienne.

MACARONI (L), pâte d'Italie en gros vermicelle.

MAESTOSO (L), majestueusement; terme de musique.

MEDIUM (L), voix du milieu.

MEZZO-FORTE (L), demi-fort; terme de mus. (pron. *medzo-forté*).

MEZZO-TERMINE (L), terme moyen, moyen de conciliation.

MEZZO-TINTO (L), gravure à demi-teinte.

MODERATO (L), modérément; terme de mus.

MORDICUS (L), avec tenacité; de *mordere* mordre. Par analogie on dit en français: *N'en pas demordre.*

MOTUS (L), silence; de *mutus* muet.

MULTA PAUCIS (L), beaucoup de choses en peu de mots. Litt. beaucoup en peu. (Sous-entendu *negotia* choses).

NEC PLUS ULTRA (L), rien de plus; litt. Non plus au-delà. Hercule, après avoir séparé les deux montagnes qui forment aujourd'hui le détroit de Gibraltar, croyant que là était le bout du monde, y éleva, dit-on, deux colonnes sur lesquelles il mit une inscription grecque traduite en latin par: *Non ultra* ou *nec plus ultra*, rien au-delà. Par allusion à cette prétendue inscription, on dit d'une chose qui a atteint la dernière limite du possible: *C'est le nec plus ultra.*

Ultra se joint aussi à certains adjectifs français pour exprimer l'exagération; on dit: *ultra royaliste, ultra libéral.*

nescio vos (L), je ne vous connais pas.

NE VARIETUR (L), de peur de rien changer.

OMNIA VINCIT LABOR (L), le travail vient à bout de tout. Litt. le travail vainc tout.

OMNIBUS (L), à tous; se dit d'une chose à l'usage de tout le monde.

OPERA (L), du latin *opus* ouvrage. Pièce de théâtre en musique. — *Opera seria*, opéra sérieux; *opéra bouffa*, opéra bouffon ou comique.

OPTIMÉ (L), parfaitement; tout-à-fait bien.

ORA PRO NOBIS (L), priez pour nous.

OREMUS (L), prions. — Dire des *oremus*.

PACHA, de l'arabe *pâ Shah*, vice-roi. Titre des gouverneurs de provinces en Turquie.

PIANO (L), doucement. *Pianissimo*, très-doucement.

POCO A POCO (L), peu à peu.

POST SCRIPTUM (L), après la lettre; litt. après ce qui est écrit.

PRESTO (i), vite. *Prestissimo*, très-vite.
PROPRIO MOTU (L), propre mouvement; acte spontané de la volonté.

PUFF (A, prononcez *pouf*) charlatanisme. Litt. bouffée de vent.
POUDING (de l'anglais *pudding*); mets anglais composé de plusieurs ingrédients. *Plum pudding*, litt. pouding aux prunes ou aux raisins secs.

QUIBUS (L), avoir du *quibus*, terme populaire: avoir de l'argent.

QUIDAM (L, voyez n° 994); quelqu'un; un certain individu.

QUINETTO, pluriel **QUINTETTI** (i), morceau à cinq parties.

QUITUS (L), quittance; de *quietus*, tranquille.

REQUIEM (L), de *requiescere* reposer. Messe pour le repos des morts.

REQUIESCANT IN PACE (L), qu'il repose en paix; au pluriel *requiescant in pace*, qu'ils reposent en paix.

RINFORZENDO (i), en renforçant; terme de musique.

ROSBIF (de l'anglais *roast-beef*); bœuf rôti.

SATISFECIT (L), littér. il a satisfait. Témoignage de satisfaction donné aux écoliers.

SIC (L), ainsi.

SMORZENDO (i), en mourant; terme de musique.

SOPRANO (i), voix de dessus; terme de musique.

SPORT (A), jeu, amusement; s'emploie spécialement en français pour ce qui a rapport à la chasse et aux courses de chevaux. Un *sportsman*, un chasseur à cheval. Litt. un homme du sport.

STATU QUO (L), dans le même état. — Conserver le *statu quo*.

STEEPLE CHASE (A), course au clocher; de *steeple*, clocher.

STACCATO (i), détaché; terme de musique. Litt. par saccade.

SUBITO (i), subitement, tout de suite.

SULTAN, SOULTAN, SOUDAN (de l'arabe *shallan*, puissant); empereur des turcs.

TE DEUM (L), *Te Deum laudamus*, nous te louons, Seigneur; mots par lesquels commence le cantique en actions de grâces appelé *Te Deum*.

TRIUMVIR (L), de *tres* trois et *vir* homme. Membre d'un gouvernement composé de trois chefs. *Decemvir*, dix hommes.

TU AUTEM (L), difficulté. C'est là le *tu autem*, c'est-à-dire c'est là la difficulté. Litt. *mais toi*.

TURF (A), gazon; se dit spécialement en français de l'espace où ont lieu les courses de chevaux.

UBI BENÉ, UBI PATRIA (L), la patrie est là où l'on est bien.

ULTIMATUM (L), dernière résolution. Donner son *ultimatum*.

VADÉ MECUM (L), litt. marche avec moi. Titre de certains ouvrages que l'on est censé porter avec soi pour les consulter au besoin. Le *vadé mecum* du médecin,

VERBA VOLANT, SCRIPTA MANENT (L), les paroles s'envolent, les écrits restent.

VETO (L), litt. je m'oppose; se dit du droit qu'ont les rois de refuser leur sanction aux lois votées par les chambres législatives. — Le roi a mis son *veto*.

VICE VERSA (L), réciproquement; l'inverse. Ex. On peut avoir l'air bon et être méchant, et *vice versâ*; c'est-à-dire on peut aussi avoir l'air méchant et être bon.

VILLA (i), belle maison de campagne.

VOX POPULI, VOX DEI (L), la voix du peuple est la voix de Dieu. Proverbe qui signifie que la volonté ou l'opinion de tout un peuple doit être l'expression de la vérité, et par conséquent inspirée par Dieu.

CHAPTRE XV.

Liste chronologique des principaux grammairiens.

DESAUTÈRE, né en 1460, mort en 1520. — Grammaire. — Traité des figures et des tropes.

ESTIENNE (Robert), mort en 1559. — Grammaire française.

RAMUS (Pierre La Ramée), né en 1502, mort en 1572, à la Saint-Barthélemy. — Traité de logique. — Commentaires sur Aristote. Ses écrits sont en latin.

ESTIENNE (Fleury), mort en 1598. — Dictionnaire français.

VAUGELAS, né en 1585, mort en 1649. — *Dictionnaire de la langue française*. — Remarques sur la langue française.

MÉNAGE, mort en 1692. — *Dictionnaire étymologique*.

ARNAULT (Antoine), né en 1612, mort en 1694. — L'un des auteurs de la *Grammaire générale et raisonnée*, et du *Traité de logique*, dits de Port-Royal (1).

NICOLE, né en 1625, mort en 1695. — L'un des auteurs des ouvrages de Port-Royal.

ESTARAC, mort en 1600. — Grammaire française, grammaire générale.

RICHELET, né en 1632, mort en 1698. — *Dictionnaire français* — *Dictionnaire des rimes*.

(1) Port-Royal était le nom de deux abbayes, l'une située à 5 lieues de Paris près de Chevreuse et de Versailles, et désignée sous le nom de *Port-Royal des Champs*; elle fut détruite en 1709. L'autre était située à Paris dans le faubourg St-Jacques, et désignée sous le nom de *Port-Royal de Paris*. C'est dans cette dernière que se retirèrent, vers la fin du 17^e siècle, plusieurs savants religieux qui travaillèrent dans la solitude de cette retraite à divers ouvrages de linguistique, de philosophie et de théologie, et qui portent le nom collectif d'*ouvrages de Port-Royal*.

BOUHOURS, né en 1628, mort en 1702. — Remarques et doutes sur la langue française. — Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit.

CORNILLE (Thomas), né en 1625, mort en 1709. — Observations sur les remarques de Vaugelas.

LANCELOT, né en 1615, mort en 1712. — L'un des auteurs des ouvrages de Port-Royal.

DESMARIS, né en 1632, mort en 1713. — Grammaire exposant les principes du dictionnaire de l'Académie.

DANGEAUX, né en 1613, mort en 1723. — Essai de Grammaire. — Lettres sur les voyelles et les consonnes.

BUFFIER, né en 1661, mort en 1727. — Traité d'éloquence et de poésie. — Discours sur l'étude et la méthode des sciences.

GIRARD, né en 1677, mort en 1748. — *Traité des synonymes*.

DUMARSAIS, né en 1676, mort en 1756. — *Traité des tropes*. — Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine.

PLUDRE, né en 1688, mort en 1764. — Mécanique des langues et art de les enseigner.

D'OLIVET, né en 1682, mort en 1768. — Essai de Grammaire. — Traité de prosodie. — Histoire de l'Académie française.

DUCLOS, né en 1704, mort en 1772. — Remarques sur la grammaire générale et raisonnée de Port-Royal.

DESBROSSES, né en 1706, mort en 1776. — Formation mécanique des langues.

CONDILLAC, né en 1715, mort en 1780. — *Traité de logique*. — *L'Art de penser et de raisonner*. — Cours d'études. — Essai sur l'origine des connaissances humaines. — *Traité des sensations*.

LEBATTEUX, né en 1713, mort en 1780. — Traité de l'arrangement des mots.

D'ALEMBERT, né en 1717, mort en 1783. — Articles *Dictionnaire* et *Elision* dans l'Encyclopédie.

COURT DE GÉBELIN, né en 1725, mort en 1784. — Histoire naturelle de la parole.

BEAUZÉE, né en 1717, mort en 1789. — *Grammaire générale et raisonnée du langage*.

LHOMOND, né en 1727, mort en 1794. — *Eléments de la grammaire française*. — *Eléments de la grammaire latine*.

COLLIN D'AMBLY. — De l'usage des prépositions.

MARTELOT, né en 1727, mort en 1799. — Leçons sur la langue française.

DE WAILLY, né en 1724, mort en 1804. — Grammaire ou principes généraux et particuliers de la langue française. — De l'orthographe, ou Moyens simples et raisonnés de diminuer ses imperfections dans la langue française. — Principes de la langue latine.

DOMERGUE, né en 1745, mort en 1810. — Grammaire française simplifiée. — Fondateur du journal de la langue française et de la société grammaticale.

LÉVIZAC, mort en 1813. — *Grammaire française à l'usage des Anglais*. — Dictionnaire des synonymes. — Art de parler et d'écrire correctement le français.

GUÉROULT, mort en 1816. — Grammaire française.

MAUGARD, né en 1739, mort en 1817. — *Cours de langue française et de langue latine comparés*.

L'ABBÉ GAULTIER, mort en 1818. — Grammaire élémentaire. — Cours complet d'études élémentaires.

DE WAILLY (fils), mort en 1824. — *Vocabulaire français*.

SICARD (l'abbé), né en 1742, mort en 1822. — *Eléments de grammaire générale*.

BOISTE, mort en 1824. — *Dictionnaire universel de la langue française*. — Nouveaux principes de grammaire. — Dictionnaire des belles-lettres. — Difficultés de la langue française.

LAVEAUX, mort en 1827. — *Dictionnaire français*. — Dictionnaire Synonymique. — Cours de langue et de litt. françaises.

DARU (Pierre), né en 1767, mort en 1829. — Dissertation sur les participes.

BOINVILLERS, mort en 1830. — *Dictionnaire des synonymes*. — Dictionnaire latin-français. — Grammaire française.

DUBROCA, mort en 1830. — *Traité de prononciation*.

GIRAULT DUVIVIER, né en 1765, mort en 1832. — *Grammaire des Grammaires*.

LEMARE, né en 1766, mort en 1835. — *Cours de langue française*. — Exercices sur la langue française. — Cours de lecture. — Cours de langue latine.

DE SACY, mort en 1838. — Principes de grammaire universelle.

BUTÉ, — Grammaire française et idéologie.

BLONDIN, — Grammaire française. — Grammaire polyglotte, — Pureté de la langue.

FREY. — Principes de ponctuation.

BESCHER. — Traité des participes français.

BONIFACE. — *Grammaire française*. — *Manuel des amateurs de la langue française*.

NOEL, mort en 1830. — *Grammaire française*.

LETELLIER. — *Grammaire française*.

Principaux grammairiens vivants.

BESCHERELLE. — **BONNAIRE**. — **DE BONNEHOSE**. — **BOUSSI**. — **CHAPSAL**. — **COLARD**. — **COUSIN**. — **DARJOU**. — **JULIEN** (B.). — **LA MAILLARDIÈRE**. — **LAMOTTE**. — **LANDAIS**. — **LAMBERT**. — **LEFRANC**. — **LEQUIEN**. — **LÉVI** (Alvarès). — **MARLE**. — **MARTIN**. — **DE MONTÉMONT** (Albert). — **POITEVIN**. — **RIVAIL**. — **VANIER**.

TABLE

PREMIÈRE PARTIE.

LEXICOLOGIE.

	Pages
CHAPITRE PREMIER. <i>Éléments du langage.</i>	1
§ 1. Différentes sortes de langages.	1
§ 2. Des mots.	2
§ 3. Du langage parlé.	3
§ 4. Du langage écrit.	4
§ 5. Rapports du langage parlé et du langage écrit.	4
§ 6. Classification des consonnes.	5
§ 7. Des syllabes.	6
§ 8. Des diphthongues.	7
§ 9. Des signes orthographiques.	7
CHAP. II. <i>De la grammaire. Définitions générales.</i>	8
CHAP. III. <i>Des parties du discours.</i>	10
CHAP. IV. <i>Des noms ou substantifs.</i>	11
CHAP. V. <i>Des nombres et des genres.</i>	13
CHAP. VI. <i>Des articles.</i>	14
CHAP. VII. <i>Des adjectifs.</i>	16
§ 1. Nature des adjectifs.	16
§ 2. Adjectifs qualificatifs.	17
§ 3. Adjectifs déterminatifs.	18
§ 4. Adjectifs numériques.	18
§ 5. Adjectifs démonstratifs.	19
§ 6. Adjectifs possessifs.	19
§ 7. Adjectifs indéfinis.	19
§ 8. Degrés de qualification.	20
CHAP. VIII. <i>Des pronoms.</i>	22
§ 1. Pronoms en général.	20
§ 2. Des personnes.	22
§ 3. Pronoms personnels.	22

§ 4. Pronoms démonstratifs.	23
§ 5. Pronoms possessifs.	24
§ 6. Pronoms relatifs ou conjonctifs.	24
§ 7. Pronoms interrogatifs.	25
§ 8. Pronoms indéfinis.	25
CHAP. IX. <i>Des verbes.</i>	26
§ 1. Des verbes en général.	26
§ 2. Des modes.	27
§ 3. Des temps.	29
§ 4. Du sujet et du régime.	31
§ 5. Des conjugaisons.	32
§ 6. Des racines et des finales.	33
§ 7. Formation des temps.	34
§ 8. Des formes des verbes.	36
§ 9. Différentes espèces de verbes.	37
CHAP. X. <i>Conjugaison des différentes espèces de verbes.</i>	41
§ 1. Conjugaison du verbe <i>avoir</i> .	41
§ 2. Conjugaison du verbe <i>être</i> .	42
§ 3. Modèle des quatre conjugaisons régulières.	43
§ 4. Conjugaison d'un verbe à la forme négative.	46
§ 5. — d'un verbe à la forme interrogative.	46
§ 6. — d'un verbe à la forme mixte.	47
§ 7. — d'un verbe neutre avec <i>être</i> .	47
§ 8. — d'un verbe à la voix passive.	48
§ 9. — d'un verbe réfléchi.	49
§ 10. — d'un verbe impersonnel.	50
CHAP. XI. <i>Vocabulaire des verbes irréguliers et des verbes à difficultés.</i>	50
§ 1. Verbes irréguliers de la 1 ^{re} conjugaison.	50
§ 2. — — de la 2 ^e conjugaison.	53
§ 3. — — de la 3 ^e conjugaison.	57
§ 4. — — de la 4 ^e conjugaison.	60
CHAP. XII. <i>Des participes.</i>	65
CHAP. XIII. <i>Des adverbes.</i>	67
CHAP. XIV. <i>Des prépositions.</i>	71
CHAP. XV. <i>Des conjonctions.</i>	73
CHAP. XVI. <i>Des interjections.</i>	76
CHAP. XVII. <i>Difficultés dans la classification de certains mots.</i>	78
CHAP. XVIII. <i>Observations générales sur les parties du discours.</i>	83
CHAP. XIX. <i>Des cas.</i>	85
<i>Omission au vocabulaire des verbes irréguliers.</i>	88

DEUXIÈME PARTIE.

LEXICOGRAPHIE OU ORTHOGRAPHE.

CHAPITRE PREMIER. <i>De l'orthographe en général.</i>	89
§ 1. Différentes sortes d'orthographe.	89
§ 2. De l'accord en général.	90
CHAP. II. <i>Formation du pluriel dans les substantifs.</i>	91
CHAP. III. <i>Genres des substantifs.</i>	94
§ 1. Genres de certaines classes de substantifs.	94
§ 2. Substantifs de différents genres selon le sens.	96
CHAP. IV. <i>Formation du pluriel dans les adjectifs.</i>	102
CHAP. V. <i>Formation du féminin dans les adjectifs.</i>	103
CHAP. VI. <i>Accord des adjectifs.</i>	105
§ 1. Règles générales sur l'accord des adjectifs.	105
§ 2. Accord particulier de certains adjectifs.	108
§ 3. Accord des adjectifs composés.	111
§ 4. Orthographe des adjectifs numéraux.	112
§ 5. Orthographe du mot <i>même</i> .	114
§ 6. Orthographe du mot <i>quelque</i> .	115
§ 7. Orthographe du mot <i>tout</i> .	116
§ 8. Accord de <i>le plus, le moins</i> .	117
CHAP. VII. <i>Difficultés dans l'emploi du pluriel.</i>	118
§ 1. Pluriel des noms propres.	118
§ 2. Pluriel des noms composés.	119
§ 3. Emploi du pluriel dans certains cas particuliers.	120
CHAP. VIII. <i>Accord des pronoms.</i>	123
CHAP. IX. <i>Accord des verbes.</i>	125
§ 1. Accord des verbes en nombre.	125
§ 2. Accord des verbes en personne.	128
§ 3. Accord du verbe avec les collectifs.	130
§ 4. Remarques sur quelques cas particuliers de l'orthographe des verbes.	131
CHAP. X. <i>Accord des participes.</i>	132
§ 1. Participe passé. Règles fondamentales.	132
§ 2. Difficultés dans l'application des règles fondamentales du participe passé.	134
CHAP. XI. <i>Distinction dans l'orthographe de quelques mots invariables.</i>	141
CHAP. XII. <i>Emploi des lettres majuscules.</i>	144
CHAP. XIII. <i>Emploi des signes orthographiques.</i>	145
§ 1. Des accents.	145
§ 2. Du trait d'union.	147
§ 3. Des lettres euphoniques.	148

§ 4. De l'apostrophe.	149
§ 5. Emploi des signes de ponctuation.	150
CHAP. XIV. <i>De l'orthographe d'usage.</i>	154
CHAP. XV. <i>De la prononciation.</i>	156
§ 1. Prononciation des sons ou voyelles.	156
§ 2. Prononciation des articulations ou consonnes.	160
§ 3. Des liaisons.	164

TROISIÈME PARTIE.

SYNTAXE OU ORTHOLOGIE.

CHAPITRE PREMIER. <i>Emploi des articles.</i>	166
CHAP. II. <i>Syntaxe des adjectifs.</i>	170
§ 1. Place des adjectifs.	170
§ 2. Régime des adjectifs.	174
§ 3. Emploi des degrés de qualification.	174
§ 4. Emploi des adjectifs déterminatifs.	175
§ 5. Emploi particulier de certains adjectifs.	175
CHAP. III. <i>Syntaxe des pronoms.</i>	177
§ 1. Place des pronoms.	177
§ 2. Répétition des pronoms.	177
§ 3. Emploi des pronoms personnels.	178
§ 4. Emploi des pronoms démonstratifs.	180
§ 5. Emploi des pronoms possessifs.	181
§ 6. Emploi des pronoms relatifs.	181
§ 7. Emploi des pronoms indéfinis.	182
CHAP. IV. <i>Syntaxe des verbes.</i>	183
§ 1. Syntaxe du sujet.	183
§ 2. Syntaxe du régime.	183
§ 3. Emploi des auxiliaires.	187
§ 4. Différence de régime suivant la signification de certains verbes.	188
§ 5. Emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel.	190
§ 6. Emploi du mode subjonctif.	191
§ 7. Emploi des temps du subjonctif.	194
§ 8. Emploi de l'infinitif.	195
§ 9. Emploi vicieux de certains verbes.	195
CHAP. V. <i>Syntaxe des adverbes.</i>	198
§ 1. Remarques sur l'emploi de quelques adverbes.	198
§ 2. Emploi de la négation.	201
§ 3. Emploi de la particule <i>ne</i> .	201
CHAP. VI. <i>Syntaxe des prépositions.</i>	203
§ 1. Règles générales.	203
§ 2. Remarques sur l'emploi de certaines prépositions.	204

CHAP. VII. <i>Syntaxe des conjonctions.</i>	209
CHAP. VIII. <i>Pureté et harmonie du langage. Idiotismes.</i>	207
CHAP. XI. <i>De la construction et des figures du style.</i>	211
§ 1. <i>Notions générales.</i>	211
§ 2. <i>Figures de mots.</i>	211
§ 3. <i>Des tropes.</i>	215
§ 4. <i>Figures de pensées.</i>	217
CHAP. X. <i>De l'analyse.</i>	219
§ 1. <i>Différentes sortes d'analyses.</i>	219
§ 2. <i>Sensations, sentiments, idées, pensées, jugement.</i>	220
§ 3. <i>Propositions, phrases, périodes, discours.</i>	221
§ 4. <i>Sujet, verbe et attribut.</i>	222
§ 5. <i>Des compléments.</i>	223
§ 6. <i>Différentes sortes de sujets et d'attributs.</i>	224
§ 7. <i>Différentes sortes de propositions.</i>	225
CHAP. XI. <i>Analyse de quelques gallicismes difficiles.</i>	229
CHAP. XII. <i>Modèles d'analyses logiques.</i>	232
CHAP. XIII. <i>Vocabulaire explicatif des locutions étrangères.</i>	236
CHAP. XIV. <i>Liste chronologique des principaux grammairiens.</i>	241

ERRATA.

Page 34, troisième conjug. futur : au lieu de *Ils recevont*, lisez *Ils recevront*. Conditionnel présent : au lieu de *Ils recevraient*, lisez *recevraient*.

Page 46, ligne 1 et 2 : au lieu de *Participe passé*, lisez *Participe présent*.

Page 47, ligne 6 : au lieu de *chanterai-je?* lisez *chanterais-je?*

FIN.

COURS D'HISTOIRE

RACONTÉS

AUX ENFANTS ET A LA JEUNESSE,

PAR M. LAMÉ FLEURY ;

AUGMENTÉ DE SYNCHRONISMES ET DE TABLES ANALYTIQUES
POUVANT SERVIR DE QUESTIONNAIRES ;

ET ADOPTÉ POUR LA MÉTHODE ÉLÉMENTAIRE DE M. LÉVI.

PREMIÈRE PARTIE.

L'Histoire sainte, 8^e édit. 4 v. h. 2 fr.

Ouvrage autorisé par le conseil de
l'Instruction publique.

L'Histoire du nouveau testament,
1 vol. in-18, br. 2 fr.

La Mythologie, 4^e édit., 1 vol. in-18,
avec figures, br. 5 fr.

L'Histoire ancienne, 8^e édit. 1 vol.
in-18, br. 2 fr.

L'Histoire grecque, 7^e édit. 1 vol.
in-18, br. 2 fr.

L'Histoire romaine, première partie,
la République, 7^e édit. 1 vol. in-18, br.
2 fr.

L'Histoire romaine, 2^e partie,
l'Empire, 7^e édit. 1 vol. in-18, br. 2 fr.

Ouvrage autorisé par le Conseil de
l'Instruction publique.

Carte géographique et chronologi-
que de l'ancien monde, pour
l'intelligence des histoires, racontées
aux Enfants, 2^e édit. rectifiée, color.
2 fr.

DEUXIÈME PARTIE.

L'Histoire du moyen-âge, 4^e édit.
2 vol. in-18, br. 4 fr.

L'Histoire moderne, 2^e édit. 2 vol.
in-18, br. 4 fr.

Ouvrage autorisé par le Conseil de
l'Instruction publique.

L'Histoire de France, 8^e édit. 2 vol.
in-18, br. 4 fr.

L'Histoire d'Angleterre, 2^e édit. 2 v.
in-18, br. 4 fr.

L'Histoire d'Amérique, 2^e édition,
1 vol. in-18, br. 2 fr.

Ouvrage autorisé par le Conseil de
l'Instruction publique.

L'Histoire des mœurs et des con-
tumes des Français, 1 fort vol.
in-18, br. 2 fr. 50 c.

Biographie élémentaire des per-
sonnages historiques et litté-
raires, à l'usage des maisons d'édu-
cation des deux sexes. 1 seul vol. gr.
in-18 de 600 pages à 2 col. br. 2 fr.

Précis de l'Histoire civile et politi-
que des Français, 1 v. in-8, br. 5 f.

La Géométrie enseignée aux en-
fants, par le même, 3^e édit. augmen-
tée de plusieurs leçons sur les surfaces
et la mesure des solides, avec des fig.
imp. dans le texte, in-18, br. 4 fr.

OUVRAGES DE M. LE PROFESSEUR A. DE VILLENEUVE

Cours élémentaire de littérature,
où sont expliquées et confirmées par
des exemples les règles qu'il faut ob-
server dans l'art d'écrire; accompa-
gné d'un Tableau synoptique per-
mettant d'en saisir d'un coup-d'œil le
plan et l'ensemble; à l'usage des mai-
sons d'éducation; 1 vol. in-18, br. 2 fr.

Précis de rhétorique, ou Expli-
cations des règles à l'usage des oratoires,
accompagné d'un Tableau synoptique
permettant d'en saisir d'un coup-d'œil
le plan et l'ensemble; à l'usage des
cours élémentaires; 1 vol. in-18, br.

Plusieurs traités de littérature ont été mis entre les mains de la Jeunesse à l'école; mais jusqu'à ce jour, aucun n'a été approprié. Les uns, quoiqu'élémentaires, ne sont ni assez gradués ni assez méthodiques; les autres, quoique de la main de l'expérience, et par le développement et l'application, trop au-dessus des jeunes gens qui ne sauraient goûter ce qu'elles ne peuvent pas comprendre. Les uns nous annonçons remède à ce double inconvénient: l'auteur, par sa clarté et sa précision, les règles générales et particulières qu'il donne, toute production de l'esprit; les autres, les traités littéraires y sont distillés, et les règles, ils sont expliqués séparément et se complètent les uns par les autres. Dans le choix de ses exemples, M. A. de Villeneuve a préféré les anciens, parce qu'ils lui ont paru solides et plus vrais, et par conséquent plus capables de former et de développer le goût des jeunes gens. En un mot, ces deux ouvrages sont le fruit de vingt-cinq années d'expérience; et ce n'est qu'après avoir vu les heureux succès qu'ont retirés de ses leçons les élèves confiés à ses soins, que l'auteur a osé se décider à les publier.